ÉMEUTES, TERRORISME, GUÉRILLA...

Violence et contre-violence en zone urbaine

Loup **FRANCART** et Christian **PIROTH**

Collection *Stratégies & Doctrines*
dirigée par le Général Vincent Desportes

Loup FRANCART
Christian PIROTH

Émeutes, terrorisme, guérilla...

Violence et contre-violence en zone urbaine

ECONOMICA
49, rue Héricart, 75015 Paris

Scanné avec CamScanner

© Ed. ECONOMICA, 2010
Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution
réservés pour tous les pays.

Scanné avec CamScanner

INTRODUCTION

Cet ouvrage est consacré à la maîtrise de la violence collective en zone urbaine lors d'interventions extérieures. Il a pour ambition de fournir à l'ensemble des acteurs français concernés par la résolution des crises – qu'ils soient politiques, représentants des différents ministères, membres d'associations, journalistes, chercheurs ou, simplement, intéressés par le sujet – une vision globale de la manière de concevoir l'engagement de forces militaires en zone urbaine sur un théâtre d'opération.

Le but recherché est d'analyser les problèmes que posent ces types d'engagement dans leur contexte d'occurrence, actuel et à venir, et de proposer des réponses en termes de concepts, doctrine, méthodologie, voire organisation.

L'approche française, à la différence de celle d'autres nations, est fondée sur une longue expérience de l'intervention, le respect d'autrui et une tradition du contact humain. Elle est spécifique. C'est pourquoi, s'inscrivant dans cette perspective, ce livre s'adresse essentiellement aux acteurs français et tente de leur proposer une vision et des réponses françaises à ces types d'engagement. Il n'évoquera donc pas des engagements en force tels qu'on a pu en observer à Grozny ou même à Falloudja. Il n'est pas, en effet, dans la culture politique française de procéder à des interventions aussi massives et coercitives, sans tenir compte de l'existence des populations. Contrairement à ce que certains pourraient penser, la vision française contraint à beaucoup plus de préparation, d'ouverture, de coopération entre les différents acteurs de résolution et prend en compte l'ensemble des acteurs présents sur le terrain, y compris les victimes de ces types de conflit. Ce livre tente d'en donner un aperçu complet, dont on peut penser qu'il pourrait conduire à un corps de doctrine pour l'Union européenne, alternative nécessaire à une pensée américaine monopolistique et manichéenne.

Scanné avec CamScanner

Pour l'essentiel, ce livre traite du sujet aux niveaux politico-stratégique, militaro-stratégique et opératif. Certains aspects tactiques au niveau des grandes unités sont également abordés mais ils ne bénéficient pas de longs développements, en raison de l'abondante et excellente littérature déjà consacrée au combat urbain, notamment par le Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF). De même, les problèmes et les solutions techniques et technologiques de la lutte en agglomération ne sont pas étudiés, l'objectif premier étant de convaincre le lecteur sur les aspects conceptuels et doctrinaux de ce type d'engagement.

Quoique centré sur la zone urbaine, cet ouvrage ne s'interdit pas d'évoquer, au titre d'une approche globale du problème, certains aspects de la maîtrise de la violence collective en zones ouvertes. En effet, il apparaît que, si l'action en zone urbaine condense et complexifie le travail des acteurs, notamment du fait des densités de population rencontrées, elle présente assez souvent, aux niveaux stratégique et opératif, des similitudes, sinon plus, avec l'action menée dans tout autre milieu. En outre, il s'est avéré difficile, sinon impossible, de donner une vision complète à tous les niveaux des actions, tant des acteurs de violence que des acteurs en charge de résoudre la crise, sans présenter une vision de la situation sur l'ensemble du théâtre d'opération.

Sur le plan de son déroulement, cette approche a été longue et ardue, mais passionnante. Elle a commencé, en 2006, avec l'étude d'un logiciel d'aide à la décision de niveau stratégique et opératif dénommé CACEUR, sous le mandat d'EADS, avec les sociétés GRD Consulting et EUROCRISE, pour le compte de la Direction Générale de l'Armement (DGA). L'approche informatique a contraint à une précision supérieure à celle habituellement utilisée par les concepteurs de doctrine militaire. Il a fallu poser le problème d'un point de vue ontologique, préciser les définitions de l'ensemble des termes utilisés, envisager la cohérence des différents concepts pour les intégrer dans une vision globale, définir les résultats à rechercher et les interfaces homme-machine les plus adaptées aux décideurs et à leur état-major, aborder l'évaluation du logiciel. Ce livre a repris l'ensemble de ces réflexions en les approfondissant de façon à former un corpus suffisamment complet et solide. Cependant bien des questions restent encore sans réponse et méritent d'être explorées plus avant. Ouvrir la voie à une réflexion globale sur les engagements en zone urbaine a déjà été un défi de trois années de travail et d'au moins trois versions en permanence améliorées. Ce n'est cependant que le prélude à cette réflexion globale.

Scanné avec CamScanner

PREMIÈRE PARTIE

Le nouveau contexte urbain

Scanné avec CamScanner

De nombreux articles, documents ou même livres traitent du combat en ville. Le combat évoqué est le plus souvent un combat de coercition, dans lequel une Force d'intervention reçoit la mission d'éradiquer la présence de l'ennemi dans une zone urbaine. Généralement abordé au niveau tactique, ce combat reste classique, malgré sa spécificité urbaine. Pourtant, aucun engagement français n'a conduit à de tels modes d'action. La plupart du temps, il s'agit, pour les forces françaises, de protéger les habitants, de contrôler les quartiers, de faire cesser la violence pour permettre un retour à une normalisation. Même dans le cadre d'engagements contre des éléments insurrectionnels, plutôt que les neutraliser, on cherchera soit à les arrêter, soit à les contraindre à évacuer la ville et les empêcher d'y exercer la violence.

Une telle mission se révèle complexe et longue. Elle nécessite une connaissance approfondie de la zone urbaine, très différente d'une représentation purement physique de la constitution de la ville. Elle oblige à acquérir une représentation de l'ensemble des éléments constitutifs d'une agglomération : type de zone urbaine, importance stratégique, descriptif des zones et quartiers, aspects humains et psychologiques, organisation des réseaux qui donnent vie à l'ensemble, etc. Elle impose un travail de recherche d'informations beaucoup plus large que celui du renseignement militaire et une approche globale et interdisciplinaire de la ville. L'étude de ce problème nécessite un important travail de recherche ontologique : comment appréhender de manière théorique, mais réaliste, une zone urbaine, pour en tirer les éléments permettant de la comprendre et de résoudre les difficultés d'action propres à ce type de milieu ?

On retiendra tout d'abord que c'est le milieu humain qui prime sur toute autre considération. La vision de chaque communauté est le plus souvent à l'origine du conflit et il importe d'en comprendre les motivations et les conséquences avant de rechercher des solutions. Cet aspect doit être analysé selon deux points de vue assez différents : celui de l'« espace vécu » façonne la vision concrète et pratique des communautés ; l'« espace de représentation », lié aux pouvoirs et intérêts de chaque partie en présence, modèle, quant à lui, leur interprétation du conflit.

De même, l'organisation en réseau du fonctionnement du système urbain implique des interférences entre ses différents aspects. Ce qui arrive en un lieu ou un domaine de l'agglomération a des répercussions sur les autres domaines. Son analyse est encore plus complexe que celle du milieu humain, car elle nécessite une connaissance sans cesse renouvelée de ces liens invisibles et du remodelage permanent de ces différents réseaux qu'il faut découvrir, approfondir, contrôler, contraindre ou revivifier.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 1

CONFRONTATIONS PROBABLES ET ZONES URBAINES

> « Le lieu de la guerre a changé. Hier elle se conduisait au milieu des armées, en trois dimensions, dans des espaces ouverts. C'est fini. La guerre probable se jouera demain là où l'environnement jouera un rôle égalisateur face à la superpuissance technologique occidentale : au milieu des populations, au sol, dans des espaces fermés… La guerre probable ne se fait pas entre les sociétés, elle se fait dans les sociétés [1]. »

Historiquement, la guerre en milieu urbain a essentiellement été une guerre d'attrition. C'est pourquoi les militaires ont longtemps tenu une politique simple au sujet du combat en zone bâtie : l'éviter autant que possible. Jusqu'à ces dernières années, les rares exemples de combat en zone urbaine étaient considérés comme des anomalies et cités comme le comble de l'horreur (Stalingrad). Or, de nos jours, l'exception est devenue la règle : les opérations qui se faisaient auparavant en rase campagne se déroulent désormais en ville [2]. Le passé récent nous montre que les noms de bataille sont des noms de ville : Sarajevo, Srebrenica, Panama City, Mogadiscio, Beyrouth, Kinshasa, Belfast, Grozny, Abidjan et Bagdad. Les zones urbaines – notamment les capitales – représentent des enjeux stratégiques : il s'agit de centres de gravité incontournables car elles portent en elles une charge symbolique forte, de par l'implantation des centres de décision politico-économique et leur concentration de moyens culturels et médiatiques [3].

---

1. Général Vincent Desportes, *La guerre probable*, Economica, 2007, p. 57.
2. Selon un rapport de 2000 de la RAND Corporation, 237 sur les 250 derniers engagements du corps des US Marines ont comporté des opérations urbaines.
3. Concernant les médias, on parle souvent du « syndrome du journaliste de bars d'hôtels ». Leur présence est plus grande en ville et les moyens de communication vers l'extérieur facilitent leur travail. En ce sens, on remarque que certains belligérants favorisent les combats urbains afin de donner à leur lutte une plus grande médiatisation. (Voir J.L. Marret, « Villes et conflits infra-étatiques », *FRS*, septembre 2005.)

Scanné avec CamScanner

Cet accroissement relativement récent des conflits en zone urbaine résulte de plusieurs évolutions convergentes concernant à la fois les types de confrontation désormais probables et les zones urbaines contemporaines, en raison de leur caractère et leur rôle.

1.1. Une évolution de la nature et de la forme des confrontations probables

Pendant des siècles, les conflits se sont passés entre États ou ont été des guerres de conquête dites coloniales. Après la Seconde Guerre mondiale, la montée en puissance de nouvelles instances internationales et le contrôle exercé simultanément par l'URSS et les États-Unis, dans le cadre de l'équilibre stratégique qu'ils avaient instauré, ont fortement diminué la fréquence des conflits entre les États. L'évolution des relations inter-étatiques s'est alors faite dans le sens d'un règlement pacifique des différends, sous l'égide de la communauté internationale.

L'effondrement de l'Union soviétique, en mettant fin à cet équilibre stratégique et en libérant de tout contrôle les tendances ancestrales à la violence collective, n'a pas apporté la paix tant espérée mais plutôt une absence durable de paix, caractérisée par la résurgence d'actions violentes partout dans le monde. Les guerres civiles initiées par des mouvements de revendication armée, de subversion, d'oppression, représentent désormais une part toujours plus importante, sinon exclusive des conflits armés. Ce sont par essence des conflits dits « asymétriques » dont l'enjeu est la population, à la fois soutien, arbitre et otage des belligérants.

Dans ce contexte, la guerre hors des villes est le fait de guerres entre États, conduites par des armées organisées de manière hiérarchique et utilisant toute leur puissance militaire. Les objectifs politiques de cette guerre sont généralement la conquête d'une province, d'un accès à la mer ou d'une zone d'intérêt stratégique (guerre du Golfe), ou encore la conquête complète du pays pour s'imposer politiquement (guerre en Irak de 2003). Le principe général de ces opérations est bien l'occupation d'espaces considérés comme légitimes par le pays envahisseur. Une guerre en ville menée dans ce cadre n'est qu'un épisode de la guerre globale menée sur l'ensemble du territoire. Elle est évitée dans la plupart des cas ou ne sera livrée qu'en fin de conquête du pays (cas de la guerre d'Irak du 5 au 10 avril 2003).

En revanche, la guerre limitée aux villes est le fait de conflits inter-étatiques dont les acteurs contestent le pouvoir, revendiquent une province ou même le pays, ou encore remettent en cause l'organisation de la société. Cette contestation peut d'ailleurs s'étendre sur plusieurs pays s'il s'agit de conflits d'ordre ethnique ou religieux.

Scanné avec CamScanner

1.2. Des zones urbaines omniprésentes

La part grandissante de la guerre « en ville » est liée, en premier lieu à un processus d'urbanisation qui va en s'accélérant. Partout dans le monde, l'évolution des modes de vie, favorisée par celle des moyens de communication, a provoqué à partir de la seconde moitié du XX^{e} siècle (et un siècle plus tôt en Europe) un exode rural ininterrompu à destination des villes existantes. S'ajoutant, hors d'Europe, à un accroissement démographique important, cet exode a entraîné un développement continu des zones urbaines.

Il en résulte une expansion sans précédent des agglomérations. Aujourd'hui, environ 3 milliards de personnes, soit un terrien sur deux, vivent dans une zone urbaine. Avec l'afflux d'un million de nouveaux citadins chaque semaine, les prévisionnistes estiment que ce nombre s'élèvera à 6 milliards en 2015 [1]. Par sa taille, par ses structures, la zone urbaine contemporaine, ensemble indissociable d'une population et de son milieu physique et structurel de vie, est bien plus complexe que ne l'était la ville traditionnelle. Dès lors, sauf dans les régions particulièrement inhospitalières et vides de population, il n'y aura plus, il n'y a déjà presque plus, de zone d'action collective qui ne comporte pas une zone urbaine, et même plusieurs, voire une conurbation continue.

1.3. Des zones urbaines stratégiques

> « (...) La ville considérée comme ensemble morphologique, physionomique, social et culturel différencié, fonctionnellement intégré dans un réseau hiérarchisé de complémentarité lui permettant d'organiser sa région et de l'intégrer dans l'économie globale. (...) La ville est aujourd'hui partout, sinon dans sa matérialité, du moins comme fait de société : elle est à la fois territoire et unité de vie collective, milieu et enjeu, cadre physique et nœud de relations entre les êtres sociaux [2]. »

Outre son omniprésence, la zone urbaine, du fait de sa concentration humaine, est le lieu où s'accumulent les éléments clefs qui contribuent à la naissance, au développement et au dénouement d'une crise. Elle est, tout à la fois :

- un lieu de pouvoir : politique, administratif, économique et social ;
- un lieu de population dense et d'expression forte de l'opinion publique ;
- un « melting pot » où se côtoient et se frottent des conditions, des convictions, des statuts, des intérêts divergents ;
- un lieu d'influence par ses réseaux d'information et de ressources ;

---

1. Étude Veolia Environnement sur la ville future (2008).
2. Micheline Cosinschi, Jean-Bernard Racine, « Géographies urbaines », in Bailly A. (éd.), *Les concepts en géographie humaine*, 4, Masson, 1998.

Scanné avec CamScanner

- un lieu de résonnance psychologique des actions de violence ;
- un lieu de concentration et d'interconnexion des réseaux matériels et immatériels ;
- le lieu où se manifestent prioritairement, avec le plus d'intensité, la violence spontanée et, le plus souvent, la violence organisée, sous quelque forme que ce soit ;
- le lieu d'effondrement possible de la gouvernance dont la restauration est la condition du retour à la stabilité ;
- le lieu sur lequel se concentrent les effets des actions, parfois directs et toujours indirects.

Cette concentration donne aux zones urbaines un intérêt stratégique certain pour la stabilité politique, économique et sociale d'un pays ainsi que pour sa capacité à établir des relations avec les autres pays.

1.4. Des zones urbaines égalisatrices de forces et de capacités

Par ailleurs, le milieu urbain possède un pouvoir égalisateur entre les belligérants. La nature du terrain urbain ou « granularité » [1] entraîne plusieurs conséquences : la mobilité conventionnelle en est amoindrie, les besoins en personnel sont augmentés, on court le risque de s'y engluer et il n'y a pas de fronts unis. L'effet des armements de suprématie est réduit et les dépenses de munitions sont exponentielles. Les opérations en zone urbaine entraînent généralement de fortes pertes matérielles et humaines. Les satellites et les avions de surveillance ne peuvent observer l'intérieur des bâtiments ou des égouts, là où des combattants peuvent se dissimuler. De plus, les champs de bataille urbains sont « emplis de civils » difficiles à distinguer avec certitude des combattants et facilement pris dans les échanges de feu. Ce rééquilibrage des forces et cette diminution de l'avantage technologique des pays occidentaux les placent sur un terrain où le nom du vainqueur n'est plus évident. L'expérience montre que la victoire demande des efforts soutenus et un investissement en temps, en hommes et en matériels, que peu de pays sont prêts à assumer. La question est donc d'analyser les difficultés de l'espace urbain et de trouver un moyen de retrouver un avantage comparatif qui gomme la difficulté de cet environnement.

C'est dans la zone urbaine qu'opérera l'acteur de violence dont les modestes forces seront démultipliées par les avantages qu'elle lui offre : anonymat au sein de la population, possibilité de refuges variés dont on ne sort que pour une action fugitive, réseaux de renseignement et logistiques masqués par des activités de la vie courante, démultiplication psycholo-

1. Telle que l'entend Paul K. Van Riper, « A Concept for Future Military Operations on Urbanized Terrain », *United States Marines Corps Emerging Operational Concept*, 25 juillet 1997.

Scanné avec CamScanner

gique de l'action. Les villes sont les nouveaux maquis, où il est possible d'affronter une armée très moderne [1], dans des conditions comparables à celles des sierras, des forêts et des jungles, mais avec la concentration de population en plus ! Le théâtre des combats de ces guerres civiles s'urbanise car la ville se révèle le dernier maquis aisément praticable.

Pour l'acteur de résolution et pour la Force d'intervention, la maîtrise de la zone urbaine est essentielle, d'une part, pour amener l'acteur de violence à renoncer à l'usage de celle-ci ou à évacuer la zone urbaine, d'autre part, pour passer à la phase de stabilisation qui permet de redonner à la ville son rôle stratégique de gouvernance, de moteur de croissance et d'influence, indispensables au retour à la paix et à la normalité.

La zone urbaine est donc un élément majeur de ce type de confrontation, au même titre que l'acteur de violence et que celui de résolution. Neutre sur le plan physique, versatile sur le plan humain, elle fera par ses choix la différence entre les deux protagonistes, se ralliant à celui qui aura su la séduire, lui apportant par là le succès.

1.5. Batailler pour les zones urbaines

Le caractère stratégique de la zone urbaine suffit-il à justifier que l'on y livre bataille, action que l'on a cherché de tout temps à éviter, du fait des désavantages que cela implique ?

L'intérêt opérationnel de la bataille « pour » une ville tient à plusieurs points :

- Elle est d'abord, on l'aura compris, le champ de bataille privilégié par l'opposant : c'est un lieu de combat du faible au fort, comme la jungle ou la montagne, procurant anonymat, caches faciles, déplacements discrets de personnel et de matériel, permettant des actions efficaces, relativement sûres, fugitives et difficilement prévisibles (embuscades préparées, attentats anonymes, etc.).
- C'est ensuite le lieu de démultiplication de l'impact psychologique des actions de violence : attroupements après attentats, facilité d'impliquer les médias, nombre élevé de victimes, etc. C'est là qu'il faut en contrer les effets par l'action psychologique qui doit compléter toute action de maîtrise de la violence.
- C'est, enfin, le lieu d'exercice de la violence à maîtriser. Toutes les formes de violence s'expriment dans la concentration des populations : terrorisme, guérilla urbaine, protestation contre le pouvoir, criminalité transnationale, affrontements entre populations, etc. La réduction,

1. Si les terroristes ou insurgés ne se laissent pas enfermer dans un combat sacrificiel du type Falloudja, ou si l'armée moderne qui leur fait face ne décide pas la destruction totale de la ville, comme les Russes à Grozny, l'affrontement et l'instabilité peuvent se prolonger longtemps.

Scanné avec CamScanner

voire la maîtrise de la violence, est le plus souvent le mandat même de la Force d'intervention. Il s'agit de mettre fin à l'anarchie et de rétablir la sécurité pour, d'une part, assurer la vie normale des populations et, d'autre part, permettre à l'ensemble des réseaux répartis dans la ville de fonctionner normalement : réseaux de pouvoir, d'infrastructures, d'information, etc.

1.6. Guerre hors des villes ou guerre dans les villes ?

Les zones urbaines représentent donc le lieu de la puissance d'un État, en particulier dans la ville principale, généralement la capitale du pays. La fin d'un conflit suppose leur maîtrise, c'est-à-dire la capacité de leur rendre leur rôle stratégique de temps de paix. Il n'empêche que, selon le type de conflit, intra-étatique ou inter-étatique, le théâtre des combats peut être tantôt les zones ouvertes, tantôt les zones urbaines.

Dans les conflits intra-étatiques, l'objectif politique d'une coalition en charge de rétablir la paix peut être le maintien de la stabilité si celle-ci existe encore, son rétablissement s'il est possible de retrouver une même situation, ou la création d'une nouvelle stabilité, si les conditions ont tellement changé qu'il est nécessaire de reconstruire politiquement le pays. Les objectifs stratégiques de cette coalition seront donc soit de décrédibiliser la légitimité acquise par le mouvement de subversion, soit de concilier les revendications de légitimité. Au niveau de la stratégie militaire et sécuritaire, il s'agira de modérer les affrontements entre les revendications de légitimité et de faciliter le processus de réconciliation des légitimités. Au niveau opératif, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas d'entrer en guerre avec les acteurs de violence quels qu'ils soient, mais de protéger les populations, les institutions dans certains cas et d'empêcher l'utilisation de la violence pour s'imposer. L'utilisation de la force est souvent nécessaire pour permettre à la Force d'intervention de remplir son mandat, mais sans s'attaquer aux centres de gravité des belligérants, ce qui reviendrait à entrer en guerre avec eux.

Dans ce style de conflit, dans la plupart des cas, sauf le cas de guérilla à partir d'un territoire refuge, les affrontements se déroulent du faible, grandi par l'information, au fort, affaibli par la concentration humaine non militaire et la zone urbaine. Pour les opposants à la Force [1], il s'agit de maîtriser directement les populations et indirectement le pouvoir par

1. Le terme Force, avec une majuscule, désigne de façon spécifique, dans ce livre, une force d'intervention en charge d'une mission définie sur l'ensemble du théâtre (on parlera de Force sans autre explication) ou d'une mission propre (on parlera par exemple de la Force française ou de la Force terrestre). Sans majuscule, le terme désigne soit une action physique (force mécanique ou capacité physique ou morale d'un être vivant), soit des unités des armées constituant un ensemble (les forces armées, les forces aériennes, etc.) et, dans ce cas, le terme est généralement employé au pluriel.

Scanné avec CamScanner

l'exercice de la violence à partir des réseaux de la zone urbaine. La lutte pour les espaces ne l'intéressera qu'en fin de conflit, éventuellement. Pour la Force d'intervention, la maîtrise des acteurs de violence passe par la maîtrise des réseaux au travers des espaces de la zone urbaine.

Cependant dans de nombreux cas, un conflit initialement inter-étatique – comme en Irak, avec une coalition contre un pays « voyou » – pourra évoluer en un conflit inter-étatique : il s'agira alors de mener à la fois des opérations de coercition contre certains acteurs de violence, comme les terroristes, des opérations de maîtrise de la violence contre d'autres acteurs mal identifiés et pouvant s'opposer à une recherche de solution et des opérations humanitaires en faveur des populations. C'est « la guerre des trois blocs » du général Charles Krulak dans les années 90. Cette bataille est la plus difficile, imposant une maîtrise complète de la force et des savoir-faire réellement opposés.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 2

LES ZONES URBAINES CONTEMPORAINES

L'urbanisation est une dynamique irréversible dont le rythme s'est accéléré depuis un demi-siècle. Géographes, sociologues et urbanistes divergent encore sur la définition de la zone urbaine, son interprétation et sa représentation, tant le phénomène est complexe et évolutif et tant la diversité des villes est grande.

Cependant depuis un peu moins d'un siècle, on constate de plus en plus de similitude entre les zones urbaines dans le monde. Pour la maîtrise de la violence, trois grands modèles suffisent à décrire la diversité des zones urbaines importantes et il apparaît que ces modèles ont tendance à se rejoindre dans un modèle unique propre à toutes les grandes villes.

2.1. L'URBANISATION MONDIALE

En 1800, 2 % seulement de la population mondiale vivait dans une ville. Il y a encore 50 ans, la grande majorité de cette population était rurale. En 2007, le nombre de citadins est devenu supérieur à celui des ruraux, selon le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). Plus de 3,3 milliards d'êtres humains sur les 6,5 milliards d'habitants que compte notre monde, sont regroupés dans des zones urbaines et les démographes prévoient qu'en 2030 cette proportion devrait dépasser 60 %. Actuellement, on compte 24 mégapoles de plus de dix millions d'habitants, alors qu'il n'en existait que 4 en 1975. Les pays latino-américains sont actuellement les plus urbanisés. Mais l'Asie de l'Est et du Sud va probablement prendre la première place en raison de son fort taux de croissance prévisible durant les 30 prochaines années. La plus grande mégapole sur notre planète est Tokyo qui compte environ 30 millions d'habitants. New York ne se situe plus qu'en 4e ou 7e position, selon les auteurs, avec plus ou moins 20 millions. Entre ces deux villes ce sont les mégapoles d'Asie et d'Amérique du Sud qui prennent le pas (Séoul,

Scanné avec CamScanner

Dacca, Bombay, Sao Paulo, Mexico). Ce classement n'est qu'approximatif puisqu'il n'existe pas de recensement au niveau mondial au cours d'une même période. L'Union européenne fait piètre figure dans ce bilan puisqu'on ne trouve que trois villes de plus de dix millions ou les avoisinant : Essen, mégalopole [1] regroupant plusieurs villes allemandes, l'agglomération parisienne et Londres [2].

♦ ***L'émergence du concept des zones urbaines***

Ces transformations du milieu urbain sont dues à une succession ininterrompue de mutations. Tout commence par la notion de ville, qui peut se définir de différentes manières. Soit l'on ne considère que l'aspect matériel qui tient à ses habitations tellement rapprochées qu'elles ne forment plus qu'une unité continue, soit l'on s'en tient à sa définition administrative [3], soit encore à la spécificité de ses activités tertiaires (et secondaires) par rapport aux activités agraires des campagnes, soit encore l'on considère la ville non en fonction de sa spécificité matérielle, mais plutôt par le fait du rassemblement volontaire de ses habitants, qui constitue une unité politique autant qu'humaine. La ville se définit certes par une superficie couverte de constructions, mais également par ses habitants, son organisation administrative propre, ses activités élargies d'ordre matériel, social, intellectuel, culturel, politique, informationnel, etc. Remarquons que la notion de ville représente un concept propre, c'est-à-dire une représentation mentale, plus élargie et complète que la notion d'agglomération, beaucoup plus vague.

Mais, aujourd'hui, il est souvent plus approprié de parler de « zone » ou d'« aire urbaine », notion géographique utilisée en urbanisme. Si l'on considère la zone urbaine comme un tout, on parlera de métropole, c'est-à-dire d'une ville concentrant une population importante, disposant de pouvoirs de direction dans les domaines économique et financier, coordonnant des activités industrielles et tertiaires, dotée d'un réseau urbain et accumulant des emplois stratégiques. Plusieurs zones urbaines peuvent se rejoindre pour former une conurbation, ensemble de villes unies par l'extension de leurs bâtis respectifs (développement de leurs banlieues) et entre lesquelles s'établit une complémentarité et une répartition des fonctions. En France, seule l'ensemble Lille-Roubaix-Tourcoing correspond à

---

1. « Une mégalopole (du grec megas, megalos, "grand" et polis, "ville") est un espace urbanisé polynucléaire formé de plusieurs agglomérations dont les banlieues s'étendent tellement qu'elles finissent par se rejoindre, et cela sur de longues distances », article mégalopole, disponible en ligne sur http ://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9galopole (date d'accès : 19 février 2010).
2. Voir les sites
http://www.demographia.com/db-world-metro2000.htm ;
http://www.worldatlas.com/citypops.htm ;
http://www.populationdata.net/index2.php?option=palmares&rid=4&nom=grandes-villes ;
http://www.citypopulation.de/world/Agglomerations.html et autres sites.
3. En France une ville comporte au moins 2 000 habitants et dispose d'un statut de municipalité.

Scanné avec CamScanner

cette définition ; en Allemagne, la Ruhr en est un bon exemple. Généralement ces conurbations s'accompagnent de périurbanisation, voire de « rurbanisation », terme inventé en France dans les années soixante-dix, qui désigne la progression de l'habitat des citadins dans les zones rurales autour des grandes villes.

Au-delà des métropoles, les très grandes agglomérations peuvent être qualifiées de mégapole, agglomération dont le seuil a été fixé par l'ONU à 8 millions d'habitants et qui abrite en son sein des centres de décision importants. Enfin, l'on trouve des mégalopoles dont le concept a été proposé par le géographe français Jean Gottmann [1]. Sa définition de la « Mégalopolis » concerne la région urbaine s'étendant entre l'agglomération de Boston et la conurbation Baltimore-Washington, comprenant les agglomérations de Hartford, de New York, et de Philadelphie, ainsi qu'une multitude de villes de plus de 100 000 habitants, sur la côte est des États-Unis. On retrouve parfois l'expression *BosWash* (composée par la première syllabe du nom des deux villes situées aux extrémités). Cet ensemble urbain s'étale sur plus de 800 km du Nord au Sud, avec une population estimée à quelques 65/70 millions d'habitants.

- ***La géographie urbaine***

> « Les villes sont des bibles de pierre. Celle-ci (Paris) n'a pas un dôme, pas un toit, pas un pavé qui n'ait quelque chose à dire dans le sens de l'alliance et de l'union, et qui ne donne une leçon, un exemple ou un conseil. Que les peuples viennent dans ce prodigieux alphabet de monuments, de tombeaux et de trophées épeler la paix et désapprendre la haine. (...)
>
> Le genre humain a deux livres, deux registres, deux testaments, la maçonnerie et l'imprimerie, la bible de pierre et la bible de papier [2]. »

Utilisant comme point de départ la sociologie et l'anthropologie, la géographie urbaine devient une branche de la géographie humaine étudiant à la fois l'organisation spatiale de la ville et l'organisation des villes entre elles en réseaux urbains. La fonction des différents quartiers est approfondie selon leur situation (centre-ville ou périphérie), leur utilisation (zone résidentielle ou zone d'activité), leur densité de population (maisons individuelles ou immeubles) et leur composition sociale (quartiers populaires, quartiers aisés, etc.). La disposition des lieux du pouvoir (politique, économique, culturel), des lieux d'échange et de rencontre, des voies de communication est observée sous l'angle de l'histoire et des choix ou contraintes politiques ou économiques. Naît ainsi une véritable typologie des villes en fonction de leur taille, de leur activité dominante, de leur plan, de leur niveau de développement et de leur croissance géo-

1. Jean Gottmann, *Megalopolis, The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States*, The MIT Press, 1961.
2. Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*.

Scanné avec CamScanner

graphique. La ville est considérée comme un organisme vivant : elle change constamment, en fonction de facteurs internes ou externes, se développe ou décline, voit ses activités ou son rôle se transformer, et les différents quartiers d'une ville évoluent eux-mêmes selon leur spécificité (certains se dégradent, d'autres deviennent attractifs).

À partir des années cinquante, un changement d'échelle intervient dans la perspective d'analyse. L'intérêt des géographes s'élargit et passe de la gestion de la grande ville à celle du territoire national : de l'aménagement ou de la gestion urbaine – par l'urbanisme et le municipalisme – à l'aménagement du territoire, par l'organisation de son réseau de villes. En parallèle, l'objet de la géographie urbaine connaît une mutation d'échelle, en devenant pour certains non plus la ville proprement dite, mais le « réseau urbain ».

- ***La modélisation des zones urbaines***

De ce qui précède, on comprend aisément que cette modélisation ne soit pas simple : le terme de zone urbaine recouvre une grande variété d'agglomérations [1], depuis la ville « modeste » (Mitroviça, 80 000 hab. et 13 km^2) jusqu'à la mégapole (Tokyo, 33 M d'hab. et 7 000 km^2). À première vue qu'y a-t-il de commun ou, au moins, de semblable entre des zones urbaines aussi diverses que Lagos (13,5 M d'hab. et 738 km^2) et N'Djamena (0,7 M d'hab. et 70 km^2), Kaboul (2,7 M d'hab. et 97 km^2) et Sarajevo (0,5 M d'hab. et 35 km^2), Djakarta (9,8 M d'hab. et 1 360 km^2) et Singapour (4 M d'hab. et 479 km^2). Chaque civilisation a produit un mode d'organisation urbain spécifique : largeur des axes de circulation, nature des matériaux de construction, hauteur des immeubles, habitat lâche ou resserré font que les facteurs de l'équation « ville » fluctuent ; de même, la culture des habitants, la nature des populations urbaines (homogènes, multiculturelles, en paix ou en confrontation perpétuelle) contribuent à donner à chaque ville son originalité.

Par ailleurs, comme on l'a vu, la perception de la zone urbaine est complexe du fait de son caractère multidimensionnel. Le géographe, le sociologue, l'urbaniste, les pouvoirs publics et leurs services, les militaires ont chacun leur approche spécifique, qui, souvent indépendantes les unes des autres, ne rendent pas compte de la zone urbaine dans sa plénitude. Il est donc nécessaire de les croiser pour aboutir à une vision interdisciplinaire plus représentative de la réalité dans sa globalité.

---

1. L'INSEE définit la ville selon le critère de l'importance du peuplement et de la continuité de l'habitat. Les chiffres qui suivent, concernant le nombre d'habitants et la superficie des villes, sont des ordres de grandeur, les différentes sources consultées ne s'accordant pas exactement sur leur valeur en raison des périmètres retenus pour la « zone urbaine » et de la variation continue de sa population.

Scanné avec CamScanner

Malgré leurs spécificités, les zones urbaines ont cependant certaines caractéristiques qui permettent de les regrouper en quelques grandes catégories et de mettre progressivement au point leur modélisation.

Cette modélisation a commencé avec l'école de Chicago qui qualifie les villes de « laboratoire social », en les étudiant sous l'angle de la répartition dans l'espace des communautés et des classes sociales. Elle met au point le concept d'aire naturelle, secteur ou quartier de la ville qui « naît sans dessein préalable et remplit une fonction spécifique dans l'ensemble urbain ; c'est une aire naturelle parce qu'elle a une histoire naturelle ». Ces aires trient les populations en fonction de leur appartenance culturelle, sociale ou d'un statut propre. Puis apparaît le concept d'aires concentriques dont la théorie a été établie par Burgess, qui insiste non pas sur la totalité de la ville, mais sur son homogénéité née de la complémentarité entre les différentes aires. Ainsi la ville est divisée en zones naturelles [1] résultant de processus de domination, d'invasion et de succession. L'école de Chicago observe que les groupes communautaires passent des zones défavorisées vers des zones résidentielles plus aisées au fur et à mesure de leur intégration et de leur promotion sociale.

Dans les années 90, les villes changent et il convient de revoir les modèles traditionnels de métropole « unicentrée ». Ainsi les *New Cities* de R. Fishman (1990) sont-elles des régions urbaines déferlantes dont l'unité de mesure n'est plus le bloc, mais le « corridor de croissance » long de 80 à 150 kilomètres.

À partir de 2000, l'école de Los Angeles initie à la géographie postmoderne. Il s'agit d'aller au-delà de la matérialité superficielle, des formes concrètes susceptibles seulement de mesure et de description. Cette école s'attache à la géographie sociale de la ville et progressivement le modèle de Los Angeles devient le modèle américain, qui va finalement façonner l'ensemble des grandes villes du monde.

Concernant une intervention militaire, on est bien conscient que celle-ci doit prendre en compte la singularité des zones urbaines du théâtre concerné mais que, compte tenu des délais impartis, il n'est pas envisageable opérationnellement de procéder à une modélisation ex-nihilo de ces zones le moment venu. Cette tâche peut et doit donc être facilitée par l'emploi de quelques modèles types bâtis à partir d'invariants communs à l'ensemble des zones urbaines ou, au moins, à une catégorie d'entre elles, invariants découlant d'une bonne « compréhension » de la ville et de ses réseaux.

---

1. Unité territoriale dont les caractéristiques distinctes, physique, économique et culturelle, sont le résultat de processus sociaux non planifiés.

Scanné avec CamScanner

2.2. Les grands modèles mondiaux

Les zones urbaines peuvent donc être caractérisées en fonction de leur structuration et de leurs données physiques, de leurs dimensions humaine et culturelle, ainsi que du niveau et du potentiel de développement qu'elles possèdent. Mais les indicateurs qui en résultent, pour être pertinents, doivent être ajustés en fonction de la localisation de la zone urbaine considérée.

Ainsi, par exemple, pour ce qui concerne le problème de la maîtrise de la violence, la densité de population – indice d'une « masse critique » propice à la violence – peut être un indicateur pertinent pour l'Occident et les pays développés d'Asie. Il l'est beaucoup moins pour l'Afrique où les villes s'étendent sur de très vastes espaces et où le taux de population en dessous du seuil de pauvreté, combiné à d'autres indicateurs, est plus adapté à la prévision d'un risque de violence.

On remarque là une adaptation liée à la géographie, qui se retrouve également dans la dimension humaine et culturelle de la zone urbaine : la perception des faits et des situations, leur interprétation, la rapidité et l'intensité de la réaction de la foule, sa durée aussi, sont notablement différentes selon que l'on s'intéresse au monde anglo-saxon, latin, arabe, africain ou asiatique, pour ne citer que les principaux types de sociétés.

Pour les acteurs de gestion des crises, et donc, au premier chef, les militaires, il est important de s'interroger sur les différents modèles de villes existants dans le monde. En effet, le but politico-stratégique recherché dépend bien souvent non seulement de l'histoire de la ville, mais aussi et surtout de sa géographie. Les buts opératifs sont d'ordre sécuritaire et dépendent de la capacité d'analyse du tissu urbain. Les buts tactiques sont liés aux facilités d'utilisation de l'espace par les forces.

Philippe Boulanger [1], spécialiste de géographie militaire, distingue cinq modèles occidentaux de construction urbaine : concentrique, radial, radioconcentrique, en damier, polynucléaire. Ces modèles influent de manière forte sur la stratégie à adopter pour se déplacer en ville, en tenir les points importants, ou agir sur la population. Cependant, cette approche n'est conçue que sur les possibilités de pénétration et de circulation dans la ville, sans renseigner sur les caractéristiques sociologiques de la ville.

Pour sa part, l'armée de terre américaine distingue, dans son manuel FM 3-06-11, les sept grandes régions suivantes d'appartenance des zones urbaines :

- le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, marqués par une congestion urbaine importante (Le Caire, Alger). Les anciennes cités se sont trans-

1. Philippe Boulanger, « Géographie militaire » (Ellipses, 2006), in *DSI* n° 21, décembre 2006.

Scanné avec CamScanner

formées en métropoles. L'influence européenne y a débouché sur des centres modernisés privilégiant le développement vertical, tandis que des bidonvilles et des constructions en dur mais de mauvaise qualité forment la majorité des bâtiments ;

- l'Amérique latine, avec une influence espagnole forte caractérisée par des avenues larges irradiant à partir d'un centre pourvu d'une cathédrale et d'un hôtel de ville imposants. Les bâtiments coloniaux anciens se mêlent à des constructions modernes, tandis que les périphéries des métropoles sont constituées de bidonvilles et de constructions illégales ;
- l'Extrême-Orient, où l'urbanisation est dense, et où, particulièrement dans les cités côtières, des centres d'affaire modernes et très développés verticalement sont entourés de quartiers commerçants à forte densité et de zones résidentielles ;
- l'Asie du Sud, où l'influence coloniale européenne est forte, et où l'on trouve des concentrations urbaines très élevées, et des rues et avenues étroites coupées de grands boulevards ;
- l'Asie du Sud-Est, avec une influence européenne également forte, et où les grandes cités portuaires abondent (type Singapour). Les centres urbains mêlent des quartiers indigènes aux rues étroites à des quartiers d'affaires et de commerce modernes et constitués de grands immeubles et de gratte-ciel ;
- l'Afrique sub-saharienne, où les grandes cités n'existaient pas avant l'arrivée des Européens. Ces dernières comportent donc des quartiers modernes et des avenues dégagées, mêmes si des quartiers pauvres et des bidonvilles se sont peu à peu développés ;
- les régions polaires, où l'on ne trouve pas de villes, excepté sur la côte nord de la Russie (Mourmansk, Arkhangelsk). Les bâtiments y sont modernes (industries fondées sur les matières premières, forte présence militaire et scientifique).

Mais ces modèles ne suffisent pas pour saisir la ville en tant qu'organisme vivant et possédant des qualifications propres identifiables. Au-delà des aspects purement tactiques des différentes typologies de villes, il faut s'interroger sur l'aspect opératif et stratégique des villes, qui seul permet d'entrer dans la problématique des buts d'opérations urbaines. D'autres indicateurs sont également nécessaires pour caractériser la zone urbaine sous l'angle de la violence potentielle (prévision) ou révélée (traitement). Ils seront présentés plus avant dans cet ouvrage, seule la question de la modélisation physique de la zone urbaine étant abordée à ce stade.

Pour celle-ci, on explicitera ci-après les trois modèles évoqués au début de ce chapitre, dont on estime qu'ils sont les plus appropriés à l'étude de la maîtrise de la violence.

Scanné avec CamScanner

- ***Le modèle concentrique, dit européen***

➢ *Description du modèle « concentrique »*

Ce modèle urbain est généralement caractéristique des agglomérations dont l'origine de création remonte à une période ancienne ; malgré son appellation, il n'est pas exclusivement européen et se révèle valide pour de nombreuses villes à travers le monde, notamment en Asie et, de façon prépondérante, en Europe.

Dans ces villes de type européen, le centre est primordial. Cet élément est lié à l'importance de l'espace public dans les sociétés traditionnelles, à l'exemple de la tradition antique du forum romain. Les villes tendent ainsi à maximiser l'avantage de la concentration pour les échanges.

Cette ville, tournée vers le centre, est compacte et a donc un plan plus ou moins concentrique à partir du centre. L'agglomération s'est développée autour de ce noyau, même si le site primitif est mal commode.

On distingue des couronnes successives : le centre ancien et son extension, les banlieues plus ou moins riches, et enfin l'espace périurbain. Cet espace périurbain se développe autour des voies de communication qui mènent à la ville traditionnelle et sont le fruit de la croissance d'anciens villages.

Dans la mesure où tout part du centre, la densité y est logiquement très forte et tend à diminuer au fur et à mesure que l'on s'en éloigne.

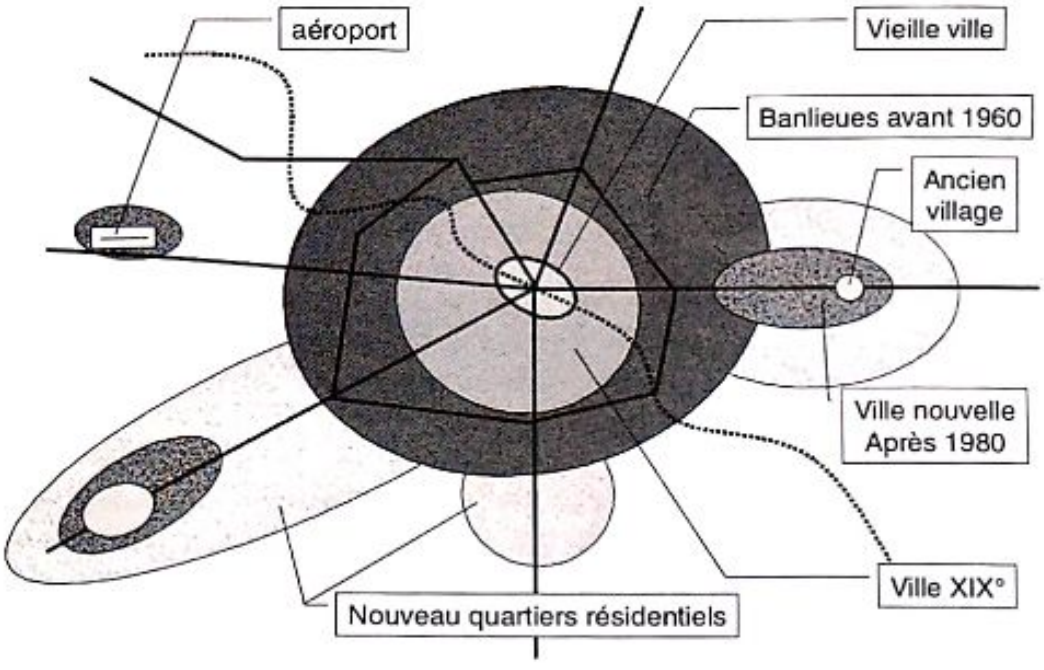

Modèle zone urbaine européenne : modèle concentrique

Scanné avec CamScanner

Cet élément a des conséquences sur l'habitat : au centre se trouve une concentration de « tout » (église, place centrale, immeubles d'habitation, commerces, administration) alors qu'à la périphérie se trouvent des pavillons résidentiels et les activités qui demandent de l'espace (industrie, cimetière, décharge, centrale électrique, etc.).

En coupe verticale, le centre dans le modèle urbain européen constitue une zone plutôt basse, les immeubles hauts étant le plus souvent relégués en périphérie. Le contraste est fort avec le modèle américain où la disposition est inversée. Ce centre est dominé par un ou plusieurs monuments qui fournissent les principales images identifiant la ville.

Les villes traditionnelles et anciennes (européennes/arabes/asiatiques) ont des tracés moins « rationnels » et organisés que les villes modernes et récentes que l'on retrouve en bonne partie dans le modèle « moderne » américain.

➢ *Les constituants du modèle « concentrique »*

Comme l'indique la figure ci-dessus, ce modèle s'articule généralement en un centre-ville, une zone périphérique et une zone des approches.

Le centre-ville comporte :

- un cœur de ville où sont concentrés le patrimoine historique de la ville, ses espaces publics principaux, ses activités commerciales et de service majeures,
- des espaces résidentiels,
- des quartiers d'habitat collectif.

Chaque cœur de quartier regroupe des espaces publics, des commerces et des services d'importance secondaire, nécessaires à la vie courante du quartier. Depuis quelques décennies, la tendance est à la mise en valeur des sites d'animation du centre-ville, avec un développement des secteurs piétonniers, voire leur individualisation par la disposition d'obstacles limitant la circulation des véhicules.

La zone périphérique se caractérise par un réseau de voies de communication larges et rectilignes, qu'il s'agisse d'avenues reliant le cœur de la ville aux entrées de celle-ci (couloirs de mobilité) ou de rocades à grand gabarit, en sens transverse, permettant le contournement du centre-ville. Ces dernières relient les « entrées de ville » qui constituent autant de pôles locaux d'activités et de services.

Cette zone accueille généralement les « pôles d'excellence » de la zone urbaine (universités, recherche, secteurs à haute valeur ajoutée), des centres de soins et de santé récents (hôpitaux, cliniques), des complexes sportifs et de loisirs, des industries propres, des quartiers d'habitat collectif et des quartiers pavillonnaires.

Scanné avec CamScanner

La zone des approches, quant à elle, est l'espace par excellence, zone de transition entre espace rural et urbain. Elle se distingue par son maillage de lotissements uniformes associés aux villages anciens et ses espaces découverts, soit agricoles, soit industriels. Elle est vouée à être phagocytée progressivement par la zone périphérique.

Ainsi que cela a déjà été précisé, ce modèle, arbitrairement dénommé « Européen » est caractéristique des zones urbaines dont la fondation est très ancienne, que l'on rencontre, pour l'essentiel, en Europe et en Asie. Ainsi, la ville de Pékin s'organise de manière concentrique, avec sa vieille ville, ses autoroutes circulaires et maintenant ses villes secondaires comme le font les grandes villes européennes.

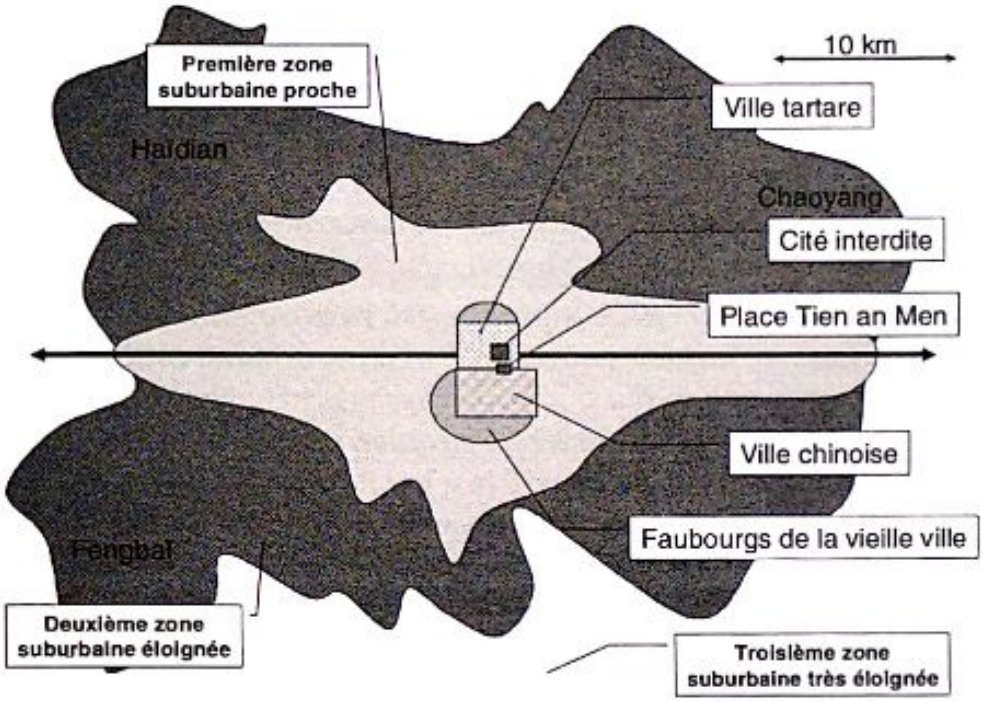

La zone urbaine de Pékin

- ***Le modèle fractal, dit américain***

➢ *Description du modèle « fractal »*

Le modèle fractal [1] de zone urbaine est plus diffus et s'organise en reproduction fractale de la ville d'origine. Celle-ci perd de son importance car le centre n'est pas le lieu privilégié d'organisation de vie urbaine. Aussi les nœuds routiers ne convergent pas vers le centre, mais

1. Se dit de figures mathématiques dont la détermination repose sur le principe de la fragmentation (Médiadico). Les parties d'un objet fractal ont la même forme ou structure que le tout à des échelles différentes, abstraction faite, parfois, de légères déformations.

Scanné avec CamScanner

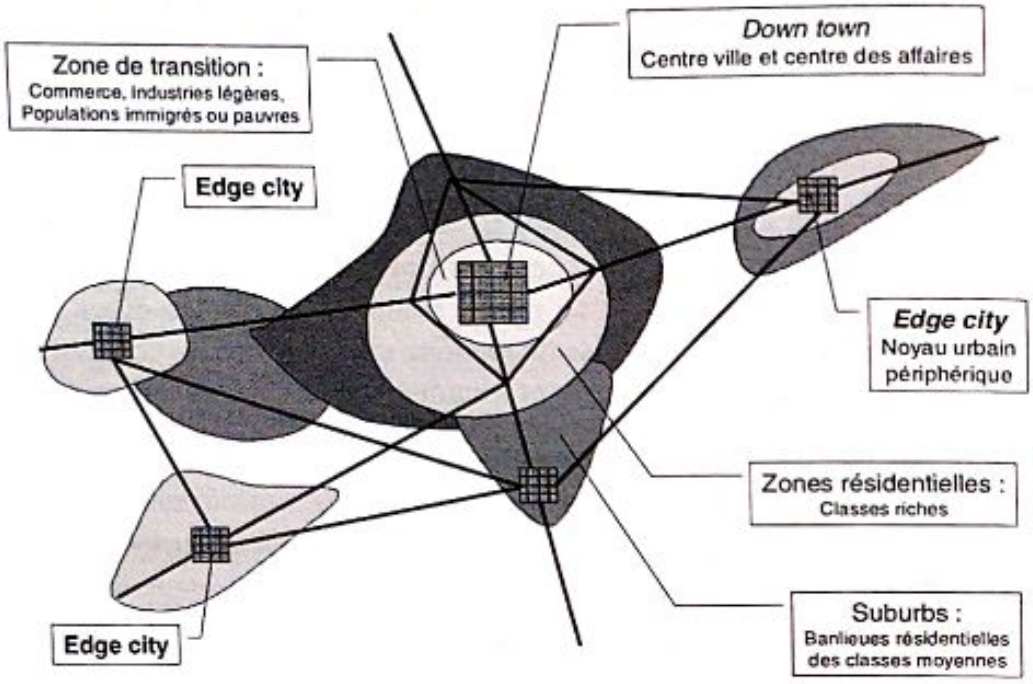

Modèle zones urbaines américaines : modèle fractal

constituent un réseau étroit entre chaque zone urbaine, non distincte comme en Europe des zones ouvertes. La forme urbaine concentrique est remplacée par un collage discontinu de paysages parcellisés, orientés vers la consommation, et privés de centralité, bien que reliés par la proximité électronique, et théoriquement unifiés « par la mythologie des autoroutes de la désinformation ». L'agrégat urbain qui en résulte est caractérisé par une fragmentation et une spécialisation aiguës : « la ville patchwork semble être devenue au XXI^e siècle le véritable successeur de la ville en anneaux circulaires des débuts du XX^e siècle » [1].

La caractéristique principale des villes américaines est qu'elles n'ont pas de centre au sens où on l'entend en Europe. Les urbanistes expliquent cela par un fort individualisme qui incite à favoriser un habitat individuel et à éviter les lieux de rassemblement. La ville n'est qu'une mosaïque de quartiers fonctionnellement, sociologiquement et ethniquement homogènes et partiellement enclavés. Cette fragmentation sociale de la ville revêt un caractère spectaculaire avec la formation de ghettos et de *gate cities* (villes-privées). E. Soja a théorisé la ville américaine et l'a comparée à des fractales mathématiques (disposition aléatoire des activités sur une surface donnée).

1. Dear Michael & Flusty Steven (ed.) (2002), *The Spaces of Postmodernity*, Oxford/Malden (Mass.), Blackwell, 486 p.

Scanné avec CamScanner

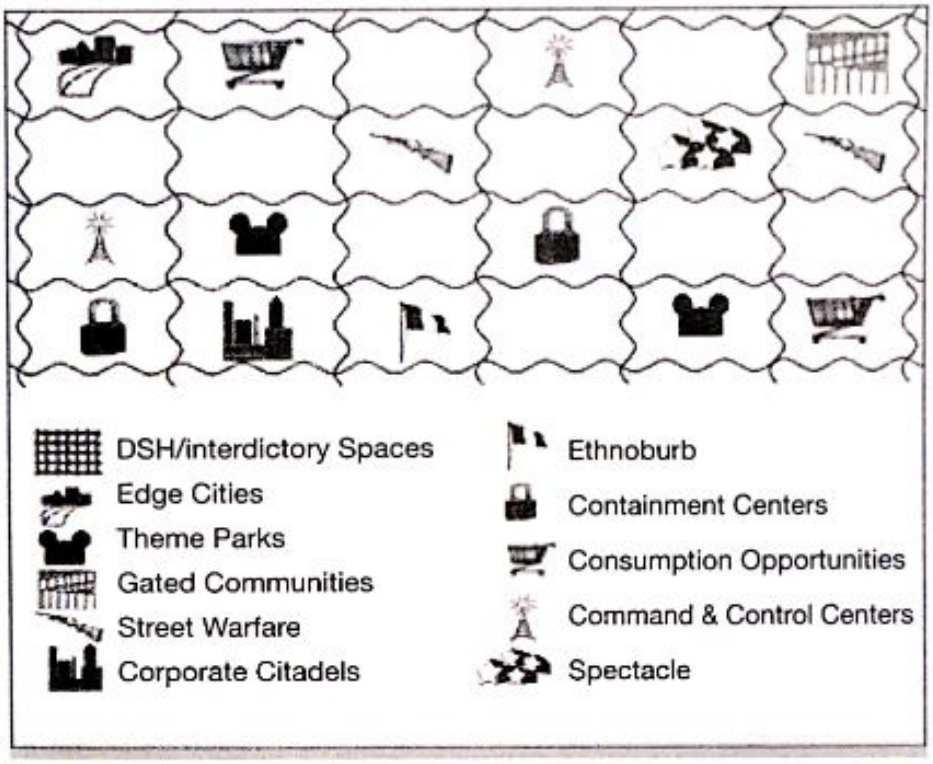

Zones urbaines américaines :
la structure urbaine fragmentée, d'après Dear et Flusty

On comprend alors l'importance accordée aux routes qui permettent de relier par la voiture (moyen de locomotion individuel) des lieux dispersés.

La ville d'aujourd'hui est « multipolaire », du fait que, en quelque sorte, c'est la « périphérie qui devient la ville » [1]. Le symbole et exemple-type en est la ville de Los Angeles : ville polycentrique ; économie propice à la multiplication de noyaux urbains périphériques (ou *edge cities*) ; flux de déplacement plus importants entre les banlieues qu'entre le centre et chacune des banlieues.

➢ *Les constituants du modèle « fractal »*

Comme la ville « américaine » n'a pas de centre de gravité, il est logique que cela donne lieu à un étalement physique de la ville et à de faibles densités urbaines. De plus, l'idée que la promiscuité entraîne de la délinquance ajoutée à l'individualisme des Américains renforce cette expansion. Ainsi distingue-t-on dans la ville américaine plusieurs zones dans la ville principale :

1. Cédrick Allmang, cité par Sylvain Allemand, *Sciences humaines*, n° 34, 2001, numéro hors série « Les grandes questions de notre temps », disponible en ligne sur http://e-mecatronique.bretagne.ens-cachan.fr/file.php/39/Meca/francais_culturege_05.pdf (date d'accès : 14 novembre 2009).

Scanné avec CamScanner

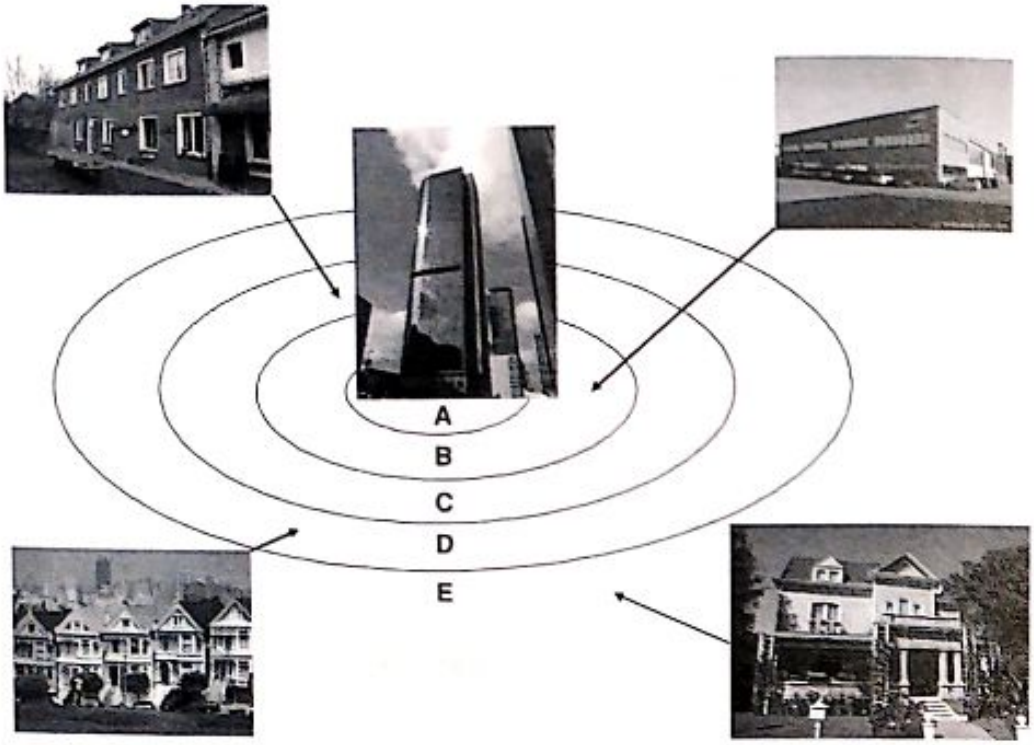

Les zones de la ville américaine

A. Le centre des affaires (CBD : Central Business District) : centre géographique, le *downtown* est aussi le centre économique, politique et culturel et il concentre les gratte-ciels.

B. Zone de transition : une deuxième zone, qualifiée de transition, encercle le *downtown*. Envahie par les commerces et les industries légères, elle était jusqu'à présent le refuge des populations récemment immigrées ou de marginaux. Depuis peu, elle tend à être réinvestie par une population plus aisée, ce qui, à terme, entraînera la montée des loyers et l'expulsion des populations pauvres.

C. Zone résidentielle : au-delà, une zone résidentielle est occupée par les travailleurs parvenus à sortir de la zone précédente ; plus on s'éloigne du *downtown*, plus les logements prennent la forme de maisons individuelles cossues.

D. La zone périurbaine : les banlieues résidentielles (*suburbs*) s'étalent dans la périphérie et accueillent les classes moyennes. L'habitat est en général pavillonnaire et les densités plutôt faibles (exurbanisation). On y trouve également des services, des centres commerciaux, des bureaux, des industries de pointe et des parcs d'activités dans les noyaux urbains périphériques (*edge cities*).

E. La zone suburbaine, la plus éloignée du centre abrite les classes aisées qui ont les moyens financiers de faire le trajet quotidien vers le

Scanné avec CamScanner

quartier des affaires. Les types d'habitat et d'activités sont les mêmes que dans la zone précédente mais de qualité supérieure.

- ***Le modèle juxtaposé, dit colonial***

➢ *Description du modèle « juxtaposé »*

Le troisième modèle que l'on peut dégager regroupe les caractéristiques d'une ville traditionnelle, à laquelle s'est accolée, à l'époque coloniale, une ville créée de toute pièce par le colonisateur. Il oppose la ville européenne à la ville indigène, les quartiers blancs et les quartiers autochtones. La ville africaine précoloniale correspond en Afrique du Nord à la Médina (Tunis ou Casablanca, Casbah à Alger), présentant une forte densité, un plan complexe de ruelles, avec mosquées et souks.

En l'absence de ville précoloniale, la ville indigène se compose d'un habitat proche de l'habitat rural, le « village », au plan géométrique ou anarchique. La ville coloniale drainait les richesses de l'arrière-pays vers la côte. Elle était le lien avec la métropole et le colonisateur a rarement développé des relais vers l'intérieur du pays : d'où le gonflement actuel de ces villes qui cumulent les fonctions et attirent les populations rurales.

La répartition des quartiers d'habitation s'effectue sur des critères sociaux : les quartiers aisés, comme extension de la ville coloniale nouvelle ; les quartiers d'habitat populaire proche des infrastructures portuaires/zones d'emploi ; et les quartiers les plus défavorisés ont une localisation plus floue du fait de leur précarité.

Ces zones urbaines tiennent donc du modèle « européen », pour ce qui est de l'importance du centre, et du modèle « américain » par l'étalement

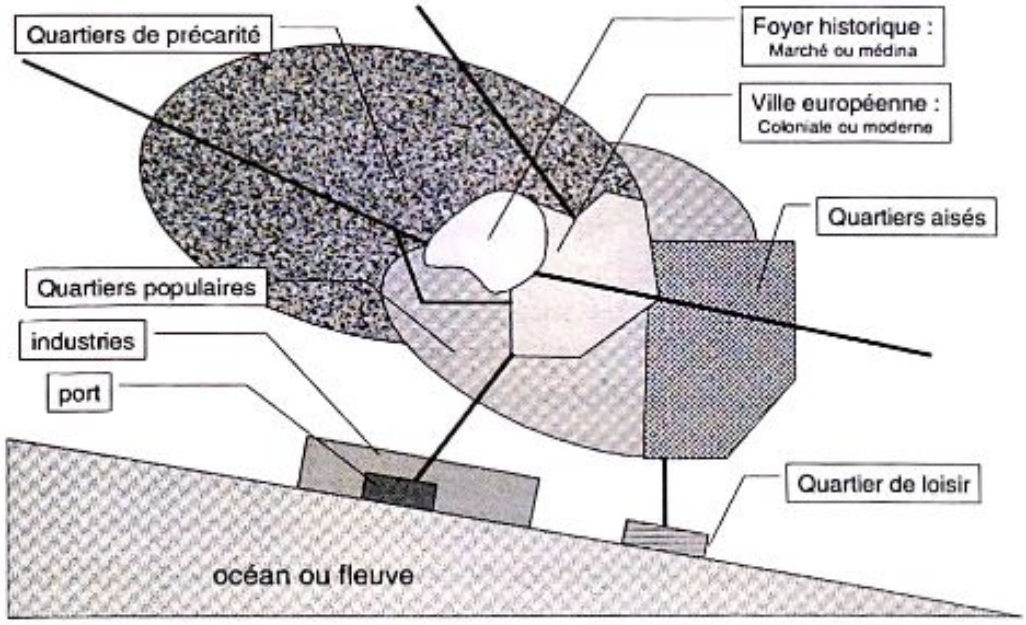

Modèle zone urbaine coloniale : modèle juxtaposé

Scanné avec CamScanner

que l'habitat précaire implique, dans un schéma souple et évolutif. Celui-ci ne fait évidemment pas l'objet d'une planification.

L'Afrique constitue un cas particulier dans ces villes dites coloniales. Elle est encore peu urbanisée (35 % de population, 6 % de la population urbaine mondiale), mais elle connaît la croissance urbaine la plus rapide. La population totale de l'Afrique a plus que triplé entre 1950 et 1997, mais celle des villes a été multipliée par 11, passant de 22 à 250 millions. Selon les projections de Nations Unies plus d'un Africain sur 2 vivra en ville en 2020. Le Caire a augmenté de 7 millions de 1950 à 1990 (multiplié par 11,2), Kinshasa est passée de 165 000 habitants à 3,6 millions ; des villes comme Abidjan ou Dakar représentent plus de 25 % de la population totale du pays. Cependant, comme l'Afrique est également le continent le plus pauvre, cette urbanisation brutale conduit à un tableau contrasté : d'un côté des problèmes multiples liés à des infrastructures incomplètes ou congestionnées, de l'autre, des fonctions économiques qui font des villes des pôles de développement. En Afrique, lorsqu'une ville voit sa population doubler, l'espace qu'elle consomme triple. Des villes simplement millionnaires en habitants, comme Bamako ou Ouagadougou, dépassent déjà en superficie des métropoles européennes trois ou quatre fois plus peuplées.

➢ *Les constituants du modèle juxtaposé*

Le cœur de la ville « coloniale » est double et sa morphologie urbaine est fondée sur la différenciation socio-économique des quartiers. Le centre-ville juxtapose des quartiers anciens, surpeuplés, dégradés et paupérisés, à un centre récent qui comprend des quartiers résidentiels souvent formés de somptueuses villas où vivent grands commerçants et hauts fonctionnaires, protégés par des gardiens armés, et le quartier des affaires qui se compose dorénavant de buildings et de tours à la manière américaine. L'organisation interne de la ville est extrêmement diverse, dans la mesure où ces quartiers peuvent être légaux ou non, équipés ou non, planifiés ou spontanés, en voie de « durcification » ou de « déguerpissement ». La ville « indigène » est bâtie avec des matériaux précaires, soit traditionnels (végétaux, pisé), soit de récupération (cartons, tôle ondulée, bâches). Elle s'agrandit sur des espaces laissés libres par l'urbanisation, souvent à cause de leurs piètres qualités (pentes fortes des favelas, zones inondables à Johannesburg, décharges au Caire ou en Inde, jonques en Asie du Sud-Est). Les plus pauvres peuvent également chercher à se rapprocher des zones d'emploi : zones industrielles (Delhi), proximité des gares de taxis collectifs (Johannesburg).

Dans certains pays au développement avancé, on copie le modèle américain des quartiers d'affaires pour afficher implicitement par ce biais une puissance « à l'américaine ». Ainsi, l'affirmation des villes de l'Asie-

Scanné avec CamScanner

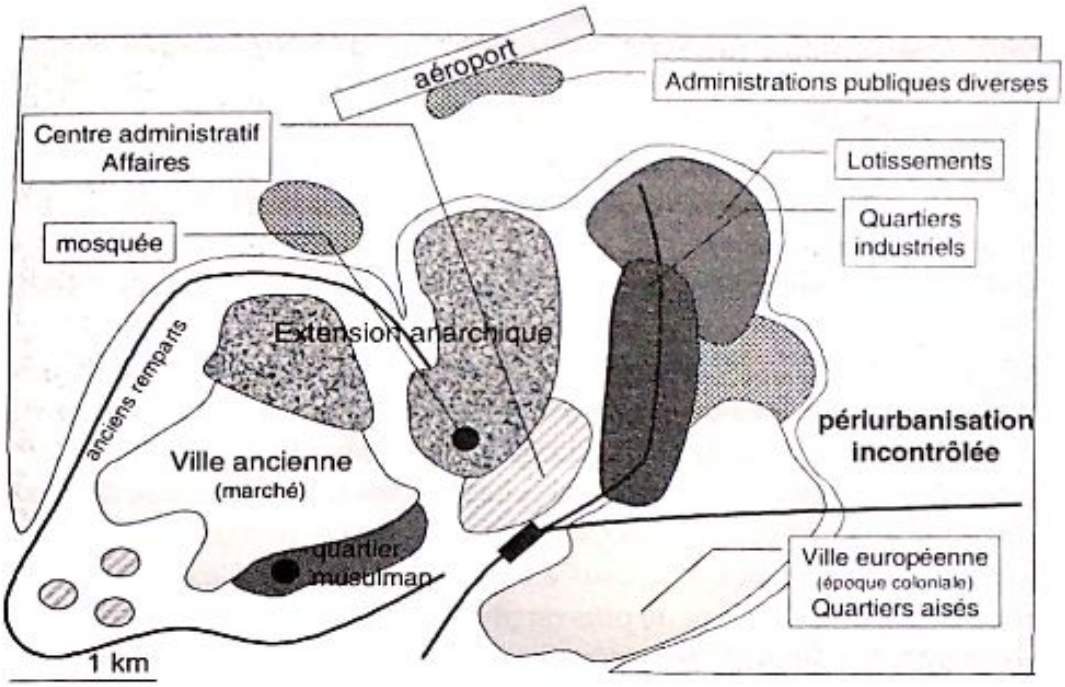

Ville de Kano (Nigéria)

Pacifique, en perpétuelles reconstructions, passe par une course au building le plus haut. Ce rapport au passé urbain est à mettre en relation avec une certaine américanisation des modes de vie : grande mobilité des activités urbaines, affaiblissement de la mixité sociale des quartiers, forte distinction de la destination des espaces (CBD [1], résidentiel, industriel), développement vertical des centres-villes, étalement des agglomérations même si l'automobile n'est pas encore le mode de transport dominant dans les zones concernées.

Cependant, dans ces villes, les municipalités manquent d'argent en raison de la pauvreté et de la grande jeunesse de la population qui limitent les rentrées fiscales. Aussi leur gouvernance pose-t-elle de nombreux problèmes : le manque d'infrastructures de base (eau, électricité, transports), le ramassage des ordures, absent de nombreux quartiers, l'insalubrité des quartiers populaires s'opposent à la propreté et au luxe des quartiers résidentiels ou d'affaires récents. La délinquance et même la violence liées à la misère sont permanentes, les pollutions sont multiples.

Pour ce même modèle, il convient de souligner le cas particulier de l'Amérique latine où l'on trouve peu d'habitat individuel et où les villes sont presque exclusivement constituées d'immeubles, par peur des violences urbaines comme les enlèvements. Cette configuration atypique a

1. Central Business District (voir le modèle fractal p. 32).

Scanné avec CamScanner

pour effet de maintenir de fortes densités (São Paulo est sans doute la ville du monde qui compte le plus de gratte-ciel).

♦ ***Vers un modèle général des zones urbaines***

Selon Edward W. Soja [1], l'humanité est entrée dans l'ère de postmétropole. Il définit celle-ci par six caractères principaux :

- une très grande diversité de l'espace urbain, ramenée trop souvent et trop simplement au « multiculturalisme », et qui conduisait Charles Jencks (1993) à employer le mot d'hétéropolis ;
- un processus de désindustrialisation-réindustrialisation : destruction des anciennes usines de travail à la chaîne et création de nouveaux districts industriels organisés de manière plus polyvalente ;
- un étalement urbain qui brouille les catégories traditionnelles d'urbain, suburbain, et non urbain, qui caractérisaient le vocabulaire classique de l'analyse urbaine, et qui a justifié l'emploi du terme d'exopolis ;
- des marchés de l'emploi de plus en plus segmentés qui s'accompagnent de la pérennisation d'une catégorie sociale défavorisée et dépendante, constituant l'aspect le plus préoccupant de toute réflexion sur la restructuration urbaine ;
- le développement d'un urbanisme sécuritaire, entraînant, d'un côté, le perfectionnement des techniques de surveillance et de contrôle territorial et, de l'autre, les différentes formes de protection et de fortification d'espaces (les espaces fermés).

En fait, plus la mégapole est importante, plus ses points communs avec ses homologues sont nombreux. Partant d'un modèle européen, américain, du style Chicago, ou colonial, elle devient fractale, avec ses villes nouvelles reliées par des voies de communication de plus en plus denses, jusqu'à former un « archipel mégalopolitain mondial » que le géographe français Olivier Dollfus a théorisé en 1996 :

> « L'archipel mégalopolitain mondial (AMM), formé d'ensemble de villes qui contribuent à la direction du monde, est une création de la deuxième moitié du XX^e^ siècle et l'un des symboles les plus forts de la globalisation liée à la concentration des activités d'innovations et de commandement. S'y exerce la synergie entre les diverses formes du tertiaire supérieur et du "quaternaire" (recherches, innovations, activités de direction). L'AMM marque conjointement l'articulation entre villes appartenant à une même région et entre grands pôles mondiaux. D'où cette émergence de grappes de villes mondiales [...]. Les mégalopoles ont d'excellentes liaisons avec les autres "îles" de l'archipel mégalopolitain mondial (ce qui donne tout son sens au terme d'archipel) et concentrent entre elles l'essentiel du trafic aérien et des flux de télécommunication [...]. 90 % des opérations financières s'y décident et 80 % des connaissances scientifiques s'y élaborent. Ces

1. Edward W. SOJA, *Postmetropolis*, 2000, Malden (Mass.), Blackwell, 440 p.

Scanné avec CamScanner

"îles de l'AMM" sont pour l'instant au nombre d'une demi-douzaine. L'AMM ne se réduit pas à un ensemble de métropoles créatrices d'activités, de richesse et d'innovations, même juxtaposées ou reliées entre elles. En effet, les notions de territoire et de distance tendent à s'effacer devant le réseau dont le principe de fonctionnement est la connexité et non plus la continuité. Dès lors, les villes de l'AMM ne doivent plus être considérées comme des centres qui polarisent des territoires nationaux dans un modèle centre-périphérie, elles ne forment donc plus un réseau de centres, mais au contraire des pôles qui fonctionnent en réseaux [1]. »

1. Disponible en ligne sur : http://marienaudon.free.fr/auteurs.html (date d'accès : 14 août 2008).

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 3

L'ANALYSE DES ZONES URBAINES CONTEMPORAINES

En deçà d'une description des villes dans leur ensemble et des modèles généraux auxquels elles se rattachent, il est nécessaire d'entrer dans la zone urbaine elle-même et de décortiquer son organisation pour, ensuite, en tirer des enseignements intéressant ceux qui sont en charge de la gestion de crise et des conflits.

D'un point de vue opérationnel, cette analyse doit porter sur trois aspects importants en matière de maîtrise de la ville : ce qui sépare les individus (les éléments de séparation), ce qui les rapproche (éléments d'identité) et ce qui permet de les faire vivre ensemble malgré leurs différences (éléments de jonction). La ville, comme un être vivant, évolue en fonction de changements imperceptibles affectant ce qui sépare, identifie et rapproche ses différents milieux. Les changements concernant les éléments d'identité modifient les aspects physiques, humains et structurels de la zone urbaine, la création de nouveaux éléments de jonction affecte considérablement les éléments d'identité.

Cela signifie que les acteurs de résolution de crise ne doivent pas simplement agir sur les aspects politiques, administratifs, sociaux, culturels, économiques, environnementaux, mais également prendre en compte leur implication dans l'agencement général de la ville et faire évoluer cet agencement. Il semble donc important d'analyser plus en détail ce qui constitue les éléments de séparation, d'identité et de jonction d'une ville. Les espaces constituent effectivement des éléments de séparation physiques, mais aussi humains et structurels. Inversement les zones et quartiers ainsi que les types d'habitats forment des éléments d'identité pour la population. Enfin, les réseaux urbains représentent des éléments de jonction qui permettent les échanges et donnent du lien entre espaces et zones.

Scanné avec CamScanner

3.1. Les espaces de la zone urbaine : éléments de séparation

Pour Bergson, l'espace est « l'ensemble des distances entre les points qui s'y trouvent ». Il est donc fermé par les points en périphérie. Mais, en dehors de ces notions d'ordre physique, l'espace est également psychologique. Notre expérience de l'espace est avant tout sensorielle avant d'être théorique. Elle dépend de notre capacité d'appréhension de la réalité et de notre moi par rapport aux autres. Aussi la notion d'espace comporte une dimension sociale importante qui se mêle à la dimension physique. Cette dimension comporte une part individuelle (ce que je vis et comment je me le représente) et une part collective organisée en structures que sont les organisations collectives qui gèrent notre vie quotidienne.

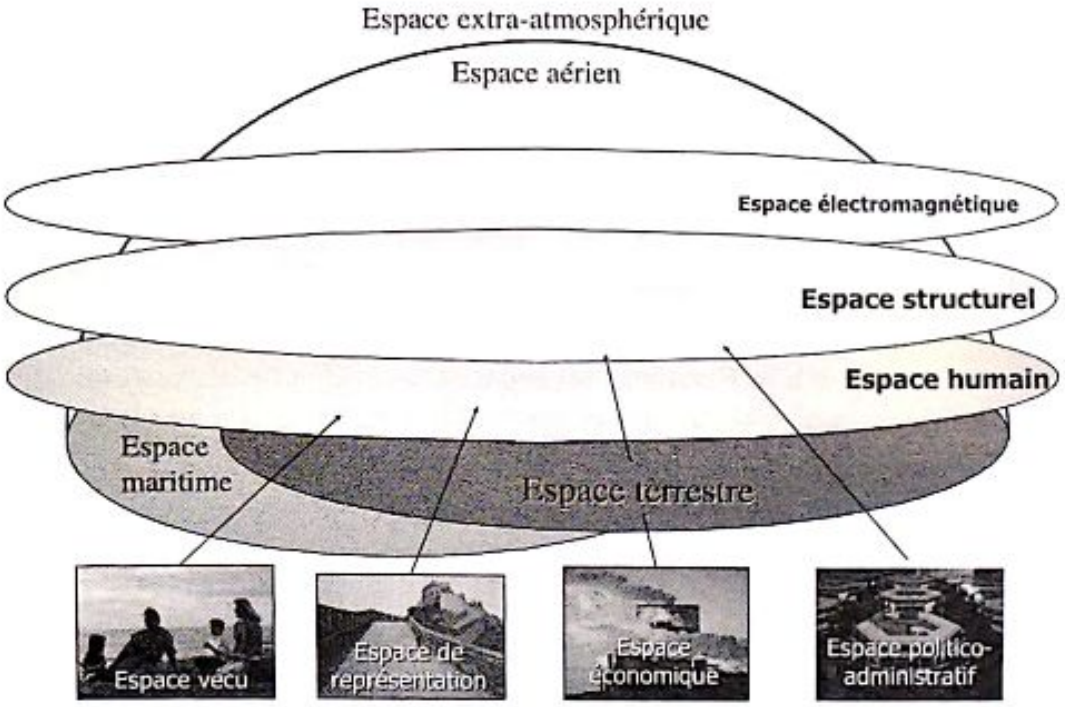

Les types d'espace

En fait, la ville comporte trois grandes catégories d'espaces : les espaces physiques, les espaces humains et les espaces structurels comprenant une dimension économique et une dimension politico-administrative. Dans chacune de ces catégories, chaque espace de la ville exclut les autres espaces et est séparé de son voisin : le fleuve coupe la ville en deux, les hauteurs sont séparés des plaines, les bureaux des habitations, etc. Ainsi la ville se décompose en une multitude d'espaces différenciés constituant une entité propre.

Cette décomposition cartésienne en espaces élémentaires ne doit cependant pas faire oublier que la zone urbaine est la somme indissocia-

Scanné avec CamScanner

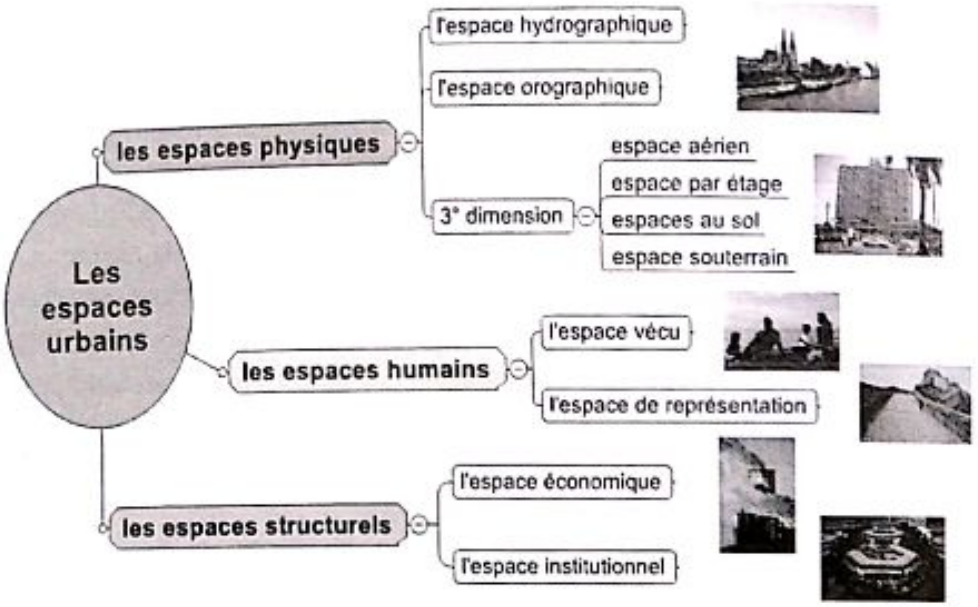

Les espaces de la ville

ble de ses caractéristiques physiques, de sa population, de ses ressources et des activités qui s'y déroulent.

♦ ***L'espace terrestre physique***

Concernant l'espace physique urbain, c'est sur l'espace terrestre qu'il convient de faire porter l'analyse, les espaces aquatiques et aériens étant des domaines suffisamment simples et perçus pour qu'on ne s'y attarde pas.

L'espace terrestre physique est, en zone urbaine comme en zone ouverte, à la fois support et enjeu de la manœuvre. C'est sa morphologie qui guide la réflexion du stratège ou du tacticien dans le cadre des conflits symétriques. L'espace physique guide la manœuvre générale des forces selon la configuration du terrain, de façon à permettre le mouvement et l'application du renseignement et des feux. Cependant, dans la zone urbaine, d'autres considérations guident également les forces armées dans leur manœuvre : les points stratégiques de la ville et sa morphologie, dont l'organisation des rues et les zones de population.

Dans le cadre des conflits dissymétriques, l'utilisation de l'espace terrestre physique est différente. C'est moins la possibilité de faire manœuvrer de grands ensembles de forces qui importe, que la capacité de contrôler la superposition des zones qui le constituent. Ces zones sont liées aux différents facteurs physiques du terrain : géologie, massifs et vallées, fractures physiques, végétation, hydrographie, etc. Elles sont également liées aux aménagements faits par l'homme, tels que canaux, barrages, autoroutes, zones urbaines, etc. Le contrôle des belligérants passe par le contrôle de l'espace, et, en premier lieu, l'espace physique. Sa connaissance précise, détaillée, est indispensable et nécessite réflexion, explora-

Scanné avec CamScanner

tion, analyse. La part de la technique diminue, car la connaissance vécue avantage l'anticipation des actions.

Dans le développement qui suit, plutôt que de procéder à l'analyse traditionnelle hydrographique et orographique de la zone urbaine, on en présentera l'aspect physique selon une vision horizontale puis verticale, plus adaptée au thème de la maîtrise de la violence collective dans cette zone. On constatera alors que, entre l'acteur de violence et l'acteur de résolution en charge de maîtriser la violence, la zone urbaine est neutre, laissant à chacun le soin de tirer le meilleur parti d'elle.

➢ *La ville à l'horizontale*

L'espace physique horizontal représente l'étendue de la zone urbaine. Cette étendue est pourvue d'un relief naturel (l'espace orographique) et parcourue par les écoulements (l'espace hydrographique). Une ville est souvent bâtie de part et d'autre d'un fleuve ou même au point de rencontre d'un affluent. Mais elle peut aussi être bâtie sur une hauteur afin de rendre plus difficile sa prise. Dans tous les cas, les points hauts naturels et les coupures sont toujours, pour le militaire, des points importants à contrôler pour en tirer avantage : points d'observation, lieux de transmission, check-points, positions de tir, etc.

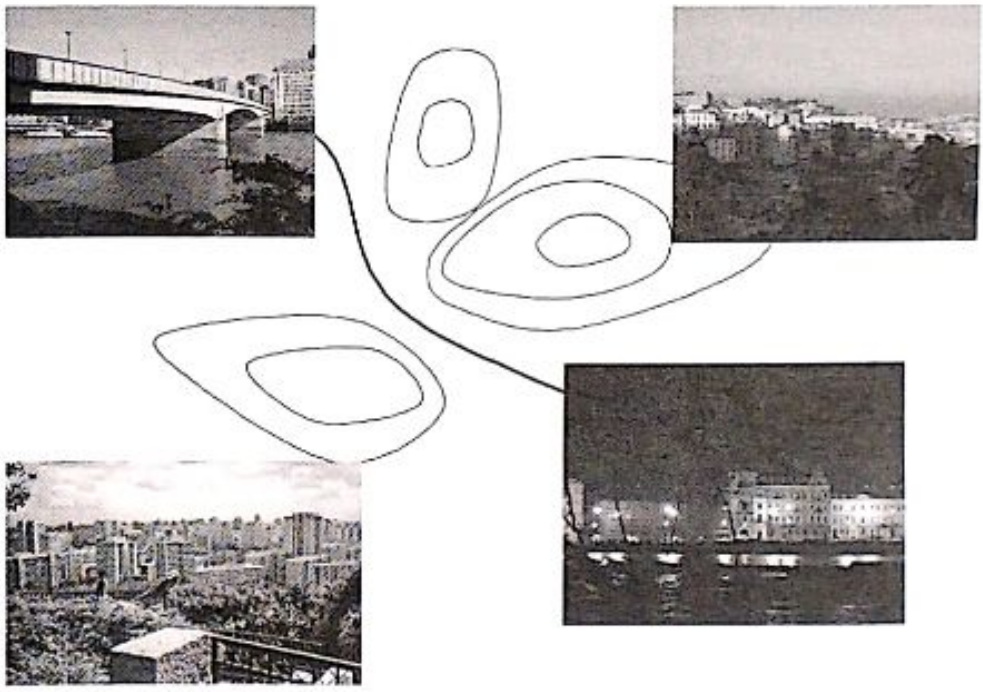

Espaces hydrographiques et orographiques

➢ *La ville verticale*

Analysée dans sa dimension verticale, la ville peut être décomposée selon les niveaux suivants :

Scanné avec CamScanner

Le niveau du sol

Les rues facilitent les déplacements et les mouvements rapides, mais la Force se trouve canalisée par les constructions, confinée dans un champ de tir potentiel. Ce cloisonnement du terrain accroît souvent l'efficacité des obstacles.

Le niveau des étages

Les bâtiments offrent protection et couvert, augmentent ou limitent la profondeur d'observation et de tir, canalisent, restreignent ou interdisent les mouvements de la Force. Ils offrent des positions très favorables pour les systèmes anti-aériens, les snipers et les armes anti-char (tir en site négatif), ainsi que pour dominer et contrôler le niveau du sol.

Le niveau aérien

L'intérêt de la troisième dimension résulte principalement dans la capacité d'observation qu'elle procure. Elle permet d'avoir une vision globale de la ville et de suivre les déplacements d'éléments s'ils sont suffisamment significatifs. Disposer d'un observatoire aérien (aéronef ou aérostat) au-dessus de la ville, capable de surveiller toute anomalie de mouvement inhabituel ou inattendu et de suivre des personnes suspectes procure un avantage certain aux forces.

Inversement, les tirs à partir de la troisième dimension sont gênés par la hauteur des immeubles. Seules des armes à tir courbe comme les mortiers peuvent avoir une certaine efficience.

Le niveau souterrain

Les réseaux souterrains sont souvent ignorés, mais ils peuvent se révéler déterminants pour l'issue des opérations. D'importance inégale, ils regroupent les égouts, les caves, les gaines techniques et le métro ; défenseurs et assaillants pourront les utiliser afin de manœuvrer sur les flancs ou les arrières ennemis. Ces itinéraires facilitent l'infiltration, la contre-attaque et l'embuscade.

- ***L'espace humain***

L'espace humain se révèle dans la notion de territoire, c'est-à-dire d'étendue de terre occupée par un groupe humain. Cette notion emprunte à la biologie une première explication. Le territoire s'apparente ainsi à la « zone qu'un animal se réserve et dont il interdit l'accès à ses congénères » [1]. Cette zone peut être délimitée par un animal seul ou par une famille d'animaux. Ce lieu est alors considéré comme une zone d'habitat privilégié qui permet de maintenir une distance critique entre lui et ses voisins. Le groupe s'approprie la zone par sa connaissance de ses repères

1. Le Robert, 2004.

Scanné avec CamScanner

et la familiarisation à l'environnement. « L'idée de territoire implique l'expression d'une volonté d'appropriation plus ou moins exclusive, soit par un groupe social, ethnique ou religieux, soit même par une famille ou un individu [1]. »

➢ *L'espace humain comme système de valeurs*

Plus largement l'idée de territoire se fonde sur cinq sous-systèmes analysés par Roger Brunet :

- l'existence de ressources légitimant la présence humaine sur ce territoire, par le biais de l'exploitation ;
- la réalité de l'appartenance à ce territoire, par le biais de l'habitation ;
- l'intégration comme partie de soi que l'on est prêt à défendre, par le biais de l'appropriation ;
- le besoin d'une socialisation permettant à l'individu et au groupe de survivre et d'exister grâce aux autres, par le biais du sous-système « échanges et communications » ;
- enfin l'administration, la juridiction et le rôle du politique, par le biais des critères de gestion.

> Le territoire est œuvre humaine. Il est un espace approprié. Approprié se lit dans les deux sens : propre à soi et propre à quelque chose. Il est la base géographique de l'existence sociale. Toute société a du territoire et produit du territoire. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude : pour habiter, travailler, pour se récréer et même pour rêver des espaces vécus et des espaces subis, des cellules locales et des réseaux ramifiés [2].

Le territoire constitue donc un système de valeurs et en cela n'est pas neutre. Il est composé d'éléments favorables qui attirent le groupe qui y vit et d'éléments défavorables qui le repoussent. Il intègre les concepts d'intérieur et d'extérieur, lié respectivement à la notion de bien-être ou d'aventure et de peur. Cela conduit à l'idée que l'« ici » est différent d'« ailleurs », qu'il y a une frontière psychologique entre les deux, et que ce lieu, cet espace a une identité. Cette identité spatiale doit ensuite être appropriée, c'est-à-dire marquée par la présence, par les actes, par les idées, par les objets du groupe.

On peut également distinguer l'espace vécu de l'espace de représentation sur lequel il est possible d'agir. L'espace vécu et l'espace de représentation sont éminemment des espaces conflictuels à identifier.

---

1. Yves Lacoste, « De la géopolitique aux paysages », *Dictionnaire de la géographie*, A. Colin, Paris, 2004, 413 p.
2. Roger Brunet, *le territoire dans les turbulences*, Reclus, 1990.

Scanné avec CamScanner

➢ *L'espace vécu*

Lié à la géographie sociétale, c'est l'espace de vie d'une entité communautaire. Il se présente comme un ensemble de lieux juxtaposés ou dispersés, séparés par des distances où il n'y a « rien de remarquable » et caractérisés par rapport à une catégorie définie d'observateurs ou d'utilisateurs humains. C'est une carte mentale, constituée de points et de lignes séparés par des zones floues, indistinctes, qui constituent une sorte de tissu conjonctif neutre. Ces lieux sont des unités mentales qui ont une valeur propre au groupe : lieu de pouvoir, lieu de liberté, lieu de majesté, lieu de terreur, lieu de plaisir.

➢ *L'espace de représentation*

Au-delà de l'analyse de l'espace vécu, le territoire d'un groupe humain s'impose également comme espace de représentation, identifié par les géographes comme un facteur important d'évolution des autres types d'espace, à tel point qu'il constitue lui-même un espace à étudier et sur lequel il est possible d'agir.

Lié à l'histoire du groupe et à l'idée de son existence, cet espace est la représentation mentale de la suffisance territoriale d'un ensemble culturel. Celle-ci dépend de ses antécédents historiques (ex. : la Pologne historique) ou de son idéologie du moment (ex. : espace vital lié à la race arienne, de la doctrine nazie).

> La soif territoriale des constructions politiques dans l'histoire ne saurait expliquer toutes les rivalités à elle seule. Certes, le souci de s'agrandir, de récupérer des terres riches, des zones de communication, des lieux stratégiques, forme en soi un moteur de la géopolitique, mais les constructions politiques, surtout à l'époque moderne, sont aussi mues par ce qu'on appelle les représentations.
>
> La représentation est l'ensemble des « schémas historiques et géographiques » qu'une collectivité, ou plus précisément ses dirigeants, se fait d'elle-même. La représentation fonde les aspirations et les comportements politiques. La représentation légitime l'action du groupe, qu'elle soit offensive ou défensive. Elle est réseau de thèmes historico-géographiques qui est symbolisé par le groupe et dont la réalisation devient l'objet central de la politique de ce groupe [1].

L'espace humain serait donc un espace culturel. Il se recenserait en aires plus ou moins homogènes sur lesquelles vivent des communautés. Chaque communauté aurait ainsi besoin d'un lieu d'existence et d'expression avec ses règles, ses interdits, sa spécificité par rapport aux autres cultures.

---

1. Pascal Lorot, François Thual, *La géopolitique*, Montchrestien, Paris, 1997.

Scanné avec CamScanner

Certaines zones peuvent cependant constituer des zones de coexistence entre plusieurs groupes identitaires qui peut mener à une exacerbation des différences. Ces problèmes conflictuels apparaissent lorsqu'une ségrégation est imposée par un groupe détenant le pouvoir. L'espace humain est donc également lié aux notions de pouvoir et d'intérêts qui sont des causes d'escalade de la violence.

◆ ***L'espace structurel***

Le pouvoir, l'intérêt, la puissance s'expriment en termes d'organisations et de structures politiques, administratives et économiques, qui peuvent être très indépendantes des espaces culturels. C'est pourquoi il est possible de parler d'espace structurel qui devient lui aussi support et enjeu entre les hommes. L'espace structurel comprend :

➢ *L'espace politico-administratif*

L'espace politico-administratif structure de plus en plus l'espace humain proprement dit. Il ne se limite pas aux frontières et découpages administratifs et territoriaux. Il comprend également l'implantation, la vie et les rapports entre les différents appareils d'État, les partis politiques, les syndicats, les groupes de pression.

Cet espace créé de la main de l'homme politique évolue dans le temps et est façonné par l'histoire du pays. Ainsi certains découpages administratifs sont volontairement différenciés du découpage humain pour des raisons de domination, de subordination, d'affaiblissement d'un groupe par rapport à un autre, etc.

➢ *L'espace économique*

Un espace économique est un espace géographique structuré par les ressources économiques existantes ou importées et les échanges qu'elles produisent. On le considère généralement sous ses deux dimensions, macro et micro-économiques.

La macro-économie s'intéresse aux grands mouvements d'échanges, aux balances des paiements, au développement intercontinentaux et interrégionaux. Elle fonde l'importance stratégique de la ville par rapport au reste du pays, de la région ou du monde. Elle constitue bien sûr un enjeu non seulement interne, mais aussi externe et devient souvent un des buts indirects des affrontements.

La micro-économie est celle du monde des marchés, des entreprises et de la concurrence. C'est le domaine des flux d'approvisionnement, d'énergie, du marché du travail, bref de toute la vie de populations dépendantes en temps de crise. C'est aussi le domaine des armements et des activités de guerre. La micro-économie relève du niveau opératif et son contrôle est essentiel pour stabiliser le théâtre. Cependant, les réseaux

Scanné avec CamScanner

d'armements se prolongent au-delà de l'espace urbain. Il conviendra alors, pour le niveau stratégique, de les couper de leurs approvisionnements.

3.2. Les zones, quartiers et bâtiments : éléments d'identité

De manière plus concrète, ces espaces s'organisent en zones autour d'un centre, en quartiers qui se différencient soit socialement, soit économiquement, soit institutionnellement, soit historiquement. Chacun de ces quartiers est généralement constitué de bâtiments, immeubles et constructions qui ont leurs spécificités propres.

♦ *Les zones*

Les villes, dès l'instant où elles ont une dimension importante (au moins 100 000 habitants), évoluent dans le temps et l'espace en zones différenciées qui se distinguent selon leur position par rapport au centre-ville, qu'il s'agisse de modèles concentrique, fractal ou juxtaposé, tels qu'ils ont été décrits dans le chapitre 2. Notons cependant que ceci est moins vrai pour les villes en plein essor en raison de leur développement rapide. On y distingue :

➢ *Le centre-ville historique*

Dans de nombreux cas, l'ancienne ville, historique, est le lieu de pouvoir politique et culturel. La rénovation du centre-ville est un enjeu important dans le cadre de la stabilisation et de la normalisation suite à un conflit. Elle nécessite des efforts financiers, mais surtout un dialogue communautaire qu'il faut auparavant renouer. Le centre est en effet le lieu commun à tous, sans aucune ségrégation et il doit redevenir attractif. Ce travail de gouvernance est indispensable et doit être initié le plus tôt possible avant que de nouvelles habitudes de ségrégation n'interviennent.

➢ *Le nouveau centre-ville*

Par « nouveau centre-ville » on entend une zone où se concentrent les activités et vers laquelle converge la population que ce soit pour des motifs commerciaux, professionnels, administratifs, sociaux ou culturels. Ces nouveaux centres peuvent être soit prépondérants, se substituant au centre historique, soit secondaires en complément du centre historique.

- Dans le cas des modèles concentriques on parlera des anciens faubourgs. Il s'agit d'un centre-ville élargi, constitué de quartiers spécialisés : habitations populaires, résidentielles, quartiers commerciaux, artisanaux ou industriels, voire bidonvilles. Parfois ils appartiennent à telle ou telle communauté avec ses propres règles et constituent des ghettos avec la double fonction de discrimination et de protection. Ils traduisent un mode relationnel qui reconnaît un droit de cité aux minorités. Celles-ci se constituent des frontières, un « chez eux » différents

Scanné avec CamScanner

du « chez nous » de la majorité. À travers le ghetto on assiste à la reconstruction d'une identité collective avec ses avantages et ses risques.

- Dans le cas du modèle fractal, le nouveau centre-ville n'est pas construit autour de l'ancien, mais en un lieu généralement assez éloigné pour permettre la mise en œuvre d'une architecture résolument moderne, soit à partir de zones auparavant délaissées, soit à partir de la démolition de zones à habitat pauvre.
- Dans le modèle juxtaposé, le nouveau centre-ville n'existe que dans les grandes villes de plusieurs millions d'habitants et peut être construit en dehors de l'ancienne ville indigène et coloniale.

➢ *La ceinture*

Encore ville, la ceinture urbaine est avant tout une zone de passage, soit entrées ou sorties entre le centre et la banlieue, soit voies de dégagement pour passer du centre sud vers le centre nord, soit encore rocade de contournement du centre-ville, permettant le passage entre une région nord et une région sud par exemple. Dans la plupart des grandes villes, cette ceinture est aménagée et s'assimile progressivement au centre-ville. Constituant une zone entre centre et banlieue, ses quartiers peuvent être industriels, commerciaux, résidentiels, selon leur situation géographique et les voies de pénétration dans la ville.

➢ *Les banlieues*

Elles désignent cette partie de ville proche et lointaine à la fois, plutôt mal desservie par les transports (le train, la gare de banlieue où le « direct » ne s'arrête pas), espace conquis par l'urbanisation rapide sans que les services aient suivi les constructions.

Leurs caractéristiques sont généralement les suivantes : une plus grande place pour l'habitat individuel et une plus faible densité de l'occupation des sols ; une urbanisation souvent spontanée, sans aucune idée directrice ; une insuffisance des équipements collectifs ; l'absence de pôles importants pour contrebalancer l'attraction exercée par le centre de la ville ; un déficit d'emplois par rapport à la population active résidente ; un morcellement administratif. Les banlieues proches sont constituées soit de nouveaux quartiers résidentiels, soit de petites villes, voire de villages, qui se sont entourés de quartiers d'habitation, avec, conjointement, des centres commerciaux, et de zones industrielles, voire d'affaires, soit encore, de bidonvilles pour les agglomérations des pays en voie de développement ou d'exode rural. Ces quartiers sont généralement très séparés socialement les uns des autres.

Scanné avec CamScanner

Dans les grandes mégapoles, les banlieues peuvent devenir des « *edge cities* » à l'américaine, ville se suffisant à elle-même et dans lesquelles les habitants ne vont que très rarement dans la métropole principale.

➢ *Les zones lacunaires*

Elles peuvent encore être exploitées de manière agricole ou maraîchère, mais ont vu se construire d'importantes infrastructures comme les aéroports ou centres d'énergie, le long des axes routiers reliant les villes ou même les banlieues entre elles.

Elles comportent des enclaves isolées par rapport aux banlieues, coupées de l'espace urbain, notamment en termes de transports publics. Cependant l'enclavement est avant tout social et ce sont des populations majoritairement pauvres et aux origines étrangères qui s'y regroupent.

♦ ***Les quartiers***

Le quartier est la partie d'une zone de la ville ayant un caractère propre qui lui confère une certaine unité. Les quartiers peuvent être distingués selon leurs fonctions (quartier administratif, d'affaires, commerçant), leur localisation géographique (quartier nord, sud, périphérique), leurs caractéristiques historiques ou architecturales (vieux quartiers, nouveaux quartiers), ethniques ou socio-économiques (quartier chinois, juif, bourgeois, ouvrier)…

Dans tous les cas, le quartier implique un fort sentiment d'appartenance qui est renforcé par certaines caractéristiques. Tout d'abord c'est un territoire que l'on peut parcourir à l'échelle des cheminements piétons ou cyclistes. Il n'est donc pas très grand (quelques kilomètres carrés). Il doit respecter une variété d'habitat, d'équipements, d'activités économiques et associatives. Il doit également disposer de lieux publics permettant les échanges et de points de repères et d'identification (lieu de culte, marché, etc.).

Le quartier est donc la condensation en un seul lieu des différents types d'espace de la ville : un espace physique particulier et délimité, un espace humain avec ses caractéristiques propres (espace de vie et de représentation), un espace administratif plus ou moins indépendant, et un espace économique permettant une certaine autonomie des habitants en termes de ressources.

♦ ***Les bâtiments***

Les bâtiments sont de nature et de conception très variables selon la région du monde à laquelle appartient la ville, son histoire, ses évolutions récentes, son étendue, sa population, etc.

De manière générique, quel que soit le type de bâtiment, il est important, d'un point de vue militaire, de connaître sa nature physique, ses dimensions, ses ouvertures et plus particulièrement les voies d'entrée, s'il

Scanné avec CamScanner

y a ou non des caves et passages souterrains, si le toit est en terrasse, quels sont les accès éventuels, où se trouvent, à l'intérieur, les escaliers et ascenseurs, l'organisation de chaque étage, etc.

Il est également important pour la Force de connaître les types d'habitation non seulement en termes physique, mais également dans leur usage culturel : pièces réservées aux femmes, pièces réservées à la famille, etc.

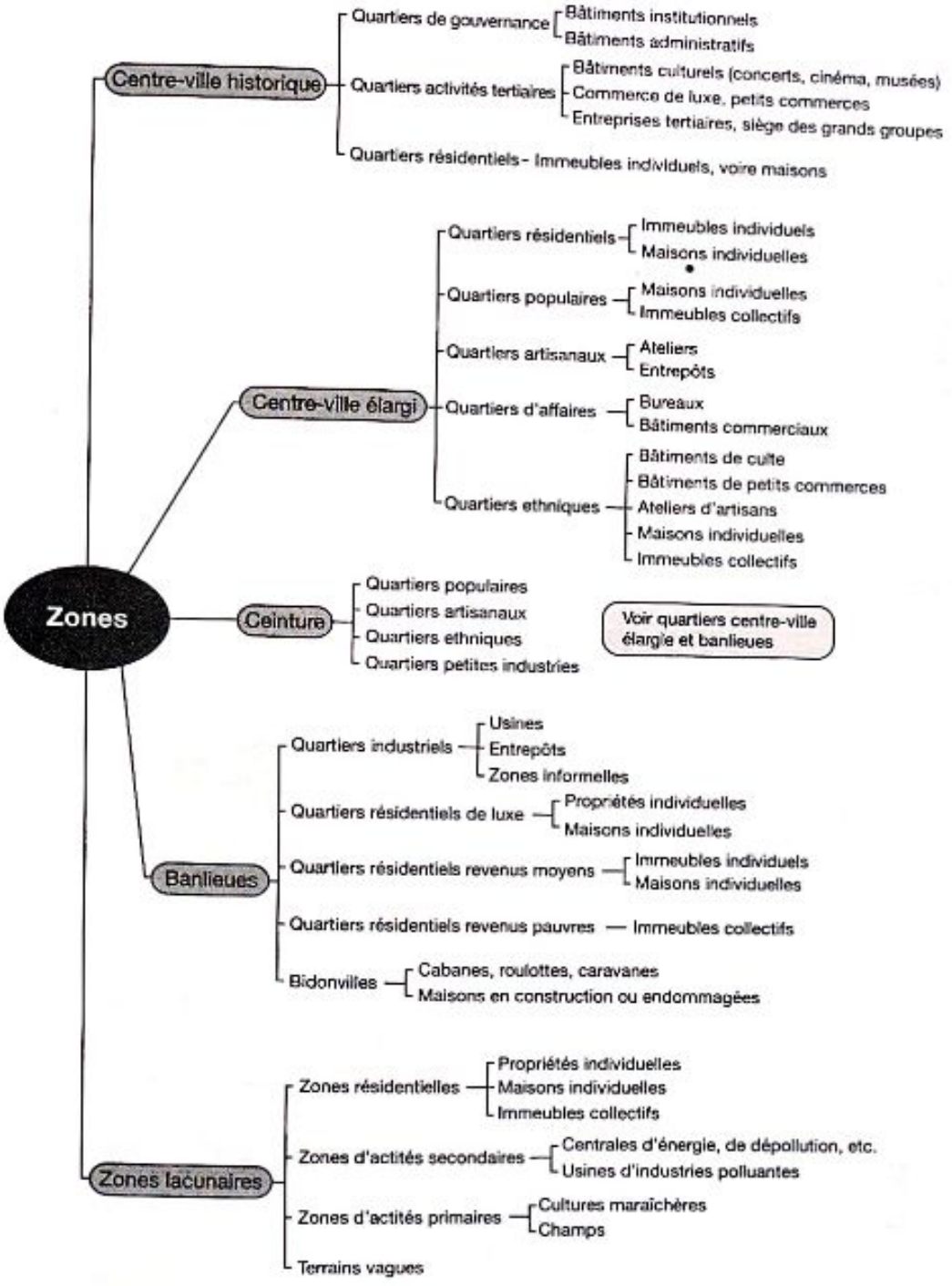

Scanné avec CamScanner

♦ ***Les éléments d'identité***

Il apparaît essentiel, pour une formation militaire de quel que niveau qu'elle soit, de faire l'inventaire des zones, quartiers et immeubles de sa zone d'action. En effet, chaque zone, selon sa situation dans la ville, dispose de caractéristiques propres qui joueront sur l'action de la Force. Il ne s'agit pas seulement d'espaces, mais d'éléments d'identité qui conditionnent autant les actions des acteurs de violence que celles des acteurs de résolution. Chaque zone et chaque quartier disposent d'éléments d'identité propres qui peuvent dissuader d'employer la violence ou, au contraire, l'encourager pour des raisons physiques, humaines, économiques, culturelles, etc.

En ce qui concerne la gestion de crise, il importe de dresser une vision de la ville par quartier et type de population et d'analyser les dysfonctionnements, les imbrications, les divergences, voire les affrontements entre les différentes communautés. Cette première approche permettra très vite de répartir sur la zone urbaine les forces, quitte à ensuite ajuster le dispositif au fur et à mesure des événements.

Enfin, la localisation précise et la connaissance améliorée permettront de mettre en place un dispositif adapté et de prévoir les affrontements dans les quartiers ethniques qui ne manquent pas de se créer dans les villes importantes. Ces quartiers se forment progressivement ou, inversement, assez rapidement selon la ville et selon la demande d'embauche.

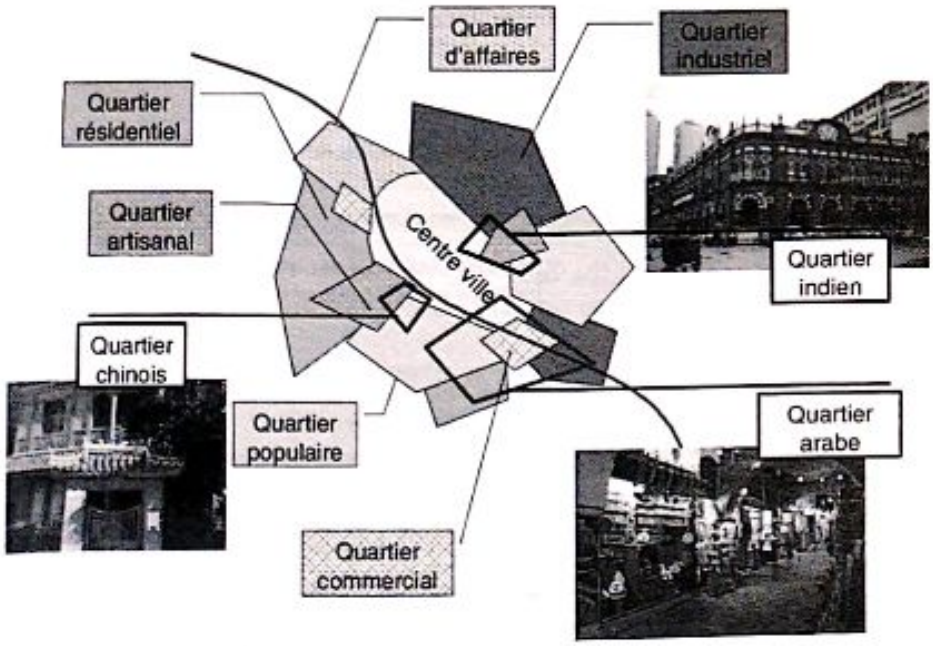

Quartiers sociologiques et ethniques

Scanné avec CamScanner

Dans tous les cas, l'implantation d'un nombre significatif de personnes d'un groupe ethnique donné change immédiatement l'apparence d'un quartier. Les coutumes et habitudes du groupe deviennent visibles : des restaurants et épiceries ethniques ouvrent leurs portes, les membres de l'ethnie s'arrêtent et s'attroupent pour converser dans la rue, les lieux publics, les centres d'achats, etc. Dans le même temps, le quartier s'organise en dehors de l'administration officielle et dispose dans certains cas de sa propre milice ou police privée en charge de réduire les différends sans passer par les circuits officiels. Ces quartiers doivent être surveillés prioritairement, ne serait-ce que pour les protéger de la malveillance d'autres ethnies ou pour éviter que des acteurs de violence y trouvent refuge, soutenus par sa population.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 4

LES RÉSEAUX, ÉLÉMENTS DE JONCTION

Un réseau est un ensemble de nœuds (ou pôles) reliés entre eux par des liens (canaux). Les nœuds peuvent être des points massiques simples ou des sous-réseaux complexes. Les canaux permettent la circulation de flux physiques ou immatériels. L'étymologie du mot remonte au latin *rete* qui signifie « filet », donnant l'adjectif « réticulé », caractérisant les objets ayant une structure de filet, notamment les réseaux.

La notion de réseau se superpose à la notion d'espace et de zones dans l'espace. En fait, les réseaux constituent le tissu réel de l'environnement urbain puisqu'ils permettent de relier entre eux les espaces et les zones de manière cohérente pour donner vie au territoire. Ils rendent en effet vivan-

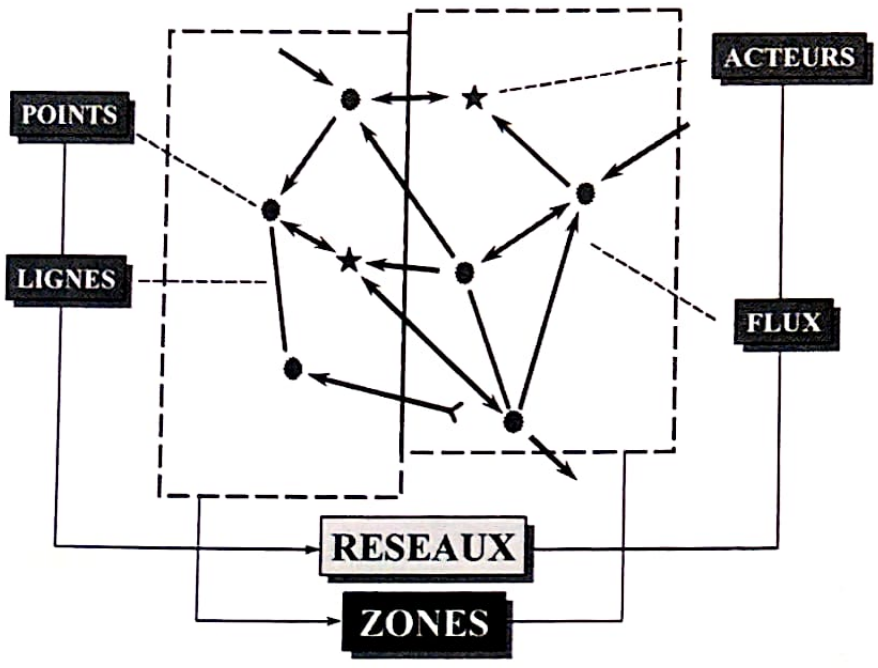

Inventorier les réseaux

Scanné avec CamScanner

tes les relations entre nœuds et liens de ces espaces ou zones, par l'intervention d'acteurs humains les utilisant ou les créant. Les relations sont variables. Elles peuvent être unilatérales, réciproques, successives, simultanées, d'attraction, d'opposition. Il y a cependant des différences entre les réseaux physiques naturels corrigés par l'homme (l'hydrographie), les réseaux construits de la main de l'homme (réseaux de communication ou d'énergie) et les réseaux immatériels d'ordre sociaux, commerciaux ou informationnels.

Le réseau organise en connectant. La connexité est la vraie nature du réseau et produit une autoconstruction donnant une cohérence d'ensemble. C'est, en fait, un système assez différent d'une organisation hiérarchique. Au lieu de rassembler par homothétie, il rassemble par la différence. Le réseau est d'abord organisation des différences. Il « formate » des nœuds entre lesquels il étend ses lignes. Il crée aussitôt des liens entre ce qu'il a différencié. Cela vaut aussi bien pour un réseau cristallographique que pour un réseau de chemin de fer. Les réseaux humains font émerger de l'anonymat des individus qui ont entre eux certaines affinités. Ces individus deviendront des relais vers d'autres (les amis de nos amis !), et le réseau se constitue, réorganisant sur une base collective l'offre et la demande. Les réseaux se développent de manière fractale. Ils évoluent en tant que mode d'organisation coopératif, adaptatif et évolutif impliquant de nouveaux rapports collectifs entre acteurs et de nouveaux rapports à l'espace et au temps.

4.1. Approche des réseaux par type d'organisation

Selon leur organisation, on distingue :

- les réseaux hiérarchiques arborescents, où la circulation se fait d'un centre vers les périphériques, par ramification ;
- les réseaux circulaires, reliant en une ligne continue chaque point à un autre, jusqu'au retour sur le premier ;
- les réseaux informels ou maillés, reliant entre eux les différents points jusqu'à former des mailles plus ou moins denses. Les chemins entre les points sont alors échangeables.

En fait, la plupart des réseaux importants sont mixtes et composés de réseaux et sous-réseaux de ces trois types.

4.2. Les réseaux urbains

Si la nature des réseaux est sensiblement la même que l'on soit en ou hors zone urbaine, en revanche leur densité, leur nombre et leur complexité sont beaucoup plus importants au sein de celle-ci. La figure ci-dessous indique, par grande catégorie, les différents types de réseaux qu'elle

Scanné avec CamScanner

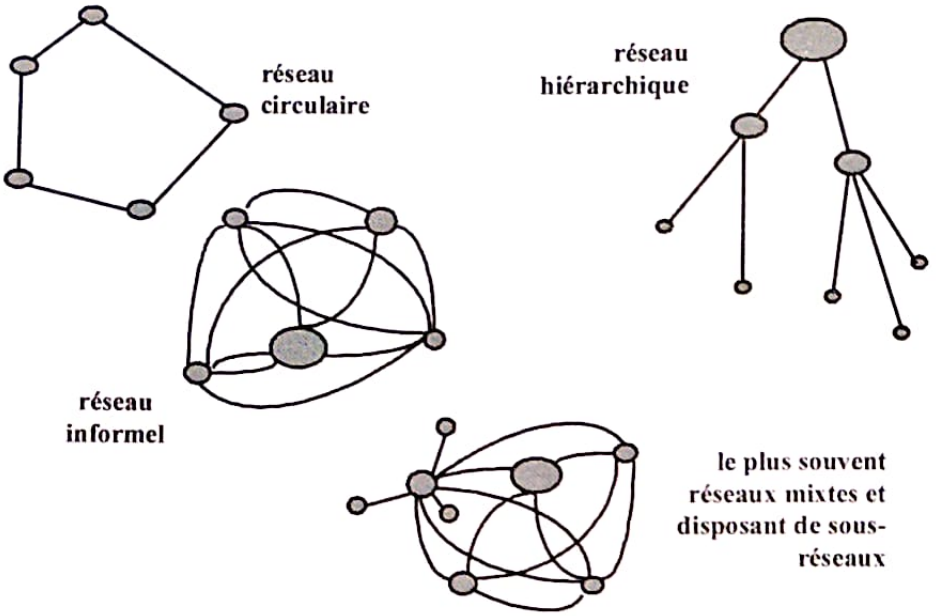

Organisation des réseaux

peut comporter. Ceux-ci sont présentés de façon plus détaillée dans les paragraphes qui suivent.

♦ ***Les réseaux naturels physiques***

Les réseaux de l'espace physique sont facilement identifiables : réseaux des points hauts, hydrographiques, etc. Ils tiennent une place importante dans l'analyse des facteurs de l'action militaire. Cette analyse est généralement liée aux parties vues et cachées depuis un point d'observation, aux possibilités de mobilité et de contre mobilité pour l'adversaire et pour la force ou encore aux choix de zones de défense favorables. Elle porte sur le réseau hydrographique et l'ossature du terrain, ainsi que sur les réseaux naturels de circulation : couloirs d'approche, zones de mobilité, cheminement, obstacles, etc. Le réseau routier de la ville s'analyse en axes de pénétration ou de sortie, en circulaires, en zones difficilement pénétrables, etc. Enfin, le dispositif de surveillance devra sélectionner les points clés, points d'observation, etc.

♦ ***Les réseaux économiques***

Ce sont des réseaux physiques d'infrastructure ou des réseaux immatériels.

Les réseaux physiques d'infrastructure sont également facilement identifiables. Ce sont, en premier lieu, des réseaux de communication dont certains sont intra-urbains ou périurbains, comme les réseaux d'autobus et de métro, et d'autres interurbains comme le réseau des chemins de fer et les lignes aériennes. Ils sont généralement aisément contrô-

Scanné avec CamScanner

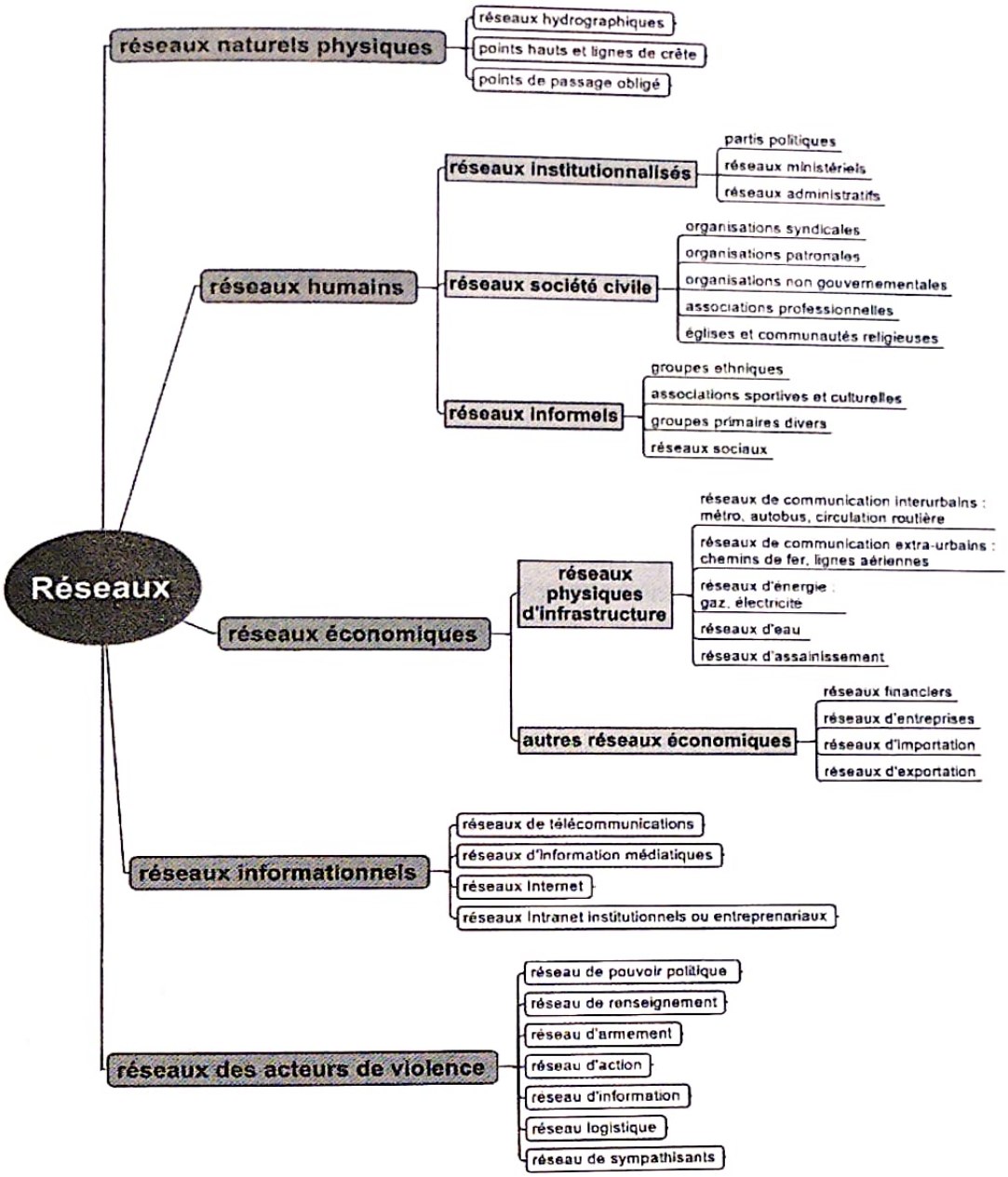

lables soit au niveau des points de transfert tels que gares, aéroports, carrefours routiers, soit au niveau des points de passage obligés.

On compte également dans l'infrastructure les réseaux d'énergie (gaz, électricité, voire oléoducs), les réseaux d'eau potable et usée, les réseaux d'égout, etc. Ces réseaux sont indispensables à la vie même de la ville et leur rupture impose une remise en condition rapide que la Force doit s'efforcer de mettre en œuvre.

Mais il existe aussi des réseaux économiques dont le contrôle est important, comme les réseaux financiers et, dans certains cas, les réseaux d'entreprise.

Scanné avec CamScanner

Dans tous les cas, il est nécessaire qu'une Force, s'installant sur un théâtre d'opération, identifie ces réseaux, acquière en permanence des informations sur leur fonctionnement et leurs caractéristiques, voire dispose de points d'observation sur certains réseaux, soit en mesure d'en contrôler les flux et même d'arrêter leur fonctionnement si nécessaire.

- ***Les réseaux informationnels***

Les réseaux d'information constituent une catégorie à part, car bien qu'immatériels, ils dépendent de moyens physiques de diffusion (localisables et constituant des objectifs matériels attaquables, donc à protéger), mais aussi de l'existence de réseaux humains d'influence utilisant les réseaux physiques.

À titre d'exemple, figure ci-dessous une carte du réseau de câbles de fibres optiques du centre de Philadelphie, produite par la *Central Philadelphia Development Corporation*. Plus les lignes sont épaisses et sombres, plus les câbles optiques sont profondément enfouis sous la rue. Les losanges indiquent la localisation des centres des télécoms.

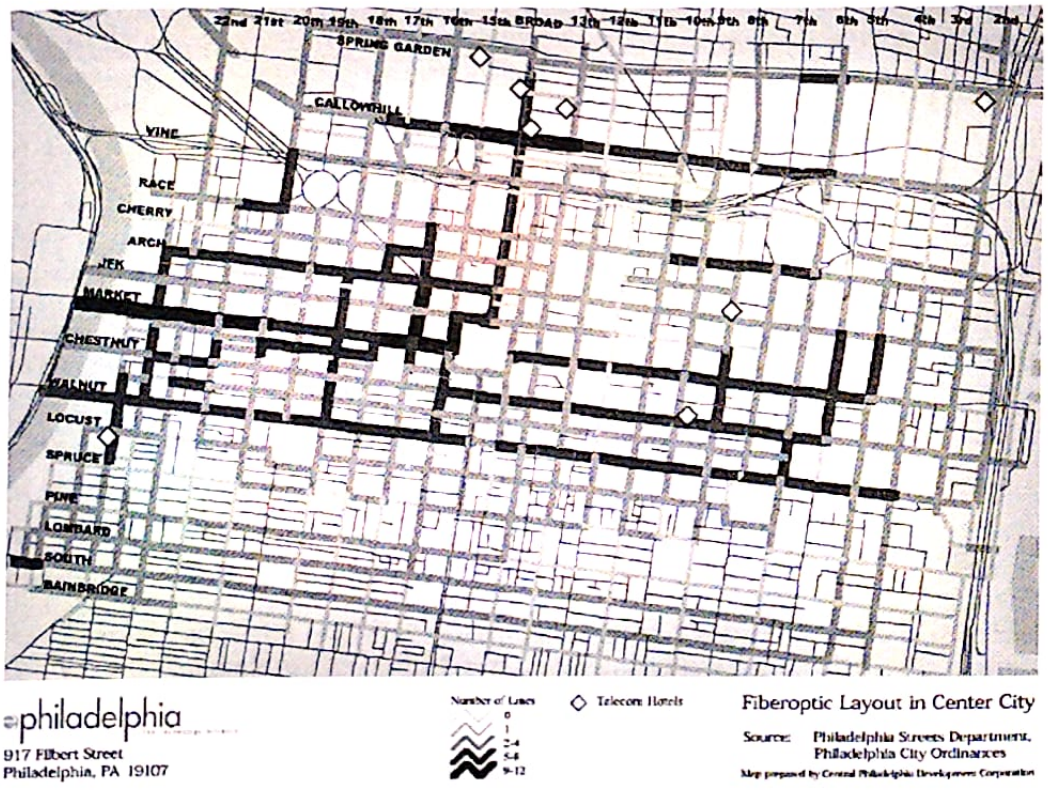

Inversement les flux échangés sont immatériels et ne dépendent pas seulement de la nature du réseau physique de communications. Celui-ci est une condition nécessaire aux échanges, et n'augure que de la possibilité de ceux-ci et non de leur qualité. Ces réseaux servent à toutes sortes d'échanges, allant de la simple information à l'influence et la propagande.

Scanné avec CamScanner

Ici aussi, la connaissance, voire la possibilité de contrôle de ces réseaux est indispensable. Leur écoute permanente, la possibilité de fermeture ou d'intervention peuvent être nécessaires à un moment ou un autre.

◆ ***Les réseaux humains***

Si les réseaux physiques sont aisément identifiables, les réseaux humains le sont moins. Pourtant un groupe n'est jamais une collection d'individus indépendants les uns des autres. Il constitue un réseau qui s'appuie sur des infrastructures matérielles et qui dispose de composantes sociales. Certains des rapports qu'il tisse sont provisoires et disparaissent rapidement. D'autres sont institutionnalisés : organisation, partis, églises, associations, etc. La révolution des communications et de l'information permet à des groupes dispersés de s'organiser et de se faire entendre. Les faits de conscience collective sont liés à la transparence de la société et aux flux d'information qui la traversent. Il ne suffit pas à un groupe de savoir qu'il a des intérêts communs pour qu'il se transforme en acteur collectif, il faut aussi qu'il se dote d'une organisation ou que des organisations sociales existantes arrivent à le mobiliser. Le groupe lui-même peut s'organiser en sous-groupes et les rapports entre ceux-ci peuvent s'analyser en termes d'échanges (hiérarchiques, réciproques, complémentaires, etc.). Raisonner en termes de réseau signifie raisonner en terme d'interactions. Dans le cadre d'opérations de maîtrise de la violence, la connaissance de ces réseaux humains est indispensable. Le contrôle de certains d'entre eux peut se révéler un facteur de succès important. Ainsi, il sera souvent intéressant de pouvoir contrôler, voire neutraliser, les réseaux de financement de certaines factions, leurs réseaux logistiques ou d'approvisionnement en armements. La connaissance de ces réseaux, ancrés au sein des populations, liés à l'existence du territoire en tant qu'espace vécu, est une clef une pour la réussite de la mission.

On peut distinguer trois grands types de réseaux humains : les réseaux institutionnels, les réseaux de la société civile, les réseaux informels.

➢ *Les réseaux institutionnels*

Les réseaux institutionnels appartiennent à l'espace structurel avant tout, mais ils sont également physiques de part les infrastructures qu'ils nécessitent et humains parce qu'ils sont composés d'hommes et de femmes qui leurs donnent vie. Ces réseaux doivent être connus de la Force pour pouvoir soit les protéger, soit les maîtriser, soit les utiliser. Ce sont d'abord les réseaux ministériels, dont les réseaux des organismes de sécurité, les réseaux des partis politiques, quels qu'ils soient, et enfin les réseaux administratifs permettant de gérer le pays. Selon les théâtres, d'autres réseaux peuvent exister, organisés autour d'une conception immémoriale de la société comme c'est encore le cas en Afghanistan.

Scanné avec CamScanner

> L'implantation de réformes et des lois demeure un défi de taille dans la réalisation de projets en Afghanistan. Depuis la chute des talibans en 2001, des structures parallèles se côtoient. D'un côté, l'appareil d'État, avec ses ministères, ses institutions et leurs représentants à différents échelons du territoire, reposant sur un système légal basé sur les lois islamiques. De l'autre, un système complexe d'alliances, de pratiques ancestrales et de lois coutumières, segmenté par les appartenances tribales ou des allégeances à un seigneur de guerre, utilisant les conseils locaux (appelés shura ou jirga) à titre de médiateurs, ou de décideurs, pour la résolution de conflits [1].

➢ *Les réseaux de la société civile*

Ils sont en marge de l'organisation institutionnelle. Le Livre Blanc de la gouvernance de l'Union européenne en donne cette définition : « La société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les "partenaires sociaux"), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des Églises et communautés religieuses. »

> La société civile est une des notions les plus ambiguës du débat politique actuel. Pour les uns, la société civile se définit par opposition à l'État : le programme libéral, dit G. Sorman « doit retracer en clair la frontière entre l'État et la société civile, la société civile étant l'ensemble des institutions (famille, entreprise, association…) où les individus poursuivent des intérêts communs sans interférence de l'État et, selon des procédures qui leur sont propres, élaborent des valeurs spécifiques ». Pour d'autres, la société civile ne serait pas le simple envers de l'État mais au contraire « le lieu où le privé et le public s'interpénètrent ». Ces derniers récusent l'opposition manichéenne entre l'État et la société civile et pensent qu'« il y a de l'autorité, de l'institution, de la loi dans la société civile elle-même ». […] Cette société civile, si souvent invoquée aujourd'hui et parée de multiples vertus – liberté, initiative, auto-organisation… – se caractérise donc par l'hétérogénéité de son contenu [2].

Les réseaux de la société civile sont les réseaux d'influence par excellence. Ce sont également les réseaux permettant le rétablissement de la normalité. Sans leur existence, la société n'est qu'un organisme administratif sans vie réelle, où chacun tient un rôle alloué sans contre-pouvoir.

> Fragmentée par des années de conflit, la société civile afghane a elle aussi profité de ces nouveaux espaces démocratiques pour faire entendre sa voix. Plusieurs organisations, actives dans les camps de réfugiés du

1. « Où nous travaillons, vue d'ensemble », Droit et Démocratie, disponible en ligne sur http://www.dd-rd.ca/site/what_we_do/index.php?id=2243&subsection=where_we_work&subsubsection=country_documents&lang=fr, (date d'accès : 16 février 2009).
2. François Rangeon, « Société civile : Histoire d'un mot », disponible en ligne sur : http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/revues/root/19/rangeon.pdf (date d'accès : 23 août 2008).

Scanné avec CamScanner

> Pakistan, ont regagné Kaboul. D'autres se sont formées, au gré des besoins. Cependant, la plupart des organisations de la société civile afghane sont confrontées à un changement de leur rôle, passant de l'aide d'urgence sporadique, à l'appui au développement à plus long terme. Elles constituent désormais un lien important entre les besoins des communautés locales et les bailleurs de fonds. Afin de faciliter les échanges et la coordination de leurs activités, certains réseaux voient le jour. Ainsi, l'Agence de coordination pour l'aide humanitaire afghane (Agency Coordinating Body For Afghan Relief) regroupe une centaine d'organisations de la société civile et le Réseau des femmes afghanes, crée au Pakistan, (Afghan Women's Network), une soixantaine.
>
> Les femmes ne sont pas exclues du processus de reconstruction en Afghanistan. La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée en 2000, a reconnu le rôle fondamental des femmes dans les processus de paix, la résolution de conflits et la reconstruction. Ainsi, malgré plusieurs obstacles, quelques femmes ont participé à la loya jirga à titre de déléguées. La Constitution de 2004 garantie explicitement l'égalité entre les genres, une reconnaissance historique des droits des femmes, et le pays a été, en 2003, le premier du monde musulman à ratifier la Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes. De même, le pays a vu la création d'un ministère de la Condition féminine. Bien que lentement, un cadre légal intégrant des notions relatives aux droits des femmes se développe, il n'en demeure pas moins que les défis auxquels les Afghanes font face sont énormes, notamment dans l'application concrète de leurs droits, bien que désormais enchâssés dans la Constitution du pays [1].

Les réseaux de la société civile comprennent aussi les groupes primaires, mis en évidence par Charles H. Cooley. Il s'agit de groupes de personnes entretenant des relations intimes d'association et de coopération autour d'un idéal, d'un sort ou d'un objectif commun. Relations et objectif collectif créent une solidarité telle que les membres du groupe s'identifient les uns aux autres et se fondent plus ou moins dans un tout commun identifiable par les normes adoptées. Selon son esprit d'ouverture et sa position sociale, chaque personne fait partie d'un certain nombre de groupes primaires. Ceux-ci peuvent être professionnels, organisés autour d'une passion commune, de loisirs pris ensemble, de la défense de quelque chose, de croyances partagées, etc. [2]. Ces groupes primaires sont des réseaux sûrs et par lesquels il est possible d'agir. Convaincre les instigateurs d'opinion qui sont à l'origine des convictions du groupe est une tâche importante de la communication.

---

1. « Où nous travaillons, vue d'ensemble », Droit et Démocratie, disponible en ligne sur http://www.dd-rd.ca/site/what_we_do/index.php?id=2243&subsection=where_we_work&subsubsection=country_documents&lang=fr, (date d'accès : 16 février 2009).
2. Loup Francart, *La guerre du sens*, Economica, Paris, 2002, chap. 3.

Scanné avec CamScanner

➢ *Les réseaux sociaux*

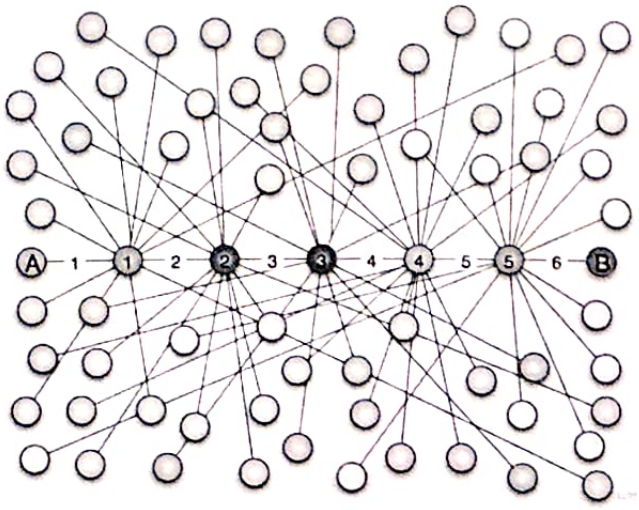

On trouve enfin de plus en plus ce qui est appelé des « réseaux sociaux », qui se constituent sur la « toile » grâce à des sites spécialisés. Un réseau social est un ensemble d'entités sociales telles que des individus ou des organisations sociales reliées entre elles par des interactions sociales. Il existe des applications Internet aidant à se créer un cercle d'amis, à trouver des partenaires commerciaux, un emploi ou à établir d'autres types de liens. Il s'agit de services de réseautage social. Ce type d'applications internet forme des sites dédiés à la communication avec ses connaissances, à la rencontre de nouvelles personnes ou à la construction de son réseau professionnel. Ils possèdent tous le même principe de fonctionnement : je crée mon profil (infos personnelles, photo, centres d'intérêt) et j'invite « mes amis » à me rejoindre. Selon la version imaginée par les créateurs de ces réseaux sociaux, chaque contact qui accepte l'invitation accroît le réseau de nouveaux contacts. Les arrivants inscrivent à leur tour leurs contacts et ainsi de suite… jusqu'à ce le monde entier soit relié.

4.3. LES RÉSEAUX DES ACTEURS DE VIOLENCE

Les acteurs de violence, quels qu'ils soient, ont besoin de trois types de réseaux : les réseaux d'influence, qui permettent d'attacher à leur cause de plus en plus de personnes, les réseaux logistiques, qui leur permettent de durer et les réseaux d'action, qui permettent les démonstrations de force.

♦ ***Les réseaux d'influence***

Les réseaux d'influence sont des réseaux ouverts, accessibles selon certaines règles en fonction du type d'acteurs. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'acteurs de violence spontanée comme la violence protestataire ou la violence communautaire, ceux-ci sont très ouverts puisque le but est de rassembler rapidement le plus grand nombre possible d'adeptes. Inversement la violence organisée engendre des réseaux beaucoup plus occultes. En fait, ces réseaux d'influence comportent eux-mêmes trois types de réseaux : le réseau de pouvoir politique, le réseau d'information, et le

Scanné avec CamScanner

réseau de sympathisants. Le réseau de pouvoir politique est un réseau clandestin dont le but est le fonctionnement de l'organisation. Il propage l'idéologie, voire il aide à son élaboration. Il est réservé à un petit nombre d'initiés qui entretiennent des relations plus ou moins secrètes. Le réseau d'information est ouvert aux partisans déjà éprouvés. Il sert à faire connaître les décisions et l'organisation générale du pouvoir et permet la transmission d'ordres et de comptes-rendus. Enfin de nombreuses organisations disposent également de réseaux de sympathisants, réseaux informels dont l'objectif est la propagation de l'idéologie grâce à des blogs de discussion, des articles affichés en ligne sur des sites d'opinion, etc. On trouve même des sites Internet de contre-propagande dénonçant, à tort ou à raison, la véracité des informations émises par l'autre partie.

> Un forum de quatre jours sur les technologies de l'information et la sécurité nationale a débuté samedi à Ryad, et portera notamment sur la propagande islamiste véhiculée sur internet, rapporte la presse locale.
>
> « Outre le rôle des technologies de l'information dans les domaines politique, économique et social », le forum examinera notamment « les défis en matière de sécurité auxquels font face les pays du monde entier », a indiqué à la presse le prince Meqrin ben Abdelaziz, demi-frère du roi Abdallah d'Arabie saoudite, et chef des services de renseignement du royaume qui organisent cette rencontre.
>
> Les renseignements saoudiens ont identifié près de « 17 000 sites internet (de fondamentalistes islamistes) qui prônent le takfirisme », une doctrine qui condamne comme apostats les dirigeants musulmans qui s'éloignent de l'islam originel, a déclaré le prince Abdel Aziz ben Bandar ben Abdel Aziz, adjoint du chef des services de renseignement, cité par la presse locale [1].

- ***Les réseaux logistiques et réseaux d'armement***

Les réseaux logistiques et réseaux d'armement sont essentiellement propres aux acteurs de violence organisée. Ce sont des réseaux occultes et non informationnels. Mis en œuvre par les partisans de l'organisation, avec ou sans l'aide d'intermédiaires spécialisés, ils permettent à ceux-ci de préparer leurs actions grâce à une infrastructure suffisante : caches, hébergements, contacts, boites à lettre, etc. Ces réseaux peuvent être disséminés dans plusieurs pays et disposent, notamment, de capacités à fabriquer des identités multiples.

---

1. Disponible en ligne sur http://www.lemonde.fr/web/depeches/0,14-0,39-33435448@7-50,0.html du 1er décembre 2007 (date d'accès : 24 août 2008).

Scanné avec CamScanner

- ***Les « réseaux action »***

Enfin, les « réseaux action », également spécifiques de la violence organisée, s'activent lorsque l'organisation est prête logistiquement. Ces réseaux sont, bien sûr, clandestins, fonctionnant de manière cryptée et s'adressant à de petits groupes qui ne se connaissent pas entre eux. Ils utilisent rarement Internet en raison des risques d'interception, mais usent plutôt de boîtes à lettre ou même de messages appris par cœur.

Scanné avec CamScanner

DEUXIÈME PARTIE

La violence collective

Scanné avec CamScanner

L'analyse des risques de confrontation, dans le contexte stratégique actuel, montre que les risques d'affrontement entre armées dans un conflit inter-étatique ont considérablement diminué. Par contre, on constate l'importance de trois grands types de conflits intra-étatiques : les conflits de pouvoir, les conflits d'identité et les conflits existentiels ou idéologiques. Ces conflits ont la particularité de ne pas entraîner d'affrontement majeur, à l'exception du cas où l'une des parties en présence a pris un avantage tel qu'elle croît pouvoir s'engager dans un combat final, ce qui fut le cas pour l'Irak et qui semble être le cas pour l'Afghanistan. Ces types de conflit ont également l'inconvénient d'engendrer une multitude d'opposants et acteurs de violence, chacun ayant une vision différente du conflit et pouvant être utilisé par d'autres pour parvenir à leurs fins. C'est ainsi que la population est utilisée pour revendiquer des prises de position, que des groupes tentent de profiter du conflit pour s'enrichir, que d'autres acteurs enfin s'opposent aux premiers pour se maintenir au pouvoir. Comment s'y retrouver dans cet imbroglio d'acteurs de tout ordre ?

Afin d'éclairer le problème, une typologie claire a été recherchée, fondée sur les buts et les stratégies menés par chacun des acteurs de violence. Elle fait une différence fondamentale entre les violences spontanées et les violences organisées. Elle établit également différents degrés de violence pour chaque type de violence. Enfin, chacun d'entre eux a été caractérisé, conformément au degré de violence identifié, par des actes de violence qui lui sont propres selon les cibles visées.

Cette description des acteurs de violence en zone urbaine n'a qu'un seul but : permettre de définir des contre-stratégies au niveau politique, interministériel et pour la Force sur le théâtre, laquelle, du fait de la variété et de la complexité des domaines abordés, ne peut pas et ne doit pas comporter que des militaires. La connaissance de ces types de violence est essentielle pour mener le combat de la paix. Néanmoins, il faut être conscient que cette identification en différents types de violence n'est qu'intellectuelle, donc schématique. Elle présente certes l'avantage de pouvoir ensuite s'interroger sur la contre-stratégie à adopter, mais, dans la réalité du théâtre, les acteurs de violence ne sont pas aussi simples à départager. Très souvent, un type de violence est associé à un autre type, comme par exemple violence de revendication et violence mafieuse, ou encore, violence sécuritaire et violence de répression. La qualification d'un type de violence par rapport à un autre n'est qu'une indication des stratégies à mettre en place et chaque stratégie est un modèle en soi non transposable dans son intégralité à un autre théâtre.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 5

LES TYPES ET NIVEAUX DE VIOLENCE COLLECTIVE

Ce chapitre est consacré à l'essai d'une théorisation de la violence collective. Celle-ci est certainement imparfaite – la réalité est toujours plus complexe que le prévoit la théorie – mais elle doit permettre une approche raisonnée, doctrinale de ce phénomène.

La violence collective peut se définir comme « l'instrumentalisation de la violence par des gens qui s'identifient en tant que membres d'un groupe – que celui-ci soit transitoire ou ait une identité plus durable – contre un autre groupe ou regroupement d'individus, afin de parvenir à des objectifs politiques, économiques ou sociaux. Elle peut prendre diverses formes : conflit armé entre États ou à l'intérieur d'un État, génocide, répression ou autres violations des droits fondamentaux, terrorisme ou criminalité organisée » [1].

On observera que certaines actions de la violence collective sont mises en œuvre de façon individuelle (sabotage, attentat-suicide, etc.) mais qu'elles sont toujours effectuées dans le cadre d'une démarche collective.

5.1. LES TYPES DE CONFRONTATION

La violence a généralement des causes très profondes et résulte souvent de tensions qui perdurent depuis longtemps entre différents groupes de personnes. Plusieurs facteurs exposent les États au risque de violence, notamment :

- L'absence de démocratie et l'inégalité d'accès au pouvoir. Le risque est particulièrement élevé lorsque le pouvoir est associé à une identité ethnique ou confessionnelle et lorsqu'on a affaire à un régime répressif qui n'hésite pas à violer les droits de l'homme.

---

1. Organisation Mondiale de la Santé, Rapport mondial sur la violence et la santé : résumé, Genève, 2002, p. 6.

Scanné avec CamScanner

- Des inégalités sociales, caractérisées par une répartition déséquilibrée des ressources et par l'inégalité d'accès à ces ressources. Un conflit risque particulièrement de survenir lorsque l'économie est en crise, ce qui exacerbe les différences sociales et intensifie la lutte pour les ressources.
- La mainmise d'un seul groupe sur des ressources naturelles précieuses comme les diamants, le pétrole, le gaz, le bois, mais aussi le bétail ou les céréales de base (blé, riz, quinoa, millet, etc.), ou encore la drogue (cannabis, pavot, coca, etc.), voire l'eau.
- Une évolution démographique rapide face à laquelle l'État n'est plus en mesure d'assurer les services essentiels, ni d'offrir des emplois.
- L'incurie et la vénalité d'un gouvernement, d'une administration.
- Et, *a fortiori*, toute combinaison de ces différents aspects.

Il est possible de repérer nombre de ces facteurs avant l'éruption de la violence collective.

Cette violence collective engendre des types de conflits fondamentalement différents des conflits inter-étatiques.

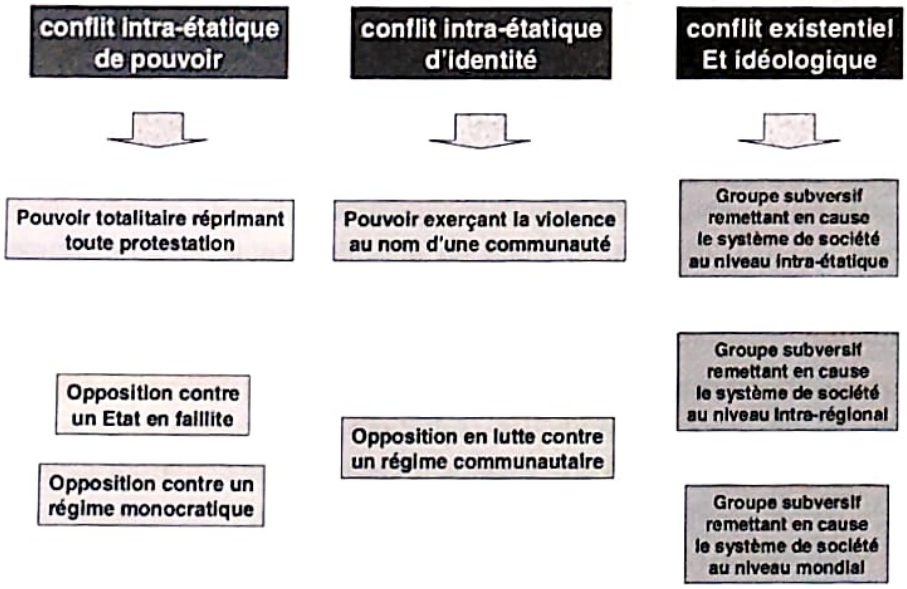

Les types de conflit (hors conflits étatiques)

Les conflits contemporains les plus fréquents sont des conflits intra-étatiques liés au pouvoir, soit parce qu'il est omniprésent et dominateur, soit parce qu'il est inexistant.

♦ ***Les conflits de pouvoir***

Dans le cas d'un conflit de pouvoir, le pays peut être aux mains d'un parti ayant assis son pouvoir sur une idéologie (Chine, URSS, etc.) ou autour d'un homme (Pinochet, Mobutu, etc.). Dans les deux cas il existe un parti, une clique, des séides et une idéologie ou un corpus d'idées qui

Scanné avec CamScanner

en tient lieu. Deux types d'opposants peuvent se confronter à eux. Ce peut être des individualités fortes qui tentent un putsch en s'appuyant sur l'armée ou la police (putsch de Nouakchott contre le président Ould Taya, le 3 août 2005), ou encore, des populations qui, lassées par les pratiques ou la rudesse du régime, se rebellent jusqu'à sa chute (révolution orange mobilisant plus d'un demi-million de manifestants à Kiev, suite à la proclamation le 21 novembre 2004 du résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle) ou l'écrasement dans le sang de la révolution manquée (Budapest, le 23 octobre 1956 ; le printemps de Prague en 1968). Généralement ce type de conflit concerne un despote qui s'appuie sur un parti (Saddam Hussein et le parti Baas) ou un parti dirigé par un représentant ayant tout pouvoir (Staline, Ceausescu).

Les conflits nés d'un manque de gouvernance sont longuement larvés avant qu'un opposant ne s'impose comme figure de proue de la révolte. Ils dégénèrent assez vite en conflits entre populations d'ethnies différentes : guerre civile du Kenya, début 2008 ; Rwanda en 1994, etc.

♦ ***Les conflits d'identité***

Deuxième type de conflits intra-étatiques, les conflits liés à des oppositions entre groupes de population sont des conflits identitaires et/ou culturels. Selon S.P. Huntington, qui parle, lui, de « conflits communautaires » tout en reconnaissant l'équivalence des termes, le conflit identitaire est caractérisé par la conjonction de cinq éléments [1] :

- *Un haut degré de polarisation* : la majorité des acteurs, des positions idéologiques et des configurations sociales tend à se regrouper au sein de pôles antagonistes et très marqués. La complexité et la diversité des interactions sociales tendent à s'atténuer, au moins dans les discours, au profit d'une séparation de la société en communautés identitaires ou idéologiques opposées. Ceci se traduit dans l'espace : les conflits identitaires touchent tout un pays, mais leur violence semble se concentrer, au moins en apparence, sur des lieux précis et très chargés symboliquement, où les oppositions se cristallisent de façon puissante. C'est le cas, par exemple, des « villes martyres », comme Beyrouth ou Sarajevo.
- *Un haut degré d'ambiguïté idéologique* : ce point signifie que, quelles que soient les raisons affichées du conflit, et les idéologies des protagonistes, les causes profondes de celui-ci ne sont pas facilement accessibles, et ne semblent pas se situer dans la logique des idéologies affichées. Ceci se traduit tout particulièrement par l'établissement d'alliances « contre nature » ou d'affrontements internes entre alliés idéologiques, ce qui rend le conflit difficilement compréhensible (conflits bosniaque et libanais).

1. Matthieu Ollagnon, Qu'est ce qu'un conflit identitaire ? La définition de R. Licklider et de S. Huntington, Centre de Recherche sur la Paix (CRP) de l'Institut Catholique de Paris, 2003.

Scanné avec CamScanner

- *Un haut degré de particularisme* : c'est là le point peut-être le plus dangereux de ces conflits. Le haut degré de particularisme signifie que les adversaires sont crispés sur ce qu'ils considèrent comme leur identité singulière. La moindre différence d'avec « l'autre » est mise en avant et une recherche effrénée de la singularité historique et identitaire peut être observée. C'est là le point qui justifie le plus l'aspect « identitaire » du conflit.

  KOSOVO : Entretien avec Ibrahim Rugova, président sans palais…

  Q : « En quoi l'identité d'un habitant du Kosovo est-elle différente de celle d'un habitant de la Serbie ?

  – Il y a une différence bien sûr, parce que la majorité des habitants du Kosovo, ce sont des Albanais. Les Serbes sont des Serbes, comme ailleurs.

  Q : Mais quel est le substrat de l'identité albanaise ?

  – L'histoire, la culture, la langue. La langue, c'est très important. Sur le plan religieux, nous avons deux religions, trois confessions : musulman, catholique et orthodoxe. L'identité, c'est bien sûr premièrement la langue, puis la religion, la tradition. Pendant l'histoire, avec 3 religions, c'était très difficile pour survivre, mais nous avons réussi [1]. »

- *Une violence intense* : l'acharnement est un point marquant de ces conflits. Outre l'intensité même des combats, elle se double d'une quasi-absence de règles d'engagement [2] et de l'inobservance généralisée des lois de la guerre (enlèvements et meurtres de civils, viols, tortures, massacres, pratique du terrorisme, etc.). Ces conflits sont ceux où la violence apparaît comme étant la plus totalement dérégulée.

- *Une longue durée du conflit* : ces guerres, en effet, présentent la particularité de sembler ne pas pouvoir être éteintes à court terme, que cela soit par la force ou par la négociation. Les adversaires y sont nombreux, peu résolus à négocier, leurs motivations sont troubles et une solution uniquement militaire est impossible. Une sorte de « système de guerre » se met en place, qui tourne de lui-même et s'alimente tout seul, et la confrontation dure des années, jusqu'à se clôturer sur l'épuisement d'un des protagonistes ou une intervention étrangère (conflits des Balkans).

♦ *Les conflits idéologiques ou existentiels*

Enfin, le dernier type de conflits est principalement d'ordre idéologique et/ou existentiel. Le pays est remis en cause par un groupe, un parti,

---

1. Chris Kutschera, « Kosovo : Entretien avec Ibrahim Rugova, président sans palais », *Politique Internationale*, n° 62, 1995, disponible en ligne sur http ://www.chris-kutschera.com/Rugova.htm (date d'accès : 6 octobre 2009).
2. Les règles d'engagement sont les règles qui précisent les conditions dans lesquelles la Force d'intervention peut faire usage de la force. Très contraignantes elles sont souvent inadaptées aux situations du moment et, de plus, ne peuvent être modifiées qu'avec l'accord de l'autorité politique qui les a édictées (ONU, Chef de l'État), ce qui est loin d'être immédiat.

Scanné avec CamScanner

une classe sociale, qui revendique un changement radical de société : système politique, système sociétal, système économique, système social, etc. Les conflits idéologiques ne peuvent s'expliquer que dans les perceptions mutuelles des deux parties en présence. Ce type de conflit se règle généralement par la victoire de l'un sur l'autre. Citons par exemple : la révolution russe, l'avènement du communisme chinois, mais aussi la Fraction Armée Rouge en Allemagne, les Brigades Rouges en Italie. Ces conflits peuvent se cacher sous des raisons diverses : sectaires (Aum), religieuses (Al Qaïda). Au-delà des revendications apparentes, il s'agit bien de détruire le système de société existant pour lui substituer le sien.

Le conflit idéologique se caractérise par :

- *Une mobilisation par l'endoctrinement*, au-delà de la propagande, qui exerce son pouvoir de séduction et de désinformation. L'endoctrinement tente d'agir autant sur les représentations sociales que sur les attitudes et le comportement. Mieux, une doctrine étant considérée comme « un ensemble de notions qu'on affirme être vraies et par lesquelles on prétend fournir une interprétation des faits, orienter ou diriger l'action humaine » [1], il s'agit de renouveler la manière de voir, de faire adopter de nouveaux paradigmes et d'expliquer le monde et les hommes. L'endoctrinement se caractérise par la prééminence d'une idéologie, l'organisation d'une structure chargée d'instaurer ce nouvel ordre (un mouvement d'idées, mais aussi une secte ou un groupe particulier), un certain prosélytisme, des règles de comportement imposées (réunions d'enseignement de la doctrine, actes d'allégeance « quotidiens », adoption du langage et des réflexes propres aux membres du mouvement, suractivisme empêchant de réfléchir et allant jusqu'à la privation de sommeil), etc.
- *L'utilisation de la terreur* est le fondement du terrorisme. La terreur est une véritable stratégie destinée à briser toute velléité d'opposition physique ou morale. Elle vise à déstabiliser le fondement culturel d'une collectivité humaine. La perte de sens prive les victimes de toute possibilité de réaction cohérente. Elle ne vise pas les opposants armés, elle se fixe sur la population non combattante. L'arme est la peur qu'il s'agit d'insinuer dans toute la vie sociale, en créant doutes, ambiguïtés et déchirures dans le tissu social, à l'intérieur même des familles. Cette peur doit devenir routine, peur chronique, donnant une apparence de normalité sociale.
- Dans certains cas, *un degré d'engagement* jusqu'à la mort par des attentats suicides. La cause prend un sens sacré. La lutte devient le centre de toute une vie, jusqu'au sacrifice si celui-ci permet d'atteindre le but. Cependant, nombre d'attentats suicides ont lieu grâce à une mani-

1. Le Petit Robert.

Scanné avec CamScanner

pulation mentale sur leurs auteurs par des dirigeants peu scrupuleux ou fanatisés.

- Lorsque le moment est venu, *l'instauration progressive d'une subversion* dans le pays. La subversion s'insère dans un projet stratégique plus général que Trotski décrit en quatre phases : cristallisation des mécontentements et intimidation, agitation et mise en route du cycle violence-répression, encadrement et militarisation, dislocation. Phénomène essentiellement destructeur, elle ne peut que constituer un objectif intermédiaire, le pourrissement d'une société, pour permettre le passage à l'action décisive, la prise du pouvoir par la force, la ruse ou même le vote démocratique.

N'oublions pas cependant que, généralement, on ne se trouve pas strictement devant un de ces conflits-types. Un conflit identitaire est généralement accompagné d'un conflit de pouvoir. Un conflit subversif peut naître également d'un conflit de pouvoir ou d'un conflit identitaire. Le conflit communautaire s'accompagne bien souvent d'autres types de violence, en particulier mafieuse. Bref, la distinction n'est jamais nette, mais, inversement, il est essentiel de caractériser les types de conflits pour en comprendre les mobiles, en gérer les conséquences et maîtriser la violence.

5.2. Les types de violence collective

On peut distinguer deux grandes catégories de manifestation de la violence collective. L'une est spontanée : née des hasards d'une situation difficile pour le pays, elle éclate brusquement sous l'impulsion d'un groupe, d'une partie de la population et engendre un cycle de montée en puissance de la violence par les réactions du pouvoir qui invoque la sécurité. L'autre est la prolongation de cette violence spontanée en violence organisée, préméditée par des groupes et factions. Elle poursuit l'escalade de la violence sous diverses formes telles que violence de revendication et violence de répression, pouvant se stimuler réciproquement, généralement accompagnées par une violence de prédation (seigneurs de la guerre, pirates, mafias), avec comme forme extrême la violence de subversion qui remet en cause la société même.

Le tableau met en évidence les huit principaux types de violence collective qu'il est possible d'identifier à partir d'une analyse historique des situations de violence passées.

♦ ***La violence spontanée***

La violence spontanée est une violence impulsive, inorganisée, au moins à l'origine, qui se déclenche en réaction à un fait, un événement, une action. Le plus souvent populaire, elle peut également être une violence de groupuscules, en particulier dans la violence communautaire et sécuritaire.

Scanné avec CamScanner

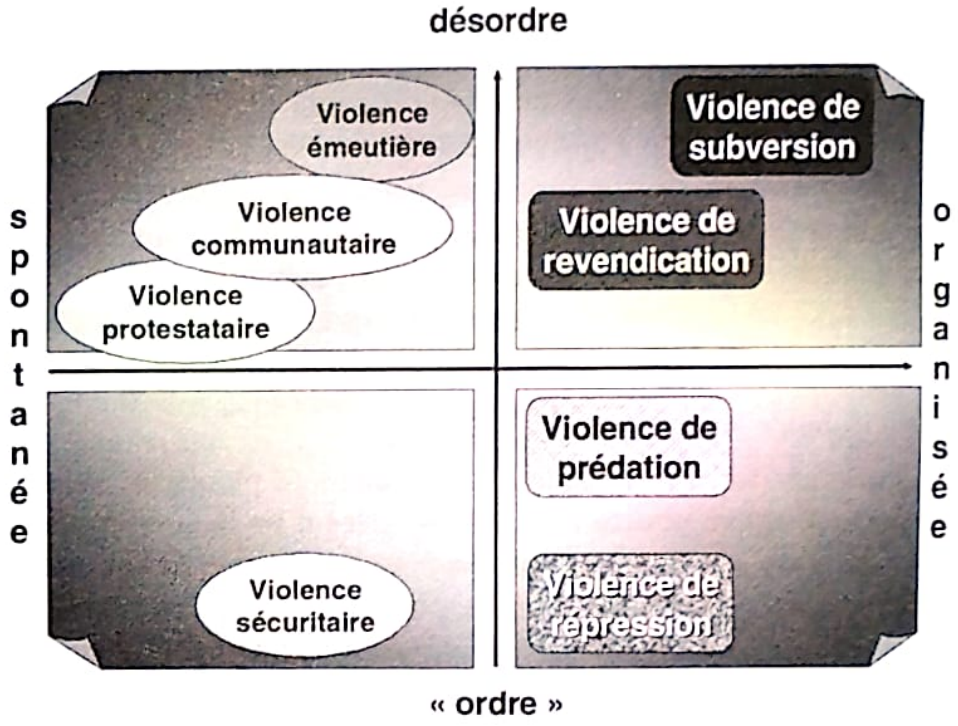

➢ *La violence protestataire*

La violence protestataire s'exprime le plus souvent par des rassemblements de foule dans le but de protester contre une mesure, d'influer sur l'action du pouvoir ou même de s'y opposer, ou encore de le soutenir contre une partie de l'opinion qui s'oppose à lui. Ces manifestations sont des démonstrations de force d'ordre psychologique, mais qui débouchent parfois sur des violences physiques plus ou moins importantes.

➢ *La violence émeutière*

La violence émeutière est également d'essence populaire, mais s'exerce en groupes plus ou moins importants, frappant en plusieurs lieux à la fois, dans une contestation violente contre le pouvoir politique, administratif ou patronal. Avec ou sans meneurs reconnus, elle s'exerce contre les représentants de l'ordre, les symboles d'autorité et les infrastructures publiques, dans un défoulement collectif créant des zones de non-droit momentanées et une situation de révolte généralisée assez différente des manifestations de masse.

➢ *La violence communautaire*

C'est la violence s'exerçant entre deux ou plusieurs communautés soit pour combattre la prépondérance de l'une d'entre elles, soit par rejet de l'autre pour des raisons ethniques, confessionnelles, économiques ou de lutte de pouvoir.

Scanné avec CamScanner

➢ *La violence sécuritaire*

La violence sécuritaire recouvre les pratiques d'éléments locaux des forces de sécurité d'un pays en crise sans que ces actions résultent de directives explicites de l'appareil d'État. Ces éléments abusent de leur position officielle et de leur droit de mener des actions d'ordre public pour pressurer, voire assujettir, la population, par goût du pouvoir, recherche d'un statut local, croyance en une « mission » salvatrice, souci d'enrichissement. On peut citer comme exemple de ces éléments les escadrons de la mort brésiliens.

♦ ***La violence organisée***

C'est une violence rationnelle, généralement planifiée, qui se fonde sur des motivations structurées. Elle est dotée d'un but et d'objectifs à sa mesure et s'ordonne autour d'une organisation, d'une stratégie et de ressources.

➢ *La violence de revendication*

Il s'agit de la violence utilisée par des minorités agissantes pour prendre place dans l'appareil de pouvoir, voire l'investir totalement, afin de modifier un équilibre politique ou une situation politique.

➢ *La violence de subversion*

La violence de subversion est la violence pratiquée par des réseaux plus ou moins organisés dans le but de détruire le système de valeurs dominant et de lui substituer le sien.

➢ *La violence de répression*

Elle concerne l'emploi abusif et exacerbé de la force ou de l'intimidation par les forces armées ou de sécurité ou des groupes paramilitaires, en application d'une politique de répression assumée au plus haut niveau de l'État dans le but de rétablir l'ordre et d'éradiquer les opposants au pouvoir en place.

➢ *La violence de prédation*

Violence utilisée par des groupes criminels organisés dans le but de s'enrichir au mépris des lois et règlements nationaux et internationaux.

5.3. LES NIVEAUX DE VIOLENCE COLLECTIVE

Chacun de ces types de violence se manifeste à des niveaux d'intensité différents. La violence commence par la contrainte d'ordre uniquement psychologique, puis se révèle dans les faits de société par des incidents sporadiques, pour progressivement se cibler sur certaines personnes ou groupes de population et sur leurs biens, jusqu'à devenir aveugle et enfin établie, voire reconnue par les nations comme légitime. Bien sûr, certains

Scanné avec CamScanner

types de violence commencent directement par des manifestations physiques, mais sans doute parce que la violence psychologique ne s'est pas révélée et n'a pas été médiatisée. Il va de soi que toute violence physique s'accompagne d'une violence psychologique.

Cinq niveaux de violence ont été retenus. En voici les définitions :

La violence psychologique

État de violence perpétré par des acteurs de violence utilisant l'action psychologique (intimidation, calomnie, compromission, chantage, etc.) pour influencer les personnes cibles ou les contraindre à penser ou agir dans un sens donné, sans volonté d'atteinte physique de ces personnes cibles.

La violence sporadique

État de violence à base d'incidents épisodiques plus ou moins importants qui, accumulés, génèrent un climat de tension tant physique que psychologique.

La violence ciblée

État de violence visant à l'évidence des personnes ou des biens ciblés pour inspirer la crainte, voire la terreur, à ces personnes et à leur environnement.

La violence aveugle

État de violence exacerbée dont l'objectif est la mise en évidence de la puissance des acteurs de violence et de leur détermination, pour faire reconnaître leurs intentions.

Les niveaux de violence

Violence établie	État de violence très important qui a déjà conquis une partie de l'opinion et qui cherche maintenant la reconnaissance politique derrière la reconnaissance populaire et médiatique.
Violence aveugle	État de violence exacerbée dont l'objectif est la mise en évidence de la puissance des acteurs de violence et de leur détermination, pour faire reconnaître leurs intentions.
Violence ciblée	État de violence visant des personnes ou des biens ciblés pour obtenir la crainte, voire la terreur, de la part de ces personnes et de leur environnement.
Violence sporadique	État de violence à base d'incidents plus ou moins importants qui, accumulés, génèrent un climat de tension tant physique que psychologique.
Violence psychologique	État de violence perpétré par des acteurs de violence utilisant l'intimidation.

Scanné avec CamScanner

La violence établie

État de violence maximum par lequel les acteurs de violence qui ont déjà conquis une partie de l'opinion cherchent maintenant la reconnaissance politique derrière la reconnaissance populaire et médiatique.

5.4. Correspondance entre types et niveaux de violence collective

Les niveaux de violence ne se manifestent pas de manière égale entre les différents types de violence, comme, par exemple, entre la violence psychologique et la violence établie. En réalité, les violences psychologiques, sporadiques et ciblées, appartiennent plutôt à la violence spontanée. Lorsqu'elles atteignent un niveau permanent, elles sont alors le plus souvent organisées et deviennent de véritables actions de guerre. Seule, la violence de prédation se retrouve à tous les niveaux, jusqu'à la violence établie.

Ainsi, la Colombie subit-elle la « Violencia » depuis près de cent ans malgré la fin déclarée du phénomène dans les années 1960 : attentats terroristes des milices de quartier, opérations de nettoyage social déclenchées par des paramilitaires, actions répressives menées par les troupes gouvernementales, exactions commises par des jeunes en rébellion, règlements de compte liés à la délinquance commune, combinés à une prédation érigée en système.

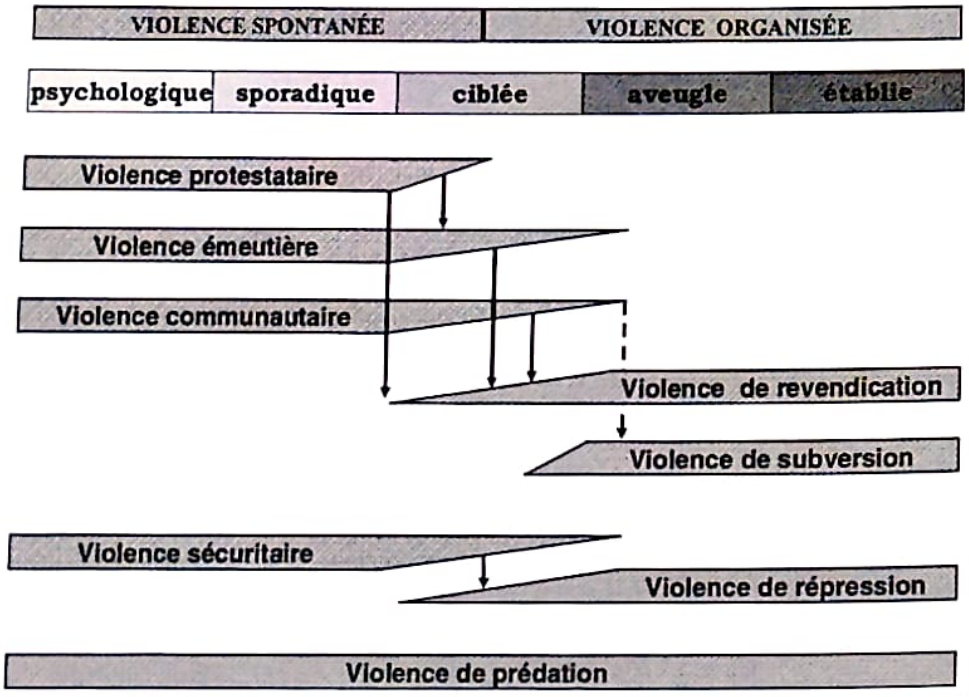

Types et niveaux de violence

Scanné avec CamScanner

L'analyse des divers types de violence au regard de leurs niveaux permettent d'établir un essai de correspondance illustré par la figure ci-dessus :

- la violence protestataire s'exerce normalement au niveau psychologique (cris, insultes, pétitions, tracts, banderoles, slogans...) et, moins fréquemment, au niveau sporadique, lorsque certaines manifestations dégénèrent et entraînent des atteintes physiques de personnes ou de biens, sans cependant virer à l'émeute. Le terme « sporadique » illustre bien le caractère discontinu et éruptif de cette forme de violence.
- La violence émeutière qui peut débuter sur le mode psychologique se situe rapidement au niveau sporadique et peut, dans les cas extrêmes, se traduire par des actions ciblées.
- La violence communautaire, qui se différencie de la précédente par la nature des parties opposées, s'inscrit dans le même éventail de niveaux, pour les mêmes raisons.
- La violence sécuritaire, quant à elle, se situe également à l'un de ces trois niveaux, selon le degré de « liberté » dont jouissent les « forces de l'ordre » locales, leurs motivations et leur sentiment d'impunité.

Concernant la violence organisée :

- La violence de revendication, ciblée à ses origines, se situe rapidement au niveau aveugle et peut éventuellement atteindre le niveau « établie ».
- La violence subversive, dont Al Qaïda est l'exemple le plus présent actuellement, se situe au niveau « établie », après une phase de montée en puissance au niveau aveugle.
- La violence de répression, qui répond généralement aux deux précédentes ou vise à les prévenir, se retrouve aux mêmes niveaux.
- Enfin la violence de prédation est singulière en ce sens qu'elle est la seule à s'exercer à tous les niveaux, avec un registre d'actions très particulier.
- On pourrait, en première lecture, trouver cette classification théorique et s'interroger sur le plafonnement, vers le haut ou vers le bas des différents types de violence.

À cela, on fera remarquer que la logique de cette classification fait que les violences spontanées, dès qu'elles dépassent le niveau de la violence ciblée, ne sont plus spontanées mais organisées et se poursuivent sous une autre forme avec des buts, des stratégies et des modes d'actions différents.

Comme l'indiquent les flèches de liaison, la violence protestataire peut parfois évoluer, soit vers des violences émeutières ou communautaires, soit vers une violence de revendication

Scanné avec CamScanner

Pour sa part, la violence sécuritaire, à partir du moment où elle dépasse le stade de l'organisation locale et est implicitement couverte au sommet de l'État, devient de la violence de répression.

Cette continuation de la violence sous d'autres formes à d'autres niveaux n'interdit pas aux formes les plus violentes, les plus organisées, d'avoir recours à des modes d'actions relevant de niveaux de violence inférieurs. Ainsi, la violence de revendication peut, à l'évidence, organiser des manifestations de masse.

En revanche, les violences spontanées ne peuvent recourir à des modes d'action relevant de niveaux de violence supérieurs à ceux auxquels elles s'exercent. Ainsi la violence communautaire, au sens qui lui est donné ici, ne recourt pas au génocide. C'est la violence de revendication issue de cette violence communautaire initiale – ou celle de répression qui lui est opposée – qui y ont recours.

5.5. Les événements provoqués par les acteurs de violence

La violence se manifeste par des faits (incidents, agressions, etc.) et des événements à répercussions multiples qu'il est important d'analyser pour appréhender les types de violence et leur niveau d'intensité. En effet, un acte de violence isolé peut n'exprimer qu'un fait divers, plusieurs actes ayant des similitudes annoncent une montée de la violence caractéristique d'une crise à venir.

Ces événements concernent :

- des actions d'influence utilisant tous les supports médiatiques pour faire connaître « la cause » ;
- des actions visant les personnes, par ordre croissant de gravité :
  - atteinte aux libertés des personnes,
  - atteinte à l'intégrité des personnes,
  - atteinte à la vie des personnes ;
- des actions visant les biens également par ordre croissant d'importance :
  - détournement de biens,
  - dégradation de biens,
  - destruction de biens ;
- des actions visant la Force d'intervention, généralement multinationale, mandatée pour maîtriser la violence et rétablir la paix :
  - atteinte à la liberté d'action de la Force,
  - atteinte à l'intégrité de la Force,
  - atteinte à la vie des militaires de la Force.

Un état de ces différentes actions est présenté, sans prétendre à l'exhaustivité, dans les tableaux qui suivent.

Scanné avec CamScanner

♦ *Événements visant l'influence*

Actions d'influence

Niv. 1 : psychologique	101	Actions de communication ciblées et personnelles (Web, téléphone, Fax, etc.)
	102	Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours
	103	Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants
	104	Manifestations non violentes localisées : rassemblements, grèves, grèves de la faim
Niv. 2 : sporadique	105	Actions de communication collectives offensives, sans moyens médias élaborés : revendications collectives, boycott de produits, conférences de presse, interviews
	106	Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales…)
	107	Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions officielles ou indépendantes
	108	Manifestations non violentes importantes : sit-in, grèves généralisées, défilés
Niv. 3 : ciblée	109	Infiltration et édification de réseaux
	110	Collusion par l'information et les relations : arrangement, compromis, conciliation
	111	Incrimination par l'information : attaque et déstabilisation des leaders d'opinion, voire des décideurs politiques
Niv. 4 : aveugle	112	Actions de propagande envers la population : persuasion, rumeurs, désinformation
Niv. 5 : établie	113	Actions d'endoctrinement sur la population : persuasion, rumeurs, désinformation

Scanné avec CamScanner

♦ *Événements violents contre des personnes*

Atteintes aux libertés des personnes

Niv. 1 : psychologique	201	Censure d'informations sur les médias
	202	Restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales…)
Niv. 3 : sporadique	203	Restrictions formelles : quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.
	204	Restrictions à la circulation des personnes : nécessité d'un permis de déplacement, de séjour, etc.
	205	Restriction sur la liberté du travail : piquets de grèves interdisant le travail des non grévistes
Niv. 2 : ciblée	206	Vote forcé, fraude électorale
Niv. 3 : ciblée	207	Restrictions d'accès aux réseaux : coupures prolongées de services essentiels comme l'eau, l'électricité, etc.
	208	Suppression de médias d'opinion : rachat, mise en faillite, fermeture autoritaire ou destruction
	209	Privation ciblée de liberté : assignation à résidence, enlèvement ciblé, séquestration
	210	Privation criminelle de liberté : enlèvement, séquestration et rançonnement
Niv. 4 : aveugle	211	Privation de liberté : isolement, emprisonnement, éviction, expulsion, internement, exclusion
	212	Racket, chantage, impôt forcé
	213	Inféodation, soumission, assujettissement
Niv. 5 : établie	214	Privation collective de liberté : rafles, camps d'internement, ghettos
	215	Création de zones interdites, de sanctuaires, de zones de non-droit

Scanné avec CamScanner

Atteintes à l'intégrité des personnes

Niv. 1 : psychologique	221	Manifestations de soutien d'une partie significative de la population
Niv. 2 : sporadique	222	Actes de petite délinquance
	223	Actions collectives violentes dans la rue : manifestations en face à face, échauffourées, vandalisme, bris de vitrines, jet de pierre sur les forces de l'ordre, incendies de voitures, grèves insurrectionnelles
	224	Agressions contre les personnes : empoignade, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage
	225	Réaction violente à une intervention des forces de l'ordre
Niv. 3 : ciblée	226	Agressions déconcentrées et brèves, contre des agents publics et/ou des forces de l'ordre ou de sécurité, moins nombreux et en situation défavorisée : embuscade en attirant les forces de sécurité dans des lieux isolés, incendie pour attirer les pompiers et les agresser ; attaque des véhicules des forces de l'ordre en attente, attaque des autobus, etc.
	227	Trafic de cigarettes, drogue, contrebande, vente illicite
	228	Corruption
	229	Fraternisation des forces de l'ordre locales avec la foule
	230	Agressions violentes préméditées : sévices, torture
	231	Attentats occasionnels et isolés sur des personnes
Niv. 4 : aveugle	232	Attentats ponctuels sur des individus identifiés
	233	Pollution volontaire, utilisation d'agents biologiques
	234	Utilisation d'agents nucléaire, radiologique ou chimique
	235	Révolte collective d'un quartier
Niv. 5 : établie	236	Dissémination des habitants d'un quartier
	237	Exil d'une communauté

Scanné avec CamScanner

Atteinte à la vie des personnes

Niv. 2 : sporadique	241	Tirs de snipers
	242	Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible
	243	Crime sur la voie publique
	244	Agression localisée contre des groupes de personnes, du faible au fort
Niv. 3 : ciblée	245	Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au fort
	246	Assassinat de leaders d'opinion
Niv. 4 : aveugle	247	Attentat suicide à effet localisé (autobus, salle, etc.)
	248	Attentat aux Engins Explosifs Improvisés (en anglais : Improvised Explosive Device ou IED)
	249	Attentat à effet de masse sur les personnes (nombreuses victimes)
	250	Attaque ponctuelle des forces de l'ordre ou de sécurité de la partie adverse (pouvoir, autre faction) : actions sporadiques simultanées et organisées de plusieurs bandes contre des organismes ou infrastructures institutionnelles malgré les défenses des forces de l'ordre : attaque organisée à plusieurs bandes de forces de sécurité importantes, attaque de commissariat, d'école, de mairie, etc.
Niv. 5 : établie	251	Fusillade, atrocité, pogrom
	252	Élimination de masse, épuration, génocide
	253	Action localisée de combat conventionnel

◆ ***Événements violents contre les biens***

Détournement de biens institutionnels

Niv. 2 : sporadique	311	Investissement des infrastructures officielles et médiatiques
Niv. 3 : sporadique	312	Utilisation illégale de moyens (médias, bureaux, véhicules) du pouvoir ou de tiers

Scanné avec CamScanner

Dégradation des biens

Niv. 2 : sporadique	321	Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)
	322	Atteinte limitée aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail
	323	Atteinte aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures
Niv. 3 : ciblée	324	Attentat sur des monuments symboliques

Destruction des biens

Niv. 2 : sporadique	331	Atteinte à la propriété des biens : spoliation, vols, détournements, pillages, confiscation, dépossession, appropriations, aliénation, expropriation, expulsions
Niv. 3 : ciblée	332	Hold-up, braquages
Niv. 4 : aveugle	333	Sabotage d'outils de travail ou d'infrastructures
Niv. 4 : aveugle	334	Incendie planifié d'édifices et d'immeubles
Niv. 4 : aveugle	335	Destruction de biens : outils de travail, immeubles, maisons individuelles, etc.
Niv. 5 : établie	336	Dévastation d'une zone, d'un quartier, d'un ensemble

♦ ***Événements violents contre la force***

Atteinte à la liberté d'action de la Force

Niv. 1 : psychologique	411	Essai de séduction de la population par les acteurs de violence (protection, soutien, rétablissement d'un ordre, d'une justice)
Niv. 2 : sporadique	412	Action collective violente dans la rue (manifestations en face à face)
	413	Désinformation, espionnage, entrave, freinage, manipulation
Niv. 3 : ciblée	414	Interdiction d'accès, limitation d'action, retrait, piquets de manifestants, isolement d'éléments de la Force, paralysie

Scanné avec CamScanner

Atteinte à l'intégrité de la Force

Niv. 1 : psychologique	421	Prise à partie écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles
	422	Prise à partie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation
	423	Tentative de corruption de membres de la Force : cadeaux, argent, sexe, etc.
Niv. 2 : sporadique	424	Échauffourée, jet de pierre sur la Force, incendie de véhicules
	425	Action collective violente dans la rue (face à face)
Niv. 4 : aveugle	426	Sabotage, obstacle, mine, piège
Niv. 5 : établie	427	Attaque de l'organisation de la Force : check point, PC, nœuds de communication, logistique

Atteinte à la vie des militaires de la Force

Niv. 2 : sporadique	431	Assassinat individuel de membres de la Force
Niv. 4 : aveugle	432	Attentat sur l'organisation de la Force : check point, PC, nœuds de communication, logistique
Niv. 5 : établie	433	Combat
	434	Bataille

Il est précisé, à nouveau, que cette liste d'actions de violence n'est pas limitative et n'est donnée ici qu'à titre indicatif. Néanmoins la plupart des actions de violence que l'on observe lors des opérations extérieures peuvent être rattachées à l'une ou l'autre de ces actions. Et si cela n'était pas le cas, l'action non mentionnée dans cette liste peut être ajoutée sans difficulté. Il va de soi que, pour l'utilisation de cette liste soit pratique – notamment dans les essais de modélisation – il convient de ne pas la diversifier à l'excès.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 6

LA VIOLENCE PROTESTATAIRE

La violence protestataire est très diversifiée, mais se caractérise par un déferlement d'hommes, de femmes, et parfois d'enfants, dans les rues en signe de protestation contre le pouvoir lorsque l'opinion publique ou une opinion collective majoritaire est mécontente. Cette violence s'exerce en rassemblement massif, le nombre cherchant à faire céder les décideurs. Elle peut être écoutée du pouvoir ou au contraire refreinée.

Moins fréquemment, la violence protestataire peut être le fait d'une manifestation en faveur du pouvoir, pour le conforter dans sa position à un moment où il est contesté.

6.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE PROTESTATAIRE

♦ *Les causes*

Généralement, la violence protestataire se déclenche suite à un événement important causé par le pouvoir et, le plus souvent, parce que la protestation couve depuis un certain temps. L'événement déclencheur peut d'ailleurs être minime par rapport à la colère soulevée, si l'insatisfaction accumulée par la population arrive à saturation. Ainsi en est-il de protestations contre un événement particulier qui soulève la population : manifestation contre la fermeture d'une usine, contre une loi qui semble inique, contre une décision que la population n'approuve pas, contre une carence du pouvoir dans un domaine où il était supposé apporter assistance et protection.

Il peut aussi s'agir de causes plus profondes, qui dénotent une opposition politique réelle remettant en cause l'autorité du pouvoir en place, sans cependant attaquer les bases de l'organisation politique et sociale du pays.

Scanné avec CamScanner

Atteinte à l'intégrité de la Force

Niv. 1 : psychologique	421	Prise à partie écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles
	422	Prise à partie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation
	423	Tentative de corruption de membres de la Force : cadeaux, argent, sexe, etc.
Niv. 2 : sporadique	424	Échauffourée, jet de pierre sur la Force, incendie de véhicules
	425	Action collective violente dans la rue (face à face)
Niv. 4 : aveugle	426	Sabotage, obstacle, mine, piège
Niv. 5 : établie	427	Attaque de l'organisation de la Force : check point, PC, nœuds de communication, logistique

Atteinte à la vie des militaires de la Force

Niv. 2 : sporadique	431	Assassinat individuel de membres de la Force
Niv. 4 : aveugle	432	Attentat sur l'organisation de la Force : check point, PC, nœuds de communication, logistique
Niv. 5 : établie	433	Combat
	434	Bataille

Il est précisé, à nouveau, que cette liste d'actions de violence n'est pas limitative et n'est donnée ici qu'à titre indicatif. Néanmoins la plupart des actions de violence que l'on observe lors des opérations extérieures peuvent être rattachées à l'une ou l'autre de ces actions. Et si cela n'était pas le cas, l'action non mentionnée dans cette liste peut être ajoutée sans difficulté. Il va de soi que, pour l'utilisation de cette liste soit pratique – notamment dans les essais de modélisation – il convient de ne pas la diversifier à l'excès.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 6

LA VIOLENCE PROTESTATAIRE

La violence protestataire est très diversifiée, mais se caractérise par un déferlement d'hommes, de femmes, et parfois d'enfants, dans les rues en signe de protestation contre le pouvoir lorsque l'opinion publique ou une opinion collective majoritaire est mécontente. Cette violence s'exerce en rassemblement massif, le nombre cherchant à faire céder les décideurs. Elle peut être écoutée du pouvoir ou au contraire refreinée.

Moins fréquemment, la violence protestataire peut être le fait d'une manifestation en faveur du pouvoir, pour le conforter dans sa position à un moment où il est contesté.

6.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE PROTESTATAIRE

♦ ***Les causes***

Généralement, la violence protestataire se déclenche suite à un événement important causé par le pouvoir et, le plus souvent, parce que la protestation couve depuis un certain temps. L'événement déclencheur peut d'ailleurs être minime par rapport à la colère soulevée, si l'insatisfaction accumulée par la population arrive à saturation. Ainsi en est-il de protestations contre un événement particulier qui soulève la population : manifestation contre la fermeture d'une usine, contre une loi qui semble inique, contre une décision que la population n'approuve pas, contre une carence du pouvoir dans un domaine où il était supposé apporter assistance et protection.

Il peut aussi s'agir de causes plus profondes, qui dénotent une opposition politique réelle remettant en cause l'autorité du pouvoir en place, sans cependant attaquer les bases de l'organisation politique et sociale du pays.

Scanné avec CamScanner

Rassemblement de foule dans le but de protester contre une mesure, d'influer l'action du pouvoir ou même de s'y opposer, ou encore de le soutenir contre une partie de l'opinion qui s'oppose à lui.

Groupes de personnes unies par un rejet commun, sans structure établie, dont l'importance numérique varie de 50 personnes (piquets, obstructions, etc.) à plusieurs milliers (manifestations) en fonction de l'objet de la protestation.

LES VIOLENCES SPONTANÉES : La violence protestataire

Enfin, il y a des cas d'opposition politique, idéologique ou religieuse qui peuvent aller jusqu'à la désobéissance civile. Le cas le plus célèbre est celui de la campagne de Gandhi en Inde contre les Anglais. Plus récemment, ce fut le cas lors de la révolution orange en Ukraine en novembre 2004 et lors la révolution des Roses en Géorgie (novembre 2003).

♦ ***Les motivations***

Les motivations d'un mécontentement populaire peuvent être assez variées. Elles peuvent être d'ordre économique : protestation contre l'augmentation prohibitive du prix des denrées de base (pain, pâtes, farine, etc.). Elles peuvent être d'ordre social : protestation contre les déséquilibres sociaux, la distribution inégale des richesses, l'enrichissement de certains, un besoin d'affirmation sociale, etc. Enfin, elles peuvent être d'ordre idéologique ou religieux et déclencher alors de graves manifestations, difficiles à contenir.

♦ ***Les acteurs***

Les acteurs de la violence de protestation sont les leaders politiques, les meneurs, les agitateurs et les hommes de main. Cette énumération ne comprend pas la foule qui, en fait, est un instrument « au service » de ces acteurs.

➢ *Les leaders politiques*

Sans leaders politiques le mouvement de protestation a peu de chances de se consolider dans la durée. Ceux-ci permettent une identification des

Scanné avec CamScanner

protestataires autour de leurs revendications. Ils donnent vie à la protestation et la rendent légitime par la justesse de leurs arguments et la mise en place d'une organisation. La variété des types de leader est telle qu'il n'est pas envisageable de tous les décrire. On se limitera donc aux deux grands types extrêmes :

- *Le leader patriarcal* fonde son autorité sur des relations interindividuelles et non par rapport à une position sociale. Exploitant l'angoisse individuelle, il incarne la figure du père, avec sa toute puissance et son ascendant. L'autorité patriarcale est fondée sur le respect d'un pouvoir qui a toujours existé. Elle s'appuie sur la croyance dans le caractère sacré et inviolable des normes traditionnelles ordonnant la vie quotidienne. Relevant également du domaine de l'arbitraire (on commande au nom d'une situation personnelle qui s'impose), ce type d'autorité est aussi, bien souvent, irrationnel. Dans son comportement, le leader patriarcal n'affirme pas sa propre représentation dans les images ; il identifie la masse à la cause dont il est porteur et lui donne un idéal à atteindre. Il n'hésite pas à demander des sacrifices pour servir la cause et ne recherche pas la satisfaction immédiate. Son discours est mesuré et modérateur. Il n'emploie pas de manipulation psychologique. Il est ferme et dispose d'une capacité de refus.
- *Le leader charismatique* fonde son autorité sur la manipulation de l'angoisse collective. Sa stratégie de pouvoir s'appuie sur l'extraordinaire de la situation qu'il exploite en mettant en exergue son caractère sacré pour le groupe qu'il représente. Celui-ci est appelé à défendre son existence sous sa direction par tous les moyens, même les plus irrationnels. Aussi favorise-t-il sa représentation sous toutes ses formes : culte de la personnalité, identification de la masse à lui-même, enfermement dans un monde d'illusion. Il affaiblit le jugement individuel et entraîne vers la recherche de satisfactions immédiates. Ses modes d'action sont la manipulation de la foule par l'usage de la propagande, l'affrontement avec les forces de sécurité, l'encouragement de la violence sur des victimes expiatoires.

➢ *Les meneurs*

Autour du ou des leaders politiques, se cachent généralement des meneurs, sortes d'opérationnels au service de la cause. Il est important de connaître leur caractère, leurs motivations, leur passé et leur psychologie pour pouvoir anticiper leurs actes.

Ici aussi, faute de pouvoir tous les décrire, on distinguera, schématiquement, deux grands types de meneurs : les meneurs réfléchis et les meneurs impulsifs. Les premiers agissent en accord avec les buts des leaders sur le fond et la forme. En revanche, les meneurs impulsifs, en désaccord avec les leaders politiques, et qui recherchent leur assouvissement

Scanné avec CamScanner

> manifestations emplissent les rues, tournant parfois à l'émeute, comme en Haïti où cinq personnes sont mortes. L'Afrique de l'Ouest est particulièrement touchée, avec des « manifestations de la faim » au Burkina-Faso, au Cameroun, au Sénégal ou encore en Côte d'Ivoire. L'Égypte, où la population proteste contre la hausse du prix du pain, a interdit l'exportation de certaines denrées pour les réserver à son marché agricole. Face à la gronde croissante, les dirigeants s'inquiètent [1].

Ce type de protestation ne dispose pas d'organisation préexistante. C'est le plus souvent la nécessité qui fait descendre les gens dans la rue. Sans encadrement, initialement sans leaders ni meneurs, la foule peut se déchaîner et devenir émeutière, leaders et meneurs se révélant progressivement, parfois à leur insu. Elle s'en prend aux symboles du pouvoir (monuments significatifs) ou de la société, tels que magasins et supermarchés, pour assouvir sa rancœur ou pour obtenir par la violence ce qu'elle ne peut plus s'offrir par l'argent.

➢ *Types de protestation*

Quel que soit le type d'organisation, la protestation se concrétise par :

Des manifestations autorisées ou non

Le plus souvent, les manifestants s'expriment par des slogans, des banderoles, des tracts et des chansons. Dans le cas où la manifestation est autorisée, l'ambiance est bon enfant et les chants procèdent de la moquerie, à la manière des chansonniers. Si la manifestation est sauvage, les slogans sont plus courts, plus durs et expriment la haine de la classe politique au pouvoir ou des forces de l'ordre.

La création de quartiers de résistance ou de zones refuge

Dans certains cas, notamment pour le dernier type d'organisation évoqué ci-dessus, des îlots de résistance se créent, interdisant aux forces de l'ordre l'entrée dans certaines zones. Généralement, ces îlots sont le fait d'une majorité ethnique, confessionnelle ou sociale homogène qui, au travers des protestations initialement acceptées par le pouvoir, conteste la politique gouvernementale, les irresponsabilités et l'enrichissement des élites.

♦ ***Les ressources***

À partir du moment où il dépasse la simple éruption de colère, le mouvement protestataire, pour s'organiser et agir, doit disposer de moyens propres et si possible, d'appuis extérieurs.

Concernant ses moyens propres, le mouvement nécessite des équipements de communication, de préférence mobiles, facilitant le recueil de

1. Matthieu Verrier, « Le monde a faim », *le JDD*, 11 avril 2008 (http://www.lejdd.fr/cmc/international/200815/le-monde-a-faim_109910.html).

Scanné avec CamScanner

l'information et la diffusion des mots d'ordres quels que soient le lieu et les circonstances. Il doit également disposer d'un dispositif de secours, d'un service d'ordre efficace et d'un soutien logistique adapté à ses ambitions d'action. Il lui faut, en outre, attirer les médias afin qu'ils couvrent les événements et donnent à ceux-ci un retentissement favorisant le développement du mouvement.

La disposition de ces ressources au niveau suffisant est principalement fonction du type d'organisation de la protestation. S'il s'agit de mouvements venant d'organisations politiques ou syndicales, elles peuvent être très importantes et provenir soit de moyens internes (cotisations, dons, prélèvements contraints auprès de la population), soit de soutiens internationaux (aide de pays partageant les mêmes ambitions ou intérêts, réseau logistique extérieur au théâtre d'opération, soutien financier légal ou mafieux, etc.). S'il s'agit de mouvements venant de la population, les ressources sont faibles et une protestation prolongée est toujours difficile, sauf ingérence extérieure ou soutien d'une diaspora.

♦ ***Les cibles***

Les cibles ultimes d'un mouvement protestataire sont les responsables, au plus haut niveau, des décisions (ou non-décisions) qui ont justifié la protestation. Il s'agit pour le mouvement de protestation, de faire rapporter ces décisions. Les responsables ayant naturellement tendance à résister aux pressions, le mouvement cherchera à amplifier son action en visant des cibles intermédiaires capables d'accroître la pression et de renverser les rapports de force au bénéfice du mouvement : leaders d'opinions, experts, partis d'opposition, etc.

Enfin et surtout, les médias sont une cible prioritaire tout au long des événements : leur mise à profit intelligente et organisée donnera une résonance considérable au mouvement, parfois sans commune mesure avec son importance réelle, résonance qui lui permettra de gagner l'opinion publique à sa cause, ce qui est déterminant dans le rapport des forces.

6.2. APPRÉHENDER LES OBJECTIFS DE LA VIOLENCE PROTESTATAIRE

♦ ***Les buts recherchés lors des protestations***

Ces buts ne sont pas véritablement explicites. Ils sont peu formulés et l'objectif général est d'exprimer le découragement et la colère de la population qui proteste. On peut cependant discerner deux niveaux.

Lorsque la foule s'oppose à une décision, ou absence de décision, prise par le politique, l'objectif est de donner un signal fort : « Revenez sur votre décision ou rétablissez la situation, nous continuerons jusqu'à ce que nous ayons obtenu gain de cause. » Il s'agit de créer un rapport de

Scanné avec CamScanner

force destiné à faire céder le politique et à négocier dans une position avantageuse.

Lorsque la foule est proche du soulèvement, il s'agit alors d'instaurer la résistance au pouvoir, puis de le renverser, pacifiquement, ou, si nécessaire, par des émeutes plus ou moins organisées. Dans ce cas, la violence émeutière succède alors à la violence protestataire.

Il se peut aussi que, face à des manifestations importantes d'une opposition populaire ou à des pressions extérieures internationales, et pour montrer la force de sa base populaire et, par-là, sa légitimité, un pouvoir contesté organise lui-même une manifestation de soutien en sa faveur. C'est fréquemment le cas de gouvernements autoritaires ou s'appuyant sur une communauté dominante. C'est d'ailleurs souvent face à une manifestation d'une partie de la population que le pouvoir organise un rassemblement de contre-manifestation.

> Au centre de la « galaxie patriotique », on retrouve l'ex-dirigeant de la FESCI Charles Blé Goudé et son groupe pro-gouvernemental de Jeunes Patriotes. Blé Goudé a joué un rôle crucial dans la mobilisation des « jeunes patriotes » à Abidjan pendant et après la guerre, organisant des manifestations pro-gouvernementales de 2003 à 2006 qui ont paralysé Abidjan plusieurs jours de suite, souvent sous le regard complaisant, voire complice, des forces de sécurité gouvernementales. (…)
>
> Au plus fort de la crise, les membres de la « galaxie patriotique » se sont fréquemment réunis en « agoras » ou parlements de rue, où des centaines de personnes se rassemblaient pour écouter des orateurs qui ralliaient la foule avec un discours ultranationaliste, anticolonialiste et pro-FPI. Leurs diatribes étaient dirigées contre ceux qu'ils percevaient comme des ennemis du gouvernement FPI, et qui, au cours de la crise ivoirienne, étaient tantôt les rebelles, tantôt les partis politiques d'opposition tels que le RDR, ou encore les Français, sans oublier les Nations Unies [1].

Enfin, dans certains cas, des mouvements de protestation excessifs ou peu fondés peuvent aussi entraîner des mouvements de contre-protestation visant à soutenir le pouvoir ou la partie attaquée. Si les raisons, les motivations et les manifestations concrètes du mouvement de contestation sont progressivement perçues comme insupportables par une part encore plus importante de la même population, la contre-manifestation peut surprendre par son ampleur et la rapidité de sa mise en place. L'exemple le plus notoire est celui de mai 68 où les manifestations de protestation s'éternisant et paralysant progressivement la France ont

1. « La FESCI et la montée des groupes et milices de jeunes pro-gouvernementaux », *Human Rights Watch*, 20 mai 2008, disponible en ligne sur http://www.hrw.org/fr/node/62217/section/9 (date d'accès : 16 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

entraîné une contre-manifestation massive de soutien au gouvernement, qui a entraîné le renversement de la situation.

> Dès le milieu de l'après-midi du jeudi 30 mai, dans les environs de la place de la Concorde, les premiers drapeaux tricolores apparaissent, tandis que des tracts invitant à la manifestation et en expliquant les raisons étaient lancés. (...) Vers 17 heures, les premiers groupes se constituent place de la Concorde, occupant les alentours de l'obélisque et des fontaines, ainsi que l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que le rassemblement prend sa véritable ampleur : des rues de Rivoli et Royale, d'une part, du pont de la Concorde, d'autre part, les manifestants arrivent par vagues et envahissent la place qui, déjà à ce moment, est occupée presque entièrement. Les drapeaux tricolores, dont les manifestants vont avec passion faire leur emblème, sont de plus en plus nombreux [1]. »

♦ ***Stratégies***

La violence protestataire peut s'exprimer selon deux stratégies :

➢ *S 1 – Protestation collective pacifique*

Les protestataires font le choix de manifester, sans violence physique, leur désapprobation pour faire changer d'avis le pouvoir ou la faction à laquelle ils s'opposent.

> La Révolution orange est une série de protestations populaires pacifiques ayant eu lieu en Ukraine suite à la proclamation, le 21 novembre 2004, du résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle. Organisée par l'initial candidat perdant à la présidence Viktor Iouchtchenko et son alliée Ioulia Tymochenko et bénéficiant du soutien indirect des États-Unis et de l'Union européenne, elle a mobilisé plus d'un demi-million de manifestants à Kiev et à travers le pays pendant une quinzaine de jours [2].

➢ *S 2 – Protestation collective avec violence physique*

Il s'agit, dans ce cas, de donner un signal fort aux politiques, en montrant son rapport de force avec, si nécessaire, un usage contrôlé de celle-ci.

> À la suite de l'augmentation des prix des produits de base, une série de sit-in a été organisée ces jours derniers au Maroc en signe de protestation. Appuyés par la société civile, les citoyens sont descendus dans les rues pour exprimer leur colère et demander au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour soulager la pression économique dont ils sont victimes. Un nouveau sit-in est prévu ce vendredi 28 septembre devant le parlement, à Rabat-Salé.

---

1. « Marée bleu blanc rouge sur les Champs-Élysées », disponible en ligne sur http://membres.lycos.fr/mai68/degaulle/manifestation30mai1968.htm (date d'accès : 16 octobre 2009).
2. Alain Guillemoles et Cyril Horiszny, *Même la neige était orange. La révolution ukrainienne*, Les Petits Matins, Paris, mai 2005.

Scanné avec CamScanner

Dimanche 23 septembre, une manifestation organisée à Sefrou a tourné à l'affrontement violent, et plusieurs manifestants et membres des forces de sécurité ont été blessés. Organisatrice de cette manifestation de dimanche, l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) voulait en faire un rassemblement pacifique, pour protester contre la hausse des prix pendant le Ramadan. Mais la manifestation est devenue incontrôlable, lorsque des citoyens en colère ont commencé à jeter des pierres aux forces de l'ordre, qui ont répondu par des tirs de gaz lacrymogène. Les manifestants s'en sont alors pris à plusieurs bâtiments publics, auxquels ils ont mis le feu, ainsi qu'à des magasins et des voitures [1].

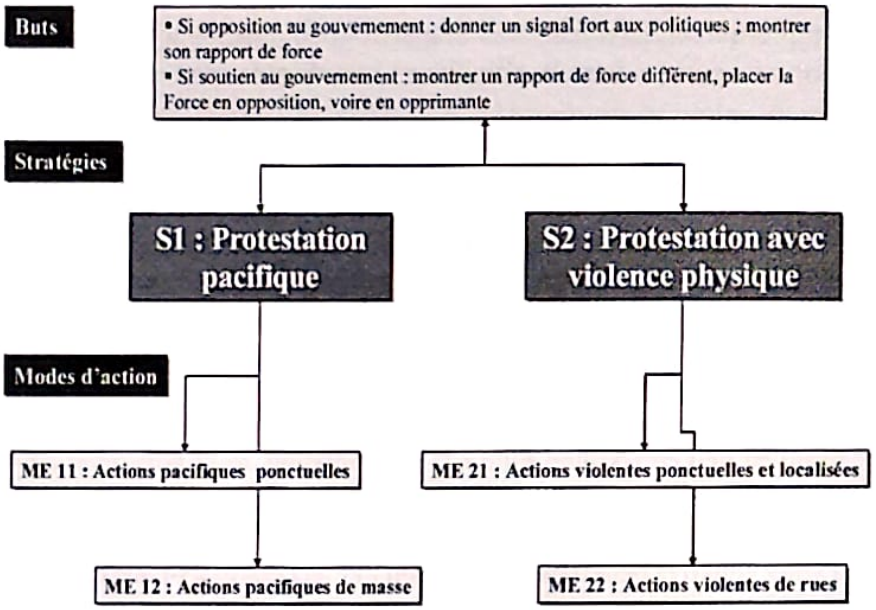

But, stratégies et modes d'action de la violence protestataire

♦ ***Les modes d'action et les actions***

➢ *Dans le cadre de S 1 (Violence protestataire pacifique)*

ME 11 – Actions pacifiques ponctuelles

Ce type de manifestations est courant dans les pays démocratiques. Il s'agit de protestations organisées, sans violence, de groupes de 50 à 500 personnes. L'objet de la manifestation peut être multiple et les procédés assez variés : manifestations devant les infrastructures publiques ou privées, grèves du zèle. La médiatisation de ces protestations est toujours un but recherché.

1. Naoufel Cherkaoui et Sarah Touahri, « Des mouvements de protestation contre la hausse des prix au Maroc », *Magharebia*, Rabat, 28 septembre 2007, disponible en ligne sur http://www.maghrebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2007/09/28/feature-01 (date d'accès : 19 avril 2008).

Scanné avec CamScanner

ME 12 – Actions pacifiques de masse

De plus forte ampleur, ces actions restent pacifiques. Toujours fortement encadrées, elles se préparent longtemps à l'avance ou, inversement, sont improvisées. Les formes d'action sont également assez variées : sit-in, manifestations massives sur un lieu symboliques, grève générale, etc.

➢ *Dans le cadre de S 2 (Violence protestataire avec violences physiques)*

ME 21 – Actions violentes ponctuelles localisées sur des institutions ou entreprises

Les actions violentes de cette nature sont rares sur les théâtres d'opérations : séquestration de décideurs publics ou privés, saccages des moyens de travail, pollution volontaire, réaction violente contre l'intervention des forces de l'ordre, etc. Cependant, la Force doit pouvoir faire face à ce genre d'action.

ME 22 – Actions violente de rues

Ces actions peuvent mettre la Force en défaut. Utilisées par les agitateurs politiques, les populations endoctrinées ou ayant fait l'objet de propagande peuvent mener des actions de bris de vitrines, de jets de pierre ou d'autres projectiles sur les forces de l'ordre, d'incendies de voitures, voire d'infrastructure.

Scanné avec CamScanner

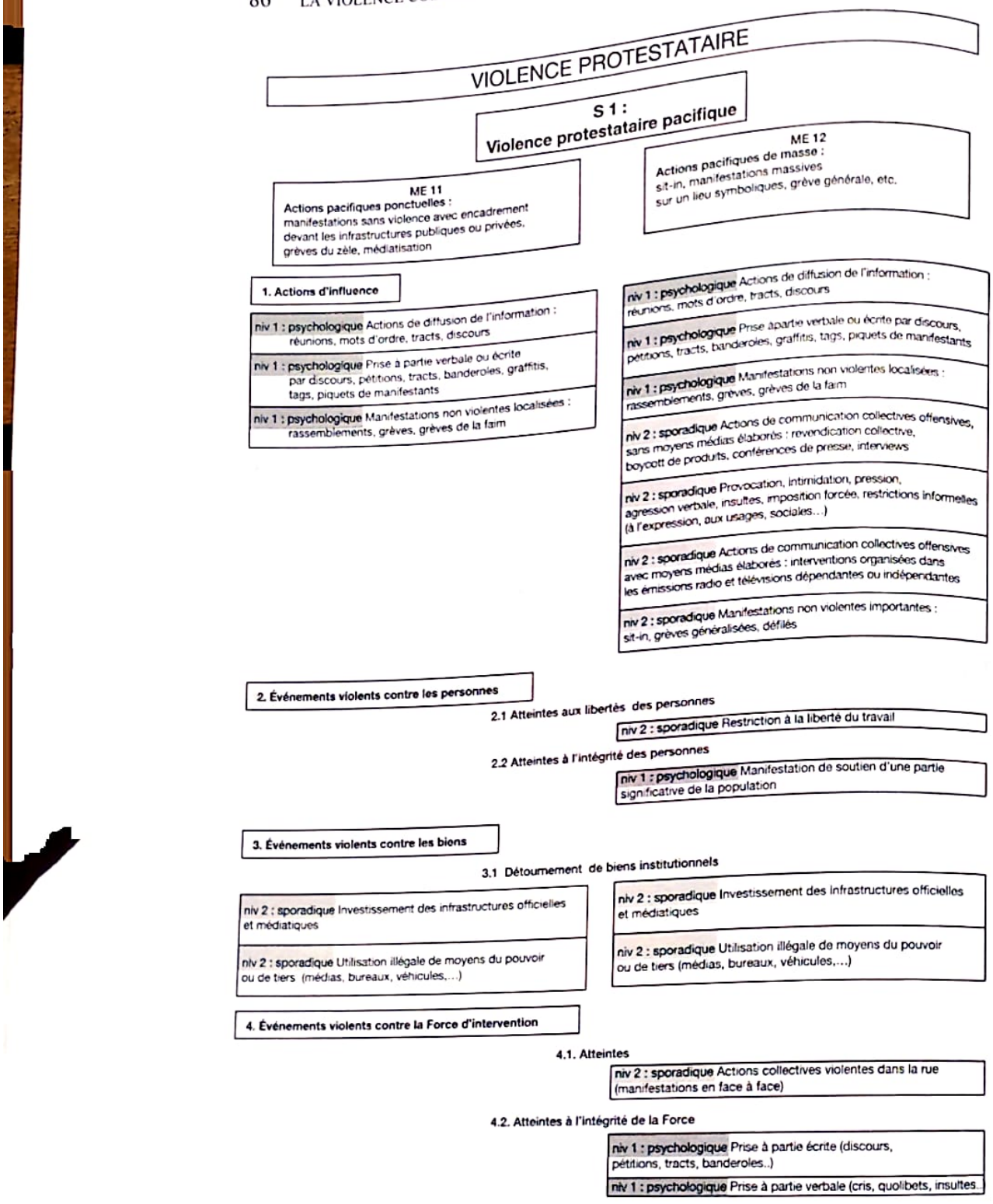

Scanné avec CamScanner

VIOLENCE PROTESTATAIRE

S 2 : Violence protestataire avec violences physiques

ME 21

Actions violentes ponctuelles localisées sur des institutions ou entreprises : séquestration de décideurs publics ou privés, saccages des moyens de travail, pollution volontaire, réaction violente contre l'intervention des forces de l'ordre, etc.

ME 22

Actions violente de rues :
Casse de vitrines, jet de pierres ou autres objets sur les forces de l'ordre, incendies de voitures.

1. Actions d'influence

niv 1 psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours	**niv 1 : psychologique** Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours
niv 1 psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants	**niv 1 : psychologique** Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants
niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives, sans moyens médias élaborés : revendication collective, boycott de produits, conférences de presse, interviews	**niv 2 : sporadique** Actions de communication collectives offensives, sans moyens médias élaborés : revendication collective, boycott de produits, conférences de presse, interviews
niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales…)	**niv 2 : sporadique** Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales…)
niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes	**niv 2 : sporadique** Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes

2. Événements violents contre les personnes

2.1 Atteinte aux libertés des personnes

niv 2 : sporadique Restriction àla liberté du travail	**niv 2 : sporadique** Restriction à la libertédu travail

2.2 Atteinte à l'intégrité des personnes

niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue : manifestations en face à face, échauffourées, vandalisme, casse de vitrines, jets de pierre sur les forces de l'ordre
niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassages, bastonnades, coups et blessures, caillassage…
niv 2 : sporadique Réaction violente àune intervention des forces de l'ordre.

3. Événements violents contre les biens

3.1 Détournement de biens institutionnels

niv 2 : sporadique Investissement des infrastructures officielles et médiatiques	**niv 2 : sporadique** Utilisation illégale de moyens du pouvoir ou de tiers (médias, bureaux, véhicules,…)
niv 2 : sporadique Utilisation illégale de moyens du pouvoir ou de tiers (médias, bureaux, véhicules,…)	

3.2 Dégradation de biens

niv 2 : sporadique Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)	**niv 2 : sporadique** Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)
niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail	**niv 2 : sporadique** Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail
	niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures
	niv 3 : ciblée Attentats sur les monuments symboliques

4. Événements violents contre la Force d'intervention

4.1. Atteintes à la liberté d'action de la Force

niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face àface)	**niv 2 : sporadique** Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face à face)

4.2. Atteintes à l'intégrité de la Force

niv 1 : psychologique Prise à partie verbale (cris, quolibets, insultes..)	**niv 1 : psychologique** Prise à partie verbale (cris, quolibets, insultes..)
niv 2 : sporadique Échauffourées, jets de pierres sur la Force, incendie de véhicules de la Force	**niv 2 : sporadique** Échauffourées, jets de pierres sur la Force, incendie de véhicules de la Force

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ÉMEUTIÈRE

La violence émeutière est souvent assimilée aux violences urbaines, « actions faiblement organisées de jeunes agissant collectivement contre des biens et des personnes, en général liées aux institutions, sur des territoires disqualifiés ou défavorisés »[1]. De manière plus générale, l'émeute est une affirmation spontanée du désaccord, généralement agressive, résultant d'une émotion collective, s'accompagnant le plus souvent de dégradations de biens matériels ou de violences contre des personnes. Sa spontanéité empêche cette forme d'opposition d'être organisée. La foule est plutôt constituée de groupes plus ou moins indépendants qui se fixent des objectifs qui peuvent être différents et qui s'éparpillent sur un espace beaucoup plus important qu'une manifestation.

7.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE ÉMEUTIÈRE

On distingue généralement deux grands types d'émeutes, les émeutes de masse et les émeutes de bandes.

Les émeutes de masse, populaires, qui sont en réalité une transformation de la violence protestataire en violence ameutée, et qui peuvent se produire sur des théâtres d'opérations en réponse à l'inertie ou la brutalité d'un gouvernement, à une faute de la Force, à une décision inique, etc.

> Lundi 17 mars 2008 à 5 h 30, la police de la Minuk a repris le contrôle du tribunal de l'ONU de Mitrovica Nord occupé depuis vendredi soir par des opposants. Elle avait demandé pour cette opération le soutien de la Kfor en deuxième rideau.
>
> Rapidement des manifestants sont arrivés sur les lieux. La Kfor a alors déployé un dispositif de protection. L'attitude des manifestants est devenue de plus en plus agressive avec des jets de pierres et de cocktails Molotov sur

1. Sophie Body-Gendrot, « L'insécurité. Un enjeu majeur pour les villes », *Sciences Humaines*, décembre 1998.

Scanné avec CamScanner

Rassemblement populaire contestataire d'importance variable sans structure cohérente, manipulé par des meneurs infiltrés, porteurs d'un projet ou débordé par des bandes de quartier, qui s'adonne à la violence.

Violence utilisée par des petits groupes envers les représentants de l'ordre et les infrastructures collectives pour créer des zones de non droit et une situation de désordre.

La violence émeutière

les policiers de la Minuk et les troupes de l'Otan. De nouveaux manifestants plus violents ont ensuite fait usage de grenades et tiré sur les policiers et les militaires avec des armes.

La Minuk et la Kfor ont riposté à niveau à chacune de ces violences.

Plus de vingt policiers de la Minuk et une vingtaine de militaires français de la Kfor ont été blessés, dont 8 ont été évacués vers l'hôpital militaire de Plana.

À midi, la situation était calme. Une centaine de manifestants était encore présente sur les lieux [1].

1. www.defense.gouv.fr – 17/03/08 – Kosovo : violence à Mitrovica.

Scanné avec CamScanner

Les émeutes de bandes se déroulent dans les banlieues des grandes villes et ont commencé aux États-Unis en 1967-1968, en particulier à Newark et Detroit, puis se sont poursuivies au Royaume-Uni, en 1981 à Brixton, en 1985 à Birmingham et en 1995 à Bradford. En France, c'est dans les années 1990, à Vaulx-en-Velin que le phénomène prend de l'ampleur après dix ans de prémices. Depuis, fréquemment, des émeutes ont lieu dans les banlieues avec de nombreuses voitures incendiées, des échauffourées avec la police, puis tous les services publics (pompiers, conducteurs de bus, services hospitaliers, etc.). Ce type d'émeutes qui, jusqu'à présent s'est manifesté essentiellement dans le monde occidental, est appelé à se développer et peut se rencontrer à l'avenir dans des pays où l'intervention d'une Force sous mandat sera décidée.

♦ ***Les causes***

➢ *Causes de la violence émeutière de masse*

Les causes peuvent être multiples, mais elles sont toutes condensées autour d'un mécontentement d'une partie de la population. Certaines causes ont des origines politiques : lutte contre un régime dictatorial ou contre un régime idéologiquement opposé, protestation majeure contre une décision jugée inique. D'autres concernent des conditions de vie désastreuses engendrant la protestation, qu'elles soient économiques (hausse des prix des produits de base ou de l'énergie, hausse importante des loyers ou des impôts) ou sanitaires (impuissance à enrayer une épidémie ou sous-équipement notoire et carence pour y remédier). Enfin elles peuvent être d'ordre communautaire. La lutte est alors dirigée contre un régime ayant une préférence ethnique ou culturelle et s'opposant par les forces de l'ordre à tout changement. Ce type de cause et de confrontation sont à relier à la violence communautaire qui sera examinée au chapitre suivant.

➢ *Causes de la violence émeutière de bandes*

Dans ce type de violence les causes sont plus personnelles ou liées aux individualités.

Les causes individuelles concernent une situation familiale critique (relâchement du contrôle parental, isolement des familles d'ethnies différentes, influence des films de violence à la télévision), l'échec scolaire engendrant une perte de sens, la toxicomanie, le chômage et les discriminations à l'embauche liées à l'appartenance à un « territoire ».

Elles peuvent également être culturelles : une exacerbation du respect mutuel et du sens de l'honneur par manque de références intellectuelles et morales, propagée par l'esprit de clan ; une confusion entre la virilité et la violence (la violence physique implique une quête de légitimité essen-

Scanné avec CamScanner

tielle, car en s'imposant par la force on est reconnu immédiatement) ; une certaine misogynie due à l'absence des références féminines existant dans la culture occidentale (pour certaines cultures, le seul statut féminin est celui de la mère).

Elles peuvent enfin être sociales. En effet, les conditions d'habitat (quartiers entiers de grandes barres [1] sans moyens de transport public, logements exigus et de confort minimum) conduisent les jeunes à s'approprier les espaces communs (hall d'entrée, cage d'escalier, caves). Mais il peut aussi s'agir d'un repli communautaire comme seule sauvegarde de la personnalité et du sens, lequel peut aller jusqu'à la conviction que seule la religion donne du sens à une vie défavorisée par les conditions matérielles. L'on trouve aussi un réflexe identitaire ravivant l'intolérance religieuse.

Enfin, on peut observer un besoin de défoulement engendré par l'inactivité et l'ennui qui confère un caractère ludique aux émeutes.

➢ *Conséquences*

Ces causes se traduisent par une opposition culturelle de société : pauvres contre bourgeois, banlieue contre ville, jeunes contre adultes, chômeurs contre travailleurs. Elles suscitent également une opposition instinctive au pouvoir et à ses représentants (mécontentement de la politique intérieure du pouvoir, haine des forces de l'ordre et des institutions), des protestations contre un événement particulier touchant les groupes d'ameutés (arrestation, décès, discriminations sociales, d'emploi). Enfin, elles aboutissent à une tendance à la contamination par mimétisme, facilitée par le sentiment de territorialité : « Faire comme les autres bandes » sur « mon territoire ».

> La presse américaine et certains commentateurs européens ont décrit les émeutes qui ont secouées les banlieues françaises comme s'il s'agissait d'une révolte des immigrés musulmans. Cette révolte serait l'indice de l'échec du modèle français d'intégration.
>
> Mais il convient de regarder de plus près ce qui s'est passé. Loin d'être une révolte de la communauté musulmane, il s'agit avant tout d'un mouvement spontané de jeunes, vivant dans des quartiers défavorisés, souvent d'origine immigrée, mais pas toujours. La dimension générationnelle et sociale est plus importante que la composante religieuse, plus importante même que la composante ethnique.
>
> Il s'agit d'abord d'un mouvement de jeunes et plus particulièrement de jeunes garçons. La moitié des personnes arrêtées a moins de 18 ans. Les adultes n'ont pas bougé. Les émeutes ont mis en action des bandes de trente à deux cents jeunes selon les endroits : en aucun cas ce n'est la population du

1. Telles celles des années 1970 en France.

Scanné avec CamScanner

quartier qui est descendue dans la rue. Ensuite, les jeunes s'en sont pris aux voitures du quartier, c'est-à-dire à celles qui sont possédées par leurs voisins. Ils ont détruit les écoles où les gens du quartier, souvent issus de l'immigration comme eux, mettent leurs enfants. Bref, les premières victimes ont été les familles du quartier.

Ensuite et surtout les émeutes ont été limitées à ce que l'on a appelé les « quartiers difficiles », c'est-à-dire où l'on a une forte concentration de gens issus de l'immigration, avec un fort taux de chômage et d'échecs scolaires. Il ne s'agit donc pas de la banlieue parisienne dans son ensemble, et encore moins de la ville de Paris, mais d'une centaine de quartiers sur toute la France [1].

♦ ***Les acteurs***

Dans le cas d'une violence émeutière de masse, on trouve généralement un collectif de protestataires, tel que leaders d'opinion ou personnalités médiatiques du sport et du spectacle, constituant la référence permettant la mobilisation des masses. Derrière cette mobilisation morale, se trouve de véritables meneurs convaincus que seule la violence peut changer les choses. Ceux-ci transforment une manifestation de protestation en émeute et se chargent du devenir de celle-ci, en encourageant la foule à montrer son désaccord, en créant des situations contraignant la foule à prendre partie, etc.

Dans le cas de la violence émeutière de bandes, les objectifs étant différents, les acteurs peuvent être soit des bandes de quartier exploitant la connaissance de leur territoire, soit des caïds de la drogue (revendeur ayant acquis un territoire qu'il refuse de céder ou d'abandonner), soit encore des enrôleurs de la violence subversive cherchant à endoctriner les plus fragiles, ou enfin des casseurs d'opportunité et pilleurs de magasins, profitant des désordres.

♦ ***L'organisation***

Les émeutes de masse ne font pas appel à une organisation très structurée. Celle-ci se façonne peu à peu, au fur et à mesure de la montée de l'émotion. Lorsque les médias s'emparent du problème, cela permet aux différents acteurs de mobiliser l'opinion, et, parfois, de diffuser les mots d'ordre par leur intermédiaire : lieu de départ de manifestations, début d'émeutes, etc. L'événement devenant majeur, les leaders et meneurs correspondent alors par téléphones mobiles et peuvent faire évoluer leur stratégie en fonction des réactions de la police.

Quant aux émeutes de bandes, elles sont encore plus impulsives. Ces émeutes sont le résultat de la conjonction d'actions entre plusieurs ban-

1. Olivier Roy, « Intifada des banlieues ou émeutes de jeunes déclassés ? », *Revue Esprit*, n° 12, décembre 2005.

Scanné avec CamScanner

des, soit par une opposition entre elles qui entraîne des luttes de territoire, soit par une alliance provisoire de lutte contre la police ou toute autre institution (pompiers, Mairie, services sociaux, etc.).

> **Bruxelles** – La police de la zone Nord tente d'enrayer la « 1140 », une nouvelle bande, très violente et très structurée. Elle compterait une centaine de membres.
>
> Vendredi, la police des Chemins de fer interpellait huit jeunes qui venaient de tabasser un couple, sans raison, dans le métro Roi Baudouin à Laeken. (…) À Bruxelles, on constate la montée en puissance d'une bande d'Africains très bien organisée : la « 1140 », comme le code postal d'Evere. La police de la zone Nord s'attelle à analyser le phénomène et surtout à le combattre. Deux enquêteurs y sont d'ailleurs affectés à temps plein. (…)
>
> Mais le phénomène est complexe, selon Natacha Heitz, magistrate en charge, au parquet de Bruxelles, des bandes urbaines sur les zones Nord et Ouest. « Une bande évolue sans cesse, nous devons tenir à jour les banques de données de leurs membres. Les spécialités et leurs terrains de chasse ne sont pas non plus définitifs. » En outre, un membre est vite remplacé quand il est arrêté. Car ces bandes sont des groupes auxquels les membres sont fiers d'appartenir. La bande 1140, par exemple, regroupe une centaine de jeunes, qui s'articulent en différents sous-groupes, en fonction de l'âge et des spécialités. Mais c'est surtout le noyau dur qui est inquiétant, il se charge de protéger ses membres, de leur donner des ordres…
>
> Le 28 octobre, un affrontement a été évité entre la 1140 et la bande Versailles (apparue il y a peu, issue de Laeken, et en rivalité avec la 1140). (…) Des contrôles ont mené à la saisie de nombreuses armes blanches. Mais si les bandes se disputent des territoires, il arrive aussi qu'elles s'allient, selon la police de Bruxelles-Ixelles : « Les noms des bandes changent, certains jeunes sont répertoriés comme appartenant à plusieurs bandes. » Et tout cela est extrêmement mouvant : à un mois d'intervalle, on peut voir s'affronter deux bandes auparavant alliées [1].

♦ ***Les ressources***

Pour les émeutes de masse, les ressources sont celles que peuvent recueillir les leaders et les personnalités sympathisantes. Selon la mobilisation médiatique, elles seront plus ou moins importantes. L'essentiel étant au départ de mobiliser des ressources informationnelles permettant de convaincre, voire persuader la partie de la population qui doit être touchée. Ensuite, lors de l'émeute, les ressources nécessaires à l'émeute sont trouvées sur place en utilisant le mobilier urbain : pavés, grilles d'arbres, panneaux indicateurs, bancs publics.

---

1. Émilie Haquin, « Une bande urbaine traquée », *Le Soir*, 21 février 07, disponible en ligne sur http://be.altermedia.info/criminalit/une-bande-urbaine-traquee_6133.html, (date d'accès : 5 août 2008).

Scanné avec CamScanner

Pour les émeutes de bandes, les ressources peuvent provenir du racket, de la vente de drogue, de vol et autres escroqueries. En fait, ces émeutes n'ont pas besoin de fonds pour naître et se propager. Il faudra sans doute acheter de quoi fabriquer des engins incendiaires ou explosifs de fortune, mais il y a également moyen de se procurer les matières premières sans les payer. Seront également utilisées des armes blanches, voire des armes à feu.

7.2. Appréhender les objectifs de la violence émeutière

♦ *Les buts recherchés lors des émeutes*

La plupart des émeutes n'ont pas réellement de buts au départ. Étant très fugaces et instantanées, celles-ci naissent et meurent sans objectif précis, sinon celui de faire part du mécontentement de la masse. Cette contestation est émotionnelle, à fleur de peau, et le premier but de l'émeute est sa propagation du quartier à la zone urbaine, de l'agglomération aux agglomérations environnantes. Il s'agit de marquer son désaccord, quel qu'il soit, même si la cause du désaccord n'est pas prouvée, rationnelle et justifiée. L'émeute résulte souvent d'un manque d'informations ou d'une déformation des informations diffusées.

> Après le décès de deux jeunes circulant sur un motocross qui a percuté une voiture de police, de violentes échauffourées ont éclaté dans ce quartier sensible du Val-d'Oise.
>
> La fumée noire qui obstruait hier soir le ciel de Villiers-le-Bel, dans la banlieue nord Paris, le disputait au rouge vif des flammes des véhicules incendiés. C'est tout un quartier qui s'est mis à flamber après un dramatique accident au cours duquel deux adolescents ont trouvé la mort en percutant un véhicule de police. Les habitants assistaient impuissants à ces scènes de destruction qui leur rappelaient les nuits chaudes de l'automne 2005. (...)
>
> Devant des riverains médusés, les jeunes brûlaient les voitures à la chaîne. Par petits groupes de quatre ou cinq, à pied ou en scooter, ils harcelaient les forces de l'ordre et les pompiers. Les soldats du feu étaient obligés de dresser des barricades pour pouvoir intervenir sur les foyers d'incendie à l'abri des projectiles. De ronds-points en ronds-points, les carcasses enflammées achevaient de se consumer. Un ballet ininterrompu de véhicules de police et de pompiers rythmait la nuit de ce quartier qui semblait livré à la folie, malgré l'envoi de renforts en CRS venus épauler les forces de police locales débordées. « Ça va chauffer ! », lançaient les jeunes en capuche, en traversant la ville. On entendait un peu partout des cris, des détonations.
>
> Les vitrines des concessionnaires Honda et Peugeot ont été détruites, une autre concession incendiée. Le McDonald's a brûlé en partie. Une odeur de soufre se répandait dans les rues. Les voitures des habitants du quartier rentrant chez eux étaient contraintes de rouler sur des débris encore fumants.

Scanné avec CamScanner

> Des coups de klaxon résonnaient entre les barres d'immeubles, tandis que des jeunes promettaient de faire « pire que lors des émeutes de 2005 ». [1]

Cependant, dans d'autres cas, les émeutes partent d'une contestation plus profonde, d'un ressentiment accumulé que les circonstances du moment exacerbent, telle que les émeutes de la faim qui eurent lieu au premier semestre 2008 dans de nombreux pays du tiers-monde.

> Le coût élevé de la vie a donné lieu à des émeutes dans trois grandes villes du Burkina Faso la semaine dernière, une situation qui suscite des craintes chez certains observateurs quant à la stabilité du pays, paisible mais pauvre. Le prix de certaines denrées a augmenté de 10 à 65 pour cent. Plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest sont également affectés par la hausse des prix.
>
> « On s'attendait à cette réaction », a expliqué à IRIN Laurent Ouédraogo, secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs du Burkina (CNTB), ajoutant que les émeutes avaient été provoquées par la hausse constante des prix des produits de base (tels que les vivres, le tissu et l'essence), hausse qui avait engendré une colère croissante au sein de la population. « La misère n'attend pas ; les gens voient les prix augmenter chaque jour et ne savent pas quoi faire. C'est comme si on avait des allumettes près d'un morceau de coton, susceptible de prendre feu à tout moment », a poursuivi M. Ouédraogo.
>
> Les manifestants sont d'abord descendus dans les rues de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays, le 20 février, s'en prenant aux bureaux du gouvernement et incendiant des boutiques, des voitures et des stations-service. Les manifestations se sont poursuivies à Bobo le lendemain, et 100 émeutiers ont été arrêtés après avoir jeté des pierres sur les membres de la délégation dépêchée sur place par le gouvernement pour apaiser la situation.
>
> Des manifestations semblables ont eu lieu le même jour à Ouhigouya, la troisième plus grande ville du pays, située à quelques centaines de kilomètres au nord de Bobo-Dioulasso, et à Banfora, dans l'ouest. Des édifices publics, essentiellement les bureaux des douanes et des impôts, ainsi que des réverbères ont été détruits ou incendiés par les manifestants, et notamment par des marchands et des commerçants, descendus dans la rue pour dénoncer la hausse des impôts et du prix des marchandises [2].

Dans les deux cas, il s'agit de manifester le désaccord et la lassitude des émeutiers, et, plus fondamentalement, d'assouvir leur besoin de reconnaissance. Pour ce faire, l'attention quasi exclusive des médias facilitera et légitimera la recherche de ces buts. Pour les émeutes de bandes, l'objectif peut également être d'établir leur emprise sur le quartier en y imposant leurs règles et en écartant toute interférence extérieure.

---

1. Thibaut Danancher (à Villiers-le-Bel) et Jean-Marc Leclerc, « Émeutes à Villiers-le-Bel », *Le Figaro*, le 27 novembre 2007.
2. « BURKINA FASO : Émeutes sur le prix des vivres dans les grandes villes », *IRIN*, disponible en ligne sur http://www.irinnews.org/fr/ReportFrench.aspx?ReportId=76943 (date d'accès : 5 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

◆ ***La stratégie***

➢ *S 1 – L'émeute de masse*

Rassemblement sur la voie publique de personnes autour d'un but rapidement accessible, une émeute est un état de désordre et de rébellion d'une fraction de la population. Une masse de refus manifestant peut facilement dégénérer en émeute si elle se sent menacée (tentative de dispersion, subsides insuffisants, résultats insuffisants). Mais les masses ameutées sont aussi le fait d'opportunités circonstancielles exploitées par des groupes divers aux objectifs très variables. À l'extrême, il s'agit d'une concentration utilisée pour détruire ou même tuer. Une fois lancée, une telle masse sera impossible à arrêter, tout au plus pourra-t-on détourner son énergie vers un autre but ou un but secondaire. Ce type de masse croît rapidement faute de possibilité de sanctions ou de renversement des rapports de force. Il se dispersera aussi rapidement qu'il s'est réuni après avoir atteint l'objectif fixé.

Dans une masse ameutée, le changement de psychologie individuelle se caractérise par une perte du sens de la réalité et une soumission à la magie des slogans et des mots d'ordre ; une exacerbation du sentiment de puissance individuelle avec disparition du sens de la réalité ; un effacement de l'esprit critique et du raisonnement logique permettant la coexistence d'idées contradictoires ; une perte quasi totale du sens de la responsabilité individuelle qui peut conduire à la cruauté, la bestialité, le saccage, le lynchage.

La foule se comporte alors comme une véritable entité psychologique. Sous l'emprise d'émotions fortes, ses sentiments sont toujours simplistes et exagérés. Elle devient alors intolérante, irritable, susceptible, impulsive et ne supporte aucun délai, aucune entrave entre son désir et la réalisation de celui-ci. Elle revendique et ordonne par ses slogans et ses actes ; plus le but est proche, plus elle devient dynamique et incontrôlable ; sa rage destructrice se concrétise souvent par le feu (idée de purification).

Les émeutes sont souvent spontanées. Elles peuvent également être l'aboutissement d'une stratégie organisée, certes difficile à mettre en place, mais visant à faire prendre conscience de la force politique d'une action massive. Les meneurs, dans une telle stratégie, s'efforceront de donner l'illusion de la spontanéité et de créer des « martyrs de la répression ».

➢ *S 2 – L'émeute de bandes*

L'émeute de bandes se présente différemment. Naissant d'une circonstance, elle entraîne des mouvements de petits groupes semant le désordre dans la cité, incendiant les poubelles et les voitures. Il s'agit de jouer avec les forces de l'ordre sans jamais se laisser approcher suffisam-

Scanné avec CamScanner

ment pour créer un attroupement que celles-ci pourraient prendre en compte. La stratégie est une stratégie du faible au fort : embuscades, attaque en position de force, stratagème pour attirer ou éloigner les forces de l'ordre.

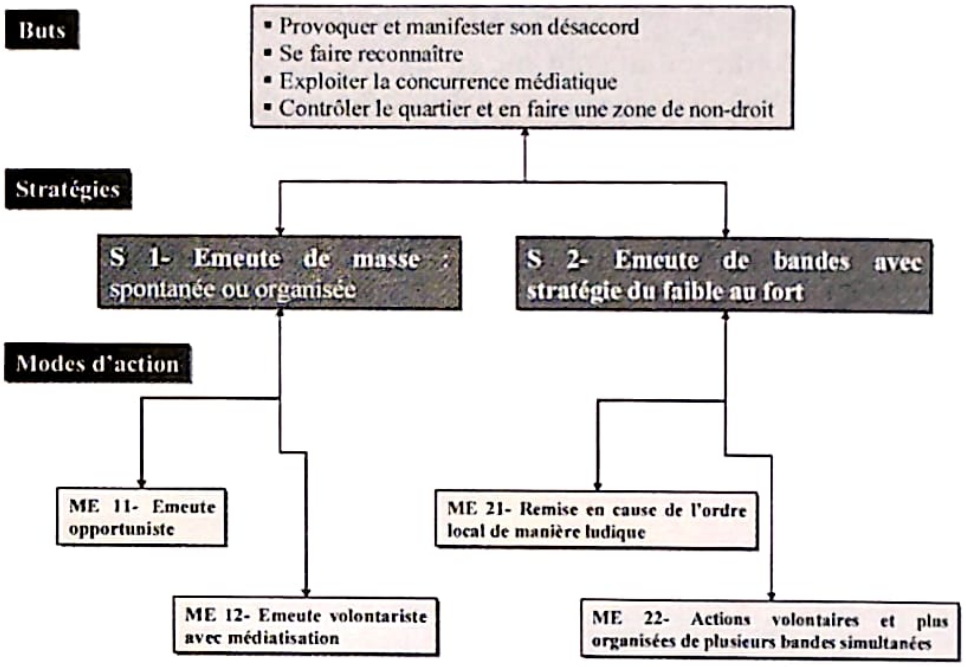

Buts et stratégies de la violence émeutière

♦ ***Les modes d'action et les actions des émeutes***

➢ *Modes d'action des émeutes de masse*

Les modes d'action d'une émeute de masse peuvent être soit opportunistes, c'est-à-dire saisir toute occasion de mécontentement pour l'amplifier et le canaliser en vue favoriser la survenance, graduelle ou directe, d'une émeute spontanée ; soit volontaristes avec une planification et une provocation des conditions d'une émeute, puis un accompagnement de celle-ci avec investissement des infrastructures de pouvoir et médiatisation.

Dans le premier cas, les actions sont le bris de vitrine et de pillage, la dégradation de monuments, le casse de voitures, accompagnés de l'opposition avec les forces de l'ordre. Dans le second, elles sont plus destructrices et préparées : dégradation de monuments ciblés, d'infrastructures, occupation de sites institutionnels, occupation des locaux des médias et utilisation des chaînes radio et télévision, fraternisation ou opposition avec les forces de l'ordre, etc.

➢ *Modes d'action des émeutes de bandes*

Dans le cas d'émeutes de bandes, les actions ont lieu plutôt dans leurs quartiers, qu'elles connaissent bien et dans lequel les forces de l'ordre

Scanné avec CamScanner

redoutent de pénétrer. Les modes d'action sont de deux types : remise en cause de l'ordre local de manière ludique (expression locale spontanée de rejet de la société dans l'esprit d'un « grand jeu ») par des actions déconcentrées, brèves, contre les forces moins nombreuses et en situation défavorisée (embuscade, en attirant les forces de sécurité dans des lieux isolés, incendie pour attirer les pompiers et les agresser ; attaque des véhicules des forces de l'ordre en attente ou en patrouille, attaque des autobus, etc.) ; actions volontaires et plus organisées de plusieurs bandes simultanées contre des organismes ou infrastructures institutionnelles malgré les défenses des forces de l'ordre : attaque organisée à plusieurs bandes de forces de sécurité importantes, attaque du commissariat, de la mairie, d'écoles, etc.

Scanné avec CamScanner

VIOLENCE ÉMEUTIÈRE

S 1 : Émeutes de masse avec stratégie du fort au fort

ME 21	ME 22
Émeute opportuniste : Saisir toute occasion de mécontentement pour amplifier et canaliser celui-ci en vue favoriser la survenance, graduelle ou directe, d'une émeute spontané.	**Émeute volontariste** : Planification et provocation des conditions d'une émeute, puis accompagnement de celle-ci, avec investissement des infrastructures de pouvoir et médiatisation

1. Actions d'influence

niv 1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours	niv 1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours
niv 1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants	niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales…)
niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales…)	niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes

2. Événements violents contre les personnes

2.1 Atteinte aux libertés des personnes

niv 2 : sporadique Restrictions formelles: quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.	niv 2 : sporadique Restrictions formelles: quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.
niv 2 : sporadique Restrictions à la circulation des personnes: nécessitéd'un permis de déplacement, de séjour, etc.	niv 2 : sporadique Restrictions à la circulation des personnes: nécessitéd'un permis de déplacement, de séjour, etc.

2.2 Atteinte à l'intégrité des personnes

niv 1 : psychologique Manifestation de soutien d'une partie significative de la population	niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue : manifestations en face à face, échauffourées, vandalisme, casse de vitrines, jet de pierre sur les forces de l'ordre, incendies de voitures, grèves insurrectionnelles
niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue : manifestations en face à face, échauffourées, vandalisme, casse de vitrines, jet de pierre sur les forces de l'ordre, incendies de voitures, grèves insurrectionnelles	niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage..
niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage..	niv 2 : sporadique Réaction violente àune intervention des forces de l'ordre
	niv 2 : sporadique Agression déconcentrées et brèves, contre des agents publics et/ou des forces de l'ordre ou desécurité, moins nombreux et en situation défavonsée : embuscade en attirant les forces de sécurité dans des lieux isolés, incendie pour attirer les pompiers et les agresser; attaque des véhicules des forces de l'ordre en attente, attaque des autobus, etc.

2.3 Atteinte à la vie des personnes

niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible	niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible
	niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du faible au fort
	niv 3 : ciblée Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au fort

3. Événements violents contre les biens

3.1 Détournement de biens institutionnels

niv 2 : sporadique Investissement des infrastructures officielles et médiatiques	niv 2 : sporadique Investissement des infrastructures officielles et médiatiques
	niv 2 : sporadique Utilisation illégale de moyens du pouvoir ou de tiers (médias, bureaux, véhicules,…)

3.2 Dégradation de biens

niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail	niv 2 : sporadique Malveillances contre les biens (tags ciblés, affichage..)
niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures	niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail
	niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures

4. Événements violents contre la Force d'intervention

4.1. Atteintes à la liberté d'action de la Force

niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face àface,)	niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face àface)

4.2. Atteintes à l'intégrité de la Force

niv 1 : psychologique Prise à partie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation	niv 1 : psychologique Prise à partie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation
niv 2 : sporadique Échauffourées, jets de pierre sur la Force, incendies de véhicules	niv 2 : sporadique Échauffourées, jet de pierre sur la Force, incendies de véhicules

Scanné avec CamScanner

VIOLENCE ÉMEUTIÈRE

S 2 : Émeutes de bandes avec stratégie du faible au fort

ME 21
Remise en cause de l'ordre local de manière ludique : Expression locale spontanée de rejet de la société dans l'esprit d'un "grand jeu" par des actions déconcentrées, brèves, contre les forces moins nombreuses et en situation défavorisée

ME 22
Actions volontaires et organisées : plusieurs bandes simultanées contre des organismes ou infrastructures institutionnels malgré les défenses des forces de l'ordre

1. Actions d'influence

niv 1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours	niv 1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours
niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives, sans moyens médias élaborés : revendication collective, boycott de produits, conférences de presse, interviews	niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)
niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)	niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes

2. Événements violents contre les personnes

2.1 Atteinte aux libertés des personnes

	niv 2 : sporadique Restrictions formelles : quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.
	niv 2 : sporadique Restrictions à la circulation des personnes: nécessité d'un permis de déplacement, de séjour, etc.

2.2 Atteinte à l'intégrité des personnes

niv 2 : sporadique Manifestation de soutien d'une partie significative de la population	niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue : manifestations en face à face, échauffourées, vandalisme, casse de vitrines, jet de pierre sur les forces de l'ordre, incendies de voitures, grèves insurrectionnelles
niv 2 : sporadique Actes de petite délinquance	
niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue : manifestations en face à face, échauffourées, vandalisme, casse de vitrines, jet de pierre sur les forces de l'ordre, incendies de voitures, grèves insurrectionnelles	niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage...
niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage..	niv 2: sporadique Réaction violente à une intervention des forces de l'ordre
niv 3 : ciblée Agression déconcentrées et brèves, contre des agents publics et/ou des forces de l'ordre ou de sécurité, moins nombreux et en situation défavorisée : embuscade en attirant les forces de sécurité dans des lieux isolés, incendie pour attirer les pompiers et les agresser; attaque des véhicules des forces de l'ordre en attente, attaque des autobus, etc.	niv 3 : ciblée Agression déconcentrées et brèves, contre des agents publics et/ou des forces de l'ordre ou de sécurité, moins nombreux et en situation défavorisée : embuscade en attirant les forces de sécurité dans des lieux isolés, incendie pour attirer les pompiers et les agresser; attaque des véhicules des forces de l'ordre en attente, attaque des autobus, etc.

2.3 Atteinte à la vie des personnes

niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible	niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible
niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du faible au fort	niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du faible au fort
	niv 3 : ciblée Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au fort

2. Événements violents contre les biens

3.1 Détournement de biens institutionnels

	niv 2 : sporadique Utilisation illégale de moyens du pouvoir ou de tiers (médias, bureaux, véhicules,...)

3.2 Dégradation de biens

niv 2 : sporadique Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)	niv 2 : sporadique Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)
niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail	niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail
niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures	niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures

3.3 Destruction de biens

niv 2 : sporadique Atteintes à la propriété des biens : spoliation, vols, détournements, pillages....

2. Événements violents contre la Force d'intervention

4.1 Atteinte à la liberté d'action de la Force

niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face à face,)	niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face à face)

4.2 Atteinte à l'intégrité de la Force

niv 1 : psychologique Prise à partie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation	niv 1 : psychologique Prise à partie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation
niv 2 : sporadique Échauffourées, jets de pierre sur la Force, incendies de véhicules	niv 2 : sporadique Échauffourées, jet de pierre sur la Force, incendies de véhicules

4.3. Atteintes à la vie des membres de la Force

	niv 2 : sporadique Assassinat individuel de membres de la Force

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 8

LA VIOLENCE COMMUNAUTAIRE

La violence communautaire est apparue entre les années 80 et 90, au moment où les projets nationalistes, essence de nombreuses guerres, s'éteignaient avec la libéralisation des champs politiques. On constate alors que le vivre en commun, objectif primordial des États-Nations, est contesté par la violence. Une régionalisation, basée non sur la géographie, mais sur les races et les ethnies, ou encore les religions, voire l'idéologie, apparaît, divisant les pays récemment formés. Aux luttes politiques, toujours difficiles dans des pays où le pouvoir était monocratique, se substitue la violence communautaire, pouvant conduire jusqu'à l'extinction de l'État-Nation.

Les affrontements entre communautés constituent une variante des émeutes. Le phénomène de perte de jugement et de recul individuel s'opère encore plus brutalement en raison à la fois des représentations sociales inculquées par la communauté et du contexte de haine entretenu par les leaders idéologiques et les meneurs des affrontements. L'entité psychologique créée est alors aveugle, prête à s'en prendre à toute personne qui ne partage pas son opinion et sa haine. La violence ne sera pas seulement exercée vis-à-vis de tout individu de l'autre communauté, elle visera aussi, brutalement, toute personne ou groupe cherchant à s'opposer à l'affrontement.

8.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE COMMUNAUTAIRE

♦ *Les causes de la violence communautaire*

La violence communautaire est le fruit de l'intolérance d'une communauté vis-à-vis d'une autre, éventuellement réciproque, qui résulte généralement soit de la domination d'une communauté religieuse ou ethnique sur une autre pour des raisons de nombre, d'idéologie, d'affirmation égoïste ; soit des déséquilibres sociétaux entre communautés liés aux pro-

Scanné avec CamScanner

Violence opérée entre communautés pour combattre la prépondérance de l'une sur l'autre.

Structuration de groupes armés pour faire face à la menace qui pèse sur la communauté: cellule de quartier (10), groupe d'autodéfense (30), milice de secteur ou groupe de choc (intervention, 100)

La violence communautaire

blèmes de travail, de lieux d'habitation et de conditions sociales générales ; soit enfin de situations mettant en jeu la survie d'une des communautés telles que catastrophes naturelles ou industrielles, incendies par malveillance, ou enfin guerre.

Hutu et Tutsi : 40 ans d'affrontements

« Le colonisateur et l'élite locale avaient tous deux intérêt à adopter les pernicieuses notions racistes sur les Tutsi et les Hutu concoctées par les missionnaires, les explorateurs et les premiers anthropologues. Ces notions reposaient sur l'aspect physique de nombreux Tutsi, en général plus grands et plus minces que la majeure partie des Hutu ; l'incrédulité des premiers Blancs européens arrivés au Rwanda a également joué un rôle, car ils s'étonnaient que des Africains aient pu créer eux-mêmes un royaume aussi sophistiqué. C'est ainsi qu'une théorie raciste et sans fondement connue sous le nom d'hypothèse hamitique fut répandue (...). Selon cette hypothèse, les Tutsi étaient issus d'une race caucasienne supérieure provenant de la vallée du Nil et avaient même probablement des origines chrétiennes. Avec la théorie évolutionniste battant son plein en Europe, les Tutsi pouvaient être considérés comme formant une classe supérieure plus proche, quoique pas trop, il va sans dire, de la race blanche. On les considérait comme plus intelligents, plus fiables, plus travailleurs, ressemblant davantage aux Blancs que la majorité Hutu Bantou.

Les Belges ont tellement apprécié cet ordre naturel des choses qu'une série de mesures administratives, prises entre 1926 et 1932, institutionnalisa le clivage entre les deux races (la race étant le concept explicite utilisé à l'époque, antérieurement à l'introduction de la notion plus douce d'ethnie), le

Scanné avec CamScanner

tout culminant dans la délivrance à chaque Rwandais d'une carte d'identité indiquant qu'il était Hutu ou Tutsi. »

Les frustrations sociales et politiques se cristallisèrent alors à partir de l'exclusion des Hutu – de l'école, de l'administration, des séminaires ouverts par les missionnaires –, et de l'affirmation d'une différenciation ethnique entre Hutu et Tutsi, inculquée et transmise de génération en génération, ainsi que de l'instrumentalisation politique de « l'ethnicisme ».

Autant de ferments de massacres qui ensanglantent depuis 40 ans les relations entre Hutu et Tutsi dans l'Afrique des Grands Lacs [1].

- ***Les acteurs de la violence communautaire***

Les acteurs de la violence communautaire se situent à tous les niveaux du pays et de la communauté, avec des responsabilités et des modes d'actions divers selon leur place et leur rôle. Ce sont d'abord les leaders politiques qui définissent la politique de la communauté et sa stratégie ; mais aussi les leaders d'opinion (leaders religieux, intellectuels, chefs de communauté, notables respectés) qui délivrent la doctrine communautaire et animent la propagande ; enfin les relais d'opinion (journalistes, enseignants, associations communautaires, etc.). Les acteurs de terrain ont également leur importance : les meneurs qui conduisent tactiquement la communauté sur le terrain, à l'instigation des leaders d'opinion ; les extrémistes racistes et instigateurs de la violence communautaire, qui peuvent déclencher des violences impromptues et non décidées par les politiques ; la foule enfin, manipulée soit par les meneurs, soit par les extrémistes, qui peut se déchaîner brutalement contre l'autre communauté.

- ***L'organisation***

La communauté qui exerce une violence communautaire dispose généralement d'une organisation communautaire autour d'un chef élu ou non, et d'un parti politique qui se coordonne, voire se rattache, à l'organisation communautaire.

Puis, si la communauté est décidée et organisée, on trouvera un service de propagande rattaché soit au politique, soit à l'organisation communautaire ; une organisation armée composée de milices de protection recrutées parmi les membres de la communauté, voire de mercenaires ; enfin un réseau d'entraide de la population prêt à assumer des risques pour protéger les activistes.

---

1. Pourtier Roland, « La Guerre des Grands Lacs », *Cahiers français* n° 290, La Documentation française, mars-avril 1999.

Scanné avec CamScanner

➢ *Les ressources*

Les ressources financières sont fournies par la communauté, voire par la diaspora, volontairement ou par racket et impôt forcé.

> (New York, le 15 mars 2006) – Les Tamouls sri-lankais vivant au Canada, au Royaume-Uni et dans d'autres pays occidentaux sont victimes d'intimidation, d'extorsion et même de violence de la part des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE ou Tigres tamouls). (…) Le rapport de 45 pages, « Funding the Final War : LTTE Intimidation and Extortion in the Tamil Diaspora » (Financer la Guerre Finale : intimidation et extorsion de fonds parmi la diaspora tamoule), décrit comment les représentants du LTTE ainsi que ses groupes partisans usent de pressions illégales sur les communautés tamoules vivant en occident afin de sécuriser leur flots de financements. Des membres de la diaspora se sont ainsi vus dire que s'ils ne payaient pas la somme requise, ils ne seraient pas autorisés à rentrer au Sri Lanka afin de rendre visite à leurs familles. D'autres se virent annoncer que l'on s'occuperait d'elles ou qu'on leur donnerait une leçon s'ils n'obtempéraient pas. Un chef d'entreprise de Toronto a indiqué qu'après avoir refusé de payer plus de 20 000 dollars canadiens, des membres des Tigres tamouls ont menacé sa femme et ses enfants. (…)
>
> Témoignage d'une femme de Toronto obligée de faire un versement mensuel au LTTE : « Les enfants de mon frère sont dans le Vanni [Territoire contrôlé par le LTTE dans le nord du Sri Lanka]. Le LTTE ramasse de l'argent ici et utilise cet argent pour former des enfants à se battre et à mourir pour l'armée des Tigres. Les gens qui récoltent l'argent ici vivent bien et ont de belles voitures. Ils ne semblent pas se soucier des enfants qui sont forcés de se battre et qui meurent » [1].

Les ressources médiatiques peuvent être des moyens médiatiques propres (création d'un journal ou de tracts diffusés sous le manteau) ou les médias internationaux si les attentats ont un retentissement spectaculaire ou si les leaders de la communauté sont capables de sensibiliser ceux-ci. L'utilisation d'Internet est également un excellent moyen de se faire connaître grâce à un ou plusieurs sites d'endoctrinement et de blogs individuels développant les thèmes de propagande, notamment via les échanges avec les internautes.

Les ressources d'action peuvent être importantes : milices organisées et entraînées par des volontaires, en charge de la protection de la communauté, mais pouvant dériver vers les expéditions punitives envers l'autre communauté. Incorporation éventuelle de mercenaires. De même, les ressources en armement et matériels passent par le soutien occulte de puissances étrangères ou leur achat et leur acheminement par la diaspora, ou

1. Communiqué de presse « Les Tigres tamouls rackettent la Diaspora », *Human Rights Watch*, New York, le 15 mars 2006, disponible en ligne sur http://www.hrw.org/french/docs/2006/03/14/slanka12925.htm (date d'accès : 7 août 2008).

Scanné avec CamScanner

encore, par des réseaux de trafiquants (violence de prédation) utilisant la contrebande.

Enfin, les ressources logistiques peuvent être locales ou extérieures en provenance de la diaspora ou de trafics ou encore détournées de l'aide humanitaire, et toute combinaison de ces différents types d'approvisionnement.

8.2. Appréhender les objectifs de la violence communautaire

♦ ***Les buts des mouvements de violence communautaire***

Les buts de la violence communautaire sont fondamentalement dédiés soit à la défense de la communauté dans un contexte qui lui est défavorable, soit à sa prédominance, voire même son hégémonie. Selon la situation locale, notamment l'implication éventuelle du pouvoir en faveur de l'une des communautés, ces buts généraux se déclinent en objectifs particuliers. Il s'agira, par exemple, de protester indirectement contre le pouvoir en place en attaquant la communauté avantagée ; de réagir contre une attaque isolée de l'autre communauté ; d'obtenir un avantage sur l'autre communauté ou de réagir contre une attaque isolée de l'autre communauté ; de s'emparer de biens appartenant à l'autre communauté, voire de chasser une communauté des lieux qu'elle occupe ; enfin de s'attaquer aux membres d'une communauté par pure intolérance.

Kenya : l'amertume des partisans d'Odinga.

Interdits jeudi de manifestation, les partisans du candidat malheureux à la présidentielle crient vengeance contre l'ethnie du chef de l'État. (...) Le parc Uhuru, en plein centre de la capitale, où Raila Odinga avait enjoint « un million » des siens à se réunir ; le jardin où il entendait, « face aux tricheries du pouvoir », se proclamer « président du peuple », est ceinturé d'un cordon serré de policiers anti-émeute. Les manifestants ne l'atteindront jamais. « On veut protester pacifiquement mais on ne peut pas. Les hommes du président Kibaki bloquent tout », se lamente Alex.

Les arguments politiques s'effacent devant les récriminations ethniques. Dans ce bastion presque exclusivement Luo, le groupe du candidat malheureux, on vitupère contre les Kikuyus, la principale ethnie (22 % de la population), celle de Kibaki. Les rancœurs s'expriment. On se souvient des précédentes élections, en 2002, où Raila Odinga avait soutenu Mwai Kibaki contre la promesse d'un poste de Premier ministre qui n'est jamais venu. « Les Kikuyu nous ont encore trahis, ils veulent à nouveau prendre le pouvoir pour cinquante ans sans rien laisser aux autres », hurle Abdallah, un vendeur à la sauvette. « Cette fois, il y aura un massacre [1]. »

1. Tanguy Berthemet, « Kenya : l'amertume des partisans d'Odinga », *Le Figaro International*, 4 janvier 2008.

Scanné avec CamScanner

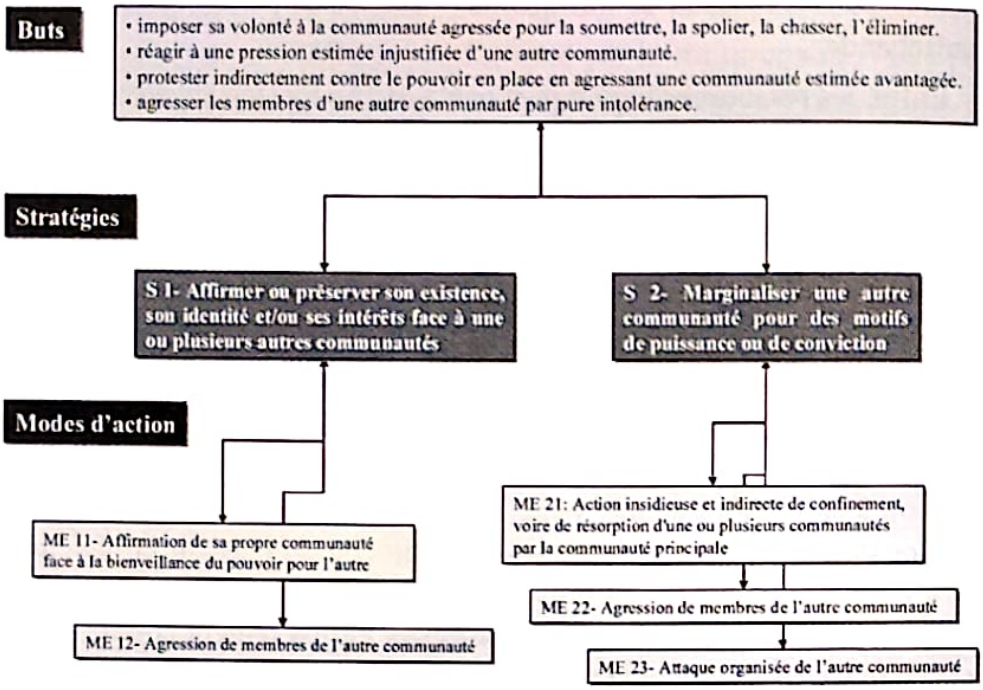

Buts, stratégies et modes d'action de la violence communautaire

♦ ***La stratégie de la violence communautaire***

On ne peut parler de véritable stratégie de la violence communautaire. Il s'agit plutôt d'une ligne de conduite qui s'instaure progressivement et conduit à des actions, voire des modes d'action liés aux niveaux de violence constatés. On peut cependant distinguer deux grandes lignes de conduite :

➢ *S 1* – Affirmer ou préserver son existence, son identité et/ou ses intérêts face à une ou plusieurs autres communautés (ethniques, confessionnelles ou autres) perçues comme une menace ou un obstacle à son expansion naturelle ;

➢ *S 2* – Pour des motifs de puissance (accroître son pouvoir et ses avantages) ou de convictions (culture, confession), marginaliser une autre communauté.

♦ ***Modes d'action et actions de la violence communautaire***

➢ *Dans le cadre de S 1 :*

ME 11 – Affirmation de sa propre communauté face à la bienveillance du pouvoir pour l'autre : manifestations de refus, revendications collectives, demandes de particularisme identitaire, médiatisation, défis ;

Scanné avec CamScanner

ME 12 – Agression de membres de l'autre communauté : injures, tabassage, voire attaque d'individus isolés, incendie des maisons « des autres », caillassage des forces de l'ordre lorsqu'elles interviennent.

➢ *Dans le cadre de S 2 :*

ME 21 – Action insidieuse et indirecte de confinement, voire de résorption d'une ou plusieurs communautés par la communauté principale, avec la complicité plus ou moins marquée des autorités du pays ;

ME 22 – Agression de membres de l'autre communauté : injures, tabassage, voire attaque d'individus isolés, incendie des maisons « des autres », caillassage des forces de l'ordre lorsqu'elles interviennent ;

ME 23 – Attaque organisée de l'autre communauté : pogrom, manifestation violente en face à face, incendie de quartier, etc.

Scanné avec CamScanner

VIOLENCE COMMUNAUTAIRE

S 1 :
Affirmer ou préserver son existence, son identité et/ou ses intérêts face à une ou plusieurs autres communautés (ethniques, confessionnelles ou autres)

ME 11
Affirmation de sa propre communauté face à la bienveillance du pouvoir pour l'autre : manifestations de refus, revendications collectives, demandes departicularisme identitaire, médiatisation, défis ;

ME 12
Agression de membres de l'autre communauté : injures, tabassage, voire attaque d'individus isolés, incendie des maisons « des autres », caillassage des forces de l'ordre lorsqu'elles interviennent

1. Actions d'influence

- niv 1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours
- niv 1 : psychologique manifestations non violentes localisées : rassemblements, grèves, grèves de la faim
- niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives, sans moyens médias élaborés : revendication collective, boycott de produits, conférences de presse, interviews
- niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)
- niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes
- niv 2 : sporadique Manifestations non violentes importantes : sit-in, grèves généralisées, défiés
- niv 3 : ciblée Infiltration et édification de réseaux.

- niv 1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours
- niv 1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants
- niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)

2. Événements violents contre les personnes

- niv 1 : psychologique Manifestation de soutien d'une partie significative de la population

2.2 Atteinte à l'intégrité des personnes

- niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage..
- niv 2 : sporadique Réaction violente à une intervention des forces de l'ordre

2.3 Atteinte à la vie des personnes

- niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du faible au fort
- niv 3 : ciblée Assassinat de leaders d'opinion

3. Événements violents contre les biens

3.2 Dégradation des biens

- niv 2 : sporadique Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)
- niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail
- niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures

3.3 Destruction des biens

- niv 2 : sporadique Atteintes àla propriétedes biens : spoliation, vols, détournements, pillages, confiscation, dépossession, appropriations, aliénation, expropriation, expulsions

4. Événements violents contre la Force d'intervention

4.1 Atteinte à la liberté d'action de la Force

- niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face à face.)
- niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, freinage, manipulation...

- niv 2 : sporadique Échauffourées, jet de pierre sur la Force, incendies de véhicules
- niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, freinage, manipulation...
- niv 3 : ciblée Empêchement, interdiction d'accès, limitation d'action, retrait, piquets de manifestants, isolement d'éléments de la Force, paralysie.

4.2. Atteinte à l'intégrité de la Force

- niv 1 : psychologique Prise à partie écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles
- niv 1 : psychologique Prise àpartie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation
- niv 1 : psychologique Tentatives de corruption de membres de la Force
- niv 2 : sporadique Échauffourées, jet de pierre sur la Force, incendies de véhicules

- niv 1 : psychologique Prise à partie écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles
- niv 1 : psychologique Prise à partie verbale : cris, quolibets, insultes, provocation
- niv 2 : sporadique Échauffourées, jet de pierre sur la Force, incendies de véhicules
- niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face àface)
- niv 3 : ciblée Désinformation, espionnage, entrave, freinage, manipulation,

Scanné avec CamScanner

S 2 : Marginaliser une autre communauté pour des motifs de puissance (accroître son pouvoir et ses avantages) ou de convictions (culture, confession).

ME 21	ME 22	ME 23
Action insidieuse et indirecte de confinement, voire de résorption d'une ou plusieurs communautés par la communauté principale, avec la complicitéplus ou moins marquée des autorités du pays ;	Agression de membres de l'autre communauté : injures, tabassage, voire attaque d'individus isolés, incendie des maisons « des autres », caillassage des forces de l'ordre lorsqu'elles interviennent ;	Attaque organisée de l'autre communauté : pogrom, manifestation violente en face à face, incendie de quartier, etc.
1. Actions d'influence		
1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants	1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours	1 : psychologique Actions de diffusion de l'information : réunions, mots d'ordre, tracts, discours
1 : psychologique Manifestations non violentes localisées : rassemblements, grèves, grèves de la faim	1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants	1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants
niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives, sans moyens médias élaborés : revendication collective, boycott de produits, conférences de presse, interviews	niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes	niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes
niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)	3 : ciblée Incrimination par l'information : attaque et déstabilisation des leaders d'opinion, voire des décideurs politiques	
niv 2 : sporadique Actions de communication collectives offensives avec moyens médias élaborés : interventions organisées dans les émissions radio et télévisions dépendantes ou indépendantes		
niv 2 : sporadique Manifestations non violentes importantes : sit-in, grèves généralisées, défilés		
3 : ciblée Infiltration et édification de réseaux.		
2. Événements violents contre les personnes		
1 : psychologique Restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)	**2.1 Atteinte aux libertés des personnes**	
niv 2 : sporadique Restrictions formelles : quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.	niv 2 : sporadique Restrictions formelles : quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.	niv 2 : sporadique Restrictions formelles : quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.
niv 2 : sporadique Restrictions à la circulation des personnes: nécessité d'un permis de déplacement, de séjour, etc.	niv 2 : sporadique Restrictions à la circulation des personnes: nécessitéd'un permis de déplacement, de séjour, etc.	niv 2 : sporadique Restrictions à la circulation des personnes: nécessité d'un permis de déplacement, de séjour, etc.
niv 2 : sporadique Restrictions à la liberté du travail	niv 2 : sporadique Restrictions à la liberté du travail	niv 2 : sporadique Restrictions à la liberté du travail
niv 2 : sporadique Vote forcé, fraude électorale	3 : ciblée Restrictions d'accès aux réseaux : coupures prolongées d'eau, d'électricité, de services essentiels, etc.	3 : ciblée Restrictions d'accès aux réseaux : coupures prolongées d'eau, d'électricité, de services essentiels, etc.
	2.2. Atteinte à l'intégrité des personnes	
	niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage	niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage
	3 : ciblée Agressions violentes préméditées : sévices, torture	3 : ciblée Agressions violentes préméditées : sévices, torture
	3 : ciblée Attentat isolé sur les personnes	3 : ciblée Attentat isolé sur les personnes

Scanné avec CamScanner

	2.3. Atteinte à la vie des personnes	
	niv 2 : sporadique Tirs de snipers (*indiscriminé>>> Population*)	niv 2 : sporadique Tirs de snipers (*indiscriminé>>> Population*)
	niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible	niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible
	niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible	3 : ciblée Agression localisée contre des groupes de personnes, du faible au fort
	3 : ciblée Assassinat de leaders d'opinion	3 : ciblée Assassinat de leaders d'opinion
2. Événements violents contre les biens		
	3.1 Détournement de biens institutionnels	
niv 2 : sporadique Utilisation de moyens (médias, bureaux, véhicules) du pouvoir ou de tiers	niv 2 : sporadique Utilisation de moyens (médias, bureaux, véhicules) du pouvoir ou de tiers	niv 2 : sporadique Utilisation de moyens (médias, bureaux, véhicules) du pouvoir ou de tiers
	3.2 Dégradation des biens	
	niv 2 : sporadique Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)	
	niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail	niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures
	niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures	
	3.3 Destruction des biens	
	niv 2 : sporadique Atteintes à la propriétédes biens : spoliation, vols, détournements, pillages, confiscation, dépossession, appropriations, aliénation, expropriation, expulsions	niv 2 : sporadique Atteintes à la propriétédes biens : spoliation, vols, détournements, pillages, confiscation, dépossession, appropriations, aliénation, expropriation, expulsions
2. Événements violents contre la Force d'intervention		
	4.1 Atteinte à la liberté d'action de la Force	
niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face à face,)	niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face à face,)	niv 2 : sporadique Actions collectives violentes dans la rue (manifestations en face à face,)
niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, freinage,	niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, freinage, manipulation…	niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, freinage, manipulation…

Scanné avec CamScanner

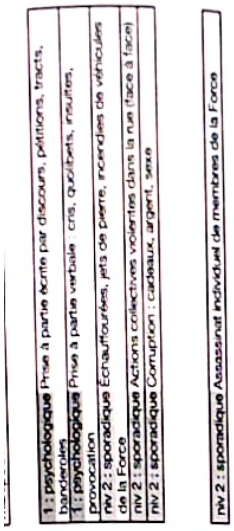

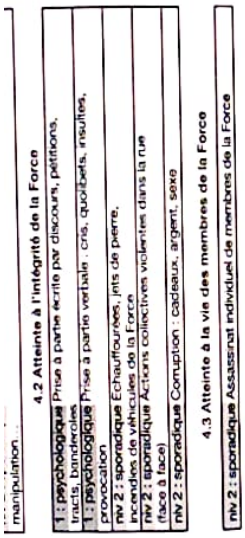

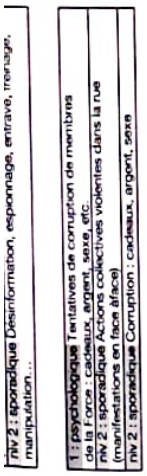

CHAPITRE 9

LA VIOLENCE SÉCURITAIRE

La violence sécuritaire saisit généralement les pays dont le gouvernement n'est plus en mesure d'assurer lui-même son devoir régalien de sécurité et de justice. Ces « États faillis » ne possèdent pas d'institutions politiques susceptibles de protéger la population de conflits violents, de contrôler leur territoire et de répondre aux besoins économiques les plus élémentaires de leurs concitoyens. L'État, en butte à des groupes protestataires, des émeutes, des mouvements communautaires, des réseaux d'organisations criminelles, n'a pas la possibilité ou la volonté d'imposer l'ordre. Progressivement, des membres des forces de sécurité, des milices d'autodéfense, des sociétés de sécurité privées s'adjugent le droit de mener des activités de protection, qui se poursuivent par des actions d'ordre public, en dehors de tout contrôle législatif et juridique. Les puissants tentent de protéger leurs biens, puis de rétablir un ordre inexistant, en créant des organisations multiples dans lesquelles un certain nombre de « pauvres » tentent de survivre, voire de s'enrichir, au nom de la défense de l'ordre établi. Dans d'autres cas, l'État, soit par manque de légitimité, soit par laxisme, laisse faire ses propres forces sans cependant être complice des abus (Brésil).

9.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE SÉCURITAIRE

♦ *Causes de la violence sécuritaire*

La violence sécuritaire n'est pas organisée et centralisée par une volonté politique idéologique ou religieuse. Néanmoins, elle détient déjà les prémisses d'une violence de répression, violence volontaire organisée au plus haut niveau de l'État.

La première cause, dans le cadre d'une violence sécuritaire venant des représentants de l'État, agissant individuellement, est la faiblesse du pouvoir en général et de ses membres : politiques, administratifs, judiciaires

Scanné avec CamScanner

Violence opérée par les éléments de sécurité, privées ou étatiques, d'un pays en crise qui abusent de leur droit de mener des actions d'ordre public ou qui le prennent.

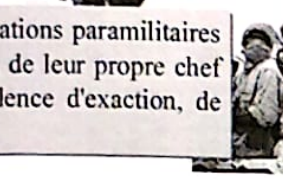

Membres des forces de sécurité, d'organisations paramilitaires ou de groupes privés exerçant localement, de leur propre chef et sans coordination d'ensemble, une violence d'exaction, de proscription, voire d'élimination.

La violence sécuritaire est difficile à identifier et encore plus à combattre, car elle n'apparaît pas comme découlant de soi. Il est en effet difficile de distinguer les actions normales de lutte contre la violence dans un pays en crise et les abus de la force transformant celle-ci en violence.

La violence sécuritaire

et sécuritaires. Dans ce cas, la corruption est élevée en système et accompagne une économie déliquescente. La motivation principale est l'enrichissement personnel. C'est une pratique courante dans les pays pauvres dont le gouvernement est monocratique. Elle peut aller de la violence interne envers la population jusqu'à des crises permanentes entre États en faillite portant sur les villes principales, sources de richesse.

La faillite étatique s'accompagnerait d'une capillarisation de la violence, autrement dit d'un phénomène de contagion régionale qui s'effectuerait aux dépens des États, incapables de contrôler leurs frontières. L'Afrique de l'Ouest est souvent montrée du doigt pour illustrer ces guerres anarchiques et contagieuses, menées par des factions armées vendant indifféremment leurs « services » dans les divers pays (Guinée, Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire). Ces acteurs non-étatiques, porteurs d'une violence privatisée, seraient les mercenaires modernes, conséquence parmi d'autres de la déliquescence avancée de régimes incapables d'assurer une autorité minimale [1].

Une autre cause peut être la prédominance d'une communauté vis-à-vis d'une autre avec le soutien du pouvoir en place et de la hiérarchie administrative et sécuritaire. Dans ce cas, c'est le jeu, l'impunité et le mépris d'une communauté sur une autre qui est à l'origine de la violence

1. Jean-Loup Samaan, « États en faillite : un concept clé pour la sécurité internationale ? », *Défense et Sécurité Internationale*, N° 14, avril 2006, p. 24.

Scanné avec CamScanner

qui est exercée par des individus appartenant à la communauté dominante.

Amnesty International demande instamment aux autorités iraniennes d'ordonner l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante sur la violente répression exercée à Qom, le 13 février 2006, contre une manifestation apparemment non violente de musulmans soufis de l'ordre nématollahi. Des centaines de manifestants, y compris des femmes et des enfants, ont été blessés. Les policiers et des membres des organisations Hojatieh et Fatemiyon (des organisations progouvernementales) ont dispersé la manifestation en utilisant apparemment une force excessive, et pas moins de 1 200 manifestants auraient été arrêtés. La plupart ont à présent été libérés mais environ 200 d'entre eux sont toujours détenus. Amnesty International demande qu'ils soient libérés immédiatement et sans condition à moins qu'ils ne soient inculpés d'infractions prévues par la loi et jugés équitablement et dans les délais les plus brefs, conformément aux dispositions du droit international [1].

Enfin, il peut s'agir de groupes s'appropriant une mission de rétablissement de l'ordre et de la loi dans des zones de non-droit ou dans la lutte contre la pègre et son environnement, avec l'assentiment tacite d'un pouvoir qui ne veut pas se « salir les mains ».

Au Brésil, qui compte plus de 150 millions d'habitants, près de la moitié de la population a moins de dix-huit ans. Selon l'Unicef, 13 millions d'entre eux vivent dans la misère la plus totale. La pauvreté extrême amène 7 millions de gosses à vivre dans la rue, pour éviter la mort. Ils se concentrent notamment dans les métropoles du pays, et notamment à Rio de Janeiro. (...) Ils sont considérés comme des « nuisances », voire comme un « véritable fléau social ». (...) Sous le prétexte de délinquance, ceux-ci sont la cible depuis de nombreuses années de milices, de tueurs professionnels, mais surtout des trop célèbres « escadrons de la mort » qui, chaque jour, procèdent à des « exterminations ». Ces escadrons sont grassement payés par les associations de commerçants. En font partie notamment des membres, actifs et retraités, de la police militaire brésilienne. Beaucoup d'entre eux les dirigent. Il s'agit, en fait, d'une véritable organisation du crime dont le seul et unique but est de « nettoyer » les rues brésiliennes. (...)

> La FIDH a notamment enquêté sur la quasi-impunité dont bénéficient les auteurs de ces assassinats. Plus de 70 % des enquêtes n'aboutissent jamais,

1. « Une enquête doit être ouverte d'urgence sur les violences commises par les forces de sécurité contre des musulmans soufis à Qom », *Amnesty International*, Londres, le 17 février 2006, disponible en ligne sur http://www.amnesty.org/ar/library/asset/MDE13/016/2006/fr/dom-MDE130162006fr.html (date d'accès : 7 août 2008).

Scanné avec CamScanner

en raison des protecteurs des « escadrons de la mort », que l'on retrouve dans toutes les sphères de l'État et de la justice [1].

♦ *Les acteurs*

Ils peuvent être multiples et se partager les activités de sécurité et de corruption.

Il faut citer en premier lieu, les membres des forces de sécurité ou même des forces armées, affichant leur mépris vis-à-vis de certaines catégories de population et, dans certains cas, leur indépendance vis-à-vis de leur hiérarchie. Mais on trouve également des forces paramilitaires, des organisations de sécurité privées et des milices d'autodéfense ayant pour mission la protection de certaines zones et agissant toutes au mépris de la loi et de la souveraineté étatique.

On trouve également, à un niveau plus élevé de l'État, toute une hiérarchie de fonctionnaires pratiquant le rançonnement, les pots-de-vin, l'attribution de marchés en échange de commissions importantes, etc. Enfin, dans ce genre d'État, le système judiciaire en général condamne les faibles et ne poursuit pas les notables, les institutionnels et les puissants.

Des violences ont éclaté à Port-Harcourt le 6 août entre deux bandes armées rivales, qui ont commencé à s'affronter dans la rue. Pendant les dix jours qui ont suivi, ces bandes non seulement s'en sont pris à leur adversaire, mais ont également ouvert le feu au hasard sur les habitants. Trente personnes au moins ont été tuées. Médecins sans frontières (MSF) a fait savoir que plus de 70 personnes avaient été soignées pour des blessures par balle durant les deux premières semaines d'août à l'hôpital Teme de Port-Harcourt. Sept de ces patients ont succombé à leurs blessures. Un tiers des personnes prises en charge était de simples résidents des quartiers où ont eu lieu les heurts, et des femmes et des enfants figuraient parmi eux. Ils auraient vu des membres de groupes armés tirer délibérément et au hasard sur des habitants se trouvant à des arrêts de bus et dans un marché.

> Le 16 août, une force de frappe conjointe (comprenant des membres de l'armée de terre, de la marine, des troupes aériennes et de la police mobile) est intervenue avec des hélicoptères et des mitrailleuses. Au moins 32 personnes – membres des groupes armés, agents des forces de sécurité et simples passants – ont été tuées. Amnesty International a recueilli des témoignages indiquant que l'intervention de la force conjointe avait provoqué la mort de plusieurs habitants, y compris des femmes et des enfants. Un grand nombre auraient également été blessés lors de l'opération. Plusieurs per-

1. « Le rôle des escadrons de la mort : nettoyer les rues », *L'Humanité*, le 26 juillet 1993, disponible en ligne sur http://www.humanite.fr/1993-07-26_Articles_-Le-role-des-escadrons-de-la-mort-nettoyer-les-rues (date d'accès : 7 août 2008).

Scanné avec CamScanner

sonnes n'ayant rien à voir avec les bandes armées auraient par ailleurs été arrêtées [1].

♦ ***L'organisation***

La violence sécuritaire est une violence spontanée, donc peu organisée. Elle s'exerce soit de manière individuelle ou en tous petits groupes par des fonctionnaires cherchant à améliorer leur quotidien par l'obtention, négociée ou forcée, d'argent, de biens ou d'avantages de leurs victimes ; soit par des groupes locaux de forces de sécurité, conduits par un meneur, dont les membres partagent les mêmes idées et bénéficient de la loi du silence entre institutionnels ; soit par des milices locales appartenant à une même communauté, tolérées par leur hiérarchie et agissant contre une autre communauté.

À quelques mois de la célébration du 200e anniversaire de son indépendance, Haïti doit faire face à une aggravation de la situation des droits humains. Des préoccupations nouvelles sont venues s'ajouter aux questions non résolues de l'impunité, des atteintes à la liberté d'expression, des violations commises par les forces de sécurité et des exactions perpétrées par les militants des partis politiques et par des groupes armés illégaux liés à des responsables de l'État. Amnesty International est ainsi préoccupée par les actes de violence perpétrés par des groupes sans existence officielle agissant selon toute apparence pour des motifs politiques, qui ont mené des attaques armées contre des partisans du gouvernement. Des partisans de certaines formations politiques, favorables ou hostiles au gouvernement, ont eux aussi commis des exactions contre des personnes qui, à leurs yeux, ne partageaient pas leurs opinions. La Police nationale d'Haïti (PNH) a pour sa part été accusée de violations des droits humains lorsqu'elle a réagi à ces deux catégories de violences [2].

9.2. APPRÉHENDER LES OBJECTIFS DE LA VIOLENCE SÉCURITAIRE

♦ ***Les buts***

Les buts recherchés par les acteurs de violence sécuritaire sont de trois ordres. En premier lieu, dans une logique sécuritaire, des membres des forces de sécurité peuvent s'opposer à la rupture de l'ordre établi par tout mouvement d'opposition en imposant des mesures de sécurité excessives et injustes, l'efficacité primant et la fin justifiant tous les excès. C'est la

1. « Escalade de la violence à Port-Harcourt », *Amnesty International*, Déclaration publique, Bulletin n° 162 ÉFAI, 22 août 2007, disponible en ligne sur http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR44/020/2007/fr/ dom-AFR440202007fr.html, (date d'accès : 8 août 2008).
2. « HAÏTI : La violence politique à la veille du bicentenaire de l'indépendance », *Amnesty International*, Index AI : AMR 36/007/2003, ÉFAI, Londres, 8 octobre 2003, disponible en ligne sur http://asiapacific.amnesty.org/library/Index/FRAAMR360072003?open&of=FRA-HTI (date d'accès : 8 août 2008).

Scanné avec CamScanner

défense de l'ordre et de la loi. En deuxième lieu, dans le cadre de violence communautaire, les membres de milices ou de forces de sécurité peuvent favoriser leur propre communauté et accompagner son ostracisme vis-à-vis de la communauté victime, voire contraindre celle-ci à quitter son espace de vie. Enfin, dans une situation de faillite avancée de l'État, un certain nombre de fonctionnaires, quel que soit leur niveau, peuvent user de leurs fonctions et des pouvoirs afférents pour s'assurer un niveau de vie correspondant à leurs aspirations.

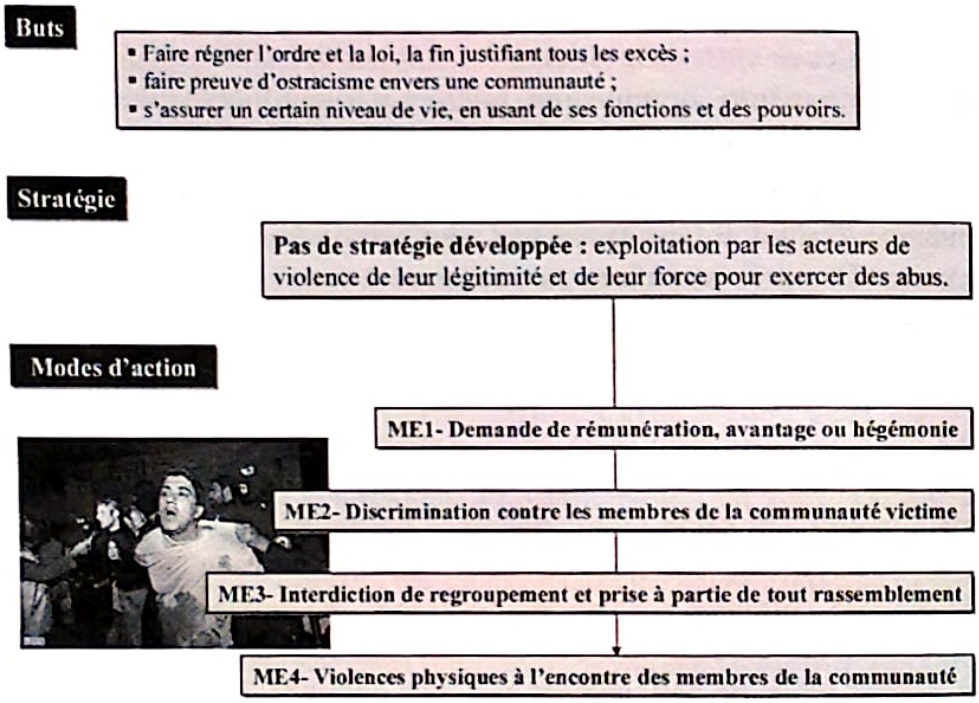

Buts, stratégies et modes d'action de la violence sécuritaire

♦ ***Stratégie***

Les acteurs de violence sécuritaire n'ont pas de véritable stratégie. Ce type de violence se pratique plutôt par motivations sans vision politique ou stratégique. La ligne de conduite est l'exploitation par les fonctionnaires concernés de leur légitimité et de leur force pour exercer des abus de tout type (humiliation, spoliation, sévices, destruction, assassinat) sur la communauté victime en vue d'atteindre leurs fins.

♦ ***Modes d'action et actions***

➢ *ME 1* – Corruption, rémunération illicite, acceptée, suscitée ou imposée de services publics ordinairement gracieux ou de non-intervention en cas d'infraction.

➢ *ME 2* – Discrimination à l'encontre des membres de la communauté victime : mesures discriminatoires dans la vie de tous les jours,

Scanné avec CamScanner

contraventions multiples, attentes pour toute demande administrative, refus de toute plainte, etc. Il s'agit de violence psychologique.

➢ *ME 3* – Lutte contre les rassemblements : interdiction de regroupement et prise à partie de tout rassemblement, arrestation de groupes de plus de trois personnes, interdiction de parler sur la voie publique, non-intervention en cas d'agression de l'autre communauté, etc.

➢ *ME 4* – Violences physiques à l'encontre des membres de la communauté.

Scanné avec CamScanner

VIOLENCE SÉCURITAIRE

Pas de vision politique ou stratégique :
La ligne de conduite est l'exploitation de leur légitimité et de leur force par des agents de l'ordre public et des fonctionnaires pour exercer des abus de tout type (humiliation, spoliation, sévices, destruction, assassinat..) sur la communautévictime.

ME 1
Corruption
Rémunération illicite, acceptée, suscitée ou imposée, de services publics ordinairement gracieux ou de non intervention en cas d'infraction

ME 2
Discrimination contre les membres de la communauté victime : contraventions multiples, attentes pour toute demande administrative, refus de toute plainte, mesures discriminatoires dans la vie de tous les jours, etc. Il s'agit de violence psychologique.

1. Actions d'influence

niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)

niv 1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants

niv 2 : sporadique Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)

2. Événements violents contre les personnes

2.1 Atteinte aux libertés des personnes

niv 1 : psychologique Restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)

niv 2 : sporadique Restrictions formelles : quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.

niv 2 : sporadique Fraude électorale

niv 3 : ciblée Restrictions d'accès aux réseaux : coupures prolongées d'eau, d'électricité, de services essentiels, etc.

niv 3 : ciblée Privation criminelle de liberté: enlèvement, enlèvement ciblé, séquestration et rançonnement

2.2 Atteinte à l'intégrité des personnes

niv 2 : sporadique Agressions contre les personnes : empoignades, tabassage, bastonnade, coups et blessures, caillassage

2.3 Atteinte à la vie des personnes

2. Événements violents contre les biens

3.1 Détournement de biens institutionnels

niv 2 : sporadique Utilisation de moyens (médias, bureaux, véhicules) du pouvoir ou de tiers

3.2 Dégradation des biens

niv 2 : sporadique Malveillance contre les biens

niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens

3.3 Destruction des biens

4. Événements violents contre la Force d'intervention

4.1. Atteintes àla libertéd'action de la Force

niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, manipulation

niv 3 : ciblée Empêchement, interdiction d'accès,

niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, manipulation

niv 3 : ciblée Empêchement, interdiction d'accès,

4.2. Atteintes à l'intégrité de la Force

1 : psychologique Tentatives de corruption

1 : psychologique Tentatives de corruption

Scanné avec CamScanner

VIOLENCE SÉCURITAIRE

Pas de vision politique ou stratégique :
La ligne de conduite est l'exploitation de leur légitimité et de leur force par des agents de l'ordre public et des fonctionnaires pour exercer des abus de tout type (humiliation, spoliation, sévices, destruction, assassinat..) sur la communauté victime.

ME3
Lutte contre les rassemblements :
Interdiction de regroupement et prise à partie de tout rassemblement, arrestation de groupes de plus de trois personnes, interdiction de parler sur la voie publique, non-intervention en cas d'agression de l'autre communauté, etc.

ME4
Violences physiques à l'encontre des membres de la communauté victime

1. Actions d'influence

1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants

1 : psychologique Prise à partie verbale ou écrite par discours, pétitions, tracts, banderoles, graffitis, tags, piquets de manifestants

niv 3 : ciblée Provocation, intimidation, pression, agression verbale, insultes, imposition forcée, restrictions informelles (à l'expression, aux usages, sociales...)

2. Événements violents contre les personnes

2.1 Atteinte aux libertés des personnes

niv 3 : ciblée Restrictions formelles : quartiers prohibés, magasins interdits, spectacles non autorisés, etc.

niv 3 : ciblée Restrictions à la circulation des personnes : nécessité d'un permis de déplacement, de séjour, etc.

niv 3 : ciblée Privation criminelle de liberté

2.2 Atteinte à l'intégrité des personnes

niv 3 : ciblée Agressions violentes préméditées : sévices, torture

niv 3 : ciblée Attentat occasionnel et isolé sur les personnes

2.1 Atteinte à la vie des personnes

niv 2 : sporadique Agression localisée contre des groupes de personnes, du fort au faible

niv 3 : ciblée Agression localisée contre des groupes de personnes, du faible au fort

niv 3 : ciblée Assassinat de leaders d'opinion

2. Événements violents contre les biens

3.1 Détournement de biens institutionnels

niv 2 : sporadique Utilisation illégale de moyens (médias, bureaux, véhicules) du pouvoir ou de tiers

niv 2 : sporadique Utilisation illégale de moyens (médias, bureaux, véhicules) du pouvoir ou de tiers

3.2 Dégradation des biens

niv 2 : sporadique Malveillance contre les biens (tags ciblés, affichage)

niv 2 : sporadique Atteintes limitées aux biens : dégâts légers, saccage de moyens de travail

niv 2 : sporadique Atteintes aux biens : détériorations, casse de vitrines, vols, incendies limités et indiscriminés, dont voitures

3.3 Destruction des biens

niv 2 : sporadique Atteintes à la propriétédes biens : spoliation, vols, détournements, pillages, confiscation, dépossession, appropriations, aliénation, expropriation, expulsions

3 : ciblée Incendies d'édifices et d'immeubles

3 : ciblée Destruction de biens : outils de travail, immeubles, maisons individuelles, etc.

4. Événements violents contre la Force d'intervention

4.1. Atteintes à la liberté d'action de la Force

niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, manipulation

niv 3 : ciblée Empêchement, interdiction d'accès

niv 2 : sporadique Désinformation, espionnage, entrave, manipulation

niv 3 : ciblée Empêchement, interdiction d'accès

4.2. Atteintes à l'intégrité de la Force

1 : psychologique Tentatives de corruption

1 : psychologique Tentatives de corruption

4.3. Atteintes à la vie des membres de la Force

niv 2 : sporadique Assassinat individuel de membre de la Force

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 10

LES FORMES DE REMISE EN CAUSE DU POUVOIR ET DE LA SOCIÉTÉ

Les opérations menées depuis la fin de la guerre froide, notamment dans les Balkans, en Somalie, en Afghanistan et en Irak, ont mis en évidence la complexité des contraintes imposées aux forces de résolution des crises quant au mandat qu'elles reçoivent et aux comportements qu'elles doivent avoir sur le terrain. Dans un cadre général de coercition contre des factions armées ou des mouvements terroristes utilisant également des modes d'action de guérilla, elles sont contraintes, vis-à-vis des populations et même des acteurs de violence, d'adopter des attitudes et comportements généralement utilisés dans les opérations de maîtrise de la violence. Ce nouveau type d'opération, que l'on peut dénommer « opérations de contre-rébellion », ne peut être assimilé aux opérations menées par les armées françaises en Indochine et en Algérie, même si on retrouve des similitudes quant aux modes d'action des opposants en lutte armée. Celles-ci, en effet, se déroulaient sur des territoires de présence française, voire considérés comme national pour ce qui est de l'Algérie, dans un environnement régi par les lois françaises. Dans les opérations actuelles, l'objectif est plus complexe, apparemment clair politiquement (mais ce n'est qu'une apparence, l'expression des objectifs politiques étant souvent floue), mais difficile à exprimer et à définir en termes d'objectifs militaires concrets.

10.1. LES FORMES DE REMISE EN CAUSE DU POUVOIR ET DE LA SOCIÉTÉ

La complexité première est due à la difficulté d'identifier la forme de sédition (remise en cause de l'autorité gouvernementale) sur le territoire où a lieu l'intervention. D'une manière exhaustive, on constate deux grands antagonismes :

- **Un antagonisme avec le pouvoir en place**, afin de le faire évoluer, le partager ou le détenir intégralement en lui substituant un autre gouvernement. Cette dernière forme d'antagonisme peut s'effectuer de manière pacifique, par une contestation légale à travers un mouvement

Scanné avec CamScanner

d'opposition politique qui peut se traduire sur le terrain par des mouvements de désobéissance civile si les stratèges opposants arrivent à mobiliser massivement la population contre le pouvoir en place. Mais elle peut également se concrétiser par une opposition sortant du cadre de la légalité et entrant en dissidence. Cette opposition peut, à son tour, se manifester en résistance populaire du type de celles rencontrées par les autorités communistes lors de l'effondrement des pays de l'ex-pacte de Varsovie ou encore, à un plus haut degré d'intensité, comme les soulèvements de Budapest (1956) et de Prague (1968). Cette résistance peut être plus ou moins violente et peut conduire à l'insurrection, voire la guerre civile. Elle peut enfin s'extérioriser par une rébellion organisée, avec une branche politique et une « branche militaire » et soutenue par une partie de la population. C'est le cas des rébellions en Colombie ou au Népal.

- **Un antagonisme avec la société**, entretenu par des acteurs de violence recherchant la décomposition du système de société et utilisant la subversion. Ceux-ci utilisent les modes d'action du terrorisme ou de la guérilla pour imposer leur point de vue qu'ils diffusent par la contestation des modes de vie de la société en s'appuyant sur des courants d'opinion extrémistes. Ce type de remise en cause est le plus souvent à dimension internationale et la conquête du pouvoir dans le pays où elle se produit permet de créer un sanctuaire à partir duquel le mouvement pourra s'étendre à l'ensemble des États ayant le même mode de société. Nazisme, communisme et, actuellement, l'idéologie développée par Al-Qaïda, en sont des exemples.

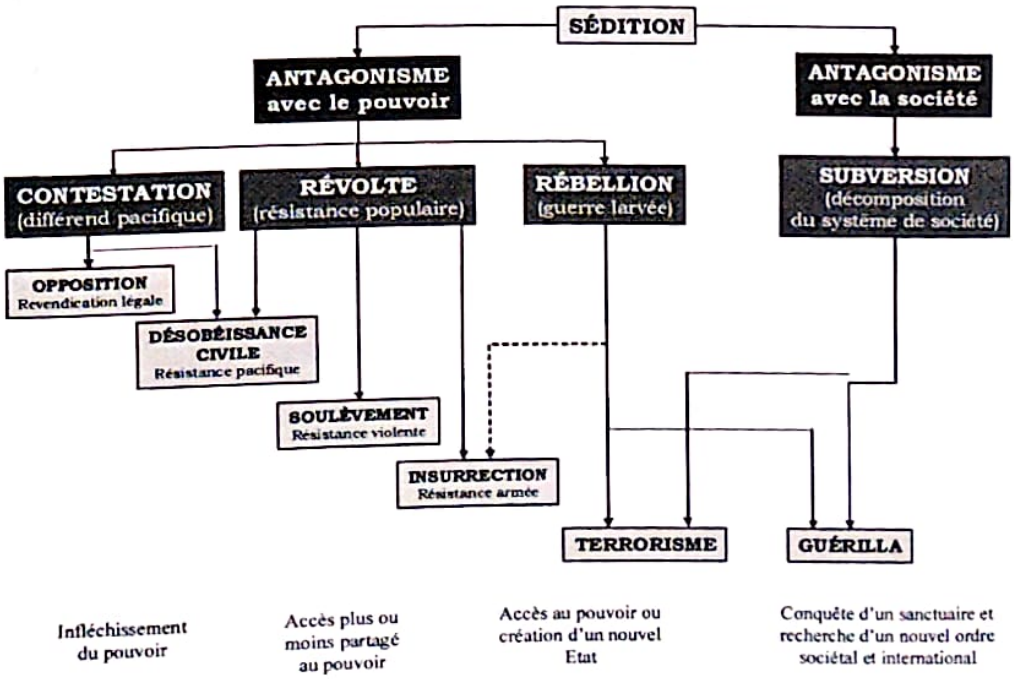

La remise en cause du pouvoir ou de la société

Scanné avec CamScanner

Sédition	Remise en cause concertée de l'autorité légale.
Contestation	Divergence d'opinion exprimée par une critique violente.
Opposition	L'opposition désigne l'ensemble des mouvements et partis qui s'opposent aux forces politiques détenant le pouvoir. Exprime ses divergences et ses points de vue critiques par rapport à l'action du gouvernement. Elle ne peut exister que si le système politique est organisé et reconnaît ses droits.
Désobéissance civile	Forme de résistance passive qui consiste à refuser d'obéir aux lois ou aux jugements d'ordre civil. Elle a pour objectif d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le caractère inique ou injuste d'une loi avec l'espoir d'obtenir son abrogation ou son amendement.
Révolte	Soulèvement collectif contre une autorité établie ou un pouvoir officiel. Quand elle n'est pas avortée, elle peut déboucher sur une révolution.
Soulèvement	Forme de résistance violente d'une large partie de la population contre le pouvoir établi.
Insurrection	Soulèvement en armes d'une large partie de la population contre le pouvoir établi.
Guerre civile	Guerre entre citoyens d'un même pays.
Rébellion	Résistance organisée d'une fraction de citoyens ou de groupes revendicatifs ou subversifs utilisant la violence armée pour arriver à leurs fins.
Terrorisme	Actions violentes menées contre les symboles du pouvoir, ses agents et la population, de telle sorte que leur retentissement psychologique dépasse largement le cercle des victimes directes pour frapper l'opinion publique concernée.
Guérilla	Combats réalisés par de petits groupes menant une guerre de harcèlement, de coups de main, d'embuscades et de sabotages contre une armée régulière. Contrairement au terrorisme, elle ne vise pas les civils. Elle a pour objectif de renverser une autorité en place en la déstabilisant par des confrontations peu intenses mais de longue durée.

10.2. Les stratégies utilisées

Ces formes de remise en cause du pouvoir s'inscrivent dans des interactions triangulaires entre l'autorité politique en place, les leaders utilisant la violence pour arriver à leurs fins et la population utilisée comme instrument ou levier d'action.

Trois types de stratégies crisogènes peuvent se rencontrer :

Scanné avec CamScanner

♦ *Les stratégies de révolte*

Une révolte contre une autorité établie ou un pouvoir officiel est une résistance populaire difficile à contrer autrement que par une violence de répression. Mais celle-ci peut mener aux extrêmes. Elle naît généralement de difficultés de vie d'une partie de la population.

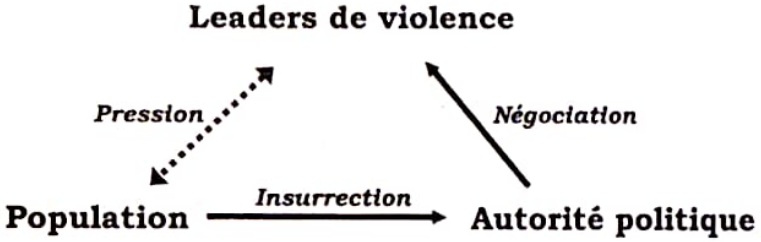

Elle peut débuter par une désobéissance civile, pacifique, avec des manifestations de protestation, puis se poursuivre par des émeutes. Elle s'exprime d'abord par l'intermédiaire de leaders d'opinion revendiquant un droit à l'amélioration des conditions de vie, puis elle s'organise avec des leaders de violence qui émergent progressivement des mouvements de foule et des leaders d'opinion.

Cette collusion entre les leaders d'opinion, des leaders de violence (plus ou moins modérés selon les cas) et une partie de la population entraîne progressivement, ou parfois brusquement, un soulèvement plus généralisé. La masse de la population descend dans la rue, manifeste avec plus ou moins de violence et exige du gouvernement en place les réformes qu'elle estime ou prétend nécessaire. Celui-ci est alors contraint de traiter avec les leaders de contestation.

Enfin, lorsque la résistance populaire est bien organisée et que le mouvement est généralisé, la révolte devient une véritable insurrection dans le but de renverser le pouvoir en place. Si celui-ci réagit et durcit sa position, il s'efforcera de briser l'insurrection par l'arrestation des leaders et la répression violente contre les manifestations comme ce fut le cas lors de l'insurrection de Budapest en 1956 ou encore lors de la première intifada entre 1987 et 1993. Rares sont les cas où une entente permet de réconcilier les parties en présence. Si lors d'un soulèvement, le gouvernement hésite à utiliser la force, même sans excès, il sera contraint de céder comme lors de la « révolution orange » en Ukraine suite à la proclamation le 21 novembre 2004 du résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle.

♦ *Le terrorisme*

Expression de la rébellion, le terrorisme relève de la stratégie indirecte. C'est une forme d'antagonisme extrême avec le pouvoir, pratiqué

Scanné avec CamScanner

par des acteurs pouvant avoir des objectifs très différents. D'une manière générale, on peut distinguer deux grands types de mouvements terroristes : les mouvements de rébellion et les mouvements de subversion.

Les premiers peuvent être identifiés par leurs actes de résistance qui visent préférentiellement les symboles du pouvoir en place (infrastructures et lieux de pouvoir, personnalités, justice, forces de l'ordre). Reste que la légitimité des objectifs politiques qui justifierait en partie les actes de violence commis est toujours difficile à apprécier. La perception de celle-ci est variable selon les protagonistes et les observateurs, ce qui rend toute définition suspecte de manque d'objectivité.

Dans le cas du terrorisme de subversion, c'est généralement la population qui est visée par les actes de terrorisme. L'objectif final est d'amener l'opinion publique, par peur ou lassitude, à discréditer le gouvernement en place et à l'obliger à céder au chantage de la violence. Celui-ci entamerait alors des négociations avec les mouvements terroristes ou serait contraint de quitter le pouvoir par défaite électorale comme cela s'est passé, de manière indirecte, en Espagne après les attentats de Madrid.

Cependant, cette distinction entre les deux formes de terrorisme reste relativement artificielle, le terrorisme de rébellion pouvant s'attaquer directement à la population dans certains cas (par exemple l'ETA en Espagne) ou inversement le terrorisme de subversion peut s'en prendre aux symboles du pouvoir comme c'est le cas pour Al-Qaïda dans les pays musulmans.

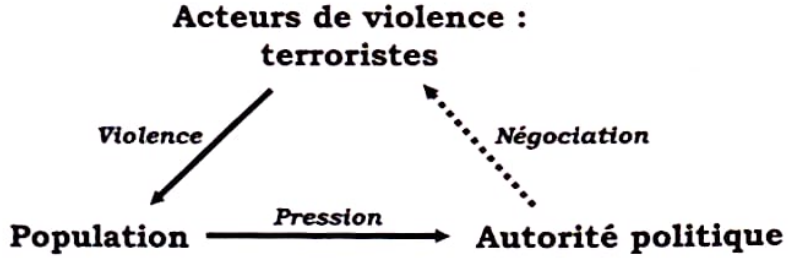

Dans tous les cas, la population se révèle être un acteur pivot, y compris pour la Force d'intervention en charge de la résolution du conflit ou de la crise, car, au final, elle constitue un élément de levier politique essentiel qui conditionne l'avenir. Elle ne peut donc être négligée par les forces. La légitimité du mandat donné à la Force et son efficacité sur le terrain dépend de l'attitude de la population et donc de la capacité qu'elle se donnera à déconnecter la population des acteurs de violence et à la faire adhérer à son action.

Le terrorisme est une arme qui peut être utilisée par n'importe quel acteur d'un conflit. Il consiste à obtenir des effets politico-stratégiques à

Scanné avec CamScanner

partir d'actions tactiques limitées, en comptant sur le choc psychologique provoqué par ces actions. « Une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques. » (Raymond Aron). Par conséquent, le terrorisme implique rarement le niveau opérationnel : les objectifs sont déterminés par le niveau supérieur, quand il existe, et les actions, exclusivement tactiques, visent à obtenir des effets au niveau politique.

En dehors de ces considérations, il est particulièrement difficile de définir le terrorisme comme le montrent les extraits ci-dessous :

> **FBI** : Le terrorisme consiste à utiliser une violence illégale contre des personnes ou des propriétés afin d'intimider ou de contraindre un gouvernement, la population civile ou une partie d'entre elle, dans le but d'atteindre des objectifs politiques ou sociaux.
>
> **Kofi Annan, ONU, juillet 2005** : Tout acte commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, lorsque l'objectif de cet acte, par sa nature ou son contexte, est d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire.
>
> **AAP 6, OTAN, édition 2002** : L'utilisation illégale de la violence ou la menace d'utilisation, contre des individus ou des biens pour forcer ou intimider gouvernements et sociétés à réaliser des buts politiques, religieux ou idéologiques.

L'Union européenne n'a pas cherché à définir le terrorisme. Dans sa décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme, elle définit les infractions terroristes, les infractions liées à un groupe terroriste et les infractions liées aux activités terroristes.

De même le Code pénal français établit que :

> Constituent des actes de terrorisme, lorsqu'elles sont intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur, les infractions suivantes : les atteintes volontaires à la vie, (…) à l'intégrité de la personne, l'enlèvement et la séquestration ainsi que le détournement d'aéronef, de navire ou tout moyen de transport (…) ; les vols, extorsions, destruction, dégradation et détérioration (…) ; la fabrication ou la détention de machine, d'engins meurtriers ou explosifs, la détention, le port et le transport d'armes (…) ; les infractions à l'interdiction de mise au point, fabrication, détention, stockage et emploi d'armes chimiques (…) biologiques (…) [1].

1. Article 421-1 du Code pénal français.

Scanné avec CamScanner

♦ *La guérilla*

Autre expression de la rébellion, la guérilla est une stratégie militaire d'usure. Elle est le stade qui suit généralement le terrorisme lorsque l'acteur de violence a acquis une puissance suffisante en termes d'organisation, de moyens et de crédibilité, pour conduire des actions moins ponctuelles que celles du terrorisme, sans renoncer pour autant à avoir recours à certaines formes de terrorisme, en complément. En outre, si la guérilla n'arrive pas à se développer, le terrorisme est alors une position de repli.

Le terme guérilla désigne un mode d'action militaire. Il est la plupart du temps utilisé par les mouvements de rébellion, qui en font un mode d'action stratégique, mais il peut aussi être employé par des armées régulières, au niveau tactique, en parallèle aux opérations de guerre classiques, pour appuyer la manœuvre principale.

Dans tous les cas, c'est une guerre de harcèlement permanent, visant à créer la désorganisation et le découragement chez l'ennemi. La guérilla refuse toute bataille décisive et le combat ne possède pas de ligne de front. Elle dispose en général d'un sanctuaire qu'elle est en mesure de défendre contre les intrusions et sa lutte est fortement liée à la notion de territoire.

Certains mouvements pratiquent une guérilla proche d'une organisation en forces armées. C'est le cas des Tchétchènes qui ont disposé au cours de la première rébellion (1994-1996) d'une armée régulière de 20 000 à 30 000 combattants et de matériels lourds militaires tels que chars et canons d'artillerie. La seconde rébellion (1999-2007) est réduite à des bandes armées pratiquant une combinaison de stratégie militaire d'usure (guérilla) et de stratégie indirecte (terrorisme). Elle n'en compte pas moins de 10 000 à 20 000 irréguliers et un noyau dur de 5 000 combattants.

D'autres mouvements, comme les FARC, recherchent la mainmise sur une partie du territoire national sous prétexte de défense des paysans contre les grands propriétaires terriens. Ils se sont alliés aux narcotrafiquants locaux et opèrent au sein de fronts ruraux ou urbains. On ne peut parler d'une véritable stratégie, mais ils emploient de nombreux procédés ayant un impact opératif, tels que détournements aériens, assassinats de personnalités, attentats terroristes.

D'une manière générale, les mouvements de guérilla exercent sur la population des actions ambiguës de défense de leurs droits en parallèle à des actions de terreur pour imposer leur propre loi. L'objectif des guérilleros est de survivre, installer des bases dans la population, en ville ou dans des lieux retirés, et pouvoir agir sans jamais être dénoncé. La population ne peut alors prendre partie et subit les pressions à la fois des forces gouvernementales et des forces de guérilla. L'exercice de la violence par les

Scanné avec CamScanner

rebelles s'effectue contre le pouvoir en toute impunité en raison du silence de la population. Celle-ci peut enfin être instrumentalisée pour exercer une pression indirecte contre l'autorité politique par des mouvements sporadiques de soulèvement.

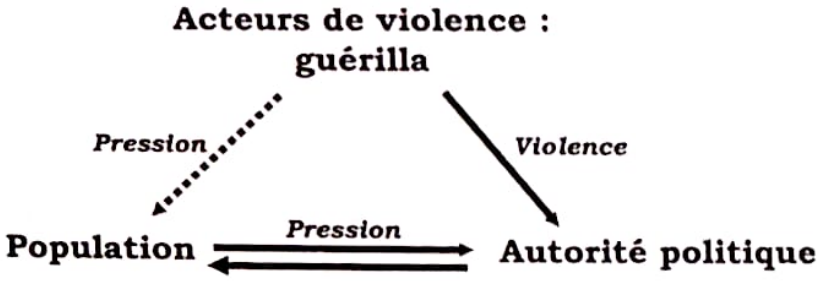

Le plus souvent, le développement d'une guérilla s'effectue selon trois phases :

- La constitution de réseaux supports, dans la population et à l'extérieur, s'établit progressivement, allant de pair avec la diffusion de l'idée d'un pouvoir alternatif et l'entretien d'un mécontentement dans une partie de la population. Les actions sont limitées. Elles visent à constituer des stocks d'armes et tiennent plutôt du terrorisme pour faire pression à la fois sur le pouvoir et la population.
- Une partie de la population étant acquise, le plus souvent par la terreur, mais aussi par la défense des faibles, la guérilla établit progressivement un territoire faisant office de sanctuaire. Des actions armées audacieuses sont entreprises. Un « gouvernement parallèle » est instauré, et plus généralement, la guérilla tente de doubler tous les services et prérogatives de l'État (impôts, police, etc.).
- La lutte devient peu à peu conventionnelle, elle utilise de l'armement lourd et peut engager ponctuellement des opérations frontales. Le territoire qu'elle contrôle s'étend progressivement. Le but ultime est de s'emparer du pouvoir, soit par usure de la volonté politique légale, soit par destruction d'un gouvernement faible.

Dans tous les cas, on peut observer que toute guérilla évite la supériorité militaire adverse. Elle pratique le refus de la bataille décisive, elle reste dispersée et ne constitue pas de lignes de front, elle se sanctuarise dans une zone inaccessible et facilement défendable. Elle combine une approche d'usure visant à décrédibiliser le gouvernement et des stratégies indirectes ayant pour but de démoraliser l'adversaire. La décrédibilisation s'obtient par des actions militaires démontrant l'inefficacité des forces gouvernementales. La démoralisation passe par des moyens non exclusivement militaires, tels que le terrorisme, la propagande et la désinformation.

Scanné avec CamScanner

La combinaison des deux approches doit conduire à :

- démontrer l'inefficacité des forces gouvernementales ;
- décrédibiliser le gouvernement aux yeux de la population, notamment en lui faisant commettre des actes excessifs en réaction à la guérilla ;
- l'interdiction de certaines portions de territoires contrôlés par la guérilla ;
- l'affirmation d'une supériorité ponctuelle ;
- la désorganisation des forces adverses.

Thomas E. Lawrence dit d'Arabie, dans *Les sept piliers de la sagesse* (1926), identifie ainsi les principes de la victoire d'une guérilla politico-militaire :

- disposer d'un sanctuaire ou d'une base arrière inexpugnable ;
- disposer de la sympathie de la population ;
- vitesse et endurance des quelques combattants ;
- créer un rapport de force favorable local temporaire ;
- frapper vite et se retirer rapidement ;
- ne jamais accepter d'attaque frontale ;
- rester dissimulé et laisser planer le doute sur sa présence.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 11

LA VIOLENCE DE REVENDICATION

La violence de revendication est une violence conçue et utilisée par une volonté individuelle (le leader) ou collective (le mouvement) comme instrument cohérent d'action pour atteindre un but ou un objectif déterminé. C'est la violence exercée par une organisation à but politique visant généralement l'autonomie d'une communauté ethnique, religieuse ou autre. Elle est extrêmement répandue.

La violence de revendication n'apparaît pas *ex-nihilo*. Elle est issue principalement des violences protestataire, ameutée et communautaire, selon les cas. Mais elle est beaucoup plus organisée, est devenue politique et stratégique et se manifeste par des actions plus professionnelles et clandestines.

Violence utilisée par des minorités dans le but de prendre place dans l'appareil de pouvoir, voire l'investir totalement.

La violence de revendication est le fait de groupes armés irréguliers formés pour défendre ou promouvoir une revendication spécifique. Ces groupes peuvent être des groupes terroristes, des organisations paramilitaires ou des guérillas, font partie d'un système clandestin hiérarchisé, centralisé ou décentralisé, avec souvent une aile politique officielle.

La violence de revendication

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 11

LA VIOLENCE DE REVENDICATION

La violence de revendication est une violence conçue et utilisée par une volonté individuelle (le leader) ou collective (le mouvement) comme instrument cohérent d'action pour atteindre un but ou un objectif déterminé. C'est la violence exercée par une organisation à but politique visant généralement l'autonomie d'une communauté ethnique, religieuse ou autre. Elle est extrêmement répandue.

La violence de revendication n'apparaît pas *ex-nihilo*. Elle est issue principalement des violences protestataire, ameutée et communautaire, selon les cas. Mais elle est beaucoup plus organisée, est devenue politique et stratégique et se manifeste par des actions plus professionnelles et clandestines.

Violence utilisée par des minorités dans le but de prendre place dans l'appareil de pouvoir, voire l'investir totalement.

La violence de revendication est le fait de groupes armés irréguliers formés pour défendre ou promouvoir une revendication spécifique. Ces groupes peuvent être des groupes terroristes, des organisations paramilitaires ou des guérillas, font partie d'un système clandestin hiérarchisé, centralisé ou décentralisé, avec souvent une aile politique officielle.

La violence de revendication

Scanné avec CamScanner

11.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE DE REVENDICATION

On classe dans cette catégorie des groupes qui reçoivent généralement des appellations différentes, sans qu'il y ait une distinction très claire entre eux. On compte, par exemple, des groupes terroristes qui se caractérisent souvent par le recours à des actions systématiques de violence destinées à intimider ou contraindre un État ou une organisation à accéder à une exigence d'ordre politique (ETA en Espagne, IRA en Irlande du Nord). Mais apparaissent également des organisations paramilitaires (ou guérillas), caractérisées par des structures similaires à celles d'une armée, et qui prétendent souvent jouer un rôle reconnu sur un territoire particulier (UCK au Kosovo).

Les systèmes revendicatifs sont dans tous les cas des groupes armés irréguliers formés pour défendre ou promouvoir une revendication spécifique et qui se distinguent par la volonté affichée, sinon réelle, d'obtenir un règlement négocié du conflit.

♦ *Les causes de la violence de revendication*

Les causes de la violence de revendication peuvent être de trois ordres. Elles peuvent être liées à un affaiblissement de l'État qui conduit certains acteurs politiques ou militaires à s'organiser pour revendiquer le pouvoir ou, au moins, un rééquilibrage du poids des ethnies, confessions ou clans. Elles peuvent aussi être liées aux affrontements communautaires et à la violence sécuritaire qui lui est associée et qui conduit une communauté ou une partie de la population à s'organiser pour lutter efficacement contre les forces de sécurité partisanes, la communauté dominante, voire l'État s'il ne s'oppose pas à l'emprise de cette dernière ou en est l'instrument, ouvertement ou non. Enfin, elles peuvent être liées à un état autoritaire et répressif ne laissant à l'opposition qu'il s'est créé d'autres recours que la revendication par les armes.

> Depuis 1983, un conflit sanglant oppose le gouvernement sri lankais, majoritairement cinghalais, aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (« Liberation Tigers of Tamil Eelam » ou LTTE) qui compte aujourd'hui parmi les organisations armées les moins accessibles. Aujourd'hui, selon les estimations de la marine américaine, qui cite le Département d'État des États-Unis, on compte entre 8 000 et 10 000 cadres LTTE, dont plus de la moitié seraient des cadres actifs. S'y ajoutent encore des milliers de sympathisants tamouls ou d'origine tamoule dans le monde entier, qui assurent un soutien moral et surtout financier au LTTE. (...)
>
> La société tamoule des années 1960 et 1970 est une société largement hiérarchisée, les interactions entre les individus étant régies par le système des castes. Cela mène à des oppositions de plus en plus fortes contre la société hiérarchisée, les plus virulentes provenant des individus issus de basses castes et plus particulièrement des jeunes. On assiste également à des

Scanné avec CamScanner

démarches symboliques, comme des actions visant à briser l'interdiction d'accès aux temples.

Cet esprit de rébellion se voit renforcé par des difficultés économiques, comme le chômage et l'endettement. S'y ajoute également la colonisation des terres tamoules – essentiellement dans l'est du pays – par la population majoritairement cinghalaise, suite aux projets d'irrigation lancés par le gouvernement dans les années 1950. En dernier lieu, la discrimination étatique pratiquée contre la communauté tamoule dans de nombreux domaines auxquels elle attache de l'importance – l'éducation, l'emploi, la langue – a accentué le mépris de la minorité tamoule envers la majorité cinghalaise [1].

◆ ***Les acteurs de la violence de revendication***

Les acteurs sont généralement assez variés et s'organisent en fonction des événements qui ont provoqués le mouvement de revendication. Ce sont dans tous les cas des acteurs ayant de profondes convictions politiques, ethniques ou nationalistes. Ils ont été confrontés aux problèmes de ségrégation avec la majorité au pouvoir et revendiquent haut et fort leur appartenance devenue idéologique.

Dans ces mouvements organisés, on retrouve en premier lieu les leaders politiques, qu'ils soient patriarcaux ou charismatiques. Mais au-delà du leader, les mouvements disposent la plupart du temps d'un parti autorisé et même de cellules locales, clandestines ou non. Il existe assez fréquemment une concurrence entre les leaders politiques et les leaders de la branche armée, qui peut conduire à la scission. Lorsque le conflit tend vers sa résolution, la branche politique prend généralement le pas sur les autres branches de l'organisation.

Le nationalisme basque est représenté à travers un regroupement d'organisations liées de près ou de loin à l'ETA. Le Movimiento de Liberacion Nacional Vasco (Mouvement de libération nationale basque ou MLVN) englobe des partis politiques tels que Herri Batasuna, un syndicat de travailleurs (Langile Abertzaleen Batzordea), les organisations de jeunes Jarrai et Haika et des groupes de soutien aux prisonniers basques tels que Gestoras Pro-Amnistia. L'objectif de ce collectif d'associations diverses est la reconfiguration du système politique et économique actuel. Le MLVN est considéré comme faisant partie de l'environnement immédiat de l'ETA en apportant un appui politique et social à la lutte armée menée par l'organisation terroriste. À l'intérieur du MLVN se distinguent trois éléments fondamentaux : le Herri Mugimendua (les mouvements sociaux) ; KAS ou Koordinadora Abertzale Sozialista et Herri Batasuna. En 2002, certaines des entités les plus radicales du MLVN ont été rendues illégales par le gouvernement car jugées comme partie intégrante de l'ETA. (…)

1. Eleanor Pavey, « Les kamikazes sri lankais », *Cultures & Conflits* n° 63, automne 2006, p. 135-154. http ://www.conflits.org/index2103.html (date d'accès : 8 août 2008).

Scanné avec CamScanner

> Herri Batasuna (HB ou peuple uni en basque) est le parti politique le plus proche de l'ETA à tel point qu'il est considéré comme l'aile politique de l'organisation. Les membres de HB partagent la même idéologie que l'ETA et n'ont jamais condamné les attentats terroristes imputables à l'organisation. HB revendique l'unité des territoires basques, un État indépendant et socialiste avec le basque comme unique langue officielle et l'amnistie de tous les prisonniers basques. Ce parti politique, qui considère l'Espagne comme un ennemi responsable de la mise en tutelle du peuple basque, récolte entre 10 et 17 % des votes lors des élections régionales. En 2003, HB, dorénavant au sein d'une coalition appelée Euskal Herritarrok y Batasuna, fut jugée comme illégale, une première fois, par la Cour suprême puis par la Cour Constitutionnelle espagnole. Cette décision fut motivée par les liens étroits entretenus par le parti politique avec l'ETA, la présence de certains membres de l'organisation terroriste au sein de la structure politique et la violation de la loi antiterroriste qui interdit à tout groupe ou individu de faire l'apologie du terrorisme [1].

Selon l'importance du mouvement et l'audience que le mouvement trouve auprès de la population, la branche armée peut être constituée de simples groupes terroristes structurés en réseaux se fondant au sein de la population, ou de milices dédiées à la protection d'une communauté, voire à des actions offensives contre une autre communauté. Dans certains cas, une petite armée de libération peut s'être formée.

Tous ces mouvements organisés disposent de filières de soutien, c'est-à-dire un réseau financier, un réseau d'armement, un réseau d'information et de renseignement, des réseaux de propagande. Ces réseaux fonctionnent de manière plus ou moins clandestine au sein de la population ; leurs dispositifs peuvent se situer dans le pays dans lequel le mouvement agit ou à l'extérieur ; ils s'appuient sur une organisation territoriale ou sur de simples caches. C'est ainsi que l'on peut trouver des caches organisées en réseau avec boîtes à lettre et agents de liaison qui sont des bases très embryonnaires et provisoires contraignant les groupes terroristes à une perpétuelle errance dans les quartiers de la ville ; des zones ou quartiers en zone urbaine dont la communauté est clairement partisane du mouvement de rébellion ; des bases constituées dans des régions géographiques difficilement accessibles aux forces gouvernementales ou dans des pays riverains les tolérant, qui peuvent constituer de véritables territoires hors contrôle national à partir desquels le mouvement peut soutenir ses actions de terrorisme ou de guérilla en zone urbaine.

> Les premiers partisans de l'UCK ont été entraînés par des officiers albanophones de l'armée et de la police yougoslaves, qui, dès 1991-1992, avaient déserté celles-ci pour intégrer les nouvelles armées croate et slovène. Dès

1. « ETA. Profil d'une organisation », *ERTA (Equipe de recherche sur le terrorisme et l'anti-terrorisme)* — http://erta-tcrg.org/cri6224/2007/eta_historique.htm (date d'accès : 8 août 2008).

Scanné avec CamScanner

> 1996-1997, l'UCK ouvre des camps d'entraînement dans le massif de la Mirdita, au nord de l'Albanie. Elle bénéficie d'un soutien discret des nouveaux services albanais (SHIK), puis de M. Sali Berisha : après sa démission, à la fin du printemps 1997, l'ex-président offre ouvertement son fief de Tropoja aux combattants kosovars. L'armée clandestine a aussi installé des bases arrière en Macédoine occidentale, où la minorité albanaise se concentre : les villages autour de Gostivar, Debar et Velesta, ainsi qu'à Pogradec, à la frontière albano-macédonienne, recèlent de nombreuses caches d'armes, de nourriture et de médicaments [1].

Il est indispensable que ces mouvements disposent en outre de groupes de sympathisants actifs. Ceux-ci peuvent mener des actions non armées complémentaires, des émeutes, des manifestations ou encore participer à des opérations de désobéissance civile. Ils peuvent également animer des réseaux d'associations ou d'organismes qui soutiennent indirectement la cause défendue par le mouvement de rébellion : association d'aide aux prisonniers, associations culturelles, médias, aide à la population défavorisée, etc. Enfin, autour de ces noyaux actifs, il existe souvent des groupes de sympathisants passifs, c'est-à-dire des groupes qui ont une opinion favorable ou neutre vis-à-vis de la cause défendue par l'organisation. Adoptant une attitude passive, ils ne s'opposent pas aux efforts d'implantation de l'organisation et soutiennent l'éventuel parti politique qui en émane. Ils représentent les cibles principales des actions de propagande. Les mouvements de guérilla importants bénéficient souvent d'une diaspora qui contribue à les financer grâce à des associations.

> Suite à l'intensification du conflit armé et surtout après l'arrivée des forces indiennes en 1987, le LTTE est devenu, aux yeux de la population tamoule, la seule puissance qui pouvait s'opposer au gouvernement sri lankais. Il existait alors un soutien important de la part de la population tamoule en faveur des Tigres tamouls. (...) Le LTTE a poursuivi ses campagnes de propagande, de sorte que beaucoup de Tamouls ont, de gré ou de force, contribué au financement de l'organisation. Dans cette optique, la diaspora tamoule revêtait une importance considérable. Elle représentait également un agent de mobilisation politique important devant la communauté internationale. Face à l'importance de ce soutien financier et politique, le LTTE était obligé de rendre des comptes à sa population au Sri Lanka et à l'étranger. Le sacrifice de soi, incarné par l'attentat-suicide, était un moyen idéal pour le LTTE de faire preuve de son engagement à la cause tamoule. Pour Fuglerud, l'acte de suicide justifie les arguments de l'organisation et légitime ses actions. Il sert simultanément de « stratégie de mobilisation politique » [2].

---

1. Christophe Chiclet, « Aux origines de l'Armée de libération du Kosovo », *Le Monde Diplomatique*, mai 1999.
2. Eleanor Pavey, « Les kamikazes sri lankais », *Cultures & Conflits 63*, automne 2006, p. 135-154 mis en ligne le 09 novembre 2006. URL : http://www.conflits.org/index2103.html (date d'accès : 8 août 2008).

Scanné avec CamScanner

♦ *L'organisation*

L'aile politique, officielle le plus souvent, définit les buts politiques recherchés, organise l'information et la propagande et cherche sous des apparences légales à atteindre ses buts.

L'aile armée, en charge du combat sur le terrain, agit le plus souvent sur les populations ou les responsables politiques, mais peut aussi s'attaquer de manière indirecte aux forces de l'ordre.

L'organisation de soutien secrète permet de vivre caché au sein des populations favorables, de disposer d'un réseau d'approvisionnement matériels et armement et de réseaux d'information et de renseignement sur les objectifs à viser.

♦ *Les ressources*

Les ressources financières sont procurées par les sympathisants, les entrepreneurs payant l'impôt de libération ou révolutionnaire, la diaspora, mais aussi les attaques de banques, les trafics illicites et autres activités criminelles.

Les ressources en armement et matériels, sauf attaques de dépôts d'armes locaux, proviennent généralement de l'extérieur du théâtre et sont entrés en contrebande. Elles sont fournies soit par des États complices, soit par des marchands d'armes, soit par des réseaux de trafiquants (violence de prédation).

> L'ETA a reçu un soutien logistique des pays de l'Est, notamment en ce qui concerne les armes légères et collectives (pistolets, pistolets-mitrailleurs, lance-roquettes, etc.). L'IRA semble également être à l'origine de certaines livraisons d'explosifs (notamment ceux qui ont servi à l'attentat contre Carrero-Blanco, qui auraient été d'origine suisse et auraient transité par l'Irlande).
>
> L'ETA s'est spécialisée dans l'attentat à la bombe, et entretient des contacts étroits avec la Provisional Irish Republican Army dans ce domaine. Mais elle pratique également le hold-up et l'enlèvement contre rançon pour financer ses activités.
>
> L'entraînement du personnel de l'ETA s'est effectué en Libye, à Cuba (depuis 1963), en Algérie, au Liban, au Sud-Yémen, notamment par des instructeurs de l'OLP. Il semble également que certains membres de l'ETA aient été entraînés au Nicaragua, qui a également fourni au mouvement de faux passeports et d'autres documents. La coordination des activités de l'ETA en Espagne et à l'étranger aurait été supervisée par la Direccion General de Inteligencia (DGI) cubaine. L'ETA aurait également envoyé des commandos au Costa Rica et au Salvador, afin de participer aux combats. L'ETA a également participé à la formation de terroristes de la Rote Armee Fraktion et de Prima Linea, depuis 1972. [1]

1. « Euskadi Ta Askatasuna, ETA », disponible en ligne sur http://www.terrorwatch.ch/fr/eta.php (date d'accès : 7 septembre 2009).

Scanné avec CamScanner

11.2. APPRÉHENDER LES OBJECTIFS DE LA VIOLENCE DE REVENDICATION

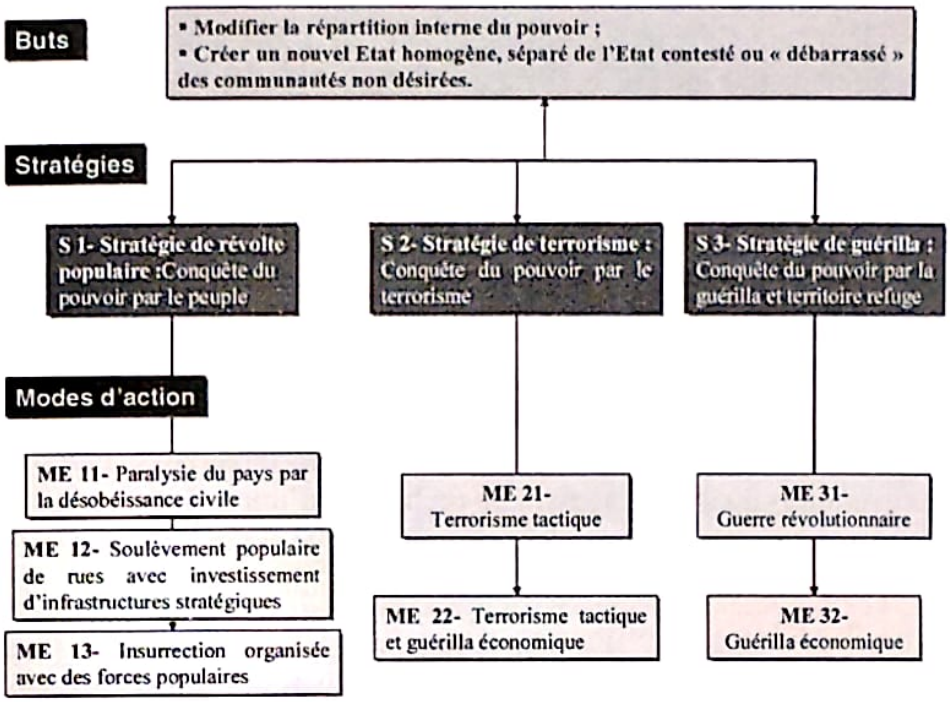

Buts, stratégies et modes d'action de la violence de revendication

♦ ***Buts et objectifs politiques***

Le plus souvent, les acteurs de violence recherchent la modification de la répartition interne du pouvoir : remplacement du gouvernement jugé illégitime ou non représentatif (demande des insurgés de Côte d'Ivoire) ; amendement du cadre institutionnel, que ce soit le système électoral ou la Constitution (l'un des objectifs du mouvement zapatiste au Mexique) ; redistribution « équitable » des richesses (revendication traditionnelle des groupes marxistes en Amérique latine).

Dans certains cas, cependant, les acteurs de violence ont pour objectif la création d'un nouvel État homogène, c'est-à-dire séparé ou « débarrassé » des communautés différentes de la communauté majoritaire, avec pour conséquence un changement dans l'équilibre international. C'était le but des Kosovars, désormais satisfaits, ce fut celui de l'ETA, des Tigres tamouls, et c'est le cas des Corses et de nombreuses autres entités de revendication.

♦ ***Stratégie de conquête du pouvoir***

Trois types de stratégie de conquête du pouvoir peuvent être tentés :

➢ *S 1 – Conquête du pouvoir par la révolte de la population, accompagnée ou non par des forces paramilitaires ou des milices populaires*

Il est certain que ce type de stratégie nécessite pour réussir que le gouvernement en place soit tolère une certaine forme de contestation, soit ne

Scanné avec CamScanner

soit pas suffisamment fort ou légitime pour l'empêcher. Dans cette forme de contestation du pouvoir en place, la communauté internationale n'intervient généralement pas directement et se limite à des interventions d'ordre humanitaire lorsque cela est possible. La révolte peut être de trois types : désobéissance civile, soulèvement populaire de rues avec investissement d'infrastructures, ou encore insurrection organisée avec des forces soutenant l'action de la population.

➢ *S 2 – Conquête du pouvoir par le terrorisme*

Cette forme de conquête du pouvoir reste très aléatoire. Elle est tentée seule lorsque aucun soutien naturel de la population et de l'opinion publique n'est possible. C'est une stratégie qui conduit souvent ses acteurs à aller jusqu'au bout de leur engagement dans le terrorisme malgré les signes éventuels du gouvernement de recherche d'une solution pacifique. Cette intransigeance est cependant dommageable pour l'ensemble de la nation qui la subit, tant pour le nombre de victimes que pour la stabilité politique des gouvernements.

➢ *S 3 – Conquête du pouvoir par la guérilla avec constitution d'un territoire refuge*

Le plus souvent, le terrorisme s'accompagne d'actions de guérilla dès que le mouvement de revendication devient important et qu'il bénéficie d'un large soutien populaire. La guérilla permet en effet d'être visible, de disposer de refuges et enfin d'être soutenue par des organisations ou des pays d'une manière beaucoup moins voilée. Elle s'accompagne assez souvent d'actions proches du terrorisme : embuscades, attaques de bases, sabotages de moyens d'infrastructure, meurtres. De plus, très souvent, le territoire refuge permet de faire vivre en partie les guérilleros soit même de disposer de sources de profit par diverses formes de trafic (pierres précieuses et minerais, cultures liées à la drogue. C'est par exemple le cas des FARC (Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia) où, en outre, les prises d'otages constituent une alternative ou un complément au terrorisme de masse.

◆ ***Modes d'action et actions***

➢ *Modes d'action et actions dans le cadre d'une stratégie de révolte (S 1)*

ME 11 – Paralysie du pays par la désobéissance civile

Pour John Rawls, philosophe libéral américain [1] : « La désobéissance civile peut être définie comme un acte public, non violent, décidé en cons-

1. John Rawls, *A Theory of Justice*, Harvard, HUP, 1971, traduit en français par Catherine Audard, Seuil, 1987.

Scanné avec CamScanner

cience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement. En agissant ainsi, on s'adresse au sens de la justice de la majorité de la communauté et on déclare que, selon une opinion mûrement réfléchie, les principes de coopération sociale entre des êtres légaux ne sont pas actuellement respectés. » La désobéissance civile est donc une infraction consciente et intentionnelle, publique, pacifique, acte d'un groupe qui se présente comme une minorité agissante visant l'abrogation ou tout au moins la modification d'une norme contestée. La résistance pacifique s'exprime par des manifestations de masse permanentes, des sit-in, des grèves générales, etc.

ME 12 – Soulèvement populaire de rues avec investissement d'infrastructures stratégiques

Ce type de soulèvement fait appel à des violences de rues ou envers les institutions gouvernementales. C'est souvent par désespoir que la population descend dans la rue et saccage les bâtiments symboles du pouvoir. Mais il s'agit d'une violence non armée qui s'oppose à des forces de l'ordre importantes et déterminées. Les issues sont souvent incertaines et dépendent de l'attitude internationale, des décisions du pouvoir et de la détermination de la population.

Jeudi Noir le 28 juin 1956 à Poznan

Le 28 juin 1956, les citoyens de Poznan sont descendus dans les rues pour protester contre la dictature et les violations des droits de l'homme commises par les autorités communistes. Cent mille personnes ont participé à cette marche pour la liberté, faisant front à la réaction agressive des forces de l'État, dans ce qui est devenu le premier soulèvement anticommuniste de la Pologne de l'après-guerre et un des premiers soulèvements de l'Europe de cette époque [1].

Partie d'une grève des travailleurs, la révolte se transforme en un affrontement avec l'armée polonaise. Les manifestations débutent le 28 juin 1956 à Poznan, aux usines Cegielski et se dirigent vers le centre-ville. Une centaine de milliers de personnes s'étant rassemblées à proximité de l'immeuble de la Sécurité d'État (UB), les autorités chargent le général soviéto-polonais Stanislaw Poplavski d'étouffer la manifestation avec 1 000 hommes de l'Armée populaire de Pologne (LWP) et du Corps de sécurité intérieure (KBW), et l'appui de 400 chars de combat. Au cours de cette opération, la troupe ouvre le feu sur les manifestants civils [2].

---

1. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 50e anniversaire du soulèvement de Poznon, Déclaration écrite n° 377 du 10 avril 2006, disponible en ligne sur http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/Doc06/FDOC10884.pdf (date d'accès : 6 août 2009).
2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 50e anniversaire du soulèvement de Poznan, Déclaration écrite n° 377 du 10 avril 2006, disponible en ligne sur http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/Doc06/FDOC10884.pdf (date d'accès : 6 août 2009).

Scanné avec CamScanner

Soulèvement populaire à Oaxaca

Tout a commencé le 22 mai 2006, par une grève massive des professeur(e)s membres du « Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación » (SNTE – Syndicat National des Travailleurs et Travailleuses de l'Éducation) afin d'exiger la satisfaction de demandes adressées au gouvernement du Oaxaca, le premier mai. Ces demandes visaient la construction d'infrastructures adéquates, l'achat de matériel pédagogique, l'aide alimentaire et financière pour les étudiants et étudiantes, ainsi que des augmentations de salaire pour le personnel et la reconnaissance du syndicat par le gouvernement. 70 000 grévistes et sympathisants envahirent la capitale (Oaxaca) et occupèrent la place centrale (zocalo).

Le premier juin, le gouvernement rompt le dialogue avec les grévistes en imposant un ultimatum de retour au travail pour le 5 juin et mobilise 3 500 membres des forces policières, dont des commandos d'élite. L'ultimatum est rejeté par les grévistes qui intensifient les moyens de pression (blocages de route et de l'aéroport, occupation du Parlement, du Palais de « Justice » et de postes de péages), organisent des mobilisations massives (jusqu'à 120 000 personnes) et exigent à présent la démission du gouverneur, Ulises Ruiz, membre du Partido Revolucionario Institucional (PRI) qui fut longtemps le parti unique au Mexique [1].

ME 13 – Insurrection organisée en vue de renverser le pouvoir

Une insurrection est un soulèvement armé ou une révolte contre le pouvoir en place. Utilisant la population, elle est généralement préparée par un parti ou une branche politique et mise en œuvre par une branche armée ou au moins des meneurs qui mobilisent la foule. L'insurrection vise l'investissement des infrastructures de pouvoir et de médiatisation par la foule en sachant que, généralement, les forces de sécurité hésiteront à faire usage de leurs armes. Elle se traduit par la dégradation de monuments, d'infrastructures, l'occupation de sites institutionnels, l'occupation des locaux des médias et l'utilisation des chaînes radio et télévision, la fraternisation ou l'opposition avec les forces de l'ordre.

➢ *Modes d'action et actions dans le cadre d'une stratégie de terrorisme de revendication (S 2)*

Les mouvements de rébellion utilisent le terrorisme parce qu'ils n'ont pas pu franchir le seuil de puissance nécessaire à l'instauration d'une guérilla. Le terrorisme devient alors un moyen de « dialogue » avec le gouvernement. Dès lors, il s'attaque plus particulièrement aux cibles représentant l'État : infrastructures publiques, forces de police, fonctionnaires, médiateurs, etc. En général, ils évitent les attentats trop dévastateurs dans

1. « Soulèvement populaire à Oaxaca — la révolte oubliée », *Centre des médias alternatifs du Québec*, le 7 septembre 2006, disponible en ligne sur http://www.cmaq.net/fr/node/25354, (date d'accès : 6 août 2009).

Scanné avec CamScanner

la population civile qui fermeraient toute possibilité de négociation avec le gouvernement.

ME 21 – Terrorisme tactique (et non stratégique) par des attentats contre des infrastructures institutionnelles, les forces de l'ordre, les entreprises d'importance ou encore par des assassinats de personnalités, des détournements aériens etc.

Ce type de terrorisme est celui de nombreux mouvements de minorité luttant pour des droits en Europe occidentale. Le terrorisme de l'IRA a pratiquement réussi. Inversement, le terrorisme basque avec ETA (Euskadi ta askatasuna, Pays basque et liberté) ne représente plus que le cas particulier d'une minorité violente, marginalisée, d'un mouvement nationaliste modéré qui est pourtant sorti renforcé des dernières élections au Parlement basque de mai 2001. Les différentes composantes des mouvements corses qui prétendaient lutter contre un statut colonial imposé par la France continentale ont connu, au cours des années 1990 une dérive mafieuse. Bien que rivales et ne représentant qu'une minorité de l'électorat, elles ont pourtant réussi à confisquer à peu près complètement le discours politique sur l'île.

> Les attentats de l'ETA se répartissent sur tout le territoire espagnol mais se concentrent plus particulièrement au Pays basque, à Madrid, dans les régions de Navarre et de Catalogne, dans la province de Saragosse et dans les zones touristiques le long de la côte Méditerranée. Le groupe privilégie deux méthodes d'assassinat : le tir d'une balle dans la nuque et l'engin explosif. La première méthode fut très utilisée jusque dans les années 80. Par la suite, le groupe favorise l'explosion de bombes à l'aide d'une minuterie ou de façon télécommandée. Ces engins explosifs sont souvent placés dans des voitures, des centres commerciaux ou des poubelles. À quelques occasions, l'organisation a fait parvenir des colis piégés à des journalistes et des politiciens.
>
> En 1987, l'explosion d'une voiture piégée au supermarché Hipercor de Barcelone fait 21 morts et 45 blessés. À ce jour, cet attentat est le plus meurtrier jamais revendiqué par l'organisation terroriste basque. Hormis les attentats à la bombe, l'ETA cible des politiciens non nationalistes au Pays basque et en Navarre et des figures publiques telles que journalistes, professeurs d'université et magistrats. Concrètement, toute opposition intellectuelle et politique est susceptible de devenir une cible pour l'organisation basque [1].

1. Equipe de recherche sur le terrorisme et l'anti-terrorisme. « ETA. Profil d'une organisation ». http://erta-tcrg.org/cri6224/2007/eta_historique.htm

Scanné avec CamScanner

ME22 – Le plus souvent mode d'action mixte comprenant terrorisme tactique et guérilla économique pratiquant des attentats, des kidnappings, de l'extorsion de fonds, du trafic de drogue.

Cette guérilla est de plus en plus pratiquée dans les villes avec des zones de non-droit, en Amérique latine plus particulièrement, même si de nombreux observateurs ou théoriciens de la guérilla nient la possibilité de guérilla urbaine. Le Manuel du guérillero urbain de 1969 (Minimanual) explique le cheminement du terroriste urbain.

La guérilla urbaine exige la création de réseaux spécifiques :

- argent : collecte de fond derrière des activités anodines (stations services, restaurants, commerces de proximité…) ;
- transport : garages ;
- armement : ateliers ou laboratoires clandestins ;
- propagande : points d'impression pour les documents papiers ;
- santé : sympathisants médecins, infirmiers, professions paramédicales, « vétérinaires ».

Dans une phase de préparation, le futur terroriste vit comme un simple citoyen ou est entré en clandestinité s'il est connu de la police. Il acquiert des armes soit en les achetant, le plus souvent par racket, soit en attaquant une armurerie. Il apprend les savoir-faire du clandestin et du terroriste : faux papiers, systèmes de communication discrets entre membres, chimie de base pour la constitution d'explosifs, tir, topographie urbaine, etc.

Dans un deuxième temps, les clandestins s'organisent en « groupe de feu » de 4 à 5 hommes en liaison avec d'autres groupes pour chaque réseau clandestin et procèdent à des actions terroristes, des hold-up pour entretenir le financement, des vols pour organiser leurs activités.

Le terrorisme urbain utilise des procédés tactiques qui peuvent parfois devenir « opératifs » et des procédés psychologiques.

Les procédés tactiques comprennent :

- des attaques de sites (bâtiment) ou de cibles mobiles (trains, véhicules, navires, avions) ;
- des coups de main (saisie de documents, de fonds, libération de prisonniers) ;
- des embuscades contre les forces de l'ordre, les fourgons postaux ou de transport de fonds ;
- des enlèvements ciblés (institutionnels nationaux, journalistes, personnalités, conseillers et résidents étrangers).

Ces procédés peuvent prendre exceptionnellement une ampleur opérative :

- manifestation populaire/emploi de procédés de harcèlement contre les forces de sécurité ;

Scanné avec CamScanner

- grève insurrectionnelle (noyautage des organisations syndicales) ;
- sabotage des infrastructures de transport, économiques, de communication ;
- campagne d'attentats à la bombe ou autres à répercussion zonale (lettres ou colis piégés, etc.).

Ils s'accompagnent de procédés psychologiques, voire de modes d'action psychologiques :

- agitation/propagande tactique (tags, tracts, sit-in, noyautage d'associations) ;
- médias retournés ou clandestins (journaux, radios pirates, sites internet étrangers) ;
- guerre des nerfs « opérative » (développement de rumeurs, lettres d'annonce d'attaque, etc.).

En réalité, ce type de guérilla dite urbaine s'apparente plus au soulèvement, au terrorisme ou à la criminalité qu'à une véritable stratégie de guérilla.

➢ *Modes d'action et actions dans le cadre d'une stratégie de guérilla (S 3)*

On distingue deux types de guérilla :

ME 31 – La guerre révolutionnaire

Elle comprend, d'une part, la mobilisation politique de la population et son utilisation dans le cadre de manifestations et de soulèvements opportuns, d'autre part, la déstabilisation politique des autorités gouvernementales par des actions de sabotages, de retournement ou d'assassinats de personnalités, par infiltration des administrations et des servies de sécurité, par recherche d'un soutien extérieur.

La condition du succès reste cependant la possibilité de transformer les forces de guérilla en une force classique de capacité supérieure pour pouvoir alors entamer avec succès un conflit armé contre les forces gouvernementales.

ME 32 – La guérilla économique pratiquant des attentats, des kidnappings, de l'extorsion de fonds, du trafic de drogue, des détournements aériens, des attentats contre les autorités. Cette guérilla peut être pratiquée dans les villes avec des zones de non-droit.

Il s'agit là de guérilla urbaine développée, très organisée, telle qu'elle peut se pratiquer ou a été pratiquée dans certains pays d'Amérique latine.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 12

LA VIOLENCE DE SUBVERSION

La violence de subversion est le fait d'organisations généralement qualifiées de terroristes, qui mènent des actions de violence politique à la différence des « prédateurs », mais se distinguent aussi des « revendicatifs » par le caractère non négociable de leurs exigences : la réalisation de leur but passe par la destruction de leur adversaire ou au moins de son identité. Les réseaux islamistes radicaux organisés dans la mouvance d'Al-Qaïda sont l'archétype de cette catégorie d'acteurs, à laquelle on peut aussi intégrer les groupes communistes révolutionnaires des années 1970-1980 (Rote Armee Fraktion, Action Directe, Brigades rouges, Cellules Communistes Combattantes, Armée rouge japonaise) et, dans une moindre mesure, certaines sectes « apocalyptiques », prêtes à hâter l'avènement d'un monde nouveau par le massacre de profanes (à l'exemple de la secte japonaise Aum Shinrikyo).

Ce type de système est « subversif » dans le sens où il cherche à renverser l'ordre existant pour lui en substituer un autre, fondé sur une idéologie totalitaire. La plupart des organisations de cette catégorie entendent remplacer le système occidental (capitaliste et démocratique) par une vision alternative de l'organisation sociale, inspirée autrefois par le marxisme et aujourd'hui, notamment, par l'Islam intégriste.

12.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE DE SUBVERSION

♦ *Les causes*

Les causes sont principalement d'ordre idéologique, même si l'idéologie se déguise sous des formes variées telles que la religion, la défense d'une catégorie sociale ou d'un type de société.

De manière complexe, elles tiennent bien sûr aux motivations des acteurs de violence (idéologiques religieuses, affirmation identitaire et sociétale, revanche sociale), mais elles n'existent également que parce les

Scanné avec CamScanner

Violence utilisée par des réseaux plus ou moins hiérarchisés dans le but de détruire le système de valeurs dominant afin de lui substituer le sien.

La violence de subversion recouvre des organisations terroristes dont le but est la destruction de leur adversaire ou au moins de son identité.
Sont identifiés comme tels :
- les réseaux islamistes radicaux organisés dans la mouvance d'Al-Qaïda ;
- les groupes communistes révolutionnaires des années 1970-1980 ;
- les sectes « apocalyptiques », à l'exemple de la secte japonaise Aum Shinrikyo.

La violence de subversion

pays nantis et leurs gouvernements entretiennent des attitudes et comportements que les subversifs haïssent (superpuissance américaine, société occidentale, despotisme gouvernemental) et dont la critique trouve des échos favorables au sein des populations peu favorisées.

♦ ***Les acteurs***

Les acteurs de la violence de subversion sont avant tout des acteurs idéologues, mais qui occupent chacun des fonctions spécifiques.

On distingue en premier lieu les leaders politiques qui secrètent l'idéologie et la transmettent au reste du réseau. Ils sont instruits, cultivés et déterminés.

Puis l'on trouve les combattants. Animés essentiellement par une haine de la société à abattre plus que par une convergence de leurs croyances personnelles, ils se recrutent dans les milieux les plus divers et n'hésitent pas à tout abandonner pour rejoindre le mouvement subversif où ils reçoivent une formation militaire au terrorisme et à la guérilla. Certains essaiment ensuite sur d'autres théâtres créant de nouveaux foyers de subversion. Quoique fonctionnant sur un mode décentralisé, ceux-ci permettent d'étendre le champ d'action du mouvement et de progresser vers le but final : l'instauration d'un nouveau mode de société.

Le cas spécifique des kamikazes mérite d'être étudié. Ils peuvent être également instruits et cultivés (nombre d'entre eux ont suivi des études supérieures en Occident), mais proviennent le plus souvent des milieux pauvres et n'ont rien à perdre ; généralement endoctrinés, voire incons-

Scanné avec CamScanner

ciemment fanatisés, ils subordonnent tout à la cause et acceptent de se sacrifier pour elle.

Enfin l'on trouve les membres des réseaux de soutien (recrutement, financement, logistique), les sympathisants actifs et les sympathisants passifs, comme pour les acteurs de violence de revendication.

♦ ***L'organisation***

L'organisation est très décentralisée. Le mouvement est constitué de petits réseaux, organisés de manière indépendante ; ceux-ci se regroupent en réseau de réseaux grâce au Net qui constitue leur moyen de communication. Des camps d'entraînement permettent de diffuser la doctrine et les savoir-faire aux combattants qui sont alors renvoyés dans leur réseau pour agir.

Ainsi Al-Qaïda est devenue une véritable entreprise qui s'organise dans tous les domaines :

- politique (ralliement au réseau de réseaux),
- financier (réseaux bancaires par l'intermédiaire de pays et de riches contributeurs sympathisants),
- technique (réalisation de bombes, IED, etc. montage des attentats suicides),
- humain (recrutement, endoctrinement, formation et entraînement),
- informationnel (initiation aux communications clandestines par Internet ou autres moyens),
- propagandiste (multiplication des sites non seulement de langue arabe, mais aussi anglaise),
- religieux (utilisation des mosquées comme lieu d'endoctrinement et de recrutement, prosélytisme auprès des Européens de souche, moins repérables que les islamistes arabes, donc pouvant plus facilement se déplacer et monter des opérations).

Quatre stratégies de recherche d'alliance sont possibles :

- Le franchisage : un groupe local, sans lien direct avec l'état-major d'Al-Qaïda, comme à Casablanca (ou connecté indirectement, comme dans le cas de l'attentat de Djerba ou de celui d'Istanbul), agit au nom de l'organisation ou voit son action revendiquée par celle-ci. Il s'agit bien d'une politique de franchisage : l'organisation mère a défini le concept et prête son label aux franchisés.
- L'alliance avec des mouvements nationalistes ou ethniques, comme en Bosnie, en Tchétchénie et, semble-t-il, en Irak. Mais, dans ces trois cas, les « internationalistes » ne développent pas de stratégie propre et servent seulement d'avant-garde militaire, dans un contexte où l'action ne s'exerce que sur un territoire national. Ils servent alors de « légion » dans l'attente d'opportunités ultérieures.
- La conjonction entre Al-Qaïda et une frange de l'ultragauche radicale et violente, héritière de la « bande à Baader », d'Action directe ou des

Scanné avec CamScanner

Brigades rouges, etc., voire de l'extrême droite. L'ennemi est le même : l'ordre mondial caractérisé par « l'impérialisme américain ».

- Enfin, quatrième méthode, la mercenarisation ou le banditisme. Si le centre d'Al-Qaïda finit par être neutralisé, un certain nombre d'anciens « Afghans » ou de membres potentiels de l'organisation mettront les techniques apprises, les réseaux établis et l'image de marque sur le marché.

♦ ***Les ressources***

Les ressources de la violence de subversion peuvent provenir :

- de certains pays en accord avec les exigences des acteurs de violence pour des raisons idéologiques, religieuses ou d'opportunités ;
- de personnalités riches contribuant volontairement à l'entretien des réseaux (Ben Laden et autres financiers des pays arabes) ;
- de croyants de même confession ou de même idéologie, sollicités financièrement ;
- d'entreprises contraintes de financer la subversion par des racketteurs organisés ;
- d'actions de banditisme.

12.2. Appréhender les objectifs de la violence de subversion

♦ ***But et objectifs politiques***

La violence subversive a pour but de renverser le système de société en place pour lui substituer un système fonctionnant selon les valeurs qu'elle affiche.

> **Les brigades rouges** : Il s'agit d'un mouvement armé d'extrême-gauche fondé au début des années 1970 en Italie, par un intellectuel de gauche, Renato Curcio. Le mouvement s'inspire des thèses marxistes-léninistes et du concept de la lutte des classes. Dès 1969, les Brigades rouges font de la « propagande armée » et de la « propagande par le fait ». L'objectif principal est d'éveiller les consciences, d'inciter les prolétaires à lutter contre les dirigeants et à changer la société. Pour montrer leur désaccord face à un système politique corrompu et mettre fin à la bourgeoisie, les brigadistes utilisent des méthodes violentes comme les enlèvements, les assassinats, les sabotages ou les attentats, des techniques inspirées par les anarchistes du XIX^e^ siècle. De 1969 à 1988, les Brigades rouges ont causé la mort de 415 personnes et ont commis près de 15 00 attentats.
>
> Les Brigades rouges ont surtout été actives pendant les « années de plomb », une période marquée par la violence de groupes d'extrême-gauche dans plusieurs pays européens [1].

1. Article du dictionnaire de l'Espace Citoyen, disponible en ligne sur http://www.espace-citoyen.be/site/index.php?EsId=1&Module=mod-produit&Indice=1-17-828, (date d'accès : 16 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

Ainsi, comme le rappellent les exemples ci-dessus, le communisme entendait, à partir de ses bases, étendre son ordre à l'ensemble du monde, tandis qu'Al-Qaïda, pour sa part, a pour but d'instaurer son ordre partout dans le monde avec deux objectifs : mener une « guerre sainte » à l'échelle mondiale contre le système occidental, et en premier lieu contre son chef de file les États-Unis ; parallèlement, élargir sa base dans les pays musulmans en renversant les régimes « mécréants » contaminés par le mode de vie occidental.

Le 23 février 1998, Oussama Ben Laden et ses conseillers, dont Ayman al-Zawahiri, égyptien et issu des Frères musulmans, prononçaient leur « Déclaration de Djihad contre les Croisés et les Juifs » : « Tuer les Américains et leurs alliés – qu'ils soient civils ou militaires – est un devoir religieux individuel pour chaque musulman en mesure de le faire, dans tout pays où il peut le faire. »

L'extrémisme islamiste ne vise pas uniquement ceux qu'il considère comme des infidèles, mais également la société musulmane dans son ensemble qui doit retrouver la pratique religieuse et les pays musulmans qui ont délaissé l'esprit du Coran. Et selon la doctrine islamiste, aucune société ne peut véritablement être musulmane si elle ne fait pas le Djihad – la guerre contre les ennemis de l'Islam –, sa priorité première.

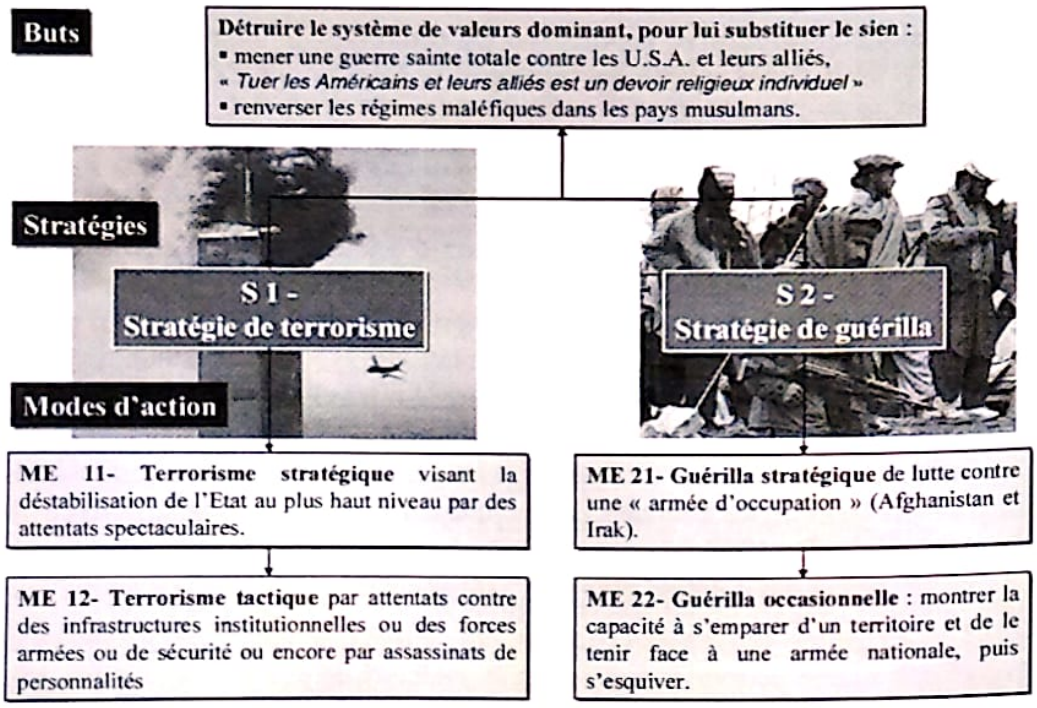

Buts, stratégies et modes d'action de la violence de subversion

Scanné avec CamScanner

♦ ***La stratégie de la violence de subversion comporte trois phases***

Dans une première phase il s'agit de générer dans un pays un réseau de militants dont la charge est la montée en puissance clandestine de structures plus importantes destinées au recrutement et à l'idéologisation des partisans.

Puis, dans une deuxième phase, vient le parasitisme : il vise non seulement à fournir les ressources matérielles de la lutte (argent, armes, combattants), mais aussi les conditions favorables aux activités de propagande et d'idéologisation des pratiquants neutres. Il s'agit de transformer le pratiquant plus ou moins intégré au pays qui l'abrite en adversaire résolu de celui-ci et en doctrinaire convaincu.

La montée en puissance s'achève par la phase de subversion : sous l'appellation « subversion » sont regroupées les actions hostiles entreprises par les réseaux contre un État, voire un ensemble d'États (Amérique latine pour la subversion cubaine, États occidentaux pour Al-Qaïda). Quel que soit leur but ultime, les acteurs de ces réseaux n'ont pas la capacité de vaincre par la force un adversaire étatique disposant de ressources bien supérieures. Ils s'emploient donc à le placer dans une posture suffisamment difficile pour l'obliger à céder à leurs exigences et renoncer à la lutte.

Cette abdication ou ce renoncement peut s'obtenir à la suite d'une usure progressive de la volonté et, plus rarement, des capacités de l'État : épuisement moral par la prolongation des dommages infligés à la société, par la remise en cause de ses valeurs dans le cadre de la lutte (répression excessive, suspension de libertés publiques…). Elle peut aussi apparaître à l'occasion d'un choc soudain et massif provoqué par des attaques à forte résonance psychologique (population, infrastructures vitales ou hautement symboliques), dont la survenue et le traitement portent atteinte à la crédibilité du gouvernement. Ainsi pour les attentats de Madrid en 2004, la précipitation du gouvernement Aznar, pour des raisons de politique interne, à désigner l'ETA comme l'auteur des violences et à persister dans cette voie alors qu'il devenait patent qu'elles étaient le fait d'une branche d'Al-Qaïda ont provoqué un ressentiment populaire général qui a conduit à sa chute.

Pour arriver à ces fins, deux grands types de stratégies sont envisageables :

➢ *S 1 – Stratégie de terrorisme*

Cette stratégie est celle utilisée par les acteurs ne pouvant rassembler suffisamment de partisans et sympathisants derrière eux. Même de très petits groupes peuvent semer une terreur importante et désorganiser l'État. Ce fut le cas de la Fraction armée rouge.

Scanné avec CamScanner

➢ *S 2 – Stratégie de guérilla*

Cette stratégie suppose une organisation importante et un effectif suffisant pour mobiliser un territoire, organiser des actions du faible au fort (terroriste ou d'escarmouche militaire).

Mais ces deux stratégies peuvent être combinées par un même mouvement sur des théâtres différents. Ainsi Al-Qaïda entérine la guérilla en Afghanistan et en Irak, où il dispose de bases solides. Ce qui ne l'empêche pas de mettre en œuvre des actions terroristes d'ordre tactique contre les forces de la coalition et de pratiquer le terrorisme dans le reste du monde où son emprise est moins établie.

♦ ***Modes d'actions et actions***

➢ *Dans le cadre d'une stratégie de terrorisme (S1)*

Les mouvements de subversion cherchent à créer un impact psychologique majeur, pour déclencher une déstabilisation de la société. Ne recherchant pas la négociation et refusant tout compromis, à l'inverse de la violence protestataire, ces groupes sont par conséquent plus susceptibles que d'autres, d'utiliser des tactiques très innovantes ou des armes de destruction massive. Leur violence, souvent extrême et très meurtrière, s'exerce d'ailleurs aussi bien contre la population que contre les représentations de l'autorité étatique. L'un des critères de choix de l'action sera l'ampleur et la nature de son impact sur l'opinion publique.

Dans le cadre de cette stratégie, on distingue deux modes d'action principaux :

ME 11 – Terrorisme stratégique visant la déstabilisation de l'État au plus haut niveau par des attentats spectaculaires avec un maximum de morts.

Ce fut le cas des attentats du World Trade Center (11 septembre 2001), de Madrid (11 mars 2004), de Londres (7 et 21 juillet 2005), d'Alger (11 avril et 11 décembre 2007, 4 juin et 20 août 2008), de Bombay (26 au 28 novembre 2008), etc. Ces attentats demandent une longue préparation, passant par la génération des terroristes de base dans le pays (Royaume-Uni), le parasitisme permettant de mettre en place un véritable réseau et, enfin, la constitution d'une équipe d'action très motivée et parfaitement préparée.

> Mumbai (Bombay) a été la cible mercredi soir d'une attaque sans précédent d'assaillants encore non identifiés, qui ont attaqué simultanément au moins sept cibles fréquentées principalement par des touristes occidentaux, faisant au moins 101 morts et plus de 300 blessés.
>
> Voitures piégées, attaques à l'arme automatique et à la grenade, les attaques simultanées ont visé des hôtels, des cafés à la mode comme le célèbre café

Scanné avec CamScanner

Léopold, des cinémas et d'autres cibles fréquentées par des étrangers, ainsi que deux hôpitaux et la prestigieuse gare de CST railway station. Le centre de la communauté juive Loubatvitch à Mumbai a également été attaqué, selon le *New York Times*, sans qu'on sache s'il y a eu des victimes.

Selon certaines informations de télévisions locales, des étrangers seraient détenus en otage dans deux hôtels cinq étoiles de la métropole indienne, le Taj Mahal et l'Oberoi. Des membres du Parlement européen venus préparer un sommet Inde-UE figureraient parmi les personnes retenues ou cachées à l'hôtel Taj Mahal. Le chef de l'unité anti-terroriste de Mumbai, Hemant Karkare, a pour sa part été tué dans les affrontements lors d'une tentative de reprise de l'hôtel Taj Mahal.

Selon les premiers témoignages cités par le site indien Mint, les assaillants cherchaient particulièrement des personnes portant des passeports britanniques et américains. Selon le témoignage sur Sky news d'un client britannique de l'hôtel Oberoi, les assaillants ont demandé à un Italien qui dînait au restaurant de l'hôtel d'où il venait, et l'ont laissé partir en apprenant qu'il était Italien et pas Britannique ou Américain. Même si, paradoxalement, 90 % des victimes sont indiennes et pas étrangères.

Une première revendication a été reçue par mail par les médias indiens, de la part des « Moudjahiddine du Deccan » (une référence à une région centrale de l'Inde dont la capitale est Hyderâbâd), un groupuscule islamiste totalement inconnu des services de police indiens. Les « Moudjahiddine » réclament la libération d'autres islamistes détenus dans les prisons indiennes. Les assaillants étaient en tout cas Indiens et pas étrangers, selon les témoignages, et parlaient Hindi. Si cette revendication se confirmait, cela indiquerait une piste islamiste. Les principaux attentats commis à Mumbai ces dernières années ont été attribués à des groupes islamistes, mais aussi à des groupes hindouistes [1].

ME 12 – Terrorisme tactique par attentats contre des infrastructures institutionnelles, contre des forces armées ou de sécurité ou encore par assassinats de personnalités.

C'est le cas de l'Afghanistan où les attentats sont moins meurtriers et massifs qu'en Irak. Le but est de montrer qu'Al-Qaida conserve toujours l'initiative sur l'ensemble du territoire, malgré la présence d'une « armée d'occupation ». Les actions terroristes sont là dirigées vers les forces de la coalition.

➢ *Dans le cadre d'une stratégie de guérilla (S2)*

Deux options sont possibles :

---

1. Pierre Haski, « Plusieurs attentats font une centaine de victimes à Bombay », *Rue 89*, 26 novembre 2008,
http ://www.rue89.com/2008/11/26/plusieurs-attentats-font-une-centaine-de-victimes-a-bombay (date d'accès : 7 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

ME 21 – Guérilla stratégique de lutte contre une « armée d'occupation »

Les bases de la guérilla peuvent être des zones ou territoires, difficilement accessibles et facilement défendables (cas des Talibans en Afghanistan et aux limites du Pakistan), ou des quartiers de ville constituant des pièges pour les forces armées et de sécurité parce que les populations sont favorables aux acteurs de violence. Ces quartiers, voire une ville complète comme ce fut le cas à Falludja, sont défendus pied à pied, en utilisant toutes les possibilités offertes par l'agglomération dans ses trois dimensions (sol, étages et souterrains) et avec des armes modernes permettant un véritable combat sol-sol, mais aussi une défense sol-air efficace.

ME 22 – Guérilla occasionnelle où il s'agit de montrer la capacité à s'emparer d'un territoire et à le tenir face à une armée nationale, puis de s'esquiver avant qu'il ne soit attaqué massivement

Ce furent les modes d'action utilisés par le GIA en Algérie ou encore celui des islamistes de Mogadiscio en 2006 avant la reprise de la ville par les forces gouvernementales.

> Au bout d'une semaine de combats violents, Mogadiscio devenait intenable pour les islamistes somaliens, qui couraient le risque de se faire encercler. Ce jeudi, alors que les troupes loyalistes s'approchaient des portes de la ville, ils ont annoncé le retrait de leurs troupes. Quelques heures plus tard, les forces gouvernementales soutenues par l'Ethiopie faisaient leur entrée dans la capitale somalienne et commençaient aussitôt à prendre le contrôle des points névralgiques.
>
> La chute de la capitale devient ainsi le symbole du renversement de la situation militaire en Somalie. En juin 2006, il avait fallu aux milices des tribunaux islamiques, soupçonnées par les services de renseignements occidentaux d'abriter des agents d'Al-Qaïda, quatre mois de combats contre une alliance de chefs de guerre soutenue par les États-Unis pour s'emparer de la majeure partie de Mogadiscio. Autre symbole, l'Ethiopie a reconnu cette semaine pour la première fois son intervention en Somalie, annonçant « une contre-attaque » motivée par « son droit à la légitime défense » [1].

1. « Les islamistes ont fui Mogadiscio », *LCI*, 28 décembre 2006, http://tf1.lci.fr/infos/monde/afrique/0,,3375248,00-islamistes-ont-fui-mogadiscio-.html (date d'accès : 7 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 13

LA VIOLENCE DE RÉPRESSION

La violence de répression est le fait d'un État fort et autoritaire vis-à-vis d'une partie de sa population (que celle-ci se distingue par son origine ethnique, sa confession, son statut social ou toute autre particularité), au minimum pour la soumettre sans aucune restriction à sa politique et n'avoir aucune opposition non contrôlée à son régime, au pire pour l'éliminer du territoire national.

À la différence de la violence sécuritaire qui, comme on l'a vu, est le fait de petits groupes d'agents des forces de sécurité exerçant leur violence localement, à l'insu du gouvernement ou tolérés par celui-ci, la violence de Répression est voulue, organisée et dirigée par l'État lui-même. Elle implique tous les échelons de son appareil et s'exerce sur tout le territoire, voire à l'étranger si nécessaire (liquidation de leaders de l'opposition).

On trouve la violence de répression dans des situations comme celle de l'Irak de Saddam Hussein vis-à-vis des populations kurdes, comme celle du gouvernement de Milosevic vis-à-vis des Kosovars, comme celle du gouvernement soudanais vis-à-vis du Darfour, comme celle de la Chine contre le Tibet, mais également dans des situations comme celles du Chili ou de l'Argentine. Il est finalement assez rare que des forces coalisées interviennent contre ce type de violence directement. Ce fut cependant le cas au Kosovo, avec efficacité, et au Darfour, sans succès (AMIS : Mission de l'Union africaine au Soudan).

13.1. IDENTIFIER LA VIOLENCE DE RÉPRESSION

♦ *Causes de la violence de répression*

Contrairement à la violence sécuritaire, il s'agit bien ici d'une volonté manifeste de la part de l'ensemble de l'appareil politique au pouvoir

Scanné avec CamScanner

Emploi abusif et exacerbé de la force ou de l'intimidation par des forces armées ou de sécurité ou des groupes paramilitaires dans le but de rétablir l'ordre et d'éradiquer les opposants au pouvoir en place.

Structures étatiques traditionnelles : forces militaires et de sécurité, agissant selon les ordres de sa hiérarchie, dans un but de répression, d'asservissement ou d'annihilation.

La violence de répression

d'assujettir, de chasser, voire éradiquer une partie de la population considérée comme non égale et indésirable. Les causes en sont le plus souvent historiques : le pays a rassemblé des collectivités, des tribus, des clans, des ethnies, des populations appartenant à d'autres religions et les a contraints à vivre avec la population au pouvoir et dominante. Le désir de liberté et d'autonomie a créé des revendications qui, sans même se manifester par de la violence, ont engagé les forces de sécurité du pays à intervenir d'emblée contre les populations minoritaires. La violence de répression est le résultat de cette montée de la violence de part et d'autre, dans laquelle l'État, doté de moyens de répression importants, use de son droit international à ramener la paix publique dans son pays.

- ***Les acteurs***

Les acteurs de la violence de répression sont multiples. Il s'agit d'abord des acteurs institutionnels que sont les membres des forces de sécurité, affichant leur mépris vis-à-vis de certaines catégories de population, mais également la hiérarchie des hauts fonctionnaires et des politiques, « protégeant l'État », et enfin les systèmes judiciaire et carcéral en général.

Tous ces acteurs institutionnels peuvent être soutenus directement ou indirectement par les membres du gouvernement. Une politique de discrimination est ouvertement instaurée ou encore mise en place de manière

Scanné avec CamScanner

cachée. Dans ce dernier cas, les actions de répression sont confiées à des acteurs non institutionnels, c'est-à-dire des polices parallèles menant des opérations secrètes (le GAL ou *Grupos Antiterroristas de Liberación* en Espagne) ou pratiquées par des groupes paramilitaires organisés par la population pour « se défendre contre les attaques de l'autre communauté ».

Enfin, de manière plus générale, la population partisane du pouvoir en place soutient les violences faites à la population victime avec des sympathisants actifs, renseignant les forces du pouvoir en place et dénonçant les populations dissidentes, et des sympathisants passifs, aux attitudes hostiles envers d'autres communautés. Elle peut même disposer de meneurs conduisant des attaques contre les personnes isolées ou des manifestations de soutien au pouvoir.

> En janvier et février 2007, les citoyens guinéens ont essuyé l'une des plus violentes tempêtes de leur histoire depuis l'indépendance, quand les forces de sécurité gouvernementales ont brutalement réprimé une grève générale organisée par les principaux syndicats guinéens pour protester contre la corruption, la mauvaise gouvernance et la détérioration des conditions économiques. D'après les propres chiffres du gouvernement, la brutale répression s'est soldée par 129 morts au moins, et plus de 1 700 blessés dont des centaines par balle. Même si la grève s'est terminée avec la nomination d'un nouveau Premier ministre de consensus à la fin du mois de février, mettant fin à la crise immédiate, la stabilité politique de la Guinée est fragile et la possibilité de nouveaux troubles et de répression demeure très réelle. Pour stabiliser la situation et pour empêcher de nouveaux épisodes de violente répression, il est décisif de faire rendre des comptes aux auteurs des violations des droits humains commises pendant la grève. (...)
>
> Lors d'opérations qui semblent avoir été bien organisées, des leaders syndicaux et de la société civile, ainsi que des journalistes, ont été menacés de mort, attaqués, volés, arrêtés arbitrairement et parfois battus par les forces de sécurité guinéennes. Les forces de sécurité ont pillé le lieu de travail de l'un des syndicats organisateurs de la grève, ainsi que celui de l'une des stations de radio privées de Guinée. Les tentatives pour réduire les syndicats au silence semblent être venues des plus hautes sphères du gouvernement, y compris le Président Conté et son fils Ousmane Conté [1].

♦ *L'organisation*

L'organisation de la lutte contre les populations marginalisées est conduite au plus haut niveau de l'État et inclut tous les domaines dans lesquels un gouvernement peut agir. Est concerné, en premier lieu, le domaine des forces armées et de sécurité : sous prétexte de faire régner

1. « Guinée : Mourir pour le changement », *Human Rights Watch*, avril 2007, disponible en ligne sur http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/guinea0407frwebwcover_0.pdf (date d'accès : 16 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

l'ordre, tout est mis en œuvre pour interdire toute velléité de penser autrement et encore plus d'agir autrement. Mais également le domaine juridique : des lois, imposant des conditions spécifiques, sont promulguées pour écarter les membres de la communauté opprimée du pouvoir, voire de tout emploi dans la fonction publique ; le domaine sécuritaire et judiciaire : les membres de la communauté opprimée, et particulièrement leurs représentants, sont soumis à des contrôles incessants sous des prétextes fallacieux, déférés devant les tribunaux sans motif prouvé et lourdement condamnés. Le domaine de l'éducation et de la culture n'est pas épargné non plus : des interdits empêchent la population opprimée de pratiquer sa langue, sa religion, et imposent l'adhésion à l'enseignement et aux visions culturelles de la population majoritaire. Enfin le domaine de l'économie est un moyen de pression non négligeable : les grandes entreprises ne peuvent être dirigées par des représentants de la population cible, des droits abusifs sont perçus sur leurs successions, etc.

13.2. Appréhender les objectifs de la violence de répression

♦ ***Les buts***

Les buts sont avant tout d'exclure de la vie politique et sociétale la communauté cible de manière plus ou moins radicale, pour des raisons ethniques, idéologiques, religieuses, voire économiques ou encore pour s'emparer de son territoire et de ses richesses.

Généralement le fait de régimes autocratiques, la violence de répression peut aussi être pratiquée en guerre civile, chaque parti et communauté exerçant une violence sur les populations adverses à sa portée.

♦ ***Les stratégies***

Pour atteindre ces buts, plusieurs stratégies sont possibles :

➢ *S 1 – Stratégie de terreur*

Il s'agit d'instaurer une telle crainte parmi la population cible que celle-ci préfère subir sans aucune réaction plutôt que d'être écrasée dès qu'elle relève la tête.

> En une semaine, la violence de la répression a fait cinq morts, dont un adolescent de 14 ans, des dizaines de blessés, dont quelques-uns par balles réelles, et les expéditions punitives ont touché pratiquement tous les villages de Kabylie. Toute tentative d'organisation de meeting, de rassemblement ou de marche pacifique est systématiquement réprimée par les forces de l'ordre et suivie d'arrestations de manifestants. À Béjaïa, un sit-in de protestation devant le Palais de justice pour demander la libération des manifestants a été violemment réprimé et ses animateurs arrêtés. Au moins 7 personnes ont déjà été condamnées à des peines allant de 4 mois à 1 an d'emprisonnement. Outre les manifestants, arrêtés par dizaines, de nom-

Scanné avec CamScanner

breux responsables des comités de citoyens ont été interpellés à leurs domiciles, de nuit, par des civils armés cagoulés. À Tizi-Ouzou, les forces de sécurité ont investi la permanence du comité des citoyens confisquant matériels et documents et déchirant en public les portraits des victimes du « Printemps noir ». Dans les « wilayates » de Béjaïa, de Sétif et de Bouira, les représentants des comités de citoyens ont été enlevés de nuit. Ce vendredi 29 mars, les familles étaient toujours sans nouvelles de leurs proches. À ce jour, au moins 37 responsables et animateurs des comités de citoyens ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt avec de lourdes charges retenues contre eux (incitation à la violence, destruction de biens de l'État, attroupements illégaux). D'après des avocats, certains prévenus auraient subi des sévices durant leur garde à vue. Outre les quatre départements de Kabylie, la contestation sociale s'est étendue à d'autres régions, notamment Jijel, Ain Defla et Saïda qui ont connu ces derniers jours des manifestations de rue, réprimées à leur tour. À Oran, le 26 mars 2002, sur la demande du préfet d'Oran, les forces de l'ordre ont emmené de force et sans mandat préalable neuf grévistes de la faim, dont trois femmes, du Syndicat National Autonome du Personnel de l'Administration Publique (SNAPAP). Des responsables de cette section syndicale ont été présentés le lendemain devant le juge d'instruction et inculpés d'entrave à la liberté du travail, occupation illégale des lieux de travail et dégradation des biens publics. En attendant leur procès, les neuf syndicalistes sont sous contrôle judiciaire, sommés de se présenter chaque samedi et mercredi au tribunal d'Oran et sont suspendus de leur travail. La FIDH, vivement préoccupée par ces faits, demande aux plus hautes autorités algériennes de mettre fin à cette répression et se conformer aux dispositions de la déclaration universelle des droits de l'Homme et des instruments relatifs aux droits de l'Homme, notamment le Pacte international sur les droits civils et politiques ainsi qu'au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels [1].

➢ *S 2 – Stratégie de ghettoïsation*

En privant la communauté opprimée progressivement de ses droits et en emprisonnant les leaders, le gouvernement réduit progressivement son territoire et forme des ghettos qui seront interdits aux personnes non autorisées, notamment les journalistes libres.

La langue berbère sort du ghetto :

« Et ça, qu'est-ce que c'est ? » demande l'instituteur Malki Abderrahmane en montrant à ses élèves de cours préparatoire un hiéroglyphe écrit à la craie rose sur le mur. « L'homme libre ! » s'exclame cette classe d'enfants de 6 ans. La lettre « yaz », en forme de joyeux être humain, symbolise le peuple amazigh [« homme libre », nom que se donnent les Berbères]. C'est l'une des 39 lettres du tifinagh, l'écriture berbère, que tous les enfants

1. Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme « Algérie : Nouvelle vague de répression et de violence », 29 mars 2002, disponible en ligne sur http://www.fidh.org/spip.php?article810 (date d'accès : 16 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

marocains vont devoir apprendre dès 2008 – en plus de l'arabe classique et du français. « Le tamazight est notre langue maternelle », explique Amina Ibnou-Cheikh Raha, directrice du *Monde amazigh*, journal consacré aux questions culturelles imazighen (berbères). « C'est la première langue qui ait été parlée au Maroc. Ce qui est anormal, c'est qu'elle n'ait jamais été enseignée. » Les Berbères – nom donné aux Imazighen du fait qu'ils étaient perçus comme des « barbares », réfractaires (dans un premier temps) à l'islam – habitent l'Afrique du Nord depuis 7 000 av. J.-C. [1].

➢ *S 3 – Stratégie de dispersion*

La population cible est disséminée par petits paquets au sein de la communauté majoritaire ou exilée dans une autre partie du territoire du pays ou à l'étranger, les biens sont confisqués, les résistants sont éliminés. Le pouvoir s'approprie le territoire de la communauté asservie.

L'exil forcé des Kosovars se poursuit :

L'OTAN estime maintenant à 118 000 le nombre d'Albanais qui ont quitté le Kosovo depuis le début des raids aériens. Cet afflux porte à 570 000, soit 30 % de la population totale du Kosovo, le nombre de réfugiés, depuis le début des affrontements entre indépendantistes albanais et forces serbes, il y a un an. Des réfugiés ont dû se cacher pendant trois jours dans les montagnes du Kosovo pour échapper aux forces serbes [2].

➢ *S 4 – Stratégie d'élimination*

La population cible se regroupe d'elle-même pour se protéger mutuellement ; des raids des forces paramilitaires sont menés contre son territoire, celui-ci est envahi et les hommes, voire les femmes et les enfants, sont abattus sur place.

L'année 2008 s'achève sur une série d'échecs au Darfour, où la situation est plus dangereuse que jamais avec une mission de paix de l'ONU incapable de protéger les civils et une possible inculpation du président soudanais pour génocide, jetant une ombre sur 2009.

« Le génocide se poursuit », a martelé le 3 décembre le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno-Ocampo, qui a demandé aux juges de la CPI d'émettre un mandat d'arrêt international contre le président Omar el-Béchir pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour. (…)

Les juges devraient décider début 2009 s'ils lancent le premier mandat d'arrêt de la CPI contre un chef d'État en exercice (…)

---

1. Kent Davis-Packard, « La langue berbère sort du ghetto », *Courrier International*, 2 septembre 2004, disponible en ligne sur http://www.cbf.fr/article_leger.php3?id_article=247 (date d'accès : 16 janvier 2009).
2. « L'exil forcé des Kosovars se poursuit », *Radio Canada Nouvelles*, 30 mars 1999, disponible en ligne sur http://www.radio-canada.ca/nouvelles/24/24255.htm (date d'accès : 16 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

Depuis 2003, l'ONU estime que près de 300 000 personnes sont mortes, 2,7 millions ont fui la région. Khartoum avance le chiffre de 10 000 morts. Selon l'ONU, 4,7 millions de personnes reçoivent de l'aide humanitaire au Darfour, sur une population de 6 millions [1].

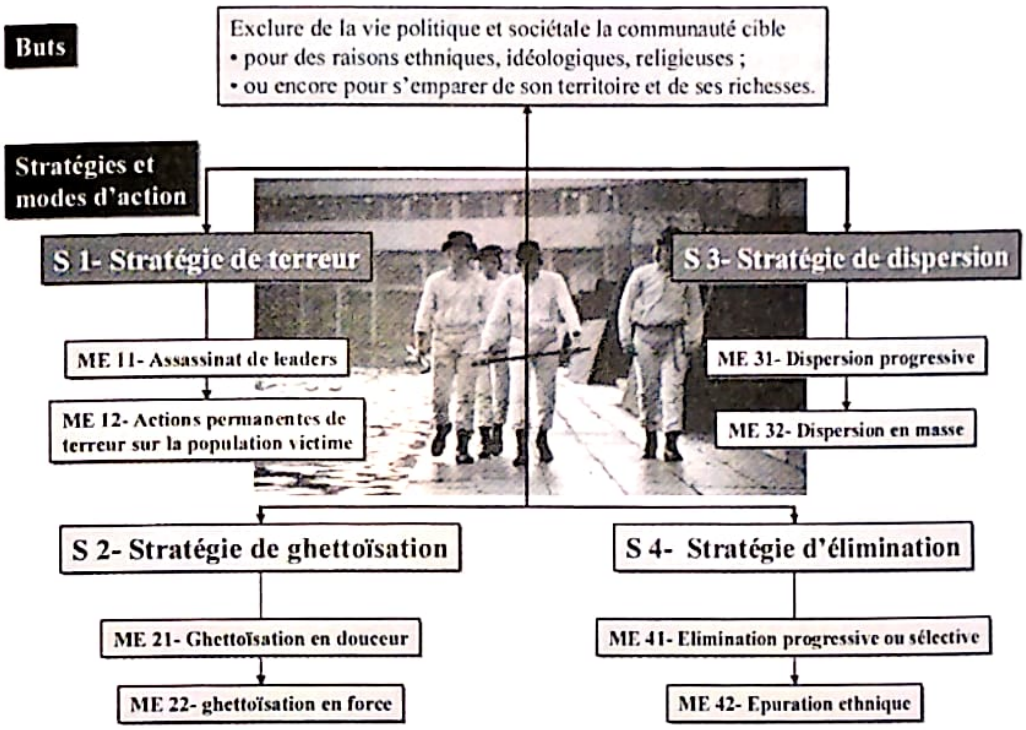

Buts, stratégies et modes d'action de la violence de répression

♦ *Les modes d'action*

➢ *Dans le cadre d'une stratégie de terreur (S1)*

ME 11 – Assassinat de leaders

Dès que se révèle un leader par son audience ou ses thèses, il est assassiné de manière ouverte (sauf le commanditaire) ou cachée (simulation d'accident). La communauté cible n'ose plus réagir en raison des risques encourus. Aucun mouvement ou leader n'apparaît en raison des conséquences.

> Les organisations recourant à la violence armée nées en Europe dans les années 1970 disparaissaient l'une après l'autre, mais le 17-Novembre (17-N) grec demeurait. (…) La CIA et le MI-6 britannique, dont il avait abattu des agents à Athènes, s'acharnaient en vain à sa perte. (…) Aucune information ne filtrait sur sa composition. Cette espèce d'« objet terroriste non identifié » évoluait sur une orbite à part. Si forte était sa singularité que la

1. Sauver le Darfour, « 2008, une année d'échecs au Darfour », *AFP*, 8 décembre 2008, disponible en ligne sur http://www.sauverledarfour.org/depeches_lire.php?id=1192 (date d'accès : 16 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

plupart des ouvrages consacrés au terrorisme, qu'ils fussent extravagants ou fort savants (1), ne le mentionnaient même pas. (...)

Au fil du temps, cependant, les actions du groupe devinrent incompréhensibles pour ses sympathisants et carrément odieuses aux yeux de l'opinion : assassinat d'industriels, d'élus, de diplomates turcs, d'un journaliste de droite qui s'était opposé aux colonels. Rédigées dans une ligneuse langue de bois, les revendications ressortissaient au chauvinisme le plus obtus. Mais, muré dans un autisme politique prodigieux, le 17-N continuait imperturbablement à perpétrer assassinats (vingt-trois au total), attentats à l'explosif et hold-up [1].

ME 12 – Actions permanentes de terreur sur la population victime

La délégation de l'Union YERKIR a pu constater que les arrestations, menaces et pressions policières continue à une plus grande échelle depuis plus de 4 mois contre les jeunes d'Akhalkalak et que cela va au-delà des proches de l'organisation « Djavakhk Uni ». Tous les jeunes, et ce même dans les villages au alentour de la ville d'Akhalkalak, qui sont connu et apprécié de la population sont mis en examen, condamné à des amendes et à des peines de prison avec sursis sans compter les bakchichs exigés par la police. Celle-ci se rappelle fort opportunément d'une rixe entre jeunes l'année dernière et les fait condamner alors qu'aucune plainte n'avait été déposée à l'époque. L'exemple de Sevak Boghossian est éloquent. Fils du militant de la FRA Boghos Boghossian tué à Erevan par les gardes du corps du Président Robert Kotcharian en 2001, il a été condamné à une lourde amende et à une peine de 2 an et de demi de prison avec sursis pour détention d'armes alors que tout le monde savait que l'arme de poing en question était un souvenir appartenant à son père. (...)

Des dizaines de jeunes ont ainsi été condamnés à des peines de sursis certains même à des peines de prison ferme comme Arthur Boghossian un militant de « Djavakhk Uni » qui vient d'être arrêté, jugé et condamné en 5 jours à 2 ans et demi de prison. Certains ont été menacés, intimidé physiquement, battus... plusieurs jeunes ont déjà quitté les Djavakhk pour la Russie ou l'Arménie.

La première constatation est qu'il ne s'agit plus là de mettre à l'écart les leaders du mouvement « United Djavakhk » et d'écraser le mouvement des droits civiques des Arméniens en Géorgie mais d'établir un climat de terreur au sein de la population arménienne du Djavakhk dans le but de vider ces territoires [2].

---

1. Gilles Perrault, « Au nom de l'antiterrorisme : la revanche des juges grecs », *Le Monde diplomatique*, mai 2003.
2. Dikran Yergatian, « Djavakhk : Faire cesser le climat de terreur », *France Arménie*, 21 novembre 2008, disponible en ligne sur http://www.france-armenie.net/spip.php?article161 (date d'accès : 24 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

Une réaction à ces actions cherchant à inspirer la terreur peut être organisée par un leader politique de la communauté menacée. Elle peut aller jusqu'à la résistance passive et non violente. Ce cas est cependant assez rare en raison des contraintes psychologiques et physiques qu'elle impose à ceux qui la pratiquent. Dans bien des cas, le leader est emprisonné par le gouvernement.

➢ *Dans le cadre d'une stratégie de ghettoïsation (S2)*

ME 21 – Ghettoïsation en douceur

Il est conseillé aux populations « différentes » de se regrouper pour éviter les attentats ou les discriminations. Aucun droit n'est réellement supprimé, mais progressivement les populations cibles sont exclues de tout emploi valorisant et hésitent à sortir de leur ghetto. La propagande trouble les esprits en faisant croire à ces populations qu'il s'agit de mesures destinées à les protéger.

> Dans le royaume wahhabite, toutes les discriminations légales sont au rendez-vous. S'y ajoutent des comportements individuels et collectifs qui aggravent cet état de fait. Par exemple, en Arabie, les non musulmans n'ont pas le droit de célébrer leur culte et le prosélytisme est un délit sévèrement puni. Les femmes, quelle que soit leur nationalité, ont moins de droits que les hommes. Mais lorsqu'elles sont domestiques, il n'est plus question de droits, mais d'esclavage pur et simple. Certes, les lois en vigueur, bien qu'offrant une protection très réduites, empêchent en théorie certains excès. En pratique, la police et la justice saoudiennes ont plus souvent tendance à tenir la victime pour coupable que son bourreau, lorsque la première est un travailleur étranger et le second un Saoudien [1].

ME 22 – ghettoïsation en force

Une loi impose aux populations minoritaires de se faire connaître par des signes particuliers apparents, de se regrouper dans des zones précisées. Des murs sont élevés pour les séparer du reste de la population, le ghetto est gardé jour et nuit et ses accès contrôlés. Les droits civils sont supprimés à ces populations.

> Ce lundi, dans le village d'Azzun Atmeh, près de Qalqilya, les forces israéliennes ont renforcé le mur à la lisière sud du village. Soixante-quinze habitants se sont retrouvés brutalement exclus par une porte d'accès que les soldats ont gardé fermée. « Où qu'on aille, le mur détruit la vie des Palestiniens, explique Jamal Juma, coordinateur de Stop the Wall, association activiste basée à Ramallah. Et contrairement au discours avancé, il n'a pas été construit pour servir de protection. Après les négociations de Camp David, les Israéliens sont entrés en Cisjordanie pour imposer une nouvelle

1. Olivier Da Lage, « Le cauchemar des immigrés dans le royaume », *Radio France Internationale*, article publié le 16/07/2004, disponible en ligne sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/055/article_29316.asp(date d'accès : 7 août 2009).

Scanné avec CamScanner

réalité aux Palestiniens : faire d'Al Qods leur capitale – et pour cela ils ont fait venir plus de 200 000 colons – et séparer les Palestiniens – en excluant plus de 200 000 d'entre eux via un mur annexant leurs terres. » (…)

Au mois de janvier, selon l'association Stop the Wall, les Israéliens auraient émis plusieurs ordres de démolition dans le district de Bethléem, dont un puits municipal à Al Khader. Financé en partie par l'Union européenne, ce puits avait été construit pour compenser les coupures d'eau chroniques du village et fournissait l'école du district et la vieille ville, soit 2 500 élèves et 30 familles. À Nazlat'Isa, au nord du district de Tulkarem, les soldats ont complètement rasé le centre commercial qui abritait 200 commerces et faisait du village un carrefour important de rencontre entre investisseurs et clients des deux côtés de la Ligne verte. Résultat : 97 % de la population s'est retrouvée sans emploi [1].

➢ *Dans le cadre d'une stratégie de dispersion (S3)*

ME 31 – Dispersion progressive

Des aides sont offertes aux populations cibles désireuses d'échapper à la discrimination en échange d'abandon de leurs biens ou de rachat au minimum. Les familles s'éloignent de leur territoire et ne peuvent y revenir soit en raison d'interdiction de voyage, soit parce qu'elles ont opté pour l'étranger. Les derniers sont chassés par la vindicte populaire et doivent partir.

ME 32 – Dispersion massive

La population discriminée est chassée par les milices ou les forces de sécurité et doit partir en emportant le strict minimum. Des milliers de personnes sont sur les routes sans protection, sans nourriture ni logement. Ce fut le cas du Kosovo avant l'intervention occidentale.

Crise du Kosovo, mai 1999 :
exode des populations albanaises

À partir de mars 1998, les combats entre les forces serbes et les séparatistes albanais, et la politique d'« épuration ethnique » menée par Belgrade conduiront à l'exode de près de 900 000 Albanais du Kosovo.

L'intervention de l'OTAN au Kosovo en 1999 :

Depuis 1997, la violence s'intensifie au Kosovo (ancien berceau historique serbe, peuplé à 90 % d'Albanais musulmans, tentés par l'indépendance ou le rattachement à l'Albanie) entre les séparatistes albanais et les forces serbes qui se livrent à l'épuration ethnique. Cette escalade de la violence s'est

1. Mélanie Matarese (Association France Palestine Solidarité), « Le quotidien infernal des villages de Cisjordanie : la tragédie du mur de l'apartheid israélien », publié par *el Watan*, le 6 février 2009, disponible en ligne sur http://www.france-palestine.org/article11054.html, (date d'accès : 7 août 2009).

Scanné avec CamScanner

traduite par le déplacement massif de la population. La situation sur le plan humanitaire et des droits de l'homme était grave. Le 23 mars 1999, l'opération « force déterminée » est lancée par l'OTAN. Cette intervention militaire est le résultat de l'échec du processus diplomatique ; des pourparlers avaient en effet eu lieu à Rambouillet à la suite d'une dégradation constante de la situation au Kosovo [1].

➢ *Dans le cadre d'une stratégie d'élimination (S4)*

ME 41 – Élimination progressive ou sélective

Le territoire des populations cibles est l'objet d'attaques par des milices qui détruisent les biens et les ressources, tuent les hommes et laissent leurs familles mourir de faim.

La situation au Grand-Nord en Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, notamment les territoires de Lubero et de Beni, sur les violations des droits de l'homme, est vraiment catastrophique. Voici des exemples concrets :

Du 28 mars au 9 avril 2001 : réquisition forcée des véhicules civils de Butembo par des militaires Ougandais de l'UPDF et Congolais du FLC, puis descente de ceux-ci sur Manguredjipa situé à 92 km à l'Ouest de Butembo. Objectif : récupérer 4 000 à 5 000 kg de coltan stockés dans des carrières à Manguredjipa, mineral qu'on n'arrivait pas à acheminer jusqu'à Butembo à cause de la présence des May-May dans le milieu. Cette descente forcée a occasionné des affrontements avec les May-May sur cet axe Butembo-Manguredjipa. Bilan : 193 maisons incendiées dont 123 à Biambwe (62 km de Butembo), 22 à Kirima (32 km), 12 à Tihe (25 km), 6 à Kambaila (20 km) et 30 à Katambi (15 km). Plusieurs personnes tuées dont certaines enterrées dans des fosses communes à Biambwe (deux fosses déjà identifiées). Presque la quasi-totalité des maisons restées à Biambwe ont eu leurs portes défoncées avec tous les biens, soit emportés, soit brûlés. Même l'église catholique de Biambwe n'a pas été épargnée [2].

ME 42 – Épuration ethnique

Des quartiers entiers ou des territoires sont attaqués, conquis et leur population est massacrée de façon à la remplacer par la population majoritaire et favorable au pouvoir en place.

Depuis l'accès au pouvoir de Saddam Hussein ont été déclenchées les politiques ethnocidaires contre les Kurdes et les Chiites, l'assimilation des minorités comme les Assyrochaldéens, l'élimination de toute forme d'opposition, l'embrigadement de la jeunesse et des campagnes de terreur répétées, parfois menées sans aucune raison.

---

1. Charles Rousseau, « Chronique des faits internationaux », *R.G.D.I.P.*, 1999, I, p. 486-488.
2. « Cri d'alarme à l'attention du responsable de la MONUC à Kinshasa », *Société civile Grand Nord, Bureau de coordination Beni-Butembo*, 13 juin 2001, disponible en ligne sur http://www.inshuti.org/butembo6.htm (date d'accès : 24 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

Tous les témoins rencontrés ont souligné que la menace de déplacement forcé, de déportation ou d'exécution envers eux et leur famille était constante. Durant des années et encore aujourd'hui, l'absence de réaction de la communauté internationale et la banalisation de la situation des droits de l'Homme en Irak a laissé à Saddam Hussein et ses hiérarques le droit de disposer du droit de vie et de mort sur des communautés entières.

Le régime de Saddam Hussein, exige par ailleurs de la population et des services de sécurité la discrétion la plus absolue pour que tout paraisse normal aux observateurs étrangers et pour prévenir toute réaction de la population : interdiction aux familles de pleurer quand a lieu une exécution ou une cérémonie de deuil, déplacements de familles par petits groupes successifs disséminés dans des quartiers différents, harcèlements et arrestations durant la nuit, création de nombreux centres de détention secrets, prise en otage de personnes de la famille ou de la « tribu » et disparitions [1].

1. « Irak : épuration ethnique continue et silencieuse », *Rapport de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme)*, décembre 2002, disponible en ligne sur http://www.aidh.org/ViolDE/Images/irak2002.pdf (date d'accès : 7 août 2009).

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 14

LA VIOLENCE DE PRÉDATION

Le travail d'identification et de neutralisation de la violence de prédation est un travail de police. Néanmoins lorsque les forces armées sont en opération sur un territoire étranger ou lorsqu'elles agissent pour protéger des populations contre les pratiques mafieuses, elles peuvent être amenées à conduire des actions contre ce type de violence. Il est donc utile de les étudier ici au même titre que les autres types de violence qui peuvent se rencontrer lors d'une intervention militaire.

Violence utilisée par des groupes criminels organisés dans le but de s'enrichir.

Système pyramidal hiérarchisé, structuré en triade (3 à 5), gang (20), maffia (60), cartel (300)

La violence de prédation

Scanné avec CamScanner

14.1. Identifier la violence de prédation

La prédation a des visages multiples. Elle va des mafias italiennes aux yakusas japonaises, mais prend aussi la forme des seigneurs de la guerre en Orient ou encore celle cartels d'Amérique latine ou encore d'entreprises de blanchiment d'argent situées au Luxembourg ou les îles espagnoles. On ne peut dire que sa violence s'apparente à celles présentées précédemment, mais néanmoins il s'agit bien d'une violence exercée par les prédateurs contre des personnes innocentes, des personnes impliquées dans des affaires douteuses ou répréhensibles, ainsi que contre des personnalités les combattant.

La violence de prédation étudiée ici est la violence utilisée par des groupes criminels organisés ayant l'intention de s'enrichir. La convention de l'ONU contre la criminalité internationale organisée en 2000 [1] a défini ce qu'elle entendait par crime organisé : un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves ou infractions établies conformément à la présente convention pour en tirer directement ou indirectement un avantage financier ou un autre avantage matériel.

♦ *Les causes de la violence de prédation*

La première cause de la prédation et de sa violence est l'existence d'un pouvoir trop faible ou corrompu, comme ce fut le cas en URSS à la fin de l'ère communiste ou encore en Albanie et en Colombie, ou dans certains pays africains, et une facilité de communication qui ont entraîné une mondialisation du crime. Mais certains cas de violence de prédation sont bien plus anciens et constituent une sorte de modèle de société comme en Italie, voire au Japon. Dans tous les cas, ces groupes de criminalité organisée s'appuient sur la crainte et la passivité de l'opinion publique.

Les motivations sont principalement le profit, voire le pouvoir mafieux, mais peuvent aussi être la recherche du plaisir ou la haine.

> Italie : Tout s'est en effet joué au cours des premières décennies du processus de la construction de l'État-nation. Pour consolider une autorité bien fragile dans les provinces méridionales, le jeune État délègue son pouvoir de police à des tiers. Le maintien de l'ordre et la protection de la propriété privée sont assurés par les élites locales autour desquelles gravitent des chefs de milice, des brigands et des tenanciers chargés de la gestion des propriétés agricoles. Cette situation favorise un double jeu. Les élites utilisent ces hommes en armes pour réprimer toute forme de contestation politique ou sociale, asseoir leur propre pouvoir et garantir leur sécurité et celle de leurs biens. Ces hommes en armes jouissent en contrepartie d'une solide

1. Voir le site http://www.un.org/french/events/palermo/ donnant le rapport du Comité spécial de l'ONU « Prévention du crime et justice pénale » du 2 novembre 2000.

Scanné avec CamScanner

> protection qui leur permet de se livrer en toute impunité à la contrebande, au brigandage et au trafic de troupeaux volés, autant d'activités qu'ils sont censés combattre comme suppléants des forces de l'ordre… La mafia trouve son origine dans l'émancipation de ces éléments criminels vis-à-vis de leur tutelle. (…)
>
> La mafia se distingue enfin par le fait qu'elle est une criminalité organisée à fondement territorial : elle tire sa puissance et une partie de ses ressources de la capacité de ses membres à s'approprier un territoire, à l'organiser, à le contrôler et à l'exploiter. Ce contrôle du territoire lui permet de s'intégrer à la société locale et d'y exercer une fonction de régulation. Ce double ancrage, à la fois social et territorial, est le fondement de son pouvoir [1].

◆ ***Les acteurs***

On distingue plusieurs types d'acteurs dont on se limitera ici à indiquer les principales catégories :

➢ *Les mafias*

Il s'agit du type d'organisation prédatrice le plus répandu. Structurées en familles, cartels, bandes, gangs, selon les régions où elles sont implantées, ces organisations tirent profit de trafics et traites de toute nature sous des apparences légales. Elles évitent de se signaler trop ostensiblement à l'attention des pouvoirs publics et recyclent leurs profits illicites par le biais de circuits de blanchiment d'argent sale. Elles sont généralement très bien informées ayant acquis, par sympathie, intérêt, ruse, pression ou compromission, des « coopérants » dans des postes clés de l'administration et chez les élus.

➢ *Les seigneurs de la guerre*

Un seigneur de la guerre ou seigneur de guerre exerce un contrôle *de facto* sur une partie d'un territoire national au moyen d'une force militaire qui lui est fidèle. Des seigneurs de la guerre apparaissent dans des États dont le gouvernement central a perdu son autorité de contrôle sur l'ensemble du territoire national. Par exemple, en Somalie, avec l'effondrement du pouvoir central, les seigneurs de la guerre représentent la seule forme d'autorité dans de nombreuses parties du pays. Il en va de même en Tchétchénie, en Birmanie, en Colombie, dans la République démocratique du Congo et, encore, en Afghanistan.

> Dès les faubourgs de Kaboul, l'État afghan disparaît. On ne trouve plus que des seigneurs de la guerre qui gouvernent comme des souverains absolus, prélèvent taxes et impôts et se font fort de ne pas appliquer les directives du gouvernement central. Même dans la capitale, on ne sait qui gouverne : le président Hamid Karzaï et son gouvernement ? L'ambassadeur américain

1. Fabrizio Maccaglia, « Les empires – Italie : anciennes et nouvelles mafias », *Questions internationales*, n° 26 juillet-août 2007.

Scanné avec CamScanner

> Zalmay Khalizad, cet Afghano-Américain parachuté par Washington ? Ou les troupes internationales qui, avec 6 000 hommes, quadrillent tous les quartiers de long en large ? (...)
>
> L'économie souterraine, elle, se nourrit de toutes sortes de trafics, des pièces électroniques aux aliments en passant par les vêtements, mais surtout l'opium. La culture du pavot s'est étendue depuis la chute des talibans, elle touche des régions épargnées auparavant et devient transnationale, en combinant les liens ethniques avec le trafic mondial ainsi que les attaches politiques avec les seigneurs de la guerre, voire des membres du gouvernement. Elle ignore les frontières et s'étend à l'Iran, au Pakistan et par-delà, à l'Europe et, beaucoup moins massivement, à la Californie. Mais elle est aussi à l'origine de la redistribution du pouvoir économique et politique en Afghanistan : des seigneurs de la guerre prélèvent un impôt sur cette culture de l'opium, voire s'y impliquent, et parfois activement, pour payer leur armée privée, seule garante de leur pouvoir [1].

➢ *Les pirates en mer*

La piraterie est la pratique, aussi vieille que la navigation, qui a pour objet l'attaque d'une embarcation dans le dessein de voler son chargement, et parfois le bateau tout entier. Cependant, autrefois les pirates ne se limitaient pas seulement aux autres bateaux, mais parfois attaquaient aussi des petites villes côtières. De nos jours, les pirates sévissent essentiellement dans des zones maritimes dites « à risques », dans les régions d'Asie du Sud et Asie du Sud-Est, d'Amérique du Sud, du golfe d'Aden, de la mer Rouge, mais aussi le long des côtes de la Somalie, dans le golfe de Guinée, dans la mer des Caraïbes et le long des côtes de l'Amérique du Sud. Les attaques ont lieu généralement de nuit, en haute mer ou au mouillage et se concrétisent de plus en plus souvent par la capture du navire, de son équipage et de ses éventuels passagers qui sont alors l'objet d'une demande de rançon.

La piraterie moderne se développe pour plusieurs raisons :

- une incapacité de certains pays à gérer la sûreté de leurs eaux territoriales ;
- des équipages des navires de commerce peu nombreux et non armés ;
- des navires marchands se déplaçant à des vitesses faibles, peu manœuvrants et, lorsqu'ils sont en charge, assez bas sur l'eau pour permettre un abordage aisé ;
- des équipages qui, provenant en grande partie des pays en voie de développement (Asie, Afrique), reçoivent la majeure partie de leur salaire en liquide à bord.

---

1. Farhad Khosrokhavar, « L'Afghanistan abandonné aux seigneurs de la guerre », *Le Monde diplomatique*, octobre 2004.

Scanné avec CamScanner

> Comme le relate Patrick Marchesseau, le capitaine du Ponant, dans son livre sur la prise d'otages qu'il a vécue en avril, les pirates sont organisés. Il a été pris par l'une des milices les plus puissantes, les Costiguards. D'après lui, ils seraient trois à quatre cents hommes, équipés d'armes automatiques et de lance-roquettes, en vente libre en Somalie, où la kalachnikov se négocie à moins de 100 dollars. Mais l'arme fatale des Costiguards, ce sont leurs fast boats, ces barques de pêche dotées de moteurs surpuissants achetés à Dubaï. Ils en auraient une centaine, ainsi qu'au moins une dizaine d'appâts et d'espions, des bateaux de pêche qui observent les proies ou feignent la panne, et un bateau mère, qui sert de navire amiral pour la coordination des opérations. Les hommes correspondent entre eux par Thuraya, des téléphones satellitaires d'un prix modique.
>
> Les vedettes rapides, trop petites, sont indétectables par les radars. L'assaut, mené en général par une dizaine d'hommes, dure moins d'une demi-heure. Une fois à bord, les pirates sont difficiles à déloger à cause des otages, ou de la cargaison quand il s'agit de supertankers. Les navires sont rapidement convoyés vers Eyl, l'un des principaux repaires de la piraterie [1].

➢ *Certaines sectes*

Au XIX[e] siècle, les sociologues Max Weber et Ernst Troeltsch définissent la secte comme un groupement religieux extrémiste, intransigeant et en rupture avec la société.

Le rapport de 1999 de la MILS [2] donnait la définition suivante du mot "secte" : « Association de structure totalitaire, déclarant ou non des objectifs religieux, dont le comportement porte atteinte aux droits de l'Homme et à l'équilibre social. » Pour sa part, la Commission des droits de l'Homme proposait fin 1993 cette définition : « Groupement se présentant ou non comme une religion, dont les pratiques sont susceptibles de tomber sous le coup de la législation protectrice des droits des personnes ou du fonctionnement de l'État de droit ; comportement sectaire : refus des lois, en exerçant des voies de fait, en accomplissant des détournements, des abus de confiance, des infractions financières et fiscales, des mauvais traitements, de la non-assistance à personne en danger, des incitations à la haine raciale, des trafics de stupéfiants. »

Dans le cadre de la lutte contre la violence en zone urbaine sur un théâtre d'opération extérieur, objet de ce livre, la violence exercée par ce type d'organisation prédatrice, sans relation avec le mandat d'une Force d'intervention, ne sera pas traitée.

---

1. Christophe Ayad, « Deux navires ont été interceptés hier malgré la surveillance internationale », disponible en ligne sur http://forum.aufeminin.com/forum/actu1/__f63412_actu1-Pas-de-repit-chez-les-pirates-de-mer-somaliens.html (date d'accès : 24 janvier 2009).
2. Mission interministérielle de lutte contre les sectes, Rapport 1999, disponible en ligne sur http://www.miviludes.gouv.fr/Rapport-1999-de-la-Mils?iddiv (date d'accès : 25 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

♦ ***L'organisation***

Illégales et clandestines, les organisations criminelles constituent un système pyramidal avec des règles hiérarchiques précises. C'est ainsi que la mafia traditionnelle dispose d'un système hiérarchique complexe et cloisonné et de cérémonies d'initiation empruntés aux serments et aux rites maçonniques. La loi du silence, l'omerta, interdit à l'homme commun, la femme ou l'enfant, de coopérer avec la police ou le gouvernement, sous peine de mort.

> **Japon** : L'organisation est structurée comme une famille. En haut de la pyramide, on trouve le « père » (oyabun), chef du clan, qui a une autorité totale sur ses subordonnés (kobun) ou enfant (wakashu). L'oyabun est assisté d'un lieutenant, le wakagashira, son bras droit, et d'un autre, le shatei-gashira (de même rang que le premier mais avec moins d'autorité). Au milieu on trouve les « frères » (kyôdai) et tout en bas les « petits frères » (shatei). Les familles les plus importantes à l'heure actuelle sont le Yamaguchi-gumi (Kobé, 750 clans et à peu près 20 000 membres), l'Inagawa-kai (Tokyo, 313 clans et 6 700 membres) et le Sumyoshi-gumi Tokyo et côte est, 177 clans et 7 000 membres) (…)
>
> La cérémonie d'entrée des Yakuzas est très formalisée, il s'agit d'une réception dont la date est fixée par rapport au calendrier lunaire, dans une salle traditionnelle. (…). La cérémonie de départ, ou de licenciement est plus simple. Lorsqu'un Yakusa trahit son maître, en cas de manquement aux devoirs, ou autres fautes, la demande de pardon est très douloureuse : il s'agit de s'automutiler le petit doigt et de l'offrir à l'Oyabun. (…) Le tatouage est également un rituel important au sein des Yakuzas, qui en sont presque tous recouverts. Cette pratique est originaire des Bakuto, où les membres se tatouaient un cercle noir autour de leurs bras à chaque crime commis [1].
>
> **Albanie** : Les mafieux albanais sont soumis à un « code d'honneur », le Canon du XV^e^ siècle écrit par Leke Dukagjini. En plus du mariage, de la famille et de la propriété, il y est question d'honneur : il est impossible de revenir sur une parole donnée. (…) Les clans du crime albanais sont organisés selon les anciennes règles de la vie rurale. Le chef de chaque clan reçoit l'allégeance d'un groupe de vassaux qui ont souvent des liens de sang avec lui (…) [2].

---

1. Par Frank Furet, *Mafias et organisations criminelles (17) Les Yakuzas : histoire de la mafia Japonaise*. Banc Public n° 136 – Janvier 2005. http://www.bancpublic.be/index.htm (date d'accès : 25 janvier 2009).
2. Par Frank Furet, *Mafias et organisations criminelles (12) — La Mafia Albanaise, 1re partie*. Banc public n° 130 – mai 2004. http://www.bancpublic.be/index.htm (date d'accès : 25 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

14.2. Appréhender les objectifs de la violence de prédation

♦ *Les buts de la violence de prédation*

Le but des organisations criminelles de type mafieux est la prospérité dans le système ou l'État qui les abrite. Il ne s'agit dons pas pour elles de s'attaquer à l'État, mais au contraire de passer inaperçues. Elles ne s'attaqueront aux institutions que si celles-ci les attaquent et cherchent à les détruire.

La mafia fonctionne sur un modèle d'économie parallèle ou souterraine. Elle cherche à contrôler les marchés et les activités où l'argent est abondant, circule en numéraire (argent liquide) et est facile à dissimuler au fisc. La plupart des activités commerciales usuelles sont utilisées, que ce soit comme paravent à des activités illégales ou comme moyen de blanchiment de l'argent récolté.

Ces activités recouvrent aujourd'hui les domaines les plus variés : contrôle de type douanier sur le transit des biens et des personnes en entrée et en sortie d'un quartier (dans certains lieux) avec taxation d'office ; achat de consensus électoral contre les « faveurs » accordées à sa partie d'électorat (voto di scambio ou vote d'échange) ; vente d'armes ; contrefaçon ; trafic de drogue ; trafic d'êtres humains ; jeux d'argent (paris, casinos) ; proxénétisme (la prostitution étant dépénalisée, voire légale) ; racket ; vol.

En général, la mafia préfère recourir à l'intimidation, la corruption ou le chantage plutôt qu'à la force pour contraindre ceux qui lui résistent. De cette manière, elle attire moins l'attention du grand public sur elle. Mais il arrive régulièrement que pour se débarrasser de concurrents, de témoins gênants ou de traîtres, les mafias usent de méthodes brutales : guerres de gangs pour la prise de contrôle d'un territoire ou d'un marché, assassinat de témoins, de complices ou de juges avant un procès en sont quelques exemples.

♦ *Stratégies générales*

➢ *Stratégie générale d'action en matière de prédation*

Selon le type de criminalité, les stratégies peuvent être différentes :

- Stratégie de contrainte : la génération et l'entretien de la peur constituent la stratégie la plus usuelle : peur des personnes à qui le groupe criminel s'en prend, peur de l'opinion publique qui pratique l'omerta, peur des membres entre eux. Cette stratégie est efficace et nécessite de l'imagination de la part de ceux qui luttent contre la prédation et le contournement des lois habituelles pour y faire face.
- Stratégie d'association : l'endoctrinement est la stratégie des sectes et sociétés secrètes. Il permet de contrôler les membres de la secte au profit de son fondateur.
- Stratégie d'intéressement : l'appât du gain enfin constitue une stratégie possible, mais généralement celui-ci entraîne des discordes et des

Scanné avec CamScanner

affrontements mortels qui en font une stratégie insuffisante pour tenir les membres du groupe.

➢ *Processus général de développement*

Le développement des activités comprend généralement trois phases :

- la génération,
- le parasitisme,
- la sécurisation et le développement des activités.

♦ ***Stratégies de poursuite des activités au cours des conflits***

Nous n'aborderons pas les stratégies utilisées par les différents acteurs de prédation pour conquérir leur marché et prospérer. Nous n'évoquerons que les stratégies utilisées par ces acteurs, dans les crises et les conflits, pour préserver et poursuivre ou, éventuellement, développer leurs activités.

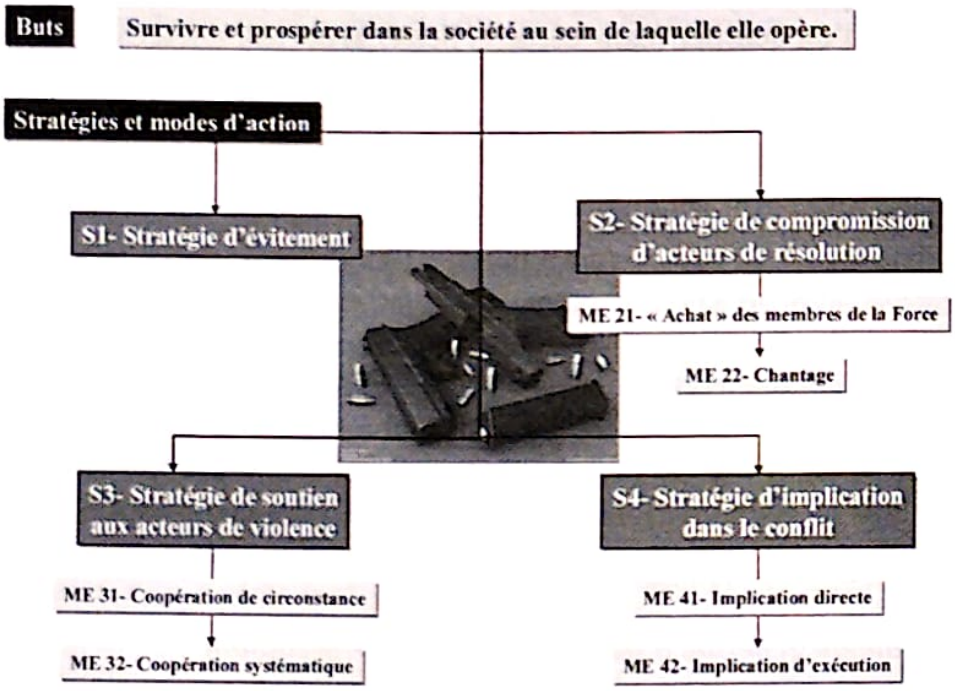

Buts, stratégies et modes d'action de la violence de prédation

➢ *S1 – Stratégie d'évitement*

Disposant déjà d'un marché local bien établi et ayant déjà corrompu les responsables locaux et nationaux, les prédateurs se méfient de l'arrivée de nouveaux responsables dont ils ne connaissent pas les intentions. Ils vont continuer à poursuivre leurs trafics sans se faire remarquer, s'attachant à n'avoir aucun contact ni avec les autres acteurs de violence, ni avec la Force. Cette stratégie est marginale pour les autorités de la Force puisqu'elles n'ont pas à se préoccuper des activités de prédation et que les acteurs de prédation n'ont pas de connivence avec les autres acteurs de violence.

Scanné avec CamScanner

Les modes d'action de cette stratégie sont donc sans importance « opérationnelle » pour la Force, dont les membres restent cependant individuellement vulnérables à des trafics de tout type.

➢ *S2 – Stratégie de compromission d'acteurs de résolution*

Il est fréquent que ces organisations mafieuses cherchent à impliquer des membres des organisations en charge de la résolution du conflit dans leur trafic. À cet effet, elles emploieront des modes d'action assez variés :

ME 21 : « Acheter » certains membres de la Force

Les prédateurs leur proposeront, afin de poursuivre sans risque leurs activités, une part sur la circulation des marchandises ou encore des sommes d'argent ou des cadeaux.

> En décembre 2005, lorsque Human Rights Watch fit pour la première fois part aux Nations Unies d'informations au sujet de contrebande d'or impliquant des casques bleus, nos découvertes révélaient qu'un cercle d'officiers de l'armée congolaise, de marchands kenyans et de Casques bleus pakistanais étaient impliqués dans la contrebande d'or en provenance d'Ituri pour une valeur de plusieurs millions de dollars. Une enquête distincte de la BBC arriva aux mêmes conclusions. D'après notre recherche, ce cercle a mené au moins deux transactions majeures fin 2005, bénéficiant d'une aide significative de la part de Casques bleus pakistanais, notamment pour le logement, le transport, la sécurité et l'accès aux vols de l'ONU [1].
>
> Le nouveau scandale à la Monuc révélé cette fois par le Secrétaire général de l'ONU en personne fait état de trafic d'or dans lequel sont impliqués les Casques bleus indiens complices des rebelles rwandais qui sèment la terreur à l'Est de la RDC.
>
> Des Casques bleus indiens ont été impliqués dans des trafics d'or avec des rebelles hutus rwandais au Nord-Kivu, province de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), selon des documents internes à l'ONU et des témoignages recueillis par l'AFP.
>
> Ces Casques bleus de la Mission de l'ONU en RDC (Monuc) ont pendant des mois, en 2005 et 2006, échangé « des rations alimentaires » et « du renseignement » contre « de l'or et des dollars » avec des rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), ont déclaré à l'AFP plusieurs responsables de la Monuc, sous couvert d'anonymat.
>
> Ces militaires de la brigade indienne de la Monuc du Nord-Kivu, alors commandée par le général indien Gudapati Venkata Satyanarayana, étaient basés à Nyabiondo, une localité du territoire de Masisi située à plus de 80 km au nord-ouest de Goma, capitale de la province.

---

1. « ONU : Les Casques bleus impliqués dans la contrebande au Congo (RDC) doivent êtres tenus responsables », *Human Rights Watch*, Communiqué de presse du 22 juillet 2007, disponible en ligne sur http://www.hrw.org/fr/news/2007/07/22/onu-les-casques-bleus-impliqu-s-dans-la-contrebande-au-congo-rdc-doivent-tres-tenus- (date d'accès : 6 mars 2009).

Scanné avec CamScanner

> Interrogé vendredi par l'AFP, le porte-parole de la Monuc, Kemal Salki, a indiqué qu'une enquête avait été « ouverte par la direction du département des investigations internes de l'ONU (le Bureau des services de contrôle interne, BSCI, basé à Nairobi, ndlr) » dès que ces « allégations » concernant un « trafic d'or » avaient été portées à la connaissance de la mission. Il a indiqué ne pas être en mesure de dire quand l'enquête avait débuté ni sur quelle période elle portait, et a rappelé la « confidentialité » des enquêtes en cours, se refusant à plus de commentaires [1].

ME 22 : Exercer un chantage sur des membres de la Force

Dans certains cas, si le précédent mode d'action ne donne pas de résultat, l'organisation mafieuse cherchera à utiliser le chantage par des photos compromettantes ou tout autre moyen qui obligeront ensuite le membre de la Force, sélectionné en raison de l'intérêt de sa fonction pour l'organisation, à faciliter les trafics.

➢ *S3 – Stratégie de soutien aux autres acteurs de violence*

De nombreuses organisations criminelles soutiennent plus ou moins ouvertement tel ou tel acteur de violence, soit directement par des actions criminelles, soit indirectement par des facilités financières ou autres. Elles profitent ainsi du conflit et s'y impliquent au point de devenir des organisations à combattre pour mettre fin aux actions de violence.

> Aujourd'hui le mal est fait. Les familles mafieuses qui ont pris le contrôle du Kosovo sont aussi célèbres en Albanie que les Gambino ou les Gennovese. Après quelques querelles de territoire où des membres de clans ont trouvé la mort, nous assistons maintenant à l'organisation d'une mafia au Kosovo. En un an il n'y a eu qu'une seule extradition de mafieux… Alors très vite le Kosovo a retrouvé son rôle pivot sur la route de la drogue. Selon Interpol, les clans albanais assurent désormais la sous-traitance de l'acheminement de l'héroïne turque. Avant, les Kurdes ou les Turcs s'en chargeaient. Mais les clans albanais sont si disciplinés, si solidaires et surtout si cruels qu'ils se sont révélés les plus aptes à réaliser cette tâche. Avant la guerre, les saisies d'héroïne dans la région du Kosovo allaient de 1 à 5 kilos. À la fin de l'année 1999, 1 tonne d'héroïne a été saisie. Résultat, à cause de la quantité d'héroïne qui circule aujourd'hui en Europe, les cours s'effondrent. En Suisse le gramme d'héroïne est passé de 500 francs suisses à 50 francs en trois ans… Tout cela pose évidemment la question de la mission des organisations internationales. Les chars d'assaut ne servent à rien contre la mafia. Le Kosovo est un paradis du crime [2].

---

1. « Nouveau scandale à la Monuc : révélation d'un trafic d'or entre les casques bleus indiens et les rebelles rwandais en Rdc », Infos on Asylum, 18-07-2007, disponible en ligne sur http://www.cvouk.com/french/news99.htm (date d'accès : 6 mars 2009).
2. Xavier Rauffer, « Kosovo, ce paradis de la mafia », Entretien avec *Le Nouvel Observateur*, le 22 juin 2000, disponible en ligne sur http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p1859/articles/a45575-kosovo_ce_paradis_de_la_mafia.html (date d'accès : 26 janvier 2009).

Scanné avec CamScanner

ME 31 : Coopération de circonstance

Une coopération peut s'installer avec certains acteurs de violence qui ont des besoins de toutes sortes : échanges de renseignements, fournitures occasionnelles de fonds, biens et service. Dans de nombreux cas, les organisations criminelles n'hésiteront pas à répondre aux besoins de plusieurs types d'acteurs.

ME 32 : Coopération systématique financière, logistique, informationnelle

Une véritable entente peut être mise sur pied entre une organisation mafieuse et un ou plusieurs acteurs de violence. C'est un partage économique intéressant les deux parties qui n'est pas loin de l'implication dans le conflit.

➢ *S4 – Stratégie d'implication dans le conflit*

Plusieurs types d'implication dans le conflit sont possibles.

ME 41 : Implication directe dans le conflit en tant qu'acteur de violence ayant une stratégie liée à des objectifs de profit

C'est le cas des pirates et des seigneurs de la guerre.

En guerre civile depuis 1991, la Somalie, bordée par l'océan Indien, est devenue une zone très dangereuse pour la navigation. La piraterie y prospère. Depuis la fin du mois de juillet, on a dénombré pas moins de huit attaques de navires. Le mystère s'épaissit autour de la dernière en date, contre un cargo ukrainien chargé d'armes et de chars en pièces détachées, abordé le 25 septembre par trois bateaux de pirates au large des côtes somaliennes, rapporte le quotidien de Nairobi Daily Nation. Allait-il vers le Kenya, comme le confirme un haut responsable du ministère de la Défense de ce pays, ou bien devait-il livrer sa cargaison à un acheteur inconnu au Soudan, comme l'affirme la marine américaine basée dans la région ? De son côté, le gouvernement kényan souhaite récupérer les armes qu'il dit avoir achetées avec l'argent du contribuable. Il en a apporté la preuve en rendant publique une lettre de l'exportateur ukrainien. Les pirates, qui réclament une rançon de 20 millions de dollars (13 millions d'euros), assurent, quant à eux, que le Kenya n'était pas le destinataire du bateau [1].

> Les seigneurs de guerre constituent parfois des maillons cruciaux d'une chaîne de la criminalité transnationale, et notamment pour les trafics. Contrôlant certaines régions stratégiques, ils génèrent des profits considérables en taxant et convoyant des biens illicites – drogue, armes, êtres humains. Pour ces diverses raisons, les seigneurs de guerre n'ont aucun intérêt à ce

1. « Océan Indien : Un bateau, des pirates et un grand mystère », *Courrier international*, disponible en ligne sur http://www.courrierinternational.com/article.asp?obj_id=89926 (date d'accès : 6 mars 2009).

Scanné avec CamScanner

> que les crises ravageant leur environnement se résolvent. En cela, ils détiennent une responsabilité cruciale en matière de sécurité humaine des populations civiles et de prolongation du conflit. Parmi ce type d'acteurs, on pense notamment à Gulbuddin Hekmatyar et son Hezbe-Islami, en Afghanistan, impliqués dans le commerce de l'opium et qui s'est particulièrement enrichi depuis le retrait des troupes soviétiques contre lesquelles il a organisé une résistance farouche [1].

ME 42 : Implication de bandes armées

Ces bandes peuvent être constituées soit d'une criminalité de droit commun pratiquant le pillage et le crime organisé à des fins lucratives, soit d'une criminalité de haute intensité telle que collusion avec des escadrons de la mort ou institutions liées au pouvoir central, en vue de l'application d'un plan d'élimination d'une population. Elles se constituent pour la plupart d'entre elles autour d'un leader politico-mafieux dont la collusion avec un pouvoir central corrompu les fait agir à la solde de dirigeants criminels. Ces formations se composent notamment de maraudeurs opportunistes, apparaissant dans un contexte de bouleversements politiques, économiques et sociaux, de gangs de rue, de supporters de football ou encore de prisonniers relâchés pour la cause. Dans le contexte de criminalité de haute intensité, ces individus n'exercent aucun rôle d'organisation ou planification, mais bien plutôt celui d'exécutants. Cependant, et en matière de criminalité organisée, ces groupes peuvent parfois être impliqués dans des activités qui dépassent les frontières et agir en réseau avec d'autres partenaires étrangers – autres groupes criminels, diasporas.

> En Haïti, la violence la plus intense est concentrée dans les quartiers pauvres de Port-au-Prince, tels que Cité-Soleil, et provient essentiellement de gangs rivaux menaçant non seulement la population locale, mais également la Police Nationale Haïtienne. Groupes politiques armés – chimères – et gangs de rue, dont la distinction est parfois difficile à établir, entretiennent des liens flottants et ponctuels qui s'établissent en fonction de la demande et du type de criminalité. Aussi, ces groupes agissent de concert dès lors qu'il est question de criminalité sévère, telle que les trafics de drogue ou d'armes, mais restent la plupart du temps en petits groupes ou cellules, chacune en charge d'un quartier ou région. Leurs membres proviennent des milieux les plus pauvres du pays qui, pour la plupart, n'entretiennent aucune idéologie politique. Certains agissaient déjà en tant que gangsters sous Aristide, essentiellement à la poursuite de gains personnels, d'autres s'impliquent sous la direction de partis politiques actuels ou groupes criminels influents (...) [2].

---

1. « Acteurs illégaux », Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, *Université de Montréal*, disponible en ligne sur http://www.operationspaix.net/-Acteurs-illegaux- (date d'accès : 6 mars 2009).
2. *Idem* précédent.

Scanné avec CamScanner

TROISIÈME PARTIE

Les opérations en zone urbaine

Scanné avec CamScanner

Cette troisième et dernière partie met en relation les deux précédentes : la zone urbaine étant analysée sous l'angle de l'intervention de crise, et la violence collective caractérisée selon sa nature et son intensité, comment la violence s'inscrit-elle dans une zone urbaine et quels objectifs stratégiques convient-il de se fixer pour l'éradiquer ? Quels buts, selon les types d'opposants, et quelles actions de résolution conduire pour amener la paix ?

L'essentiel de cette troisième partie porte sur la contre-rébellion, stratégie mise en œuvre dans les opérations récentes, en Irak et en Afghanistan. Celle-ci s'attaque, presque exclusivement, aux deux stratégies de violence que sont le terrorisme et la guérilla, le plus souvent menées de front selon les lieux, les circonstances et les cibles. Cependant, les actions à conduire pour les limiter, voire les annihiler, sont assez différentes. C'est pourquoi il a paru plus opérationnel d'aborder la contre-rébellion par le contre-terrorisme et la contre-guérilla plutôt que par une approche méthodologique de la lutte contre la violence de revendication et la violence de subversion.

Certains lecteurs regretteront peut-être de ne pas trouver dans cette partie une description détaillée des actions tactiques à mettre en œuvre. En réalité, celles-ci font déjà l'objet de nombreux articles et livres approfondissant chacune d'entre elles. Inversement, il apparaît qu'une vision globale, politique, interministérielle, et propre à chaque domaine d'action reste à décrire. C'est également l'objet de cette partie. On verra que le domaine militaire ne constitue qu'un domaine d'action parmi d'autres et qu'il ne peut être facteur de résolution qu'à la condition qu'il s'inscrive dans une vision beaucoup plus globale.

Enfin, une part importante est faite à la stabilisation ou restauration de la société sur le théâtre. Celle-ci ressort d'un ensemble de domaines non militaires, auxquels les militaires participent inéluctablement parce qu'ils sont les premiers sur le théâtre. Il est cependant hautement souhaitable que ces domaines « civils » soient pris en compte le plus tôt possible par des équipes de spécialistes, dûment préparées et disposant de relais efficients dans leurs nations et ministères ou organismes d'appartenance respectifs. La difficulté d'un retour à la paix réside dans l'opportunité, la cohérence et la coordination de l'ensemble des actions conduites. Cela rend impérieuse, désormais, l'installation, sur le théâtre même des opérations, d'une direction politique en charge de cette mission. Cela commence à être le cas, mais des progrès significatifs restent à accomplir en matière d'attributions, d'organisation et de coopération interne pour que cette direction joue pleinement le rôle que l'on attend d'elle.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 15

L'EXPRESSION DE LA VIOLENCE COLLECTIVE EN ZONES URBAINES

La violence dans les zones urbaines a toujours résulté de mentalités et d'actions humaines, que les hommes impliqués soient les habitants naturels de ces agglomérations ou des éléments infiltrés ou encore des assiégeants.

Ce qui suit esquisse une approche des liens entre une zone urbaine (au premier chef, sa population) et la violence collective qui y couve ou s'y développe.

Certes, on l'a déjà précisé, aucune zone urbaine n'est semblable à une autre, y compris dans une même région, dans un même pays.

Il paraît néanmoins acceptable, en première analyse, de caractériser les liens entre une zone urbaine et sa violence potentielle ou avérée par la combinaison d'approches complémentaires.

C'est ainsi que seront présentés successivement dans ce chapitre :

- Les liens entre violence collective et espace urbain, à partir de ce qui a été exposé dans les chapitres précédents.
- Les lieux urbains préférentiels d'exercice de la violence collective, à partir d'une approche géographique (les quartiers) et sociétale (les espaces).
- Un essai de différenciation entre populations des grandes régions du monde, pour percevoir les nuances d'expression de la violence d'une grande région à une autre
- La catégorisation d'une population urbaine au regard de la violence, afin de discerner les différentes classes d'acteurs en mesure d'influer, en bien ou en mal, sur le processus de maîtrise de la violence collective en zone urbaine.

15.1. VIOLENCE COLLECTIVE ET ESPACE URBAIN

La civilisation urbaine est apparue et s'est développée parce qu'elle protégeait les citadins de l'insécurité des zones ouvertes. Cependant, dès

Scanné avec CamScanner

le début de l'urbanisation, s'est instaurée l'ambivalence entre le sentiment d'insécurité et la violence réelle : la ville procure, grâce à la concentration des hommes et des institutions, un sentiment de sécurité, mais, dans le même temps, cette concentration attise la convoitise et engendre une violence réelle en raison des richesses impliquées. Ainsi, au fil du temps, les citadins se sont-ils efforcer de créer un climat de sécurité face aux violences qu'ils peuvent percevoir et craindre. Mais le tissu urbain n'est pas homogène : certains espaces sont plus propices que d'autres à l'exercice de la violence et au sentiment d'insécurité.

♦ ***Violence et espaces physiques***

La politique de la ville, notion apparue en France dans les années 1990 [1] consiste en un ensemble d'actions de l'État visant à revaloriser certains quartiers urbains et à réduire les inégalités sociales entre territoires. Elle comprend des opérations d'aménagement urbain, à savoir : réhabilitation, démolition et production de logements ; création, réhabilitation et démolition d'équipements publics ou collectifs ; réorganisation d'espaces d'activité économique et commerciale ; tout autre investissement concourant à la rénovation urbaine. Cette idée repose sur la « notion d'espace défendable » (« defensive space » aux États-Unis) sous-entendant qu'il existe des espaces propices aux actes de violence. En conséquence, « une meilleure conception de notre environnement architectural » permettrait de « prévenir la criminalité » [2]. En bref, il s'agit d'aménager les lieux pour prévenir la violence.

Cette idée n'est pas nouvelle, puisqu'après Mai 68, l'une des premières initiatives du gouvernement, en matière d'aménagement urbain, fut de faire disparaître les pavés des boulevards au Quartier Latin, qui avaient servi de projectiles aux manifestants, pour les remplacer par du bitume, et de programmer l'installation de nouvelles universités à la périphérie de la capitale pour éviter à celle-ci d'être à nouveau troublée par les turbulences estudiantines. On s'attacha en premier lieu à faciliter la capacité de l'espace urbain à être surveillé par une sorte de rationalisation technique : « clarifier et hiérarchiser le statut des espaces libres pour éviter les conflits d'usage et entre usagers ». Il s'agit « d'occuper le terrain, c'est-à-dire le quadriller, le découper et le réaffecter à des usages (et des usagers) contrôlables » [3]. Puis l'on multiplia les caméras de vidéosurveillance et l'on intensifia la présence policière.

L'espace public tend ainsi à devenir un espace policé, placé sous le signe d'une urbanité, placée elle-même sous le signe de la sécurité. Toutefois, l'espace défendable se révèle en réalité anxiogène et si certaines

1. 1992 : Bernard Tapie est le premier « ministre de la Ville ».
2. Oscar Newman, *Defensible space*, Macmillan New York, 1972.
3. Alice Coleman, *Utopia on trial*, Hilary Shipman, London, 1985.

Scanné avec CamScanner

personnes peuvent se sentir quelque peu rassurées par un tel environnement, celui-ci contribue en même temps, par l'ambiance paranoïde qu'il crée, à entretenir voire à accentuer le sentiment général d'insécurité et de méfiance qui prévaut de nos jours.

Ainsi, l'espace physique contraint ou facilite, selon les lieux, les manifestations de violence ; il encourage le sentiment de sécurité ou incite la perception d'insécurité. En fait, l'espace physique contribue davantage à façonner l'imagination, donc à produire une sensation d'insécurité, qu'il ne crée une réelle insécurité. Inversement, dans certains cas, il peut donner lieu à la violence là où aucun signe précurseur n'avait été perçu.

Les citadins ont une tendance naturelle à se regrouper par catégorie homogène dans l'un des espaces de la ville, que la distinction soit sociale, ethnique ou confessionnelle. Ces regroupements peuvent être poussés à l'extrême par l'existence d'une coupure physique, naturelle ou artificielle (autoroute, voie ferrée, etc.). Celle-ci divise le plus souvent les populations de façon durable et leur sert de frontière. C'est sur celle-ci que se manifestera la violence. L'urbanisme de Mitrovica au Kosovo en est une bonne illustration : fruit de son histoire, sa caractéristique principale est une nette coupure entre le nord et le sud, matérialisée par le tracé de la rivière Ibar. Mitrovica nord, zone des kosovars serbes, est construite autour de grandes artères au tracé géométrique, disposant de longs trottoirs assez larges, dans une planification rigoureuse caractéristique des villes des anciens pays socialistes de l'Europe de l'Est. L'habitat est principalement constitué de grands immeubles, des sortes de « barres » résidentielles. À l'est de cette zone s'étend le quartier de la « Petite Bosnie », berceau historique et moyenâgeux de l'implantation serbe. Le sud de la ville, peuplé de Kosovars albanais, contraste avec l'urbanisation post-communiste du nord : il est l'héritage de l'urbanisation de l'époque ottomane. Loin du tracé rectangulaire et monotone des rues du nord de Mitrovica, il se caractérise par de nombreuses ruelles s'entremêlant sans aucune logique géométrique : elles sont sans trottoir, se terminent le plus souvent en impasse et l'habitat

Scanné avec CamScanner

est fait de maisons basses, de deux étages au mieux. Seule exception, le « centre-ville » de Mitrovica sud, face au pont Ouest, où l'on trouve deux artères larges, longues et perpendiculaires et une rue piétonne. L'Ibar est, de fait, devenu une frontière entre les deux communautés : il n'y a désormais plus de Kosovars serbes au sud, ni de Kosovars albanais au nord, et le point de franchissement de cette frontière, le pont Ouest, est potentiellement le lieu d'affrontements violents.

> La province du Kosovo aujourd'hui paraît très éloignée de l'idéal titiste Jedinstvo, Bratstvo (« Unité, Fraternité »), mais se présente comme le fruit d'un combat permanent entre deux populations pour le pouvoir. Le nettoyage ethnique, dont le but est de modifier de façon durable le peuplement d'un territoire-cible (Rosière, 2005), semble particulièrement inscrit dans l'espace de la ville de Mitrovica. Ainsi, l'espace réel de la ville offre un découpage en deux parties qui tendent vers l'homogénéité communautaire, tandis que l'espace vécu reflète les rancœurs entre les populations. La répartition des habitants dans la ville de Mitrovica relève même d'un processus double, dans le temps et dans l'espace : tout d'abord, le nettoyage ethnique « évident » des Albanais et des petites minorités par les Serbes (dénoncé par la communauté internationale, et enjeu du déclenchement de leur intervention militaire contre la Serbie), et, par la suite, le nettoyage ethnique « oublié » des Serbes et des petites minorités par les Albanais. La situation actuelle est le résultat d'un combat intercommunautaire pour un même territoire, d'une conquête et d'un rapport de forces. Ethnies, confessions, langues, économie… se mêlent au cœur d'un affrontement territorial violent, dans lequel le nettoyage ethnique est utilisé comme moyen violent pour parvenir à un contrôle spatial irréversible [1].

De même, on peut s'interroger sur la relation éventuelle entre les zones d'exercice de la violence et les divers types d'espace physique tels qu'ils sont façonnés par le réseau routier urbain, dont les formes les plus courantes sont répertoriées dans la figure ci-dessous.

Il va de soi que les acteurs de *violence protestataire, voire émeutière*, recherchent des espaces favorables aux déplacements de foule, permettant de rejoindre facilement le lieu de rassemblement (généralement un point névralgique du centre-ville) et disposant de voies d'évacuation pour la fin de l'action. Les morphologies en étoile, rayonnante et concentrique, semblent les plus propices. Néanmoins, elles sont également favorables aux déplacements rapides des forces de l'ordre qui, en outre, peuvent assez aisément « manœuvrer » la foule.

Pour les *violences communautaires*, en dehors du fait que c'est plus l'implantation des diverses communautés dans la ville et plus particulièrement leur proximité qui crée la violence, il semble que les réseaux com-

---

1. Stéphane Rosiere, *Le nettoyage ethnique. Terreur et peuplement*, Ellipses, collection Carrefours Les Dossiers, Paris, 2006, 297 pages.

Scanné avec CamScanner

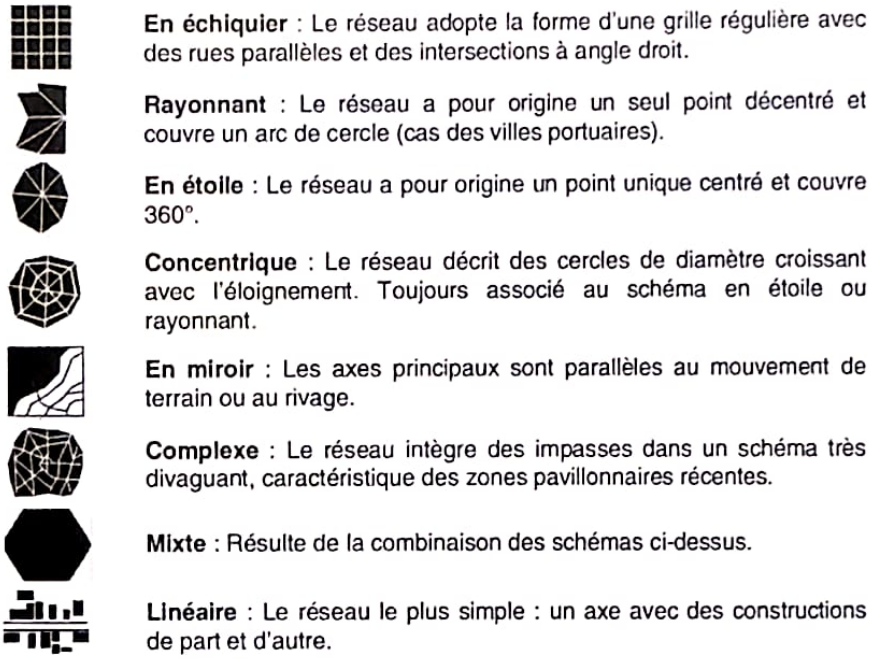

En échiquier : Le réseau adopte la forme d'une grille régulière avec des rues parallèles et des intersections à angle droit.

Rayonnant : Le réseau a pour origine un seul point décentré et couvre un arc de cercle (cas des villes portuaires).

En étoile : Le réseau a pour origine un point unique centré et couvre 360°.

Concentrique : Le réseau décrit des cercles de diamètre croissant avec l'éloignement. Toujours associé au schéma en étoile ou rayonnant.

En miroir : Les axes principaux sont parallèles au mouvement de terrain ou au rivage.

Complexe : Le réseau intègre des impasses dans un schéma très divaguant, caractéristique des zones pavillonnaires récentes.

Mixte : Résulte de la combinaison des schémas ci-dessus.

Linéaire : Le réseau le plus simple : un axe avec des constructions de part et d'autre.

Les types de réseaux routiers en zone urbaine

plexes, en miroir et mixte, soient plus favorables à l'exercice de la violence que les voies précédentes ou en échiquier. Ils permettent en effet de s'affronter d'égal à égal d'une manière brutale sans que les forces de l'ordre ne puissent intervenir facilement et rapidement. Ils facilitent même le jeu consistant à s'affronter tour à tour avec la communauté opposée et les forces de l'ordre.

Pour les acteurs de *violence de revendication et de subversion*, il s'agit pour eux de concentrer leurs attentats sur des lieux où la population est dense. La morphologie du réseau routier a peu d'effet sur ce choix. Il est cependant certain que les réseaux complexes, en miroir ou même mixtes, rendront plus difficiles les opérations de secours et faciliteront la fuite des auteurs de l'attentat.

Quant à la *violence de prédation*, ses lieux d'action privilégiés sont liés au profil social de la population ; elle s'exerce donc dans les espaces physiques fréquentés par cette population.

♦ ***Violence et espaces humains***

Au sein de l'espace humain, l'espace vécu est un espace réservé de vie, de travail et de jeu dans lequel on est chez soi et qu'il faut, au besoin, protéger. C'est le lieu des violences protestataire, émeutière ou communautaire. Refuge, voire « sanctuaire », on y agit en position de force, soit pour attaquer des intrus (passants isolés, bandes rivales, forces de sécurité, voire services de secours), soit pour se projeter dans d'autres territoires, y afficher sa force et se faire respecter, éventuellement en tirer des avantages substantiels.

Scanné avec CamScanner

L'espace de représentation, quant à lui, est un espace à conquérir. L'acteur de violence doit être en position du fort au faible pour y agir avec violence. Il s'y aventure plus rarement, mais lorsque cela se produit, agissant contre les « autres » et les forces de l'ordre, il intervient alors avec davantage de violence.

L'espace vécu est ainsi le fief protégé dont on ne sort que pour envahir ou conquérir un espace de représentation le temps d'une démonstration de force, avec retrait si la partie adverse – généralement les forces de l'ordre – est forte ou pratique des va-et-vient successifs.

- ***Violence et espaces structurels***

Les espaces économiques et institutionnels qui composent l'espace structurel sont également des lieux d'exercice de la violence. Il faut cependant une raison précise pour l'y exercer puisque ce ne sont pas des espaces de vie.

Les espaces institutionnels sont avant tout l'objet de protestation de masse, car lieux symboliques tels que le palais présidentiel, les différents ministères, les palais des chambres des représentants du peuple, les ambassades. On y manifeste volontiers, le plus souvent sans trop de violence, pour montrer la détermination de la population face au pouvoir ; mais aussi parfois avec violence, en particulier dans les pays soumis à un pouvoir monocratique où il s'agit d'influer sur le seul homme capable de faire changer la politique en cours.

> La journée de samedi avait pourtant bien commencé. Dans la matinée, quelque 60 000 personnes, selon la gendarmerie, acclamaient des chanteurs locaux sur la place du 13-Mai, au cœur de la ville. Andry Rajoelina, sous les vivats, avait annoncé qu'il prenait la tête d'une « Haute Autorité de la transition », chargée de se substituer au pouvoir en place, et qu'il nommait Premier ministre Monja Roindefo, le fils d'un célèbre indépendantiste malgache.
>
> Avant de s'éclipser, M. Rajoelina avait incité ses partisans à marcher sur le palais présidentiel Ambohitsorohitra : « Il appartient au peuple ». Un cortège grimpait alors les escaliers pour accéder à la rue qui débouche sur le palais. La foule patientait trois quarts d'heure derrière un cordon de sécurité. Une délégation demandait d'ouvrir les portes. Refus.
>
> En colère, des manifestants se sont mis à courir vers les grilles du palais. Sans sommation, des tirs en rafale les ont alors fauchés. Des hommes, des femmes se sont effondrés sur le bitume et la foule s'est enfuie. Il y eut deux vagues de tirs en cinq minutes. À la première accalmie, des manifestants sont revenus pour porter les corps jusqu'à des pick-up. (…)
>
> Dans une rue à proximité du palais, Vololona Rakotoranga, la quarantaine, criait : « Ils nous ont tiré dessus comme des pigeons, on n'avait ni bêches ni lance-pierres, c'est gratuit, c'est criminel, car le tempérament malgache est

Scanné avec CamScanner

pacifique ! » Des tirs sporadiques ont retenti encore pendant plusieurs heures avant que la ville ne retrouve son calme [1].

Ces espaces sont également le lieu d'attentats visant les réseaux institutionnalisés (actions de la violence de revendication opérant plutôt sur les centres de pouvoir) ou d'infrastructure (actions de la violence de subversion s'attaquant plutôt à la population : cas des bombes placées dans les trains et métros en Grande-Bretagne et en Espagne).

Les espaces à caractère économique peuvent être l'objet d'attentats d'acteurs de subversion en raison de leur importance dans le domaine économique national, régional, voire mondial, mais aussi de leur caractère médiatique et émotionnel. Ce fut le cas de l'attaque du World Trade Center. Mais plus encore, ils sont l'objet permanent d'actions à caractère économique marquées par la violence de prédation. Gare à ceux qui ne payent pas la protection des organisations mafieuses !

Une discothèque de Ghisonaccia (Haute-Corse) a été fortement endommagée dans la nuit par un attentat suivi d'un incendie mais qui n'a pas fait de blessés.

Les auteurs de cet attentat ont fait exploser deux bouteilles de gaz à l'intérieur de la discothèque située non loin du bord de mer. L'explosion a aussitôt provoqué un violent incendie à l'intérieur de la discothèque qui est fermée en cette période de l'année. Le sinistre a été maîtrisé mercredi vers 02 h 00.

Sur place, les enquêteurs n'ont retrouvé aucune revendication [2].

15.2. Les lieux préférentiels d'exercice de la violence

Comme les espaces dont ils sont un sous-ensemble, les quartiers d'une zone urbaine peuvent être le foyer et le théâtre de violence. Toutefois, certains sont plus prédisposés que d'autres à certains types de violence.

Ce qui suit aborde successivement :

- un inventaire des violences généralement spécifiques d'un type de quartier, s'appuyant sur la connaissance du quartier et de sa population ;
- un état des espaces traditionnellement favorables à l'émergence d'un type de violence collective, selon une approche inverse qui nécessite la détermination préalable, plus fine, des différents espaces de la zone urbaine.

1. Sébastien Hervieu, « Une manifestation contre le président malgache tourne au bain de sang », *Le Monde*, le 9 février 2009, 14 h 00.
2. « Corse : attentat contre une discothèque », *Le Figaro* du 12 novembre 2008.

Scanné avec CamScanner

- Un *quartier de ministères ou administratif ou diplomatique* est le lieu habituel de la violence protestataire, voire, plus rarement, de la violence émeutière.

◆ ***Les espaces favorables à un type de violence collective donné***

Selon une approche inverse de la précédente, il est possible de recenser les espaces où peut se produire préférentiellement tel ou tel type de violence. Ceci nécessite de bien appréhender les espaces des différentes communautés de la zone urbaine.

- Pour la *violence protestataire*, la foule manifeste dans l'espace vécu, voire de représentation, ou dans l'espace institutionnel (elle y vise les réseaux institutionnalisés) et, plus ponctuellement, dans les espaces économiques pour les mouvements à caractère social.
- Pour la *violence émeutière*, les actions ont généralement lieu dans l'espace vécu, soit pour le défendre contre les forces institutionnelles ou la faction adverse, soit pour s'affirmer, mais souvent aussi dans l'espace de représentation pour afficher son existence, voire son pouvoir. Des émeutes peuvent se produire, plus rarement, dans d'autres espaces, soit qu'elles profitent de la présence d'un autre type de violence (protestataire), soit, dans le cas d'une confrontation entre bandes rivales, que l'espace concerné constitue un « champ clos » neutre, symbolique, commode d'accès, où vider leur querelle.
- Pour la *violence communautaire*, l'espace vécu est à défendre contre les autres communautés, l'espace de représentation est à conquérir, l'espace de l'autre communauté est à détruire, et les autres espaces, évoqués précédemment, servent à manifester sa différence par la protestation ou les émeutes.

> Au fur et à mesure du siège et des actions des miliciens à l'intérieur de la ville de Sarajevo, les habitants ont oublié le « komsiluk » (le « bon voisinage ») qui caractérisait la ville de Sarajevo : le sentiment d'insécurité permanente les a poussés au repli sur soi, à l'enfermement communautaire. La guerre les a également forcés à choisir leur identité : plus possible en effet de se déclarer « Yougoslave », il fallait choisir et être Bosniaque, Croate ou Serbe. Un choix cornélien pour tous les enfants issus des mariages mixtes. Mais également un choix qui a eu de lourdes conséquences sur la recomposition des liens sociaux dans l'après-guerre. Les Croates et les Serbes ont massivement quitté la ville de Sarajevo [1].

- Pour la *violence sécuritaire*, l'espace à protéger est l'espace institutionnel et économique, voire l'espace vécu d'une communauté contre une

1. Bénédicte Tratnjek, « Sarajevo ou l'illusion multiethnique », jeudi 9 octobre 2008, disponible en ligne sur http ://geographie-ville-en-guerre.blogspot.com/2008/10/sarajevo-ou-lillusion-multiethnique.html (date d'accès : 7 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

♦ ***Les violences spécifiques d'un quartier***

Si l'on cherche à caractériser un quartier sous l'angle de la violence qui peut s'y produire, il est possible de s'appuyer raisonnablement sur les données d'expérience suivantes :

- Le « centre-ville », quartier névralgique où siège généralement le pouvoir ou ses représentants, est le lieu traditionnel de manifestation contre le pouvoir (violence protestataire principalement et parfois violence émeutière) ou d'actions de la violence de revendication et de la violence de subversion, parce qu'il comporte des points stratégiques constituant des symboles ou représentant des nœuds de communication.

  Sept attentats meurtriers se sont produits jeudi 7 juillet à Londres dans le métro et un bus, une « série d'attaques terroristes » destinées à « coïncider avec l'ouverture du G8 » de Gleneagles, en Écosse, selon le Premier ministre britannique Tony Blair. Un premier bilan de la police londonienne a fait état d'au moins deux morts et plusieurs blessés. Un groupe islamiste, s'identifiant comme « l'Organisation Al-Qaïda/Jihad en Europe », inconnu jusqu'ici, a revendiqué la responsabilité des attentats jeudi à Londres, dans un communiqué sur internet [1].

- Un *quartier ethnique* est le lieu d'exercice de la violence communautaire (offensive contre une communauté cible, ou défensive de la part de cette communauté) et de la violence de répression contre cette communauté cible.
- Un *quartier populaire*, un quartier défavorisé, un bidonville, sont fréquemment le lieu d'une violence émeutière qui se bat sur son terrain contre les forces de l'ordre, ou d'une violence protestataire lorsque le niveau d'exaspération de la population impliquée est encore insuffisant pour générer une manifestation en centre-ville, ou encore de la violence de prédation (chantage, racket).
- Un *quartier économique* est le lieu possible d'extension de la violence émeutière dans une perspective de profit (s'en prendre aux « nantis », piller des centres commerciaux), de la violence de revendication ou de subversion comme lieu de rassemblement de foule, de la violence protestataire pour des raisons économiques (augmentation anormale du coût de produits de première nécessité, disette), de la violence de prédation (chantage, racket, etc.).
- Un *quartier industriel* est un lieu familier de la violence protestataire, dite sociale, en réaction contre des suppressions d'emploi, des conditions de travail ou pour exprimer des revendications salariales.

---

1. *Le Nouvel Observateur*, « Attentat dans le centre de Londres : 90 victimes », *nouvelobs.com*, 07 juillet 2005, 15 h 08, disponible en ligne sur http://tempsreel. nouvelobs.com/actualites/20050707.OBS2731/ (date d'accès : 17 avril 2009).

Scanné avec CamScanner

- Un *quartier de ministères ou administratif ou diplomatique* est le lieu habituel de la violence protestataire, voire, plus rarement, de la violence émeutière.

♦ ***Les espaces favorables à un type de violence collective donné***

Selon une approche inverse de la précédente, il est possible de recenser les espaces où peut se produire préférentiellement tel ou tel type de violence. Ceci nécessite de bien appréhender les espaces des différentes communautés de la zone urbaine.

- Pour la *violence protestataire*, la foule manifeste dans l'espace vécu, voire de représentation, ou dans l'espace institutionnel (elle y vise les réseaux institutionnalisés) et, plus ponctuellement, dans les espaces économiques pour les mouvements à caractère social.
- Pour la *violence émeutière*, les actions ont généralement lieu dans l'espace vécu, soit pour le défendre contre les forces institutionnelles ou la faction adverse, soit pour s'affirmer, mais souvent aussi dans l'espace de représentation pour afficher son existence, voire son pouvoir. Des émeutes peuvent se produire, plus rarement, dans d'autres espaces, soit qu'elles profitent de la présence d'un autre type de violence (protestataire), soit, dans le cas d'une confrontation entre bandes rivales, que l'espace concerné constitue un « champ clos » neutre, symbolique, commode d'accès, où vider leur querelle.
- Pour la *violence communautaire*, l'espace vécu est à défendre contre les autres communautés, l'espace de représentation est à conquérir, l'espace de l'autre communauté est à détruire, et les autres espaces, évoqués précédemment, servent à manifester sa différence par la protestation ou les émeutes.

> Au fur et à mesure du siège et des actions des miliciens à l'intérieur de la ville de Sarajevo, les habitants ont oublié le « komsiluk » (le « bon voisinage ») qui caractérisait la ville de Sarajevo : le sentiment d'insécurité permanente les a poussés au repli sur soi, à l'enfermement communautaire. La guerre les a également forcés à choisir leur identité : plus possible en effet de se déclarer « Yougoslave », il fallait choisir et être Bosniaque, Croate ou Serbe. Un choix cornélien pour tous les enfants issus des mariages mixtes. Mais également un choix qui a eu de lourdes conséquences sur la recomposition des liens sociaux dans l'après-guerre. Les Croates et les Serbes ont massivement quitté la ville de Sarajevo [1].

- Pour la *violence sécuritaire*, l'espace à protéger est l'espace institutionnel et économique, voire l'espace vécu d'une communauté contre une

1. Bénédicte Tratnjek, « Sarajevo ou l'illusion multiethnique », jeudi 9 octobre 2008, disponible en ligne sur http ://geographie-ville-en-guerre.blogspot.com/2008/10/sarajevo-ou-lillusion-multiethnique.html (date d'accès : 7 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

autre. L'espace à violenter est l'espace vécu, voire l'espace de représentation de la communauté victime.

- Pour la *violence de prédation*, l'espace économique est un espace vécu ou un espace de représentation à conquérir. L'espace institutionnel n'est pris à partie que si les institutions attaquent les organisations prédatrices.

  « Le terme pizzo ("tremper son bec" en sicilien) désigne communément l'extorsion pratiquée par la mafia auprès des commerçants et des entrepreneurs. La contrepartie de l'extorsion est la protection contre toute agression ou atteinte aux biens, la sécurité n'est cependant pas garantie. Plus que toute autre activité (usure, trafics de stupéfiants et de cigarettes, paris clandestins, projets immobiliers illégaux), l'extorsion illustre la capacité des groupes mafieux à prendre possession d'une portion d'espace et à la contrôler [1]. »

- Pour les *violences de revendication et de subversion*, ce sont davantage les réseaux que les espaces qui sont l'objet des actes de violence. La violence de revendication se manifeste par des attentats de type terroriste sur les réseaux d'infrastructure ou institutionnels. La violence de subversion a recours à des attentats terroristes contre des lieux de rassemblement (marchés, gares, spectacles, etc.), contre les réseaux d'infrastructure ou économiques, et parfois, mais moins souvent, les réseaux institutionnalisés.
- Pour la *violence de répression*, les forces du pouvoir défendront les espaces institutionnel et économique, empêcheront l'extension de tout type de violence dans l'espace de représentation et pourront, parfois, user de violence dans l'espace vécu d'une communauté minoritaire.

15.3. Les facteurs de différenciation entre populations

♦ *Différentiation locale*

Une population urbaine donnée peut s'analyser selon différents critères plus ou moins déterminants. Parmi ceux qui sont déterminants en termes de violence potentielle figurent l'origine ethnique, la religion et l'idéologie, les intérêts vitaux. Tous les conflits urbains récents (Sarajevo, Mitrovica, Abidjan, Mogadiscio, Bagdad, etc.) en témoignent.

À ces facteurs, s'en combinent d'autres tels que la disparité sociale, la répartition des richesses et du pouvoir, la nationalité, l'âge de la population. Quoique généralement secondaires par rapport aux précédents, ils peuvent être de dangereux amplificateurs de tension. D'autres facteurs

1. « Limites et frontières de *l'espace mafieux sicilien*. Un *espace*, deux maillages », disponible en ligne sur www. *droit.univ-tours.fr/.../com.univ.collaboratif.utils.Lecture Fichiergw?...* (consulté le 28 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

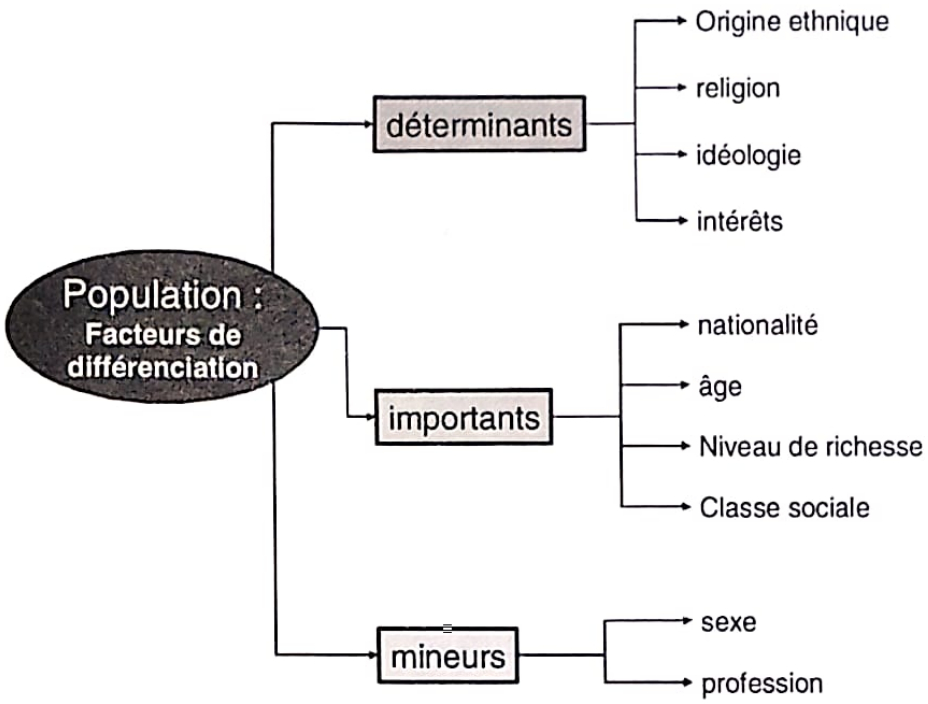

peuvent également contribuer à l'émergence de la violence, tels que le sexe ou le type de profession, mais sont d'une importance nettement moindre que les précédents.

> En Colombie, pays riche où la violence, enracinée depuis des dizaines d'années, arrive à son apogée, 9 % des femmes sont victimes de meurtres perpétrés par les groupes armés. Elles sont aussi victimes de viols et de sévices liés au machisme de la société sud-américaine. Un groupe de féministes colombiennes pacifistes lutte pour la non-violence malgré les menaces de mort et les intimidations quotidiennes. Hormis des actions concrètes, elles mènent aussi une réflexion sur la nature des violences.
>
> L'armée gouvernementale tout comme les milices privées sont les auteurs de nombreux viols sur les femmes. De nombreuses femmes sont victimes parmi les 20 000 morts violentes classées comme ayant des « causes sociales », commises par d'autres acteurs que les milices armées. Même si les assassinats de femmes sont moins nombreux que ceux des hommes, elles subissent de plein fouet le machisme de la société sud-américaine. Ainsi, il nous a été dit qu'il n'est pas exceptionnel qu'une femme soit assassinée lorsqu'elle se refuse à un homme. Le machisme dans le couple est toujours virulent à l'égard des femmes et de nombreuses femmes sont battues par les maris si elles ne préparent pas elles-mêmes les repas, si elles sortent de leur foyer pour participer ou exercer une activité à la tête d'une association, etc. [1].

1. Andrée Michel, « Les féministes de Colombie et la lutte contre la violence », *Les Pénélopes, agence féminine d'informations*, janvier 2001, disponible en ligne sur http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=1767 (date d'accès : 13 août 2009).

Scanné avec CamScanner

♦ ***Différenciation géographique***

Par-delà cette stratification schématique, il y a, on en est bien conscient, des différences d'une ville à une autre dans un même pays, a fortiori dans des pays distincts, dans des régions du monde différentes.

> « Quels que soient les individus qui composent une foule, quelles que soient leurs similitudes ou leurs différences, leur regroupement les dote d'une "âme collective" (p. 11) qui n'est pas l'agrégation des caractères des individus qui la composent. (…). Les races, au sens d'individus issus d'une même société, se caractérisent par un inconscient commun reflétant les valeurs héréditaires de la société telles que les "instincts" (p. 12), les "passions" (p. 12) et les "sentiments" (p. 12). Ce même inconscient est mis en commun lors de la formation d'une foule et domine l'individualité. La foule est alors dotée d'un fort instinct, mais d'une faible intelligence [1]. »

Sans pouvoir s'attacher ici au cas par cas, ce qui suit est cependant une ébauche d'appréciation des réactions de citadins des grandes régions du monde, en fonction de leur tempérament et de leur culture, lorsqu'il est porté atteinte à leurs « acquis » dans un ou plusieurs domaines de vie.

On se gardera bien de considérer cette approche comme une vérité avérée, du fait de son caractère macro-social, et aussi, comme on l'a déjà mentionné, des diversités qui peuvent exister entre deux zones urbaines d'une même région du monde.

Cette approche, qui nécessitera un long travail d'affinement, n'a d'autre but que d'illustrer sommairement des différences entre grandes catégories de populations citadines pour ce qui concerne leurs tendances dans une situation de crise.

Le premier tableau, ci-dessous, illustre l'impact relatif estimé sur un type de population d'une atteinte à ses acquis : par acquis on entend ses libertés individuelles, ses biens, la satisfaction de ses besoins essentiels, au minimum, et ses habitudes de vie et de confort, ses aspirations pour les populations les plus nanties.

Ainsi, on peut estimer une population sud-asiatique très sensible aux atteintes dans le domaine confessionnel et beaucoup moins dans le domaine de l'environnement urbain. Une population nord-américaine est très sensible aux aspects économiques de ses acquis et, par tradition, ne craint rien en matière de liberté d'expression et de liberté religieuse. Tout ceci est, bien entendu, très relatif.

---

1. Jennifer Malet, « Gustave Lebon, Psychologie des foules », Séminaire de Philosophie et Éthique – Yvon Pesqueux, disponible en ligne sur : www.google.fr/url?q=http://www.cnam.fr/lipsor/dso/articles/fiche/glebonpsychologiedesfoules.doc&ei=rSrfSoreOteMjAeF5J2lBg&sa=X&oi=nshc&resnum=1&ct=result&cd=2&ved=0CAkQzgQoAQ&usg=AFQjCNGJFbbNeavHTPOgTXbmkBKZdz0ClA (date d'accès : 21 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

Sensibilité relative d'une atteinte aux acquis des populations dans les différents domaines de vie

POPULATION	Politique	Économique	Sécuritaire	Juridique	Social	Culture et Information	Environnement urbain
Asiatique	– –	+ +	0	0	+ +	0	0
Sud-asiatique	0	0	– –	– –	+ +	+ + +	– – –
Africaine	0	– – –	– – –	– –	0	0	– –
Moyen-orientale	+ +	– –	0	0	0	+ +	– –
Méditerranéenne	+ +	0	0	– –	0	+ + +	0
Slave	– –	+ +	– –	– –	0	+ +	0
Latine	+ +	0	0	– – –	+ + +	0	0
Nordique	+ +	0	+ +	+ + +	– – –	– –	+ +
Anglo-saxonne	0	+ +	+ + +	+ + +	0	– –	+ +
Nord-américaine	0	+ + +	+ +	+ +	0	– –	0

– – –	– –	0	+ +	+ + +
Très secondaire	Secondaire	Moyen	Fort	Très fort

Le second tableau, dont le mode de cotation est identique au précédent, est un essai d'illustration de la sensibilité relative d'une population aux sentiments et effets engendrés par les atteintes aux acquis. Ainsi, par exemple, les populations asiatiques et latines sont très sensibles à toute atteinte qui peut les dévaloriser et leur faire « perdre la face », mais, en outre, la population latine accepte mal un régime autoritaire, aspect dont l'impact paraît moins ressenti par une population asiatique.

♦ ***Différenciation en termes de rapidité et durée de réaction***

Une population se signale également par la rapidité et la durée de sa réaction de violence. Par rapidité on entend ici sa promptitude à s'enflammer en cas d'atteinte jugée insupportable à ses acquis. Quant à la durée de la réaction, du ressentiment, elle est, bien sûr, fonction du dialogue qui se noue et de son efficacité, mais certaines populations adoptent plus vite que d'autres le point de vue qui leur est proposé.

Scanné avec CamScanner

Sensibilité relative aux effets engendrés par les atteintes

POPULATION	Sentiment de Dévalorisation	Sentiment de Discrimination	Sentiment de Ségrégation	Sentiment de Restriction	Tendance à la Radicalisation	Effet de déstabilisation	Développement de la Criminalité
Asiatique	+++	0	++	0	−−−	0	−−
Sud-asiatique	0	−−−	−−−	−−	++	0	−−
Africaine	−−−	0	−−	−−	−−	+++	−−
Moyen-orientale	0	++	+++	0	++	0	0
Méditerranéenne	++	++	++	0	++	++	0
Slave	−−	−−	0	0	−−	++	0
Latine	+++	0	0	++	+++	0	++
Nordique	−−	−−	−−	0	−−	−−−	−−
Anglo-saxonne	0	0	0	0	++	−−	0
Nord-américaine	0	+++	0	0	++	−−	++

−−−	−−	0	++	+++
Très secondaire	Secondaire	Moyen	Fort	Très fort

Des populations ont, face aux atteintes, une « durée d'incubation » courte et leur colère explose rapidement, mais celle-ci peut être de courte durée si l'on trouve les arguments adéquats pour les convaincre. C'est généralement le cas des foules africaines.

D'autres ont une durée d'incubation lente (soit par tempérament, soit par culture de sang-froid, de dialogue, d'obéissance) avec des phases de retour au calme qui peuvent être brèves (populations nordiques) ou durables (slaves, asiatiques).

Entre ces deux extrêmes, il est possible de situer :

- les populations anglo-saxonnes et nord-américaines, plus lentes à s'échauffer, plus disciplinées ;
- les populations latines et méditerranéennes, au sang chaud ;
- les populations moyen-orientales et sud-asiatiques aux réactions plus brutales et à la vindicte tenace.

Scanné avec CamScanner

15.4. La catégorisation d'une population urbaine au regard de la violence collective

Par rapport au but de maîtrise de la violence fixé à une Force et à la démarche qu'elle entreprend à cet effet, une population urbaine s'analyse en termes d'opposition, de soutien ou de passivité.

♦ ***Dans le camp de l'opposition***

On trouve, bien entendu, dans ce camp les acteurs de violence de tout type qui utilisent cette violence pour manifester leur opposition, de façon spontanée ou organisée.

Mais ils ne sont pas les seuls : un certain nombre de citadins ont intérêt au développement ou, au moins, au maintien de la violence qui par son existence engendre des besoins nouveaux de nature très diverse (armements, logistique, denrées rares…). Cette situation endémique permet à des acteurs « profiteurs » de faire des profits substantiels, voire d'exercer des activités qui seraient illicites en temps normal ou d'organiser des trafics. Ces acteurs feront tout pour que la situation perdure tant que la perspective d'un retour à la paix civile ne leur fournira pas des occasions d'enrichissement comparables, sans prise de risque.

On a en mémoire l'exemple afghan, même s'il concerne des zones rurales hors contrôle, où la culture du pavot est une source de richesse que ne saurait remplacer une culture traditionnelle. Toutes choses égales par ailleurs, en zone urbaine les profits retirés du marché noir ou des trafics de toute sorte sont bien plus rémunérateurs que l'exercice d'un commerce traditionnel.

♦ ***Dans le camp du retour à la paix***

Se rattachent à ce camp deux types d'acteurs, dits de résolution :

- Les *acteurs de résolution locaux* – résidents de la zone urbaine – qui par humanisme, conviction ou sens du devoir cherchent résolument à mettre fin à la violence et s'impliquent au risque de leur vie. Ils sont désintéressés. Ce ne sont pas nécessairement des membres du pouvoir et de l'administration, et les membres du pouvoir et de l'administration ne sont pas forcément des acteurs de résolution.
- Les *organisations caritatives* de tout type qui convergent sur la zone pour secourir la population victime et réclament la cessation de la violence. Indépendantes et soucieuses de ne pas être soupçonnées de complicité avec un acteur étatique, elles n'apporteront généralement leur soutien qu'à la population, évitant de traiter avec la Force, sauf lorsque leur sécurité est en jeu.

♦ ***Au « milieu », les victimes et les silencieux***

Puis, viennent les *acteurs victimes de la violence*. Tant que celle-ci ne les a pas atteints au-delà de l'irréversible, ils ont tendance à soutenir le

Scanné avec CamScanner

processus de paix pour mettre fin à leurs craintes et aux atteintes dont ils sont l'objet et revenir à l'exercice normal de leurs activités antérieures. Mais c'est une population souvent versatile qui ne manifestera son soutien au processus de paix que si elle se sent protégée et en confiance. Il y aura lieu de se méfier des réactions de la partie de cette population qui aura été durablement atteinte, car, assoiffée de vengeance, elle peut perturber significativement le processus de résolution de crise alors qu'il semble bien engagé.

Enfin, il y a toujours une *masse silencieuse*, un « centre », un « marais » qui ne veut pas prendre parti pour rester le plus possible à l'abri de la violence, qui attend de voir comment la situation va évoluer, avant de se rallier bruyamment au vainqueur. C'est humain et cela a toujours été le cas dans l'Histoire. C'est généralement cette masse qu'il faut amener à prendre position et qui par son poids contribuera au succès d'un des camps. Mais cela nécessite qu'elle soit convaincue et protégée.

15.5. La cartographie des positions des acteurs dans la crise

On constate combien est complexe la prise en compte des différents acteurs sur un théâtre d'opérations et plus particulièrement en agglomération. Comment prendre en compte chaque acteur selon sa position dans le conflit, quel degré d'importance et d'influence lui accorder, comment suivre l'évolution de celui-ci au cours du conflit ?

La seule méthode pratiquée jusqu'à présent au sein d'un centre d'opérations (CO) en charge de contrer la violence collective est la lecture d'un rapport écrit analysant individuellement les acteurs, puis expliquant comment ils organisent leur stratégie les uns par rapport aux autres. Or ces stratégies évoluent en permanence tout au long de l'engagement et le seul moyen d'en suivre les changements est donc de renouveler le rapport. De plus, la lecture d'un rapport suscite dans le mental des lecteurs des visions différentes des acteurs et de leur position les uns par rapport aux autres. En réalité, la lecture d'un rapport ne peut donner à elle seule une connaissance collective des acteurs de la crise Il faut y ajouter une vision commune (la « Commun Operational Picture » otanienne), qui doit offrir à l'ensemble des membres du centre d'opérations une visualisation claire des acteurs de la crise en fonction de leurs intentions.

Pour l'instant et dans l'état actuel de notre connaissance, il n'existe pas de méthodologie rigoureuse permettant de visualiser, en deux ou trois dimensions sur un même fond, des acteurs différenciés et organisés en groupes d'acteurs ayant une stratégie commune. En fait, le problème est complexe et implique la mise en œuvre d'un certain nombre d'étapes, méthodologiques et d'ingénierie.

Scanné avec CamScanner

♦ ***Les étapes méthodologiques***

➢ *Identification des acteurs*

Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des acteurs prenant part à la crise sur le théâtre d'opérations, voire d'acteurs extérieurs les soutenant.

On distinguera généralement :

- les acteurs directs, représentés par les entités qui ont une volonté de peser dans la poursuite ou la résolution de la crise : organismes, institutions, groupes, personnes en situation de décision ou de pression ;
- les acteurs indirects, que sont les entités et les individus utiles aux acteurs directs pour peser sur la crise : organismes, institutions, groupes, personnes, auxiliaires, utilitaires ou manipulés.

➢ *Exploration du jeu des acteurs*

Il s'agit d'explorer, pour les acteurs directs :

- l'État Final qu'ils recherchent et, si possible, la stratégie qu'ils poursuivent pour atteindre cet « EFR [1] » ;
- leurs capacités d'action qui peuvent être très variées et ne concernent pas que les capacités d'action de combat : capacités financières, d'information, d'influence, etc. ;
- leurs possibilités d'action, par domaine, sur les autres groupes d'acteurs. Ces possibilités se distinguent des capacités en fonction des objectifs recherchés, des cibles, du contexte, de l'espace-temps, etc. ;
- leur perception par les opinions publiques, en termes de légitimité et de crédibilité.

➢ *Les rapports entre les acteurs*

La multitude d'acteurs sur un théâtre et les stratégies suivies par les uns et les autres ne permettent pas de suivre individuellement chaque acteur. Il faudra donc à un moment ou un autre les regrouper en groupes d'acteurs, ce qui nécessite une opération préalable : la définition des relations qu'ils entretiennent entre eux. On envisagera donc les relations de chaque acteur avec les autres acteurs en termes de coopération, d'échanges, de protection, de parrainage, de subordination, d'ignorance, de compétition, de confrontation, etc.

➢ *L'organisation des groupes d'acteurs*

Selon les résultats précédents, ceux-ci seront regroupés en groupe d'acteurs. Chaque groupe s'organise selon les acteurs qui le composent. Cette typologie sera différente selon les types de conflit. On peut ainsi distinguer plusieurs typologies génériques de composition du groupe :

- acteur direct leader, acteur direct d'intérêts et acteur indirect ;
- acteurs dominant, vassal et dominé ;

1. État Final Recherché.

Scanné avec CamScanner

- acteurs leader, suiveur, challenger, contraint, indépendant, indirect influent.

➢ *La visualisation des acteurs*

La cartographie se construit à partir du point de vue d'un acteur préalablement déterminé (généralement celui que nous sommes). Elle est donc nécessairement orientée. L'acteur, à partir duquel est établie la cartographie, est toujours représenté en haut à gauche du graphique, les autres acteurs étant positionnés sur les axes par rapport à lui. Les axes représentent, en ordonnée, le degré d'intérêt à la résolution ou au maintien de la crise, et, en abscisse, le degré de coopération ou d'affrontement entre acteurs. La diagonale symbolise de ce fait le parfait antagonisme entre l'acteur de référence et le groupe ennemi.

♦ ***Les étapes ingénierie***

Tout ceci n'est pour l'instant que conceptuel. Cependant organiser une cartographie qui permettra de suivre le comportement des acteurs et leur jeu les uns par rapport aux autres au cours de la campagne est important. Il faut donc donner un support informatique à cette cartographie et pouvoir interroger les experts périodiquement pour constater les évolutions des jeux d'acteurs par rapport à la résolution de la crise. Il va donc falloir :

- disposer d'un système d'interrogation d'experts pour recueillir le maximum d'avis sur chaque acteur : détermination de l'acteur, de ses positions par rapport à la crise, de sa puissance, de ses rapports avec les autres acteurs, de son influence au sein du groupe stratégique qui se dessine ;
- concevoir des échelles de représentation ;
- organiser automatiquement la visualisation selon un système qui permet d'en suivre les évolutions ;
- engranger les informations sur une base de données et pouvoir analyser les évolutions dans le temps.

♦ ***Exemple de cartographie***

Cet exemple est une application de ce qui précède à la situation de la FIAS [1] en Afghanistan, en juin 2006. Certes, cet exemple est approximatif, car les acteurs ont été identifiés par Internet, donc sans la précision que peut avoir réellement un état-major sur un théâtre d'opérations. Les noms de certains acteurs ne sont pas connus, tous les acteurs n'ont pas été répertoriés et on ne saurait créditer ce schéma d'une quelconque rigueur mathématique. Mais aussi imparfait et approximatif qu'il soit, ce graphe permet cependant de se faire une idée synthétique et facilement assimilable de la représentation commune du jeu des acteurs au niveau d'un théâtre d'opération.

---

1. La FIAS (Force internationale d'assistance à la sécurité) ou ISAF (International Security Assistance Force) opère en Afghanistan et constitue la composante militaire de la coalition, sous l'égide de l'OTAN opérant dans ce pays depuis la guerre d'Afghanistan de 2001. Elle est mandatée par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, depuis le 20 décembre 2001 (résolution 1386).

Scanné avec CamScanner

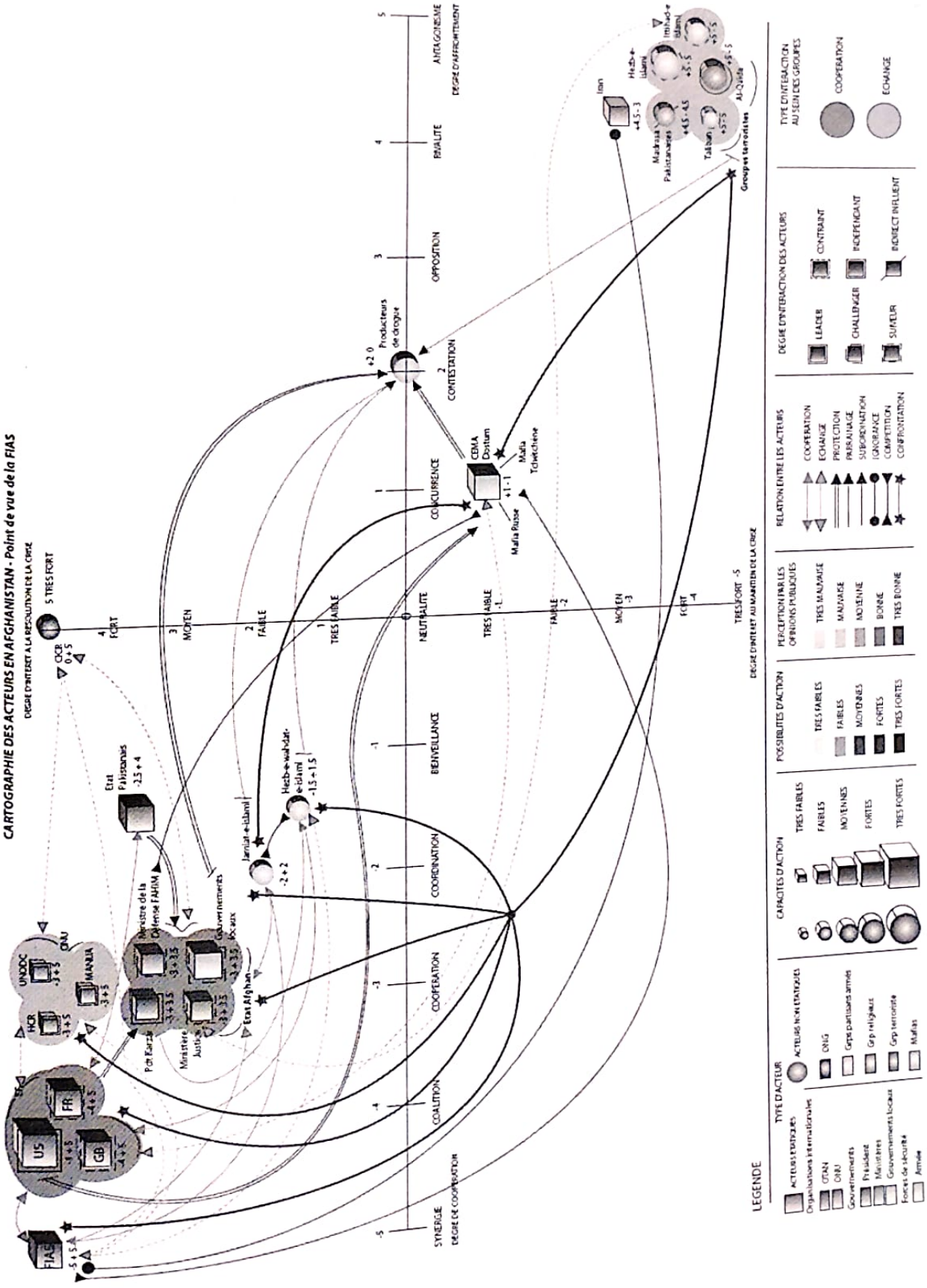

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 16

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DES ENGAGEMENTS URBAINS

La politique générale qu'un État doit mettre en œuvre pour lutter contre le terrorisme, les systèmes de prédation ou l'effondrement des États a été définie dans le *Livre gris sur la sécurité et la défense* [1] et nous n'y reviendrons pas. Cette étape de définition de sa politique générale lui permet ensuite de décider, en toute logique avec son plan de lutte, de la stratégie d'intervention à adopter lors d'une opération.

Ce chapitre traite de la politique opérationnelle : Pourquoi le gouvernement intervient-il sur tel théâtre ? Quel État Final Recherche-t-il ? Quelle stratégie adopter plutôt que telle autre ? Puis, de manière plus détaillée, quelle stratégie et mode opératoire employer, d'une façon générale, dans telle ou telle zone urbaine et vis-à-vis de tel ou tel acteur de violence ? En effet, il très rare que la Force n'ait à faire face qu'à un seul acteur de violence. Le plus souvent ceux-ci sont multiples et les formes de traitement peuvent être assez différentes, passant d'une recherche de la coopération à la coercition pour certains acteurs.

16.1. LES CHOIX STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX

♦ *Les buts politiques*

Les buts politiques d'un engagement en situation de crise ou de conflit armé sont le plus souvent multiples et, pour certains, confidentiels. La possibilité de définir un seul objectif politique relève souvent de l'illusoire, d'autant plus que les buts varient au fil de l'évolution de la situation.

En fait, la notion de buts politiques est la réponse à la question simple : « Pourquoi la nation ou la communauté internationale s'engage-t-elle ? ». Les réponses appartiennent le plus souvent à plusieurs domaines : politi-

1. Loup Francart, *Livre gris sur la sécurité et la défense*, Economica, Paris, 2006, p. 275.

Scanné avec CamScanner

que internationale, politique extérieure nationale, voire politique intérieure nationale, considérations stratégiques du moment ou du lieu, considérations humanitaires ou économiques, etc. Elles pourront également être différenciées en court, moyen et long termes. Enfin, et dans tous les cas, il faudra confronter ces buts au filtre décisionnel des risques, opportunités et enjeux d'un engagement.

Génériquement, trois grandes familles de buts politiques peuvent être envisagées selon la profondeur de la crise et le moment auquel elle est prise en compte : éviter le déséquilibre dans le pays ou la région en difficulté avant qu'il ne se produise, revenir à l'équilibre existant avant la crise ou encore créer un nouvel équilibre parce que le retour à l'ancien est impossible. Selon le cas, chaque acteur de la crise ou du conflit pourra être considéré comme ennemi, adversaire provisoire, adversaire potentiel avec lequel il faut coopérer, partenaire, mais aussi profiteur ou victime de la crise. L'attitude vis-à-vis de chacun dépendra des buts politiques fixés et de la situation finale recherchée.

➢ *Maintenir la stabilité*

Éviter le déséquilibre dans le pays ou la région en difficulté est souvent la meilleure solution. Généralement on se trouvera face à des violences spontanées, du type violence protestataire ou émeutière qui se propagent à partir de la capitale vers d'autres grandes villes, jusqu'à devenir généralisées. Ce fut par exemple le cas de l'opération Alba.

> **RÉSOLUTION 1101 (1997) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 3758e séance, le 28 mars 1997**
>
> Le Conseil de sécurité,
>
> Prenant note (...)
>
> 1. Condamne tous les actes de violence et demande qu'il y soit mis immédiatement fin ;
>
> 2. Se félicite que certains États Membres aient offert de mettre temporairement en place une force multinationale de protection à effectifs limités afin de faciliter l'acheminement rapide et sûr de l'assistance humanitaire et d'aider à créer le climat de sécurité nécessaire aux missions des organisations internationales en Albanie, y compris celles qui apportent une assistance humanitaire ;
>
> 3. Se félicite en outre de ce qu'un État Membre ait offert de prendre la direction de l'organisation et du commandement de cette force multinationale temporaire de protection et prend note de tous les objectifs énoncés dans cette lettre ;
>
> 4. Autorise les États Membres participant à la force multinationale de protection à mener les opérations requises, de manière neutre et impartiale, pour atteindre les objectifs définis au paragraphe 2, et, agissant en vertu du

Scanné avec CamScanner

> Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, autorise en outre ces États Membres à assurer la sécurité et la liberté de circulation du personnel de ladite force de protection ; (...) [1].

L'implication précoce (avant que la crise n'éclate ou dès l'événement déclencheur) économise les vies humaines, réduit la durée de l'engagement militaire et facilite le règlement de la crise.

➢ *Rétablir la stabilité*

Revenir à l'équilibre est le but le plus fréquemment retenu, car il permet, dans de nombreux cas, de concilier le principe de souveraineté de l'État avec les principes des droits de l'homme et des peuples. Il sera généralement négocié avec le gouvernement en place dans le pays en crise. Cette option sera possible dans le cas des crises internes avec perte de la légitimité sociale. La maîtrise de la violence permettra de trouver les solutions politiques à moyen terme prenant en compte l'affrontement des légitimités. Ce fut le cas dans l'opération Licorne :

> Survenu dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, le conflit de Côte d'Ivoire relève d'une crise de succession toujours non réglée une décennie après la mort du Président Houphouët-Boigny. Ce conflit sanglant (1) a fait l'objet de diverses interprétations de la part de ses principaux acteurs et observateurs (2) ; ces interprétations de la déstabilisation de l'ex-vitrine, « modèle », voire « miracle » du développement en Afrique sub-saharienne ont influencé l'analyse politique qu'a faite la France de la situation en Côte d'Ivoire. Au-delà d'une stratégie politique qui est apparue fluctuante, les modalités de l'intervention française dans ce pays s'inscrivent en rupture avec les catégories obsolètes relevant de la « Françafrique » et de ses « réseaux », pour se situer désormais dans le cadre d'une doctrine nouvelle de gestion des situations de crise en Afrique subsaharienne [2].

➢ *Instaurer une nouvelle stabilité*

Générer un nouvel équilibre est parfois la seule solution possible, en particulier dans le cas d'une crise avec effondrement de la légitimité du système politique en place. Dans cette situation de guerre civile, le rôle d'une Force sera avant tout la protection des populations et l'interposition entre les parties en présence. Ce rôle ne sera que provisoire et n'apportera pas de solution politique. Celle-ci devra être trouvée soit dans la prise en compte des légitimités revendiquées et dans la redéfinition négociée du contrat social, soit dans une intervention de coercition où l'objectif sera l'éradication de la capacité de nuisance d'un des adversaires. Mais ne

---

1. Résolution 1101 (1997) – Mandat de la FMP (Opération Alba), disponible en ligne sur : http :// www.operationspaix.net/Resolution-1101-1997-Mandat-de-la (date d'accès : 27 février 2009).
2. Pierre WEISS, « L'opération Licorne en Côte d'Ivoire, banc d'essai de la nouvelle politique française de sécurité en afrique », disponible en ligne sur : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Weiss.pdf (date d'accès : 27 février 2009).

Scanné avec CamScanner

nous méprenons pas. Dans le cas où une intervention militaire aboutit à un changement de pouvoir, cela ne signifie pas que la paix va revenir. Cela signifie qu'une fois que l'adversaire aura refait ses forces, la bataille reprendra, du faible au fort, mettant la Force en position d'occupant, forçant le plus souvent soit à un désengagement (ce qui est rare), soit à un renforcement de la Force. Alors il faudra tôt ou tard parvenir à un accord politique avec l'adversaire qui lui permettra de participer au gouvernement mis en place par la coalition, voire de prendre le pouvoir dans un processus d'alternance parrainé par celle-ci.

> Peu de temps après la chute des Talibans, les Nations Unies organisent à Bonn une conférence réunissant les dirigeants de diverses factions afghanes. (...) En juin 2002, une assemblée traditionnelle de chefs de tribus appelée Loya Djirga (grand conseil) élit le chef de tribu pachtoune Hamid Karzaï à la présidence du gouvernement de transition. En août 2003, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) prend la direction de la FIAS. En janvier 2004, une Loya Djirga est convoquée. Elle adopte une nouvelle constitution pour l'Afghanistan, laquelle prévoit un régime présidentiel et une assemblée législative bicamérale. Par ailleurs, la Constitution réserve le quart environ des sièges de la Wolesi Djirga (chambre basse) aux femmes. L'élection présidentielle qui a lieu le 9 octobre 2004 est remportée haut la main par Hamid Karzaï, qui devient le premier président de l'Afghanistan élu démocratiquement. (...)
>
> La sécurité se détériore en 2006, et l'OTAN intensifie ses opérations militaires dans les provinces du sud et de l'est, où elle prend la relève des forces de la Coalition dirigées par les États-Unis. (...)
>
> En septembre 2007, après un attentat-suicide perpétré par un Taliban qui fait 30 victimes à Kaboul, Karzaï tend une perche aux Talibans et leur offre une place au gouvernement dans l'espoir de rétablir la paix. Les Talibans rétorquent qu'ils ne négocieront pas avec le gouvernement tant qu'il restera des soldats étrangers sur le territoire afghan [1].

- ***Les champs et domaines d'action***

Les Américains et à leur suite l'OTAN distinguent les champs d'action sur lesquels on agit et les domaines d'action à travers lesquels on agit. Les champs sur lesquels on agit s'expriment par le sigle PEMSII composé à partir des initiales des champs concernés : Politique, Économique, Militaire, Société, Infrastructure, Information. Les domaines d'action à travers lesquels on agit sont la Diplomatie, l'Information, le Militaire, l'Économie résumés par le sigle DIME. Cependant, l'agrégat que constituent ces sigles ne suffit pas à rendre compte de la complexité des champs et domaines d'action sur un théâtre d'opération.

---

1. Michael Dewing, « Afghanistan : Histoire et système de gouvernement », disponible en ligne sur http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0716-f.htm (date d'accès : 27 février 2009).

Scanné avec CamScanner

Une analyse complète de l'ensemble des champs et domaines d'action a été faite et classée en court, moyen et long termes pour ce qui concerne le moment d'efficience des actions entreprises. Elle distingue :

- les champs et domaines d'action à court ou moyen termes (CT et MT) : Diplomatique, Militaire, Sécuritaire, Humanitaire, Informationnel ;
- les champs et domaines d'action à moyen et long termes (MT et LT) : Politique, Administration, justice, Économie, Infrastructure, Environnement, Social et sociétal, Éducation, Culture.

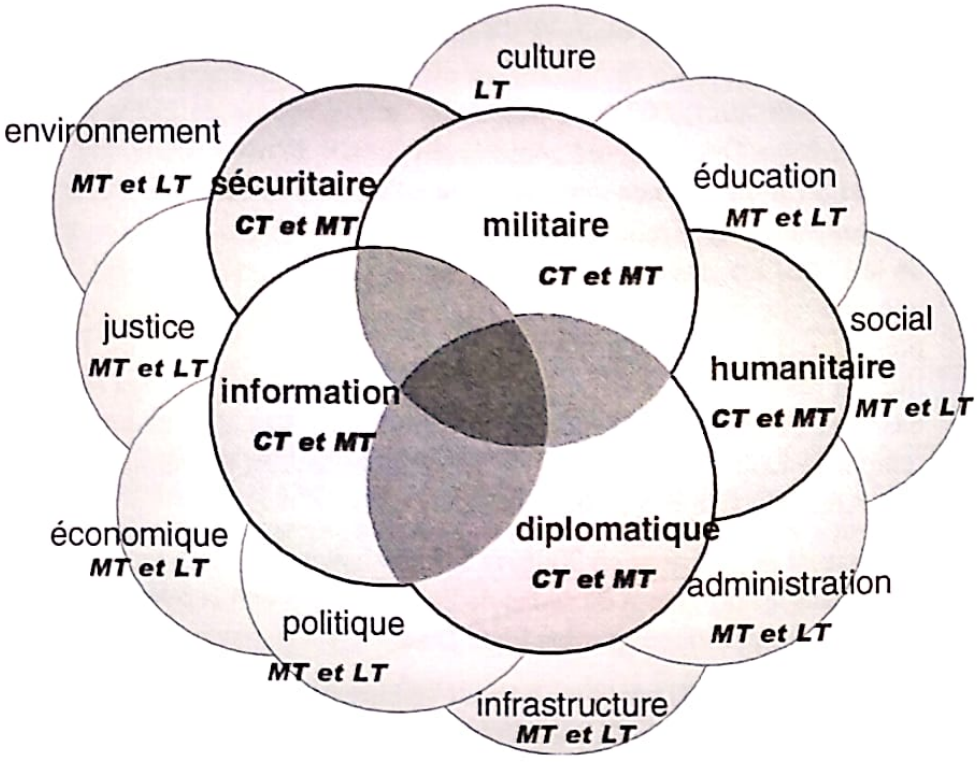

Cependant chacun de ces champs et domaines ne peut être analysé séparément, la planification devenant trop complexe. Il est donc nécessaire de les regrouper en quelques catégories comportant elles-mêmes plusieurs sous-catégories.

Il existe quatre grands champs d'action qui permettent d'accéder à l'État Futur Recherché. Il faut :

- atteindre une *Paix durable* afin d'empêcher la reprise des affrontements ;
- faire du pays en crise un *État de droit* afin de stabiliser la gouvernance du pays de manière tangible ;
- rétablir une *croissance stable* afin de permettre la reprise d'une véritable économie fondement d'une certaine stabilité ;
- s'engager dans une *société confiante* afin d'effacer les oppositions.

Scanné avec CamScanner

Ces champs d'action constituent les quatre domaines d'action des décideurs quels qu'ils soient : la sécurité, la gouvernance, l'économie et la société. Chacune de ces catégories comporte les mêmes sous-catégories qui correspondent plus ou moins à l'action d'un ministère.

Champs sur lesquels on agit pour atteindre

Une paix durable	Un État de droit	Une croissance stable	Une société confiante
Diplomatie Militaire Sécurité Justice	Politique Administration Justice Information	Économie Environnement Infrastructure	Sociétal et social Éducation Culture Humanitaire

Domaines par lesquels on agit

La Sécurité	La Gouvernance	L'Économie	La Société
Diplomatie Militaire Sécurité Justice	Politique-diplomatie Administration Justice Information	Économie Environnement Infrastructure	Sociétal et social Éducation Culture Humanitaire

♦ ***La question de l'État Final Recherché***

L'État Final Recherché (EFR) [1] exprime la situation concrète à obtenir au niveau politique pour que l'engagement de la communauté internationale, de la coalition ou du pays, soit estimé achevé et sa responsabilité dégagée. Il est d'ordre politico-stratégique et recouvre des situations politique, institutionnelle, militaire, économique, sociétale, humanitaire, etc. Il permet une vision globale et organisée des actions à mener dans ces différents domaines non seulement sur le théâtre d'opération, mais aussi en dehors, dans la région ou sur la scène internationale. C'est l'objet de l'option politico-stratégique. L'EFR est appelé à évoluer en fonction de la situation générale, des prises de position des différents acteurs sur la scène internationale et le théâtre d'opération et du résultat des actions militaires. La responsabilité politique s'exerce ainsi pendant l'ensemble de l'opération ; elle implique de la part du donneur d'ordre politique un engagement permanent et une vision stratégique à moyen et long termes qui peut influer sur la conception des opérations à court terme menées sur le théâtre.

1. PIA 00.202, Doctrine Interarmées d'Emploi des Forces en Opération, Chapitre 3, §03-17, version de septembre 2003.

Scanné avec CamScanner

À titre d'exemple, l'État Final Recherché pour les opérations ONUSOM et Restore Hope en Somalie en 1992-93 pouvait être le suivant, au regard de la situation du moment que nous dénommons la « situation présente insatisfaisante » :

Situation présente insatisfaisante	État Final Recherché
❑ pillages, destructions et meurtres de civils dans la capitale ;	❑ la sécurité est rétablie à Mogadiscio ;
❑ trafic important d'armements et d'équipements militaires dans la région ;	❑ le trafic d'armement est arrêté ;
❑ déplacement important de population qui ont fui les combats ;	❑ les réfugiés peuvent regagner leurs localités ;
❑ famine généralisée dans tous les pays ;	❑ la famine est enrayée ;
❑ président ad interim et gouvernement reconnu uniquement par leur propre faction ; pouvoir morcelé entre une multitude de chefs de clans ou de factions ;	❑ un gouvernement reconnu par tous est instauré ;
❑ absence de structure politico-administrative ;	❑ les structures politico-administratives sont rétablies ;
❑ disparition du commerce et de l'industrie.	❑ le commerce et l'industrie se relancent.

Ainsi, selon le type d'opération qui pourrait être décidé, l'État Final Recherché au niveau politique et au niveau interministériel sera variable. À titre d'exemple, voici les états finaux recherchés pouvant être retenus pour différents types d'opération. Ce sont bien sûr des EFR génériques qu'il convient ensuite d'adapter selon les circonstances, les adversaires et les objectifs politiques de la coalition.

Ce n'est qu'à partir de cette définition de l'état final recherché que l'on se posera la question de l'option politico-stratégique à conduire pour le mettre en œuvre.

Scanné avec CamScanner

Type d'opération	Etat Final générique pouvant être recherché : Politiquement et par domaines			
Maintien de la paix	**EFR politique** Les parties en présence sont à même de mettre en œuvre les accords de paix de façon durable.			
	EFR Paix durable La violence a cessé et ses acteurs sont reconvertis dans un travail pacifique.	**EFR Etat de droit** Un régime stable et légitime est en place préservant (autant que faire se peut) les droits de l'homme et de l'opposition. Les facteurs de fragilité de l'Etat considéré sont durablement corrigés. Les trafics illicites sont maîtrisés par l'Etat de droit.	**EFR croissance stable** Les conditions permettant la reprise d'une activité économique sont durablement rétablies.	**EFR société confiante** Les relations entre les acteurs de la crise sont confiantes. La confiance est durablement restaurée entre les communautés.
Imposition de la paix	**EFR politique** Les belligérants sont contraints de mettre en place un processus de paix par entente ou séparation.			
	EFR Paix durable Les hostilités entre les acteurs de la crise ont cessé de manière durable.	**EFR Etat de droit** L'état de droit est restauré permettant d'imposer l'accord de paix. Les facteurs de fragilité ne sont plus critiques.	**EFR croissance stable** Les conditions minimales d'une reprise de vie économique assistée sont rétablies réduisant les risques de reprise du conflit.	**EFR société confiante** Les conditions minimales de reprise de la vie sociale sont réunies et favorisent la possibilité d'un accord.
Sécurité du théâtre national ou européen	**EFR politique** La sécurité intérieure et des frontières du théâtre national ou européen est assurée contre les actions de force non armée ou les attentats terroristes, sans conséquences importantes sur la vie de la nation.			
Contribution à la sécurité des voies de communication internationales	**EFR politique** Les voies de communications internationales sont libres et protégées.			
	EFR Paix durable La sécurité des voies de communication est assurée durablement.	**EFR Etat de droit** Le retour à des conditions de communication selon les lois internationales est assuré.	**EFR croissance stable** Les échanges entre les pays ont repris et sont assurés.	**EFR société confiante** Les opinions publiques concernées approuvent les mesures de sécurité et les déplacements civils (professionnels et privés) reprennent.

Scanné avec CamScanner

<table>
<tr><th>Type d'opération</th><th colspan="4">Etat Final générique pouvant être recherché :
Politiquement et par domaines</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Action défensive contre un Etat menaçant</td><td colspan="4">EFR politique
L'Etat menaçant la sécurité européenne ou la stabilité internationale met durablement fin à ses intentions d'agression et donne des gages de sa bonne volonté.</td></tr>
<tr><td>EFR Paix durable
Les frontières (terrestres, maritimes et aériennes) sont durablement sécurisées, soit par l'autorité souveraine soit par un dispositif externe légitime. Le danger d'extension régionale de la crise est durablement jugulé.</td><td>EFR Etat de droit
L'Etat menaçant respecte le droit international.</td><td>Sans objet</td><td>Sans objet</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réactions contre un Etat agresseur</td><td colspan="4">EFR politique
L'Etat considéré met fin à son agression et accepte les conditions internationales</td></tr>
<tr><td>EFR Paix durable
L'Etat agresseur renonce à utiliser son potentiel d'agression. Les frontières (terrestres, maritimes et aériennes) sont durablement sécurisées, soit par l'autorité souveraine soit par un dispositif externe légitime. Le danger d'extension régionale de la crise est durablement jugulé.</td><td>EFR Etat de droit
L'intégrité du pays agressé est rétablie et l'Etat agresseur s'engage à respecter le droit international.</td><td>EFR croissance stable
Les conditions de reprise de l'activité économique sont réunies.</td><td>EFR société confiante
Les conditions de reprise du dialogue et des échanges sont réunies.</td></tr>
</table>

Scanné avec CamScanner

<table>
<tr><th>Type d'opération</th><th colspan="4">Etat Final générique pouvant être recherché :
Politiquement et par domaines</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Actions préemptives contre les bases d'une organisation terroriste</td><td colspan="4">EFR politique
Les bases de l'organisation terroriste sont démantelées et l'Etat considéré renonce à leur présence et à leur soutien.</td></tr>
<tr><td>EFR Paix durable
L'Etat considéré met en place et conduit une politique de lutte contre le terrorisme.</td><td>EFR Etat de droit
L'Etat de droit est respecté et dispose des moyens de lutte contre le terrorisme.</td><td>EFR croissance stable
L'activité économique est contrôlée et ne finance plus le terrorisme.</td><td>EFR société confiante
La population ne soutient plus le terrorisme.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Actions préventives ou préemptives contre un Etat fabriquant des armes de destruction massive.</td><td colspan="4">EFR politique
Les capacités de production ou de détention d'armes de destruction massive sont contrôlées (neutralisées ou détruites).</td></tr>
<tr><td>EFR Paix durable
L'Etat considéré arrête la production et le développement d'ADM et détruit les armes existantes.</td><td>EFR Etat de droit
L'Etat considéré respecte le droit international (TNP, AIEA) et accepte les contrôles internationaux concernant ce problème particulier et se plie à leurs recommandations.</td><td>Sans objet</td><td>Sans objet</td></tr>
</table>

♦ *L'option politico-stratégique générique*

L'option politico-stratégique exprime la manière dont l'autorité politique envisage de passer de la situation présente insatisfaisante à l'état final recherché. Elle organise dans le temps et dans l'espace les effets à obtenir [1] dans tous les domaines, tant sur le théâtre que dans la région et au niveau des institutions internationales. Elle s'élabore en tenant compte des différents domaines d'action et des mesures possibles répertoriées précédemment. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux options dans lesquelles l'emploi de la force armée apparaît nécessaire.

Rappelons que l'état final recherché et les mesures génériques comprennent des domaines très variés. Selon les cas certains domaines sont privilégiés, parfois le domaine diplomatique par une recherche pacifique de résolution du conflit ou de la crise, parfois le domaine militaire en utilisant ou non la force coercitive, parfois le domaine économique pour

1. Un effet doit rapprocher de la situation finale recherchée. Il est autant, sinon plus, d'ordre psychologique que physique.

Scanné avec CamScanner

exercer une pression sans recourir immédiatement à la force, etc. Quel que soit le domaine privilégié, il s'agit de définir dans le domaine principal, éventuellement dans les domaines prépondérants, l'effet majeur qui conduira le plus sûrement possible à l'État Final Recherché.

L'effet majeur représente l'effet à obtenir qui conduira invariablement à une situation permettant de mettre en place les solutions pour chacun des points insatisfaisants, dans chaque domaine. Il appartient généralement à un domaine d'action (diplomatique, militaire, humanitaire, selon le cas). Pour reprendre l'exemple de l'opération humanitaire en Somalie, l'EFR n'avait pas été explicité et a conduit à une interprétation erronée du commandement américain. Son analyse, utilisant la méthode de raisonnement militaire, a confondu cet effet avec la prise d'Aïdid, considéré comme le centre de gravité à atteindre.

Dans la plupart des cas, en raison de la complexité des situations, l'EFR ne sera pas atteint directement. Il faudra le plus souvent passer par des effets intermédiaires constituant des points de passage obligés vers l'effet majeur.

Les effets intermédiaires sont les effets à obtenir dans le domaine principal ou plusieurs domaines clés pour réaliser l'effet majeur. La recherche des effets intermédiaires est le fait de chaque responsable d'un domaine.

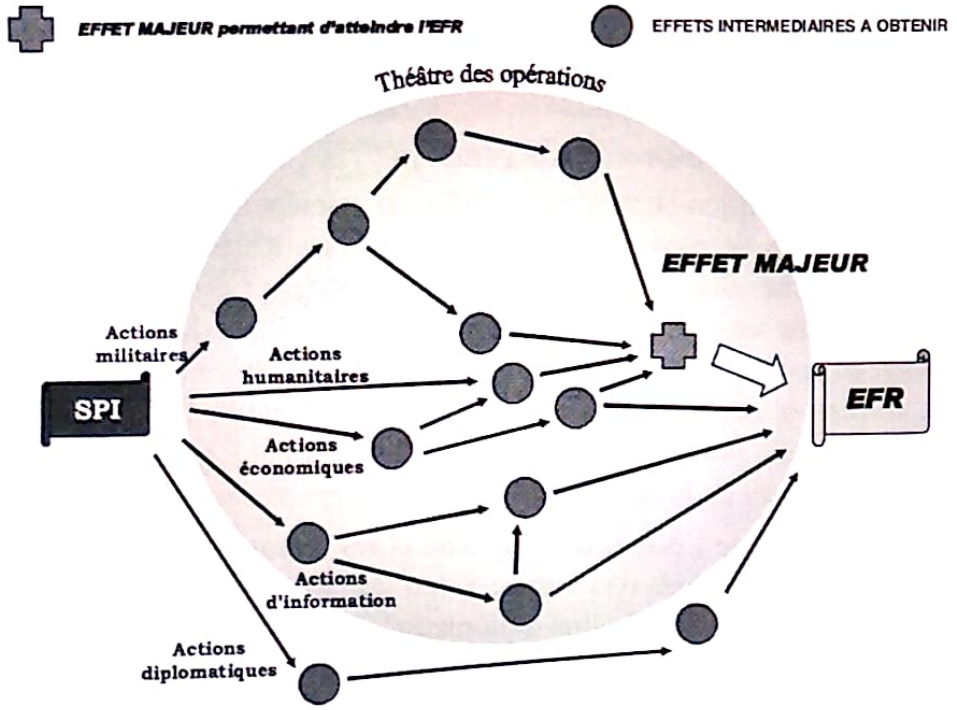

Ces effets intermédiaires peuvent avoir trait à un domaine particulier ou à plusieurs en même temps.

Scanné avec CamScanner

Ainsi, l'élaboration d'une option politico-stratégique prendra en compte en premier lieu l'étude des risques, opportunités et enjeux globaux en faveur de l'engagement dans la crise ou le conflit ainsi qu'on l'a vu au chapitre précédent. Ceux-ci orientent généralement vers le domaine à privilégier pour la résolution et permettent le plus souvent de poser l'effet majeur qui conduira à l'État Final Recherché. Une fois l'option politico-stratégique adoptée, chaque ministère sera en charge de la conception et de la conduite des actions permettant de produire les effets intermédiaires dont il a, en partie ou en totalité, la charge.

◆ ***La directive politique***

L'option politico-stratégique choisie pour contribuer au règlement de la crise ou du conflit concernés, parmi celles présentées ci-dessus, fait l'objet d'une directive aux responsables militaires et civils chargés de résoudre la crise, explicitant leur mandat et les conditions politiques de son exercice. À cet effet, elle énonce :

- en quoi la situation présente est insatisfaisante ;
- les objectifs politiques recherchés par l'engagement du pays dans la crise ou le conflit ;
- l'état final recherché ;
- l'option politico-stratégique retenue ;
- la participation de chaque domaine à l'atteinte de l'état final recherché ;
- les limitations à respecter : contraintes et restrictions.

16.2. Les deux grands types d'option politico-stratégique

Les buts génériques au niveau politique sont au nombre de trois : maintenir ou rétablir la stabilité ou encore instaurer une nouvelle stabilité. Dans la pratique, l'autorité politique qui décide de l'opération peut ou non désigner un ennemi (décideurs et forces armées, voire de sécurité, d'un pays déclaré ennemi par le gouvernement du pays intervenant ou par une coalition) ou un adversaire (éléments d'un pays ou d'une faction ayant pris les armes et s'opposant aux buts et actions menées par la Force). Elle peut, au contraire, considérer les acteurs de violence ou même certains adversaires momentanés comme des interlocuteurs avec lesquels il faut entrer en dialogue pour faire converger les attentes de chacun et préserver au mieux leurs intérêts dans une solution amenant à la paix. Cela signifie, que même au niveau politique, l'option de désigner un ennemi ou un adversaire est bien différente de celle de rechercher la réconciliation des légitimités des uns et des autres.

L'effet majeur et les effets intermédiaires seront donc foncièrement différents selon chacune de ces deux options.

Scanné avec CamScanner

♦ ***En l'absence d'ennemi ou d'adversaire déclaré***

Contrairement à une guerre classique où une victoire militaire met fin au conflit, la lutte contre la plupart des acteurs de violence est avant tout une guerre des perceptions et des idées. Les étapes menant à son extinction sont donc avant tout d'ordre psychologique : il s'agit de modifier les représentations sociales des parties en présence et de la population qui peut encourager, subir, condamner la crise. L'effet majeur n'est donc pas uniquement dépendant de l'action militaire de la Force, mais également des réactions de la population, de ses représentants, officiels ou non, et des acteurs de violence. En fait, on peut parler de seuils à atteindre dans les opinions sur le théâtre, et même parfois au-dehors, pour passer d'une situation intermédiaire à une autre, jusqu'à l'atteinte d'une situation de résolution. La Force contribue à cette atteinte par toutes sortes d'actions, mais n'est pas maîtresse du seuil à franchir. C'est bien ce qui déçoit les militaires qui voudraient, généralement, maîtriser complètement les évolutions de la situation. Dans ce cas, ce sont les actions et réactions des différents acteurs sur le théâtre qui donnent la clé de la résolution. Le rôle de la Force est de stimuler les événements favorables et d'empêcher les autres de survenir.

Dans cette difficile avancée vers la situation d'extinction de la violence collective, on peut considérer trois effets à atteindre : un effet de dissonance entre la réalité vécue et les idéologies en présence, induisant des changements d'attitude, puis de comportement ; un effet de résonance avec les objectifs de la communauté internationale à partir duquel une partie de l'opinion publique auparavant favorable à la violence estime désormais raisonnable de chercher à mettre fin au conflit ; un effet de consonance, c'est-à-dire de pleine adhésion de l'opinion publique à la lutte contre la violence et de rejet de l'idéologie de l'action violente

➢ *Effets de dissonance*

Dans une première phase de l'opération, il s'agit de créer, auprès des partisans actifs ou passifs de telle faction, un effet de dissonance, c'est-à-dire une mise en doute du système de représentation du conflit imposé par chaque parti à ses partisans actifs ou passifs. Cette remise en cause des certitudes introduit un état de malaise et d'inquiétude, c'est-à-dire une dissonance à résoudre. L'apparition d'effets de dissonance crée les premières failles dans la cohésion psychologique, puis physique et systémique, des membres de telle ou telle faction qu'ils soient partisans, militants ou sympathisants.

Le concept de dissonance cognitive a été développé par un chercheur américain, Léon Festinger, dans les années 1950. Il définit la dissonance cognitive comme « un état de tension désagréable dû à la présence simultanée de deux cognitions opposées » (idées, opinions, comportements).

Scanné avec CamScanner

Le postulat de base est que tout être humain en général aspire à éliminer les idées ou les tendances comportementales présentes en lui et contradictoires. Face à cette contradiction, il tente de la réduire soit en minimisant ou en ignorant la contradiction (processus de trivialisation), soit en changeant d'opinion.

L'apparition d'effets de dissonance est un instant privilégié qui fait tomber les masques de la propagande et introduit une nouvelle perception des faits. Elle est la plupart du temps déclenchée par un événement insolite qui fait dire à l'opinion publique directement, puis à ses leaders indirectement, « trop c'est trop, nous doutons de la crédibilité de ce que l'on veut nous faire croire et de l'efficacité de la politique mise en œuvre ».

Citons quelques événements susceptibles de provoquer un seuil de dissonance : un événement engendré par un acteur de violence (par exemple, un attentat particulièrement meurtrier), un événement provoqué par des éléments de la Force (apport de preuves de collusion entre responsables opposés, assistance efficace auprès de la population dans un contexte difficile mettant en valeur la crédibilité de la Force), un événement dû à l'action stratégique menée hors du théâtre (par exemple, négociation secrète et dévoilée). La difficulté est autant de niveau politique que militaire : comment trouver des actions qui permettent un effet de dissonance chez les autres acteurs ?

Ces situations de dissonance sont bien sûr complètement différentes selon le camp auquel on appartient. Généralement provoquées par un événement, elles peuvent également être générées par la stratégie d'une des parties ou encore par la situation créée par l'apparition d'un nouvel acteur. Prenons un exemple. Al-Qaïda a adopté une stratégie qui peut être fortement préjudiciable à son avenir : s'attaquer aux pays musulmans dont le pouvoir pratique une politique de laïcité ou qui, simplement, refuse d'asseoir les fondements de sa légitimité sur la Charia. Le choix par Al-Qaïda ou l'un des groupes extrémistes plus ou moins affiliés de commettre un attentat important touchant la population sans distinction de cibles entre ressortissants occidentaux et musulmans peut conduire à une dissonance cognitive des populations jusqu'ici plus ou moins favorables aux objectifs recherchés par Al-Qaïda, même si ceux-ci ne sont pas exprimés très clairement.

Le lecteur attentif pensera qu'il est inutile de définir des effets que l'on ne contrôle pas puisqu'ils dépendent des réactions des populations. L'essentiel est d'agir pour provoquer ces effets de dissonance. En cela il aura raison, même si en matière de lutte contre le terrorisme, chacun sait également que le retour à la normale est difficile et peu maîtrisable. Si l'on ne peut se contenter de mesures de sécurité, mais si également on ne souhaite pas opter pour une guerre totale, comment créer des effets de dis-

Scanné avec CamScanner

sonance cognitive ? C'est-à-dire, sans attendre les fautes des acteurs de violence (que l'on exploitera, bien sûr), comment créer des situations qui amèneront une partie d'une opinion publique à s'interroger sur sa vision du problème, qu'elle soit pour ou contre Al-Qaïda ? Il est d'abord possible d'agir sur les comportements. C'est ainsi que M. Tony Blair a décidé, suite aux attentats qui ont endeuillé Londres au cours du mois de juillet 2005, d'interdire les encouragements à la guerre sainte et les appels à la haine. Cette décision, contraire à la politique de tolérance jusqu'ici observée vis-à-vis des islamistes, suivie très probablement de la surveillance des activités de ces prédicateurs extrémistes, est de nature à introduire un effet de dissonance chez ceux qui avaient jusqu'ici l'habitude d'entendre les incitations au djihad comme quelque chose de normal.

Que l'on ne s'étonne pas de trouver Al-Qaïda cité dans ce paragraphe consacré au cas où il n'existe pas d'adversaire ou d'ennemi déclaré. À l'époque, Al-Qaïda n'était pas défini ouvertement par les Européens comme une organisation ennemie comme cela était le cas aux États-Unis. Ce sont les attentats en Espagne et au Royaume-Uni ainsi que la reprise des combats en Afghanistan qui ont amené un certain nombre de pays européens à changer politiquement de portage et à qualifier « la Base » comme une organisation ennemie. Ceux-ci sont alors réellement entrés en guerre contre les Talibans et Al-Qaïda en Afghanistan et s'attaquent désormais aux centres de gravité de ces organisations, conformément à ce qui sera exposé pour le cas d'un adversaire déclaré.

➢ *Effets de résonance*

L'effet de résonance est atteint lorsqu'au sein d'une des parties entretenant directement le conflit ou favorable à son entretien ou au moins aux buts poursuivis par ceux qui l'entretiennent, une part de l'opinion publique entre en résonance avec la politique de résolution, c'est-à-dire considère qu'il est nécessaire de mettre fin au conflit, même si les objectifs de ceux qui l'entretiennent ne sont pas atteints. C'est le moment où un groupe d'acteurs entre en résonance avec les buts de la Force, grâce aux dissonances créées progressivement dans les esprits. L'atteinte des effets de résonance constitue un moment décisif du conflit. Planifier les effets à obtenir pour les atteindre, puis pour les exploiter est indispensable dans l'élaboration d'une politique de résolution d'un conflit de ce type. Cela nécessite de faire appel à un collège d'experts dans tous les domaines d'actions possibles et d'arrêter une stratégie globale qui prenne en compte les représentations sociales de chaque partie et cherche à modifier les attitudes et les comportements qui en découlent.

Les événements décisifs entraînant une résonance peuvent porter sur tous les domaines d'action de la Force. Cela peut être, par exemple, la perte par les acteurs de violence de leur crédibilité auprès des populations

Scanné avec CamScanner

suite à un acte particulièrement odieux ou à la lassitude de celles-ci. Cela peut aussi être l'atteinte de leur organisation globale sans s'attaquer à leurs centres de gravité. C'est également le cas pour les fractions de population, leurs responsables, leurs leaders d'opinion : si la satisfaction de leurs besoins est réalisée, si l'usage de leur espace vital est rétabli si la Force met fin aux mouvements de revendication. De même, l'atteinte d'une réelle maîtrise de l'espace, soit en zone de sécurité, soit en zone contrôlée peut créer un effet de résonance lorsque la lassitude gagne les populations. Enfin, la maîtrise de l'information peut conduire à un effet de résonance par la connaissance et l'anticipation des situations ainsi que le contrôle des informations et communications destinées à attiser la violence.

Ajoutons de plus qu'un effet de résonance peut encore être atteint par une intervention ou un événement extérieur au théâtre d'opérations, tel que l'arrivée dans la coalition d'un nouveau membre influent ou l'abandon d'un soutien des adversaires, ou encore l'influence d'un pays tiers cherchant à contribuer à la résolution du conflit.

De nombreux autres incidents, événements, actions peuvent conduire à un effet de résonance, mais si l'action pour approcher l'effet peut dépendre de la Force, celui-ci ne sera produit que par la seule conviction des opinions des autres acteurs. Pour donner un exemple précis dans le cas du terrorisme islamiste, cela signifie par exemple qu'une part de la population d'un pays musulman commence à manifester contre les actes de terrorisme qui frappent son territoire, ou que certains pays qui jusqu'à présent refusaient de coopérer à la lutte contre le terrorisme islamiste prennent des mesures effectives dans ce sens, ou encore enfin, que les citoyens musulmans des pays occidentaux qui fréquentent les mosquées intégristes les désertent, refusent les discours fustigeant l'Occident et n'approvisionnent plus les caisses des réseaux.

➢ *L'effet de consonance*

L'effet de consonance, qui permet la résolution du conflit et le passage à la normalisation, est franchi au moment où plusieurs parties de la population et de leurs responsables entrent en consonance avec la politique de résolution proposée, y adhèrent et œuvrent pour qu'elle aboutisse. Son atteinte permet de passer à la phase de gestion civile de la crise. Ce moment ne signifie pas la disparition de la violence, mais il signifie que toute action de violence est maintenant réprouvée par une majorité dans l'ensemble des camps.

L'atteinte de l'effet de consonance est le produit d'une conjonction d'effets à obtenir sur les attitudes et les comportements : le refus de la violence devient une attitude attractive, y compris pour les responsables et leaders d'opinion ; une partie des populations soutenant un parti en pré-

Scanné avec CamScanner

sence entre en dissonance avec les attitudes imposées et livre des informations permettant la neutralisation des réseaux d'acteurs de violence ; une partie des leaders d'opinion expriment leur désapprobation aux activités d'entretien de la crise ou du conflit ; les acteurs de violence ne trouvent plus de soutiens actifs et passifs auprès de la partie de la population naguère favorable à leurs arguments ; les actions de violence deviennent mineures ou cessent.

On constate que l'atteinte de ces effets représente des défis bien plus complexes qu'une victoire militaire puisque la volonté et l'action de la Force seules ne suffisent pas à y parvenir. D'où l'importance de plus en plus forte des activités politiques et diplomatiques directes, des actions civilo-militaires, des actions d'influence et plus largement des opérations d'information. Ces effets peuvent également avoir été produits, puis annulés, du fait d'une action négative ou d'un événement détruisant l'impact préalable. C'est la loi de ces types d'opérations.

L'assimilation de ces concepts d'effets, non totalement maîtrisables parce que ne dépendant pas que de l'action de la Force, est essentielle. Pour les conflits dans lesquels la coercition n'est pas décidée par le pouvoir politique, son application permet seule de progresser vers l'État Final Recherché. Dans ce cas, la méthode de raisonnement militaire traditionnelle, spécifique des combats conventionnels, n'est pas adaptée.

♦ ***Cas d'un affrontement asymétrique et d'adversaires désignés***

Chaque acteur de violence reste, pour la Force, un adversaire potentiel dans l'hypothèse d'un changement de situation toujours possible. Celle-ci doit donc être en mesure d'agir par la force pour imposer les termes du mandat qu'elle a reçu. Les concepts opérationnels utilisés pour concevoir ces actions de force sont ceux utilisés dans les opérations de coercition. Dans ce cas, la prise à partie du ou des centres de gravité conduira bien à l'État final recherché ; l'atteinte des points décisifs représente des étapes intermédiaires conduisant à l'atteinte des centres de gravité tandis que, en premier lieu, la prise à partie des points de cohérence permettra de désorganiser le dispositif de l'adversaire.

Cette option est choisie par le politique dans le cadre d'un engagement face à des adversaires déterminés, qui disposent d'une capacité de nuisance telle qu'elle a une implication sur la sécurité du pays ou de la région. Ce fut le cas des réseaux islamistes affiliés à Al-Qaïda, en Irak, c'est maintenant le cas en Afghanistan et peut-être prochainement dans la corne de l'Afrique.

➢ *Le(s) centre(s) de gravité*

Le(s) centre(s) de gravité sont les fondements de la volonté de l'adversaire ou de sa capacité de combattre et d'entretenir le conflit, qui, s'ils

Scanné avec CamScanner

sont brisés, conduiront celui-ci, à plus ou moins brève échéance, à renoncer à l'action armée pour faire valoir ses vues.

Dans ce type de conflit, les centres de gravité stratégiques et opératifs sont souvent confondus, sauf si l'adversaire agit à partir d'un pays tiers sur lequel ne s'étend pas le théâtre d'opération, comme c'est le cas actuellement avec des bases d'Al-Qaïda au Pakistan, en dehors du théâtre afghan.

Ces centres déterminants peuvent être : les leaders idéologiques et politiques du mouvement et les centres de mise en œuvre de la lutte armée (chefs de guerre, bases de commandement, systèmes de communication) ; les réseaux logistiques (ressources financières, armement, matériels, dépôts, bases, réseaux de distribution) ; les réseaux de propagande et d'intimidation (moyens médiatiques, relais infiltrés, politiciens achetés, etc.) ; les combattants armés (maquis, refuge, forces) dont la destruction entraînerait à terme une perte sensible, voire la neutralisation de la capacité d'action.

➢ *Les points décisifs*

Les points décisifs sont les points à détruire, neutraliser, infiltrer ou exploiter pour saisir le ou les centres de gravité. Ces points décisifs peuvent être :

- *les points forts de l'adversaire* : zone interdite aux forces amies (bases de guérilla), zone refuge ; communauté favorable permettant d'abriter des terroristes ; soutien ouvert ou clandestin venant d'autres pays ;
- *ses points faibles* : le soutien de réseaux mafieux ; les prisonniers et les possibilités de réduction de peine offertes ; la trahison d'un membre par vénalité (prime à l'apport d'informations) ;
- *les points clés de son dispositif*, qui ne constituent pas forcément des points forts, mais sont indispensables à la poursuite de l'action : la branche politique ouverte de leurs revendications ; les entreprises ou organismes servant de masque aux activités clandestines ; les ONG ou organismes de défense de leur point de vue ; le réseau financier ; les réseaux d'armement et de logistique ; les réseaux d'informations.

➢ *Les points de cohérence*

Les points de cohérence sont les fondements de la cohérence de l'action des acteurs de violence qu'il faudra nécessairement neutraliser ou au moins affaiblir pour empêcher les actions de violence.

On trouve ces points de cohérence à tous les niveaux de l'action. Ce sont, entre autres possibilités, les agents de liaison, les caches, les boîtes aux lettres, les réseaux d'alerte téléphonique (clandestin, fixe ou mobile), les proches (chargés des liens familiaux, claniques, communautaires), les points clés des réseaux (système de cryptologie, mots de passe et codes

Scanné avec CamScanner

d'utilisation), les fournisseurs en matériels (papiers clandestins, explosifs, moyens de déplacement autonomes).

L'organisation en réseau des systèmes asymétriques contraint à un suivi permanent et complexe de ces points et à un échange constant d'informations entre les différents niveaux d'organisation de la Force.

16.3. Les options militaro-stratégiques sur le théâtre d'opération

Les deux grandes options politico-stratégiques dont nous venons de parler se déclinent, au niveau du théâtre d'opérations en deux options militaro-stratégiques qui s'exercent sur divers champs, à travers divers domaines d'action.

♦ *Les deux options militaro-stratégiques*

En dehors des actions de soutien à la prévention et à la sécurité qui peuvent être demandées aux armées dans le cadre d'un engagement dans lequel l'essentiel des actions n'est pas d'ordre militaire, deux grandes options de stratégie opérationnelle sont possibles pour l'emploi des forces :

- *la maîtrise de la violence* qui, nous l'avons vu, a pour but de permettre de prévenir, contenir, contrôler l'escalade de la violence. Les actions entreprises dans ce cadre ne pourront être menées sur les centres de gravité de l'adversaire, au sens clausewitzien du terme, sans courir le risque d'entraîner une force mandatée dans un affrontement armé durable que le décideur politique s'efforce d'éviter ;
- *les actions de force ou actions de coercition* recherchant une victoire militaire sur un adversaire désigné, ce qui n'implique pas nécessairement la destruction complète de sa capacité de défense politique, militaire et économique. L'objectif, dans le contexte stratégique actuel, est de contraindre un adversaire à renoncer à ses objectifs militaires sur le théâtre d'opération.

Le tableau ci-dessous résume succinctement les grandes différences entre ces deux dernières options.

Il faut noter que ces distinctions sont d'ordre conceptuel et servent à définir l'action militaire selon la situation et les objectifs déterminés par le politique. Dans la réalité, et c'est là qu'interviennent le savoir-faire et l'expérience du commandant de l'opération, ces distinctions sont moins précises ou encore les évolutions du conflit peuvent conduire à passer d'un mode stratégique à un autre sans changement notoire au niveau de l'organisation des forces. C'est en particulier le cas lorsque les forces mènent à la fois des actions coercitives de contre-terrorisme et des actions de stabilisation vis-à-vis de la population et d'autres acteurs de violence.

Scanné avec CamScanner

Maîtrise de la violence	Coercition
❑ Recherche de l'**amélioration de la situation** sociétale.	❑ Recherche de la **désagrégation de la situation** de l'adversaire.
❑ **Gérer des situations** dans lesquelles l'action des uns et des autres n'a, le plus souvent, pas le pouvoir de créer une rupture immédiate.	❑ **Gérer l'action** de l'autre et sa propre action : agir sur l'autre pour le contraindre. C'est la victoire sur l'autre qui crée la rupture.
❑ Cette gestion s'effectue autant dans le monde psychique que dans le monde physique.	❑ Cette gestion s'effectue par combinaison d'actions dans l'espace et le temps physique.
❑ Un événement physique n'engendre pas forcément un changement de situation. Il y a une latence psychologique incompressible.	❑ L'action physique sur l'autre est prévisible. Elle crée à elle seule l'événement qui change la situation.
❑ Les événements déclencheurs de nouvelle situation sont le plus souvent des conjonctions d'effets multiples.	❑ Un effet majeur ou décisif peut être planifié en raison de son impact prévisible.
❑ C'est la variété des actions dans les différents domaines et leurs effets indirects qui créent l'événement.	❑ Les actions s'inscrivent dans une manœuvre, combinaison de feux et de mouvement. La planification définit la manœuvre.

Ainsi, chaque mode stratégique peut se décliner de différentes manières sur le théâtre d'opération. L'action de force est foncièrement différente selon le cadre politico-stratégique de l'engagement, lui-même en rapport avec l'existence ou non d'un ennemi déclaré. Exercer une action coercitive contre d'autres forces armées qui mènent un conflit symétrique ne fait pas appel aux mêmes moyens et modes d'action que de combattre des éléments armés en rébellion utilisant la guérilla ou le terrorisme. Dans ces deux derniers cas, l'action stratégique empruntera à la fois à la maîtrise de la violence et à la coercition selon les lieux, les opposants et les circonstances. De même la maîtrise de la violence peut consister à isoler des éléments rebelles pour obtenir un accord politique ou au moins un cessez-le-feu militaire, à séparer des belligérants pour les empêcher d'exercer la violence contre les populations et les contraindre à trouver un accord sans l'usage des armes, ou encore à contrôler l'espace terrestre pour permettre aux acteurs de résolution de la crise de progresser vers une solution politique.

Scanné avec CamScanner

16.4. LES CHOIX STRATÉGIQUES POUR LA ZONE URBAINE

On l'a déjà précisé, du fait de sa complexité, de la difficulté à y déployer aisément sa manœuvre, de la présence de « tiers » civils, otages et enjeux, avec le risque de dégâts collatéraux injustifiables, la zone urbaine est, en première analyse, un « repoussoir » pour l'action militaire. Il faut de solides raisons pour s'y engager plutôt que d'agir à l'extérieur et d'attendre qu'elle se donne à l'intervenant comme tombe un fruit mûr.

Quelles sont donc les raisons qui vont inciter, contraindre, le pouvoir politique et ses chefs militaires, chacun à leur niveau, à s'engager dans une action urbaine ?

D'un point de vue politico-stratégique ou stratégique, une ville présente de l'intérêt en fonction de son « statut », c'est-à-dire son rayonnement, son envergure internationale, nationale (capitale), régionale ou locale, dans des domaines aussi divers que la politique, l'économie, les relations internationales, les équilibres stratégiques, les ressources énergétiques, etc. À cela s'ajoute son degré d'impact sur l'origine, le déroulement et la résolution de la crise. Les villes sont, en effet, à l'échelle de leur importance, des points nodaux de flux de personnes, de ressources matérielles et immatérielles, d'informations. Elles ont des vocations spécifiques : décisionnelles (politiques), transactionnelles (financières), relationnelles (économiques) et information-nelles (médiatiques).

S'agissant de l'intérêt ou non, pour un pays donné (ci-après « le Pays ») de s'engager en zones urbaines, on recense, pour l'essentiel, huit motivations pouvant conduire, individuellement ou par combinaison, à une intervention. Ce sont :

- La présence, de nationaux dans l'agglomération considérée et l'importance de cette présence. De tout temps, mais plus encore de nos jours, la défense de ses ressortissants par un État est un devoir impérieux.
- Le risque de « contagion » par exportation et dissémination de la crise à l'intérieur du Pays (notamment terrorisme, subversion, risques NRBC, mais aussi risques épidémiologiques, etc.) auquel il convient de parer.
- L'importance des flux d'approvisionnements stratégiques destinés au Pays, originaires de cette ville ou transitant par elle.
- L'importance économique de l'agglomération pour les avoirs et/ou les débouchés économiques du Pays.
- Le risque pour la capacité d'action du Pays. Si celui-ci joue un rôle mondial dans la résolution des crises, voire dispose d'un réseau de forces pré-déployées, le développement de la crise urbaine peut avoir un impact sur la cohérence et l'efficacité de son dispositif d'intervention et donc tendre à limiter ses capacités d'intervention sur ce théâtre ou sur d'autres pour lesquels la zone urbaine est une plate-forme potentielle d'acheminement ou de soutien. Il est possible de s'en représenter

Scanné avec CamScanner

l'effet en imaginant la neutralisation d'une base pré-positionnée, l'interdiction d'une escale maritime ou aérienne, l'interdiction de survol ou de transit terrestre, etc.

- Le volume et la valeur des échanges, autres que purement économiques (flux de personnes, financiers et autres) entre l'agglomération (avec tout ce qui transite par elle) et le Pays.
- L'importance politico-stratégique de la zone urbaine pour la politique étrangère du Pays.
- Enfin, l'impact d'une intervention ou d'une non-intervention dans cette ville, d'une part, sur l'opinion publique du Pays et, d'autre part, sur son « image », son rayonnement, sa crédibilité et donc, son influence à l'international. Ceci prend une importance particulière lorsque l'on est en situation de crise humanitaire ou d'application d'accords de défense.

Bien entendu les risques d'une non-intervention sont à mettre en regard de ceux que pourrait entraîner une intervention : si la violence est le fait d'une organisation motivée et disposant de capacités d'action potentielles sur le territoire, les ressortissants ou les intérêts du Pays, le risque de « représailles » en réaction à l'intervention n'est pas négligeable.

C'est donc l'analyse des risques correspondants à une intervention ou une non-intervention (pour les nationaux, les ressources, les capacités et le statut international du Pays) et leur degré d'acceptabilité par sa population qui vont conduire le pouvoir politique à décider de s'impliquer dans la crise et jusqu'à quel degré.

En régime démocratique l'appréciation de l'impact sur l'opinion publique – laquelle relaie et souvent amplifie un impact dans les autres domaines cités – sera un élément important de la prise de décision, mais il ne devra jamais être le seul : les opinions publiques modernes, sensibles à l'immédiat et au spectaculaire, sont trop versatiles pour apprécier à leur juste valeur les risques mettant en cause à plus long terme des éléments fondamentaux de la vie et de la puissance du Pays.

♦ *L'État final recherché et la décision d'intervention dans la zone urbaine*

Au niveau politico-stratégique, pour établir l'effet final recherché et les options propres à l'atteindre, il faut apprécier l'importance de la zone urbaine dans l'origine et le déroulement de la crise ainsi que le rôle qu'elle peut jouer dans son dénouement. On ne s'étendra pas ici sur les éléments nécessaires à cette appréciation, développés au chapitre suivant.

À ce niveau, une zone urbaine, qu'elle soit un nœud de crise principal (Abidjan, Mogadiscio, Sarajevo) ou secondaire (Mitrovica), peut être définie selon le cas comme :

- un centre humain et d'activités très important (international, régional ou national), soumis à la violence ;

Scanné avec CamScanner

- un centre de gravité stratégique de l'adversaire où se concentre son organisation, ses moyens et son soutien ;
- une combinaison de ces deux situations.

Dans le premier cas, il conviendra de bien évaluer les conséquences possibles avant de s'engager dans un combat de coercition dans l'agglomération, en sachant que même si la population n'est pas favorable à l'ennemi, elle n'admettra pas que « sa » ville, lieu de vie et source de revenus, soit l'objet de destructions. Une action en force, si elle n'est pas dosée, justifiée et accompagnée d'actions compensatoires ou, mieux, préventives, fera que les unités de la coalition seront considérées comme une force d'occupation et se verront entraînées vers une guerre asymétrique comme cela s'est produit à Bagdad.

Dans le deuxième cas, les centres de gravité stratégiques ou centres vitaux de l'adversaire, qui constituent les fondements de sa volonté ou la part essentielle de sa capacité de combattre et d'entretenir le conflit, sont des objectifs de niveau stratégique. Si ceux-ci sont détruits ou neutralisés, ils conduiront l'adversaire, à plus ou moins brève échéance, à la défaite ou à la négociation d'une solution acceptable.

Dans un troisième cas, très fréquent et combinant les deux précédents, le lieu géographique de ce centre de gravité pourra être la capitale du pays, dans laquelle se trouvent généralement les systèmes de décision politique des protagonistes, leurs organisations politico-stratégiques, une part notable de la population ainsi que des forces armées et de sécurité du pays, et, enfin, les meilleures infrastructures et ressources

Cette focalisation des cas sur les capitales, soulignée par les engagements récents (Sarajevo, Kaboul, Abidjan, Kinshasa, Mogadiscio, Nairobi, Port au Prince…) ne doit pas masquer que d'autres zones urbaines, du fait de leurs particularités, jouent un rôle stratégique dans la résolution de la crise : Mitrovica et la coexistence de populations kosovar « serbe » et kosovar « albanaise » interdépendantes pour l'eau et l'énergie électrique ; Bunia et la convoitise des riverains sur la région environnante de cette ville de la République démocratique du Congo.

♦ ***Les objectifs stratégiques***

Comment définir des objectifs dans le cadre d'une confrontation en zone urbaine ?

Il est très rare que les choix stratégiques majeurs ne concernent qu'une zone urbaine. La plupart du temps, ce niveau de décision concerne l'ensemble du théâtre d'opération, voire une région débordant largement du ou des pays constituant le théâtre. Cependant, si cette zone urbaine revêt une importance capitale, les objectifs stratégiques porteront essentiellement sur celle-ci. Même, très probablement, ils ne concerneront

Scanné avec CamScanner

qu'elle, les autres objectifs ayant pour but de la contrôler plus étroitement, c'est-à-dire d'empêcher les interférences facilitant l'action des acteurs de violence. Alors, comment définir ces objectifs, quelles contraintes prendre en compte ?

Examinons d'abord les contraintes. Tout d'abord, si la zone urbaine n'est pas l'unique intérêt de la communauté internationale, il conviendra de s'interroger pour déterminer si la stratégie à adopter pour cette ville doit être ou non différenciée de la stratégie globale mise en œuvre. Cette différence tiendra très probablement aux acteurs de violence qui sont plus nombreux en ville et qui peuvent manipuler la population plus simplement. Elle tiendra également aux besoins particuliers de la population, qui sont vitaux et immédiats : besoin de se nourrir, de se soigner, de se loger, besoin de sécurité immédiate, besoin même d'argent pour continuer à vivre, ainsi que bien d'autres besoins qui existent certes dans les zones ouvertes, mais de manière moindre. De plus, dans une zone urbaine, il est important que la stratégie soit capable d'intégrer les acteurs de violence potentiels qui ne se sont pas encore manifestés, mais qui changeront la donne le moment venu. Ainsi, dans la plupart des cas, la violence de prédation, si elle ne s'est pas encore manifestée, apparaîtra à un moment ou un autre. Il importe donc de le prévoir afin de prendre des mesures préventives plutôt que d'être contraint ultérieurement à des actions curatives.

Sauf dans le cadre d'un engagement coercitif de haute intensité, tel que les combats de Grosny, de Falloudja ou de Gaza, les objectifs stratégiques dans la zone urbaine seront volontairement restreints et devront être différenciés selon le type d'acteurs de violence en présence et les choix stratégiques concernant chacun d'entre eux. En fait, dans la plupart des engagements conduits par les armées occidentales, la stratégie utilisée pour la zone urbaine sera la recherche d'effets de résonance et de consonance, donc une stratégie dans laquelle l'action militaire seule sera insuffisante pour atteindre l'État Final Recherché. Cela n'empêchera pas de s'en prendre de manière coercitive à certains acteurs particulièrement violents, tels que les acteurs de subversion ou même de revendication utilisant le terrorisme ou la guérilla. Mais la majeure partie des actes de violence devra être traitée fermement sans que jamais ce traitement soit perçu comme offensif et violent par les autres acteurs, en particulier les populations, de quelque bord qu'elles soient. Des solutions de niveau politique doivent en permanence être recherchées et les chefs militaires ne peuvent se contenter d'une mise en œuvre exclusive d'actions militaires. Dans la définition de la stratégie à adopter, le politique doit donc intervenir pour préciser de manière claire les contraintes qu'il impose dans la manière d'atteindre l'état final, quel état final particulier il recherche pour la zone urbaine, en raison de son importance stratégique, et quels

Scanné avec CamScanner

choix d'options sont fermés par rapport à la stratégie globale de l'opération dans son ensemble.

On constate que la stratégie globale à mettre en œuvre en zone urbaine est très complexe à élaborer. Elle doit d'abord envisager la stratégie nécessaire pour conduire chaque acteur à l'État Final Recherché. Puis elle doit harmoniser ces différentes stratégies en une stratégie opérative globale. Cela signifie que si une véritable stratégie de coercition est conçue pour éliminer du théâtre un acteur de revendication ou de subversion, voire de prédation ou de répression (cas de l'entrée au Kosovo), dans le même temps, une stratégie de légitimation des autres acteurs doit être mise en œuvre, l'objectif étant de les rallier à la solution de la coalition. De plus, conduire, par exemple, des actions de coercition contre un acteur conduira invariablement à des réactions de la part des autres acteurs de violence : d'adhésion parfois, de peur et d'attente très souvent, d'entraide momentanée à celui qui est frappé, ce qui nécessitera d'adapter la stratégie retenue. Le jeu des interactions entre les stratégies mises en œuvre vis-à-vis de chaque acteur doit donc être envisagé dès le début des opérations et non simplement en cours d'action au fur et à mesure des événements.

Ainsi, dans une même ville, sera recherché un effet de consonance en passant par des effets de résonance, en parallèle aux actions sur les centres de gravité et points décisifs d'un acteur particulier.

> Le général Petraeus est nommé sur place pour limiter les dégâts. Il a étudié de près les causes de la défaite américaine au Vietnam. Pour lui, le manque de soutien des civils à l'occupation est une cause des échecs américains à l'étranger. Reprenant une vieille idée des Britanniques dans les années 1920 (appliquée aussi par S. Hussein) il décide de salarier les chefs de tribus sunnites qui, jusqu'en 2007, soutiennent la résistance devant la brutalité des occupants. Contre des millions de dollars ces insurgés obéissant à des chefs locaux sont sensés se retourner contre les groupes proches d'al-Qaïda qui visent davantage les Chiites et les élites locales que les Américains.
>
> Malgré des ratés (certains chefs quittent le pays avec l'argent distribué) cette politique obtient de plus en plus de résultats même si les Américains contrôlent très superficiellement ces milices dites « Sawa » (« réveil »). Une partie de la résistance nationaliste s'y rallie même en apparence pour se cacher, toucher l'argent et surtout s'armer face au « gouvernement » dominé par les Chiites pro-iraniens coupables d'avoir éliminé de nombreux sunnites.
>
> De plus, c'est une occasion pour les élites sunnites de se débarrasser des multiples groupuscules djihadistes qui multiplient les massacres de « mauvais musulmans » [1].

1. Denis Gorteau, « La guerre en Irak est-elle finie ? », *Mondialisation.ca*, le 19 février 2009, disponible en ligne sur http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=12362 (date d'accès : 8 mars 2009).

Scanné avec CamScanner

Ainsi, la recherche d'un effet de consonance procédera elle-même de trois types de stratégie : la première consistera à interdire les actions de violence organisée, comme le terrorisme ou la guérilla, en s'attaquant aux centres de gravité et points décisifs des organisations armées incontrôlables ; la seconde consistera à rechercher des ententes avec les acteurs de violence spontanée tout en prévenant et contrôlant leurs actes de violence ; la troisième, stratégie plus psychologique que physique, consistera à trouver les actions permettant d'abord une dissonance au sein des populations sympathisantes de telle ou telle organisation, puis des effets de résonance, fruit d'actions de protection de la population ainsi que d'actions humanitaires, sociales, sociétales et économiques permettant de faciliter le rapprochement entre la population et la coalition.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 17

LA VISION OPÉRATIONNELLE DE LA ZONE URBAINE

17.1. LES VISIONS SELON LES NIVEAUX DE COMMANDEMENT

Les sous-chapitres précédents ont présenté, pour un pays donné, les raisons qui justifieraient l'intervention de ses forces dans des villes ainsi que les missions pouvant s'y exercer. Celui-ci est consacré à l'analyse, sous l'angle de l'intervention, de la ville en crise en tant que telle pour appréhender ses caractéristiques essentielles. Ces caractéristiques doivent être prises en considération dans la recherche et la mise au point du processus permettant d'obtenir l'effet final recherché.

Chaque niveau de commandement ayant ses préoccupations et son analyse propres, on abordera successivement la vision du niveau politico-stratégique (celle du commandant de l'opération), puis celle du niveau opératif (le commandement du « théâtre » urbain) et, en complément, celle du commandant tactique opérant dans la ville, même si ce niveau n'est pas au cœur de ce livre.

♦ ***Au niveau politico-stratégique***

À ce niveau, ainsi qu'on l'a vu au chapitre précédent, il convient d'apprécier l'importance de la zone urbaine dans l'origine et le déroulement de la crise ainsi que le rôle qu'elle peut jouer dans l'atteinte de l'EFR et des états intermédiaires. Ceci implique de connaître la composition de sa population (ethnies, religions, classes sociales, volume d'immigrés), ses caractéristiques (pyramide des âges et taux de population jeune, revenu moyen, seuil de pauvreté, niveau de scolarité, état sanitaire, etc.). Cela nécessite, également, d'identifier ses liens avec l'environnement international (flux entrants et sortants de toute nature : matériels, immatériels ; soutiens et réseaux extérieurs, soutien ouvert par des États, etc.) et à identifier les perturbations que la crise y engendre ou peut y développer. C'est à ce niveau également que l'on rassemblera les éléments d'information et d'appréciation permettant au pouvoir politique de

Scanné avec CamScanner

prendre une décision. Le rôle de l'échelon politico-stratégique dans la recherche, l'analyse et la présentation d'informations et d'appréciations justes et pertinentes est essentiel pour ne pas compromettre le déroulement et le résultat de l'intervention et, par là, la crédibilité du Pays.

La caractérisation de la zone urbaine nécessaire à la prise de décision sera facilitée par une collecte méthodique et intelligente des informations à partir des très nombreuses sources exploitables : fonds documentaires, médias, résidents officiels [1] ou privés de la zone urbaine, personnes y ayant fait des séjours fréquents et récents. Certaines nations excellent dans ce recueil et son exploitation.

Dans d'autres pays, ces informations ne sont souvent recherchées systématiquement que lorsque la crise éclate ou est imminente, sans toucher, vu l'urgence, toutes les sources privées qu'un travail de préparation soigneux aurait permis d'interroger.

Or, par-delà des renseignements « à chaud », il est évident que l'analyse de la zone urbaine peut et doit se préparer « à froid », avant la généralisation d'événements violents, à partir de données collectées et régulièrement actualisées par les états-majors et organismes spécialisés.

En particulier, pour ce qui concerne les sources ouvertes, l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI, disposent d'une série d'indicateurs en libre accès qui sont devenus des références internationales et facilitent l'élaboration d'une vision commune entre pays soucieux d'unir leurs efforts pour rétablir la normalité dans la zone. Ces indicateurs permettent d'apprécier la situation d'un pays et, à travers elle, celles de ses zones urbaines les plus importantes.

Ainsi, les critères WGI [2] permettent d'apprécier six domaines de « gouvernance » d'un pays :

- sa responsabilité et sa crédibilité,
- la stabilité politique et le degré de violence,
- l'efficience de sa gouvernance,
- la capacité de régulation (aptitude à gérer les oppositions),
- la confirmation de l'existence d'un état de droit,
- la réalité d'une lutte effective contre la corruption.

L'Unicef, pour sa part, tient à jour une batterie d'indicateurs relatifs à l'Indice de Développement Humain (IDH), l'indice de développement économique, la densité de la population, le taux de chômage, le pourcentage de personnes de moins de 15 ans, le niveau de vie, la part de popula-

1. Services de l'ambassade, services consulaires, attaché de défense, poste d'expansion économique, ressortissants
2. Worldwide Governance Indicators, Governance Matters 2009, Banque mondiale, disponible en ligne sur http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp (date d'accès : 7 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

tion en dessous du seuil de pauvreté, etc. Signalons enfin le site de la CIA [1], qui fournit des informations relativement exhaustives et actualisées concernant les différents pays du monde, sur les plans physique, humain, social, économique, militaire et diplomatique.

Certes ces données concernent le pays dans son ensemble. Mais les zones urbaines foyers de crise sont suffisamment représentatives d'un pays pour qu'elles constituent une première base d'approche que l'on ajuste progressivement en fonction des informations propres à l'agglomération au fur et à mesure de leur collecte.

L'exploitation de ces données fournit une première estimation « statique » des types et niveaux de violence potentiels de la zone urbaine. Elle permet d'aborder la phase de violence en connaissance de cause. Une fois la crise éclatée au grand jour, cette analyse de la ville est complétée au fur et à mesure de la survenance des événements violents, tels qu'ils sont présentés dans cet ouvrage. Dans cette phase « dynamique » de l'analyse, il est alors possible d'en déduire progressivement la nature des acteurs de violence, leurs buts politiques, leurs stratégies de violence et, par-là, de décider de l'État final recherché et des options politico-stratégiques à privilégier.

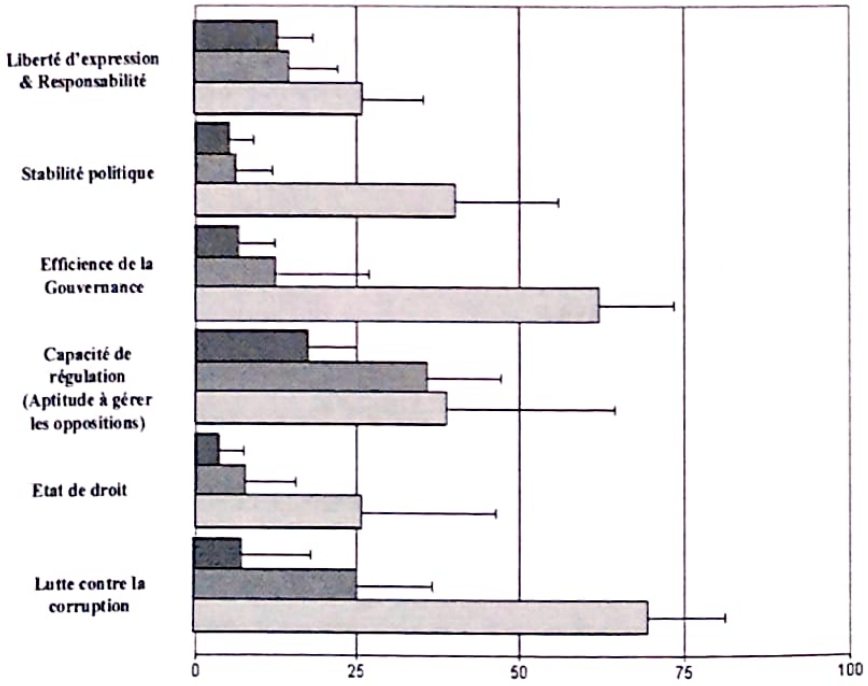

COTE D'IVOIRE
Comparaison entre les années 2008,2002 et 1996 (du haut vers le bas)

1. www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook.

Scanné avec CamScanner

♦ ***La zone urbaine sous l'angle opératif***

Dans le cadre de la contre-insurrection en zone urbaine, la responsabilité du niveau opératif sera soit celui du commandant de théâtre dont l'agglomération considérée est le nœud de la crise, soit, si la zone urbaine est vaste et très peuplée ou si elle constitue un cas particulier du théâtre, un commandant désigné de cette « grande agglomération ».

Quel qu'il soit, ce qui importe est que ce niveau de commandement y crée les conditions d'un retour au calme et à la normalité de vie. Ceci passe par la connaissance générale de l'agglomération, ensemble indissociable du milieu physique et de sa population. Cette connaissance permettra, entre autres acquis, l'identification des acteurs et réseaux de violence, la création des conditions permettant à l'échelon tactique d'amener l'adversaire à négocier ou de le détruire, et le ralliement de la population à la cause défendue.

Sa vision de la zone urbaine sera donc multisectorielle et multidimensionnelle. Elle portera, en premier lieu, sur la contexture interne de la zone, puis sur son environnement et enfin sur les liens et échanges entre eux.

Multidimensionnelle, la zone urbaine l'est assurément. Il y a d'abord ses trois dimensions spatiales, avec son étendue, ses points hauts, ses coupures et ses axes de circulation, ses quartiers spécifiques, ses réseaux de satisfaction des besoins de la population : l'eau, l'énergie, les transports, et aussi, quoique moins vitaux mais nécessaires à un retour à la normale, la chaîne alimentaire, la santé et l'éducation.

Une quatrième dimension – l'électromagnétique – est également très importante : au Kosovo, les antennes de réception satellitaires fleurissent chaque balcon ou presque, les relais téléphoniques ornent les toits d'immeubles ; les réseaux téléphoniques, de télévision ou internet sont de plus en plus présents en toute ville du monde. Ce sont, selon le cas, des moyens d'information, de mobilisation, de conviction ou de propagande, indispensables pour rallier à soi la population, moyens que l'adversaire ne se prive pas d'exploiter pour amplifier la résonance de son action.

Mais sa dimension la plus importante est la dimension humaine : le vrai centre de gravité d'une ville est, en effet, sa population et, au-delà, sa perception du conflit. Dans un environnement aussi difficile à clarifier et à référencer que la ville, il est important de disposer d'une cartographie précise des liens humains, sociaux, économiques, de pouvoir et de subordination entre les clans, les familles, les groupes armés. Cette cartographie est indispensable pour conduire l'action psychologique propre à rassurer et à faire adhérer la population, à atténuer les méfaits d'éventuelles mesures d'exception ou d'atteintes non désirées aux personnes et aux biens.

Scanné avec CamScanner

Le commandement opératif s'intéressera également aux ressources que peut procurer la ville à la Force, à la population et aussi, pour les contrer, aux acteurs de violence. Force et population ont en effet des besoins essentiels (eau, vivres, énergie) et complémentaires (médicaments, habillement…) qui, s'ils ne sont pas satisfaits par la ressource locale, devront l'être pas des flux en provenance de l'extérieur, que le commandement devra organiser.

L'environnement de la zone urbaine, du plus proche – la campagne environnante et les villes voisines – au plus lointain – le monde entier, dans la mesure où il est concerné – joue un rôle dans le processus de résolution de crise par les flux qui en proviennent ou s'y dirigent : flux physiques, flux de personnes, flux financiers, flux d'informations – et le soutien qu'il peut apporter aux acteurs de violence ou à ceux de résolution, dont la Force.

Ces flux posent le problème des limites de la zone urbaine, toujours imprécises : zones nouvellement bâties et zones lacunaires alternent au fur et à mesure que l'on s'approche de la périphérie, créant des zones de « porosité » alors qu'une délimitation claire visant à contrôler étroitement les flux d'échanges milite pour une définition de la zone véritablement en crise aussi étanche que le souhaite le commandement opératif.

Un autre point d'intérêt, étroitement associé au précédent, concernera les points d'entrée dans la zone urbaine – routier, ferroviaire, aérien, maritime, fluvial – et les axes y conduisant ou permettant des déplacements rapides et aussi sûrs que possibles dans l'agglomération, pour le balancement des forces d'intervention, les relèves d'unités, les acheminements logistiques et le contrôle des flux de toute nature.

Enfin, certains points majeurs de la ville solliciteront l'attention du commandement par l'importance que leur intégrité ou leur fonctionnement nominal représente dans le cadre de la résolution de la crise, pour la Force ou pour tout ou partie de la population : centre de distribution de l'eau, de l'électricité, halles générales, dépôts de carburant, sièges et antennes de télévision, relais radios et téléphoniques, monuments symboliques, espaces de rassemblement de la population, lieux de cantonnement des unités de la Force.

Sur de nombreux points on remarquera que les préoccupations du chef opératif et du chef tactique se rejoignent sans cependant s'enchevêtrer : le chef tactique est chargé de conduire l'action au contact alors que le chef opératif, en charge du retour à la normalité, veille à créer les conditions générales de ce retour et à obtenir au profit du tacticien les conditions nécessaires à son action. S'ils considèrent souvent les mêmes constituants de la ville, c'est donc selon une approche différente, ce qui n'exclut pas les nécessaires échanges entre ces deux niveaux pour bénéficier d'une vision complémentaire sur les domaines approchés.

Scanné avec CamScanner

♦ *La Zone urbaine vue sous l'angle tactique*

D'un point de vue tactique, la ville est neutre : elle donne l'avantage à celui qui sait la mieux l'utiliser. Deux aspects majeurs d'une zone urbaine sont à considérer dans son utilisation : sa géographie sophistiquée et sa population, concentrée et réactive, lieu de refuge anonyme au sein duquel s'immergent les acteurs de violence.

➢ *Une géographie sophistiquée*

La zone urbaine reproduit les traits des terrains ouverts en amplifiant leurs contrastes et leurs difficultés, à un point que l'on retrouve rarement dans la nature mais fréquemment en toute zone d'habitat dense. Comme en terrain ouvert, on trouve en ville des glacis et des gorges, des hauteurs et des thalwegs, beaucoup plus concentrés et alternés dans des espaces plus restreints.

À la différence du terrain ouvert, la ville est façonnée par l'homme pour l'homme. Le terrain urbain est une imbrication de formes horizontales, verticales, intérieures, extérieures, qui se superposent au relief naturel et à la végétation pour optimiser la vie du citadin en économisant ses capacités physiques et en répondant au mieux à ses besoins. Une ville moyenne inclut différents styles de construction, utilisant une multitude de matériaux, avec une texture et une dureté différentes, qui influent sur les conditions du combat urbain. De plus, au premier regard, les lieux se ressemblent par leur anonymat et induisent la confusion.

Au sol, si les parties récentes de la zone offrent parfois de larges vues, en revanche dans la plupart des quartiers les vues et la portée des armes sont limitées. Pour qui connaît son quartier, les points d'observation et les postes de tirs défilés sont multiples, les déplacements discrets et rapides par les cours, les communications intérieures, les jardins sont faciles. C'est beaucoup moins évident pour un étranger lourdement chargé. Quant au déplacement des véhicules, les possibilités de variantement des itinéraires sont faibles et certains carrefours, certaines ruelles sont des pièges mortels : en 1972, une compagnie d'infanterie syrienne imprudemment aventurée dans Beyrouth a été volatilisée en quelques minutes, ses BMP [1] de tête et de queue détruits simultanément, puis les huit autres, dans l'impossibilité de manœuvrer, tirés un par un, comme au champ de tir. Quoique spectaculaire, ce n'est pas le seul exemple de ce type. Pareille mésaventure s'est renouvelée depuis, notamment en Tchétchénie.

Dans le sens vertical, la zone urbaine, superposition et croisement de plusieurs plans, présente une dimension spatiale comparable à la montagne mais avec une facilité de déplacement en tous sens bien supérieure à

1. Véhicules blindés d'infanterie, d'origine soviétique.

Scanné avec CamScanner

celle-ci : en quelques instants un individu, un combattant peut passer du sous-sol au grenier, d'un point d'appui à un autre et réciproquement. En sous-sol, les tunnels, métros, caves et égouts forment un réseau, souterrain et dissimulé, disposant d'entrées, de sorties et de caches nombreuses, constituant des passages étroits mais pratiques entre les différentes parties de la ville.

Dans toutes les agglomérations où se sont déroulés des combats, cette verticalité a été largement exploitée. Il y a quelques années, à Grozny, les Tchétchènes ont mis en déroute les forces russes par leur mode opératoire imprévisible et non linéaire : l'action était principalement menée par des snipers tapis en hauteur ou en sous-sol, après avoir détruits les escaliers et autres moyens de les approcher en passant d'un niveau à un autre. De ce fait, il leur était aisé de détruire un blindé à quelques mètres de distance puis de se fondre dans la masse urbaine une fois leur tâche accomplie.

Toutes ces particularités favorisent des prises à partie à courte portée où une force lourde perd l'avantage de la puissance et de la mobilité au profit d'essaims de combattants pédestres fugaces, exploitant une infinité de combinaisons pour se faufiler sous terre, à travers les murs, par les terrasses, et agir à courte portée, puis se replier pour recommencer en souplesse ailleurs. Ceux-ci recherchent un contact protecteur, l'imbrication interdisant certaines formes d'appui, et cherchent à imposer leur étreinte à l'adversaire pour mieux l'immobiliser et le détruire. Le combat rapproché est la norme, avec les difficultés de communication, d'appui et de soutien que cela implique pour l'intervention d'une force traditionnelle.

Édifices et réseaux physiques de tout type, mais notamment routiers et ferrés, structurent l'agglomération et en constituent la syntaxe contraignante. Cette syntaxe n'est pas immuable et la ville se modifie en permanence : déconstructions, travaux, déviations. Les acteurs de violence ne se privent d'ailleurs pas de la faire évoluer de façon temporaire (barrages, barricades) ou plus durable (trouées, démolitions).

Hormis un séisme, le combat en zone urbaine est la seule configuration qui peut radicalement altérer la nature physique du terrain dans des formes et des proportions uniques. Les effets des destructions complètes ou partielles ont des effets signifiants en termes militaires (changement des champs de tir, des possibilités de déplacement, des possibilités de communication). On prendra garde cependant au fait que les démolitions favorisent les nids de résistance et rendent beaucoup plus difficile la conquête ou le contrôle d'une zone, ce qu'illustrent parfaitement les combats passés à Stalingrad puis à Grozny.

Scanné avec CamScanner

➢ *Une population plus concentrée, plus réactive, des ennemis fondus dans la foule*

Une ville n'existe que par sa population. Sa première caractéristique est sa concentration humaine Il est donc illusoire de croire qu'une agglomération en crise va se vider de la totalité de ses habitants pour laisser aux soldats le champ libre. Même dans les conflits les plus graves, des citadins s'accrochent à leurs biens, à leur cadre de vie, incapables d'imaginer un autre comportement. Et dans les types d'interventions actuellement pratiqués en zone urbaine, force est de constater l'omniprésence de non-combattants.

Cette masse humaine, quoique très différenciée, est en grande partie homogénéisée dans son comportement par ses craintes, ses soucis quant à la satisfaction de ses besoins essentiels ou quotidiens. Les difficultés la rendent très réactive, alternant résignation et manifestation revendicative, également très versatile au gré de sa perception des événements.

Un premier trait est la rapidité de circulation de l'information véridique, déformée ou falsifiée, et des mots d'ordre, au minimum par le bouche à oreille, mais aussi par les multiples radios de circonstance, la télévision satellitaire et, désormais, le téléphone mobile et Internet, dont les citadins du tiers-monde s'équipent à un rythme soutenu, individuellement ou collectivement, palliant ainsi les carences de leurs infrastructures traditionnelles de communication. Cette performance des moyens et cette instantanéité de la communication permettent de soudains rassemblements de foule et la démultiplication des actions par des attroupements multiples. Regroupements et dispersions sont rapides, facilités par l'usage de ces nouvelles technologies autant que par les solidarités claniques.

Qui dit foule, dit dimension psychologique importante, voire primordiale. Cette masse d'individus, et parmi eux de femmes et d'enfants, est stressée, soumise à pression, sensible aux bruits, rumeurs, attitudes et gestes qui peuvent la rassurer, la réconforter, la protéger. La moindre atteinte à l'un d'entre eux est aussitôt amplifiée, intériorisée collectivement. À ce titre, les dommages collatéraux, que l'anonymat de la ville et la densité de population rendent possibles encore trop souvent, ont un effet désastreux et la mort de civils reste un élément clé dans le cadre d'opérations psychologiques menées par les guérillas et autres terroristes en direction des opinions publiques internationales.

Anonymat des lieux et des gens, densité de population, présence d'un plastron protecteur de civils, notamment de femmes et d'enfants, ressources de tout type (caches, vivres et eau, moyens de liaison, sympathisants…) disponibles et abondantes, la ville est un lieu de refuge idéal pour l'acteur de violence, aussi sûr et plus confortable que la jungle la plus épaisse. La conséquence est que l'adversaire est fondu dans la foule, qu'il l'utilise au maximum à son profit, tant qu'il peut la mobiliser, et que sauf

Scanné avec CamScanner

au moment de son action de violence ou à la suite d'une longue traque, il est très difficile de le localiser et de l'identifier.

À Mogadiscio par exemple, c'est la foule qui a été instrumentée pour créer des embuscades : une foule bruyante et exubérante de femmes et d'enfants a été utilisée pour faire pression sur les soldats et détourner leur attention, alors que des combattants cachés parmi eux s'apprêtaient à tirer sur les commandants présents [1]. L'implication de la population permet aux combattants, dépourvus de signes distinctifs permanents et jouant sur l'asymétrie, de se suréquiper, avant de se regrouper pour d'autres actions. Le « grouillement » urbain permet même à des terroristes parfois étrangers au pays considéré de s'installer relativement discrètement dans une agglomération, ce qui aurait été difficile en milieu rural. Dans un autre domaine, les diasporas, fréquemment regroupées par quartiers, représentent souvent une aide non négligeable pour toute personne cherchant à se cacher. De même, il ne faut pas négliger les relations client-patron qui sont des sources de financement non négligeables (exemple d'Al-Qaïda ou de la guerre du Liban en 1982) [2].

17.2. Une dimension psychologique capitale

> Quand on exprime insuffisamment ce que l'on est et ce que l'on peut faire, on crée toujours un vide, que chacun ou tout concurrent comble tôt ou tard à sa manière… Il en coûte alors bien davantage, à donner l'indispensable réplique.
>
> Annie Clerc de Marco, 1985
> Médecin, expert en cyndinique

La guerre et, en général, les engagements militaires sont avant tout physiques. Il s'agit de maîtriser des hommes dans un environnement géographique déterminé. Le sens de ces engagements n'apparaît pas d'emblée et il doit être explicité, en particulier dans leur contexte actuel d'affrontements asymétriques et de retour à la paix. Spécificité de la situation stratégique actuelle, la « guerre du sens » [3] est devenue naturelle, impérative et présente à chaque engagement de forces, alors qu'elle était montée, organisée, entretenue du temps de la guerre froide comme un moyen de contournement de la dissuasion et de l'affrontement militaire direct. La désinformation et la subversion soviétiques s'appuyaient sur la remise en cause du sens de la société occidentale. Actuellement, chaque parti en présence revendique ou défend une légitimité politique qui

1. Général Pierre de Saqui de Sannes, « Des enseignements toujours valables 10 ans après… Les combats de Mogadiscio », *Doctrine* n° 3, juin 2004.
2. Laurie King-Irani, « Urban population control in a counterinsurgency », *Small War Journal*, disponible en ligne sur http://smallwarsjournal.com/documents/urbanpopulationcontrol.pdf (date d'accès : 7 octobre 2009).
3. Loup Francart, *La guerre du sens*, Paris, Economica, mai 2000.

Scanné avec CamScanner

l'induit à se montrer offensif ou défensif dans ce domaine. Ne pas vouloir y participer revient à laisser à d'autres le soin d'expliquer ce que nous voulons, ce que nous faisons, ce que nous pouvons faire. On comprend que s'ils le font ce ne sera pas dans le sens d'une meilleure compréhension de notre cause. La guerre du sens ne peut être évitée. Le problème est d'en définir les limites acceptables, les règles d'usage, comme cela a été fait pour la guerre classique. Sans ces règles, l'information n'est plus crédible, les médias, malgré eux, deviennent des caisses de résonance et la démocratie perd son âme. Mais, dans le même temps, il faut prendre garde qu'un débat permanent, l'entretien des divergences, la connaissance des intentions du commandement n'affaiblissent la conduite de la guerre.

Exercer des actions dans les champs psychologiques au nom de l'idéal démocratique nécessite de respecter des règles strictes pour éviter toute dérive et toute ambiguïté. Parmi celles-ci on insistera sur les cinq principes suivants :

- liberté de pensée et d'expression des individus ;
- véracité de l'information ;
- crédibilité de l'argumentation ;
- distanciation par rapport à la situation conflictuelle ;
- adaptabilité des procédés et des moyens, ce qui permet d'apporter des réponses appropriées aux situations rencontrées.

◆ ***L'élaboration du sens d'une opération***

Pour les opérations psychologiques, la notion de sens se rapporte à l'action. Il s'agit bien sûr de se poser la question du sens de l'action, politique d'abord, puis, si nécessaire, militaire, et non du sens du monde en général. Cette question porte d'abord sur le contexte dans lequel l'action prend place, la psychologie de ses acteurs, les fondements qui les motivent, les causes qui l'ont déclenchée et les finalités recherchées. Elle a également trait à l'acte lui-même, les effets engendrés dans les domaines physiques et psychologiques et les réactions et rétroactions qu'engendrent ces effets. Elle porte enfin sur ce qui est rapporté de l'action, c'est-à-dire la communication qu'elle induit, les descriptions et explications qui en sont faites et l'interprétation qui en résulte. Le sens donne à l'action une place propre, hiérarchisée, qui permet de la situer dans la compréhension de la crise et sa résolution. Le sens fait émerger en chacun sa représentation personnelle de la crise et de l'action menée pour y mettre fin.

L'élaboration du sens s'effectue donc à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'action, y compris ceux, étroitement liés, de la communication et des actions psychologiques. En fait, elle se fait sans cesse tout au long de l'opération, car le sens est à affirmer constamment, en fonction des évolutions de la situation.

Scanné avec CamScanner

Le tableau ci-dessous constitue un aide-mémoire pour ne rien omettre dans ce travail d'élaboration du sens.

Elaboration du sens d'une opération

Conception politique de l'engagement	A. COHERENCE DE L'ACTION (sens signifiant)	1. Les fondements (sens de référence)	Les intérêts
			Les valeurs
		2. Les finalités (sens intentionnel)	Projet politique : • Buts de l'engagement, • Etat Final Recherché ;
			Quelle stratégie ? • Option de stratégie générale, • Option de stratégie opérationnelle ;
		3. Règles de droit légitimant l'action (sens normatif)	De quel droit légitime-t-on l'action ?
			Quelles règles d'engagement adoptons-nous ?
Plan militaire d'opération à tous niveaux	B. PERFORMANCE DE L'ACTION (sens significatif)	1. L'action en soi (sens praxique)	Les effets à obtenir pour atteindre l'EFR
			Les actions à conduire
		2. L'unité d'action (sens effectif)	Le plan d'action
		3. Les interactions (sens induit)	Les effets produits : la chaîne faits (actions et effets) → informations → interprétations → impacts psychologiques → actions ou rétroactions
Plan des actions psychologiques	C. PERTINENCE DE L'ACTION (sens signifié)	1. L'information (sens communiqué)	Quel effet d'image rechercher à travers quelle description des faits ?
		2. L'explication (sens causal)	Quelles explications donner au-delà de l'effet d'image indispensable ?
		3. L'interprétation (sens émergent)	Quelles compréhension construire en utilisant les représentations sociales ?

Scanné avec CamScanner

♦ ***Les objectifs des opérations psychologiques***

Les objectifs des actions psychologiques sont représentés de façon générique dans le schéma ci-après. Ils sont valides pour tout type d'opération. Certains se retrouveront en toute situation, alors que d'autres seront retenus au cas par cas.

Avant d'en souligner les points les plus marquants, on insistera sur le cycle action-réaction des actions psychologiques et de la communication, domaines étroitement associés. Il s'agit en effet, comme l'histoire nous le rappelle fréquemment, d'une lutte dialectique et mentale entre deux parties : la coalition et son bras armé, la Force, d'une part, et les acteurs de violence, d'autre part. Dans ces domaines, l'action est incessante pour neutraliser l'autre et gagner la population à sa cause. Sous peine de perdre l'initiative, toute action de l'un doit être contrée par une action de l'autre et même, si possible, tout soupçon d'action doit être devancé par une contre-action, rendant l'action projetée inutile parce que sans effet.

Schématiquement, ces actions peuvent être classées en trois catégories :

- *Les actions des opposants et celles de la coalition* à l'égard de la population, enjeu et otage de l'affrontement : il s'agit pour l'acteur de violence de gagner la population à sa cause, de gré (adhésion) ou de force (assujettissement), alors que, pour sa part, la Force ne peut agir que par la conviction pour détourner au moins une part majoritaire de la population des acteurs de violence, la libérer de leur emprise et la rallier à ses thèses. Ceci suppose des comportements adaptés sur lesquels on reviendra plus avant, mais cette catégorie d'action est primordiale pour l'issue de la crise, tant pour l'acteur de violence que pour la Force.
- *Les actions directes entre opposants-coalition* : c'est un duel de tous les instants où chacun s'efforce de décrédibiliser l'autre, de neutraliser ses thèses voire de les retourner contre lui, de le faire douter, le diviser, le décevoir, le mystifier et, bien sûr, de se protéger et de parer les actions similaires de l'autre à son encontre.
- *Les actions indirectes à destination des acteurs extérieurs* qui peuvent avoir une influence sur l'issue de l'affrontement (responsables et organismes internationaux, ONG, opinions internationales) et aussi à destination des soutiens de « l'autre » (sympathisants, réseaux financiers, réseaux logistiques, pays favorables). Il s'agit de convaincre, puis de faire adhérer les cibles à ses buts et à ses actions. Dans cette catégorie, les opinions publiques des pays membres de la coalition sont une cible préférentielle des acteurs de violence et opposants, du fait de leur influençabilité et de leur versatilité, si leur moral et leur conviction ne sont pas entretenus en continu.

Scanné avec CamScanner

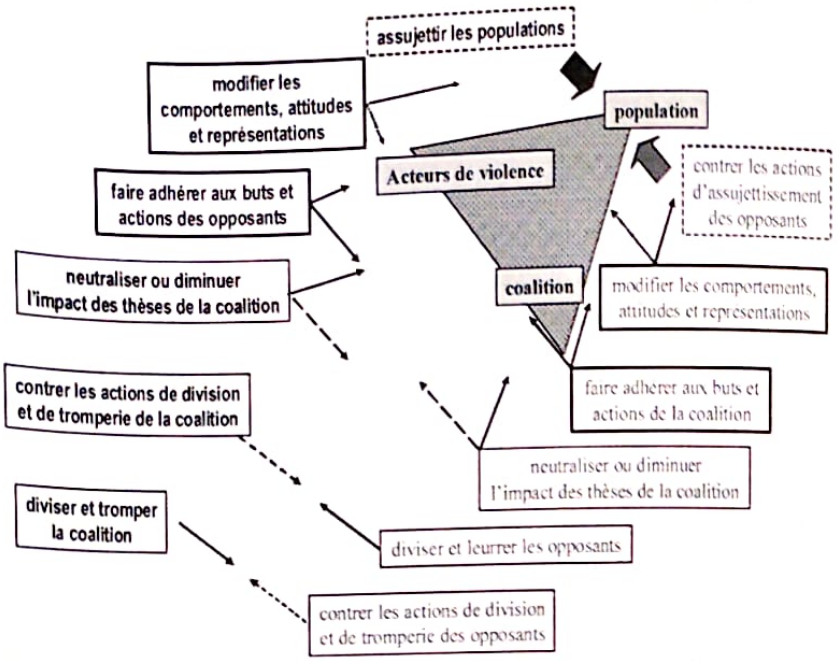

Des opérations psychologiques, pour quoi faire ?

Si la plupart des actions envisageables tombent sous le sens, certaines méritent cependant d'être sommairement explicitées :

- *Modifier les comportements, attitudes et représentations* : cet objectif est conduit bien avant tout engagement, dès que les parties en présence sur le théâtre commencent à sortir d'une vision démocratique de la politique. Il s'agit d'influencer l'autre (les leaders, les médias, les populations…) et de les orienter vers des représentations plus propices à sa vision, puis vers des attitudes et même des comportements favorables.

Dès que l'affrontement devient ouvert, l'ordre d'importance s'inverse, les comportements deviennent primordiaux pour faciliter l'action et les représentations sont beaucoup plus difficiles à modifier, sans toutefois que cela conduise à y renoncer.

Pour la Coalition, l'objectif est, avant tout, d'empêcher des comportements qui pourraient porter préjudice à son action. Elle pourra également rechercher à favoriser certains comportements de la population, de tiers, voire d'acteurs de violence. Pour elle, la transformation des attitudes et des représentations est moins impérative qu'elle ne l'est chez un adversaire idéologique ou devant se justifier devant l'opinion publique.

- *Assujettir les populations* : si l'opposant ne dispose pas d'un soutien populaire, établi ou en croissance, ou qu'il n'en dispose plus sans espoir de le retrouver par la conviction, il, va chercher à assujettir la population en lui imposant par la contrainte son sens du conflit ou de la crise. L'Algérie, le Pays basque en sont des exemples.

Scanné avec CamScanner

À l'inverse, la Force doit libérer la population de toute emprise des acteurs de violence, sur le plan matériel, puis sur celui de l'information, en animant ses propres médias et en réduisant au silence ceux de l'adversaire, et, enfin, en persuadant la population de la justesse de ses thèses et en facilitant sa prise en main par elle-même.

D'une façon générale, ces actions psychologiques et de communication s'exercent, souvent sous une forme mineure ou mesurée, voire subliminale, bien avant les affrontements ouverts et ne font que se découvrir et se renforcer à l'approche de ceux-ci, avant de devenir un acte de combat à part entière. Elles constituent un enchaînement action/réaction irrémédiable, accélérateur de la crise, à côté des actions physiques menées par les forces mais étroitement combinées à elles. Elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont beaucoup moins perceptibles que la guerre physique et qu'elles ne semblent pas, en première analyse, conduire à conséquence. Mais elles risquent bien d'accélérer la « montée aux extrêmes » d'une guerre physique, comme l'a théorisé Clausewitz.

◆ ***L'action selon les niveaux***

Les actions dans les champs psychologiques doivent être pensées non pas en termes de dualité, c'est-à-dire « Quel comportement veux-je obtenir de lui ? », mais en termes triangulaires, c'est-à-dire « Quel comportement puis-je obtenir de lui, compte tenu des influences auquel il est soumis ? ». Elles s'inscrivent dans une vision plus vaste qui est celle d'une stratégie d'influence, développée et conduite en permanence au plus haut niveau de l'État.

➢ *Au niveau politico-stratégique, la bataille du Sens*

C'est à ce niveau que l'on doit convaincre de la légitimité de l'opération et entretenir cette conviction en dépit d'éventuelles contradictions. Cette « guerre » peut avoir pour buts, selon le type d'opération, de maintenir la légitimité internationale acquise avant l'engagement, faire adhérer le pays de l'intervention et les pays de la coalition aux buts poursuivis, contrer la propagande de l'adversaire, agir sur la détermination de celui-ci et le démoraliser.

➢ *Au niveau opératif, la bataille de l'adhésion*

La guerre du sens se poursuit sur le théâtre afin de disposer d'un maximum de soutien et, au moins, de l'acceptation des actions entreprises : L'objectif est dans tous les cas de rendre le contexte propice à la réalisation de la mission en obtenant la bienveillance, si ce n'est le soutien, des acteurs clés sur le théâtre, à savoir les autorités, les médias et l'opinion ; parallèlement, il faut convaincre l'adversaire de la détermination de la communauté internationale, et le persuader de l'inanité de l'action violente et de la possibilité de trouver d'autres voies pour résoudre le conflit.

Scanné avec CamScanner

➢ *Au niveau tactique, le combat de la perception*

Les « actions dans les champs psychologiques » sont le fait de l'ensemble des unités et reposent moins sur le discours que sur le comportement. Il s'agit d'inspirer la confiance et de donner à chacun une perception favorable de la mission, et des perspectives qu'elle ouvre, par le contact quotidien avec les acteurs et les tiers.

Vis-à-vis des belligérants il conviendra, en outre, d'une part, de désamorcer la défiance en montrant la capacité des unités à s'en tenir strictement et impartialement au cadre du mandat et, d'autre part, inspirer la crainte pour faire respecter les termes du mandat à ceux qui seraient tentés de les violer.

La figure qui suit, sans prétendre à l'exhaustivité ni à l'universalité, illustre certaines des relations envisageables entre opérations et modes d'action psychologiques.

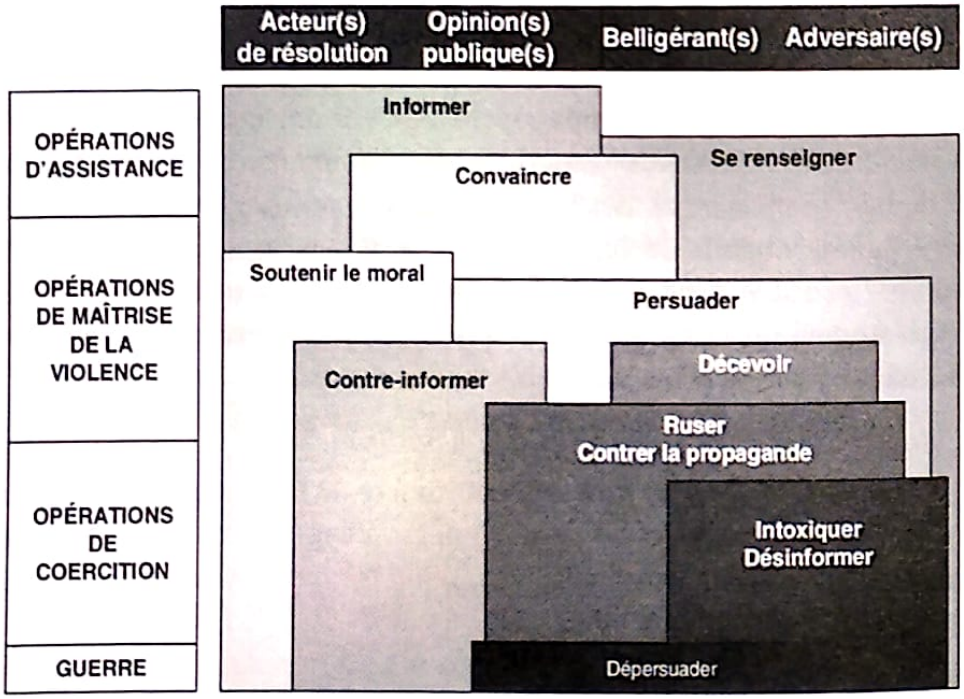

Opérations et modes d'action

♦ ***Les particularités de l'action en zone urbaine***

Si les profils psychologiques personnels des citadins ne sont pas fondamentalement différents de ceux que l'on peut rencontrer au sein des populations rurales, ils en diffèrent cependant, individuellement et, surtout, collectivement, par l'impact du milieu sur les résidents.

Parmi les facteurs qui imprègnent les comportements individuels et collectifs en zone urbaine, déjà évoqués plus haut, on rappellera plus particulièrement :

Scanné avec CamScanner

- La concentration de population que l'on y trouve, qui restreint l'espace de chacun, accroît le stress, voire l'agressivité dans certaines situations, et engendre un besoin accru d'espace personnel. Une intrusion dans celui-ci est ressentie comme une violation personnelle.
- La contraction de l'espace et celle des délais, liées à la concentration de population.
- Une possibilité considérable de contacts plus spontanés entre individus et entre groupes, du fait du point précédent, avec pour résultat la structuration de réseaux, potentiels ou actifs, autour d'individus partageant des points d'intérêt communs et acceptant l'établissement de liens entre eux, formels ou non.
- Une soif de communication importante : les événements sont permanents et chacun veut être informé dans l'instant de ce qui se passe dans « son » milieu.
- La richesse et la rapidité de diffusion des modes de transmission de l'information, qu'ils soient modernes ou traditionnels, qu'ils soient de masse ou individuels. Certes ces modes ne sont pas d'une nature significativement différente de ceux utilisables en zone ouverte, mais ils sont plus nombreux, plus accessibles, plus proches, ce qui leur donne une sensibilité, une instantanéité d'impact, une résonance notablement plus importantes.
- Des cadres de références collectifs s'ajoutant aux références personnelles : Sauf pour les caractères bien trempés et réfléchis, le conformisme ou l'influence mutuelle fait généralement converger chacun vers la position des autres, dans des délais plus courts qu'en zone ouverte. Un petit groupe résolu peut faire adopter ses thèses par un groupe plus important, puis, par résonance, à une large part de la population.
- La fragilité que cette concentration humaine donne à toute information, par son amplification et sa distorsion, favorable ou défavorable, sa diffusion instantanée tous azimuts, sa durée de vie éphémère si une autre information de même force psychologique la balaye.
- Découlant des points précédents, des retournements d'opinion plus fréquents, plus instantanés et surtout d'une plus grande ampleur que dans une zone de moindre concentration humaine.

À cela s'ajoute un phénomène de masse fréquent en zone urbaine, celui de la Foule, c'est-à-dire du rassemblement d'un grand nombre de personnes qui n'ont en commun que les motifs de leur rassemblement, à la différence d'un « public » qui partage un certain nombre de règles communes [1]. Dans la foule, tout se passe comme si l'individu, se sentant non

1. Cas des spectateurs d'une manifestation culturelle ou sportive, encore que certains supporters d'équipes de football aient parfois tendance à adopter un comportement de foule !

Scanné avec CamScanner

identifiable, anonyme [1], abandonnait ses valeurs personnelles et se laissait gagner par l'émotion collective. Par entraînement, chacun faisant comme « les Autres », et même un peu plus que les autres, la situation engendre des comportements excessifs. On comprend qu'un petit groupe d'agitateurs, ayant un projet et organisé, puisse transformer progressivement une manifestation en une émeute.

♦ ***La naissance d'une véritable opinion publique***

L'opinion publique est une force sociale résultant de la similitude de jugements portés sur certains sujets par une pluralité d'individus et qui s'extériorise dans la mesure où elle prend conscience d'elle-même. Elle se distingue également des opinions sectorielles partisanes qui restent des opinions influencées, construites par des volontés en vue de défendre une cause ou au moins d'y adhérer passivement. Lorsqu'une Force arrive sur un théâtre d'opération, elle se heurte généralement à ces opinions, nourries de propagande ou même d'endoctrinement.

L'opinion n'est pas déterminée par un intérêt, elle ne formule pas une revendication dont on attendrait un bénéfice personnel. Elle est une exigence de l'esprit ou une réaction du cœur. Elle ne concerne que des sujets pouvant susciter des jugements analogues chez des gens que distinguent par ailleurs leur mode et leur niveau de vie, leurs préoccupations professionnelles, voire leurs croyances philosophiques ou religieuses. Si l'on veut conserver à celle-ci sa spécificité, il convient de mettre en relief sa généralité et, pour tout dire, sa vocation à être dominante. Dans un pays donné, à un moment donné, il peut y avoir une pluralité d'opinions, il n'y a qu'une opinion publique. C'est là ce que l'on pourrait appeler son caractère majoritaire qui tient, non à ce qu'elle réunit nécessairement la moitié plus un des individus, mais au fait qu'en face d'elle il n'existe que des opinions sectorielles tributaires d'un milieu déterminé, alors qu'elle rassemble les jugements portés par les individus en tant que membres de la société globale.

Lorsque la Force arrive sur le théâtre, la Situation Présente Insatisfaisante (SPI), du point de vue des perceptions, est confuse. Il n'y a pas de véritable opinion publique, mais des opinions sectorielles partisanes, formées au fil du conflit et des événements qui ont marqué les individus. Selon leur appartenance, ceux-ci acquiescent à telle ou telle vision du conflit et s'opposent aux opinions qui perçoivent les événements de manière différente. Il s'agit de former une opinion collective indifférente aux partis en présence, ayant des souhaits et des besoins attachés à la

1. D'où le grand intérêt de l'enregistrement audiovisuel des manifestations de tout type pour inquiéter les participants en laissant planer le doute sur leur identification, malgré les précautions qu'ils peuvent prendre.

Scanné avec CamScanner

sécurité humaine, selon le modèle de Maslow [1], c'est-à-dire en premier lieu les besoins physiologiques, puis les besoins de sécurité, enfin en faisant appel au cœur et à l'intelligence. C'est donc sur les points liés aux deux premiers types de besoins que la Force doit s'attacher : permettre à la population de faire face aux besoins physiologiques (par l'intermédiaire des actions humanitaires), puis l'aider à se mettre à l'abri du danger.

L'État Final Recherché dans sa dimension psychologique est de faire naître une véritable opinion publique disposant d'une vision des intérêts communs, voire des biens communs au-delà de toute vision partisane. Alors, les opinions sectorielles se réduiront à des individualités sans possibilité de se faire entendre. Il s'agit donc de créer un réseau de construction d'une opinion publique, moyen d'expression et de représentation des idées jusqu'ici inexprimées, mais profondément ancrées dans l'esprit de beaucoup. Pour cela, la Force doit trouver des référents locaux par quartier capables d'écouter et, parfois, de faire naître une opinion orientée vers la résolution de problèmes simples de vie courante. Le rôle du référent est de mobiliser les personnes autour de la possibilité de résoudre ces problèmes en s'organisant entre elles. Cette organisation mise en œuvre mobilise et finit par constituer un groupe primaire d'intérêts communs en dehors de toute culture et d'esprit de parti. Peu à peu des instigateurs d'opinion se dévoileront. Ce sont les personnes que la Force doit convaincre pour faire passer des idées simples sans idéologie tournant autour d'une vision de biens communs à mettre en œuvre.

La constitution de plusieurs groupes primaires constitués autour d'intérêts communs va progressivement permettre une montée en puissance d'une opinion non partisane.

Il faudra ensuite convaincre les médias de rendre compte de ces activités, les leaders d'opinion de s'y intéresser pour s'en faire ensuite les porte-parole relayés par les médias. *In fine*, une véritable opinion publique pourra à nouveau s'exprimer et éclairer les décideurs locaux.

17.3. Un facteur essentiel : le renseignement en zone urbaine

Le renseignement, faut-il le rappeler, a pour but de permettre à chaque niveau de décision qui en est le bénéficiaire de décider de mesures de prévention et d'actions propres à prévenir ou à résoudre, de la façon la plus adéquate, la crise à laquelle il est confronté.

---

1. La pyramide des besoins schématise une théorie élaborée à partir des observations réalisées dans les années 1940 par le psychologue Abraham Maslow sur la motivation et exprimée dans l'article *A Theory of Human Motivation*, paru en 1943.

Scanné avec CamScanner

Dans une zone urbaine, renseigner sur l'ensemble des domaines abordés précédemment est beaucoup plus complexe que de rechercher, obtenir et exploiter le renseignement lors d'un conflit en terrain ouvert.

Sans entrer dans les particularités du renseignement propres à chaque type de violence, qui seront traitées au chapitre suivant, consacré à la lutte contre ces différents types, on abordera ici successivement :
- les particularités du renseignement en zone urbaine,
- la gamme complémentaire des moyens de recherche et de recueil,
- la coordination d'ensemble du dispositif.

♦ *Les particularités du renseignement en zone urbaine*

Par rapport à une zone ouverte, le renseignement en zone urbaine se distingue par :
- un élargissement et une complexification de la fonction ;
- l'importance accrue de certaines sous-fonctions ;
- une présentation différente de la situation ;
- un traitement modernisé de l'information.

> « Il s'agit tout à la fois de comprendre les espaces des combattants et les représentations qu'en ont les populations civiles, afin d'établir un diagnostic permettant d'adapter l'outil militaire aux spécificités de la ville en guerre (…), les divisions existant dans la population civile, les tensions entre les communautés et les "récupérations" politiques qui peuvent être faites auprès des plus démunis, dans des discours attisant la haine. Le territoire urbain est alors conçu comme un ensemble de micro-territoires différenciés dont il faut identifier (…) les points de tension, les hauts lieux identitaires et/ou politiques, les zones grises [1]. »

➢ *Un élargissement et une complexification de la fonction*

En zone urbaine, on constate un élargissement considérable de la fonction renseignement. Celle-ci doit prendre en compte un plus grand nombre de paramètres qu'en zone ouverte et être en mesure de fournir de l'information sur des sujets et des objets extrêmement divers et variés, concernant toutes les dimensions de la zone urbaine, tels que :
- le milieu urbain (espaces, zones et quartiers, réseaux) et la population qui y vit (acteurs de violence, acteurs de résolution, victimes, profiteurs, délateurs, etc.) ;
- les liens avec les acteurs hors de la ville, voire hors du théâtre ;
- l'environnement, notamment politique, économique, sanitaire, environnemental, etc.

Et ceci, pour tout type d'action envisagée ou entreprise : coercition, maîtrise de la violence, lutte contre les crimes de guerre, réorganisation de

1. Bénédicte Tratnjek, Doctorante en géographie, Blog « Géographie de la ville en guerre », octobre 2008.

Scanné avec CamScanner

la vie quotidienne, relance de la vie politique, administrative et économique, assistance à la formation (sécurité, judiciaire, etc.), restauration de la confiance entre communautés opposées, etc.

On remarquera, en outre, qu'il n'est pas toujours possible de corréler strictement espaces physiques, humains, structurels et réseaux, ce qui rend plus complexe la présentation de la situation dans toutes ses dimensions.

Ajoutons que ces renseignements et informations doivent répondre aux attentes d'un plus grand nombre de décideurs que dans une confrontation conventionnelle, décideurs ayant tous des préoccupations distinctes. En plus des niveaux militaro-stratégique, opératif et tactique habituels, l'importance stratégique des villes, tant sur le plan politique que sur le plan militaire, contraint effectivement à élargir le renseignement au niveau politique et au niveau interministériel, voire, en tant que de besoin, à des acteurs tiers (ONU, ONG, etc.). Compte tenu de la différence de nature et de niveau de leurs besoins en renseignement, ceci entraîne un accroissement certain du volume de la recherche, du recueil et de l'exploitation de l'information.

➢ *L'importance accrue de certaines fonctions*

En plus des domaines de recherche traditionnels (ennemis, terrain, amis), le rôle joué par la population et le caractère sophistiqué de la ville ont fait croître de nouveaux besoins.

Les caractéristiques des infrastructures urbaines qui doivent être prises en compte sont plus diverses, plus changeantes, plus soumises aux aléas qu'en terrain ouvert, alors même qu'elles concernent un nombre plus importants d'usagers, directs ou indirects, et que leur état a généralement un effet direct sur la vie de la population.

La densité de population donne une importance particulière au renseignement psychologique. La connaissance des champs psychologiques, présentés au sous-chapitre précédent, doit être élaborée dès les prémices de la crise, et si possible largement en amont, puis être ajustée en permanence lors de celle-ci, du fait de leur mouvance. Elle permet d'établir les profils psychologiques des différents acteurs de la crise et de préjuger des réactions de la foule. Ce renseignement est indispensable au moment de la prise de décision d'engagement.

La prise en compte de la population et de ses conditions de vie, les contraintes physiques de la ville rendent le renseignement logistique indispensable et plus fourni [1].

1. Ressources locales, possibilités d'externalisation, infrastructures de transit, de stockage et d'acheminement, capacités d'importation, aides et secours internationaux…

Scanné avec CamScanner

Même la météorologie et la climatologie prennent un relief particulier par leurs effets sur le milieu physique, sur les êtres humains, sur les modes de vie. Certains types de bâtiments, modes de transport, réseaux physiques sont sensibles aux variations du temps, notamment les variations extrêmes (tempête, mousson) dont les effets sont amplifiés par le milieu urbain (canalisation des vents, obstruction des voies de communication). De même, la population, ses habitudes et ses humeurs peuvent être affectées, positivement ou négativement, par le type de temps avec des conséquences sur le plan psychologique et des répercussions sur leur comportement.

➢ *Une présentation différente de la situation, un traitement modernisé de l'information*

Le chevauchement des espaces et quartiers, leur imbrication avec les réseaux font que la simple carte accompagnée de photos aériennes ou satellitaires, ne suffit plus en zone urbaine. La représentation traditionnelle de l'information, très souvent en deux dimensions, doit s'effacer au profit d'une vision multidimensionnelle, où matrices, diagrammes, cartes et calques se complètent et se superposent pour cartographier chacun des différents constituants du milieu urbain [1] et les relier entre eux, afin de proposer une perception d'ensemble de la ville à partir de plans particuliers.

L'afflux d'informations implique, par ailleurs, une amélioration de leur traitement pour que le renseignement qui en est tiré soit utile et disponible en temps opportun pour tous ceux qui en ont la nécessité ou l'utilité, dans la forme et le niveau de détail qui leur convient. Jusqu'à une date récente, bien que des évolutions aient eu lieu depuis la fin de la guerre froide, les méthodes de renseignement étaient encore souvent celles des confrontations majeures en terrain ouvert, où la population était un facteur secondaire. La nécessité de s'adapter aux nouvelles formes d'engagement a conduit ces dernières années les armées des pays membres de l'Alliance atlantique à entreprendre la mise en œuvre d'un concept modernisé. Celui-ci, dénommé SA2R [2], a pour finalité d'offrir une perception pertinente de la situation urbaine, dans toute sa complexité, assurant ainsi une vision commune de la situation à tous les échelons. « SA2R est une fonction définie comme l'ensemble des activités menées, dans le cadre d'une opération, afin de prendre en compte, de la manière la plus exhaustive possible, toutes les sources d'informations accessibles en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle. »

La fonction « SA2R » permet de satisfaire les besoins en information et renseignement nécessaires à l'appréciation de situation et à la prise de

1. Espaces physiques, humains et institutionnels, quartiers et réseaux. Ainsi, par exemple, la cartographie dynamique d'un immeuble ou d'une infrastructure utilisée par des acteurs de violence.
2. Surveillance, Acquisition de cibles, Reconnaissance et Renseignement (en anglais ISTAR pour Intelligence, Surveillance, Target Acquisition, Reconnaissance).

Scanné avec CamScanner

décision, notamment aux niveaux de commandement opératif et tactiques. Les productions concernent tout à la fois les aspects militaires et d'environnement du conflit ou de la crise en cours. Elles recouvrent :

- l'élaboration et la diffusion permanente des informations et des renseignements permettant l'élaboration des situations de référence pour l'opération, notamment la ROP (*relevant operational picture* ou vision opérationnelle pertinente) ;
- les réponses aux demandes des différents acteurs habilités à émettre des besoins auprès de la fonction « SA2R » par la mise à la disposition, selon le temps et le besoin d'en connaître, de données, informations et renseignements archivés. L'utilisation de ces éléments est de la responsabilité de celui qui y accède ;
- la mise en relation directe avec les systèmes « capteurs » (boucle courte), notamment dans le cas de conduite d'opportunité [1].

Les missions du système SA2R sont multiples, propres à chaque théâtre d'opérations et à chaque phase de la manœuvre. Il est donc impossible de dresser une liste exhaustive des missions du SA2R dans les zones urbaines. Cependant, le sigle SA2R peut être explicité en sous-références permettant d'avoir une meilleure approche de ses missions au niveau d'un théâtre d'opérations :

Références de savoir général	**Renseignement de référence**	• Renseignements documentaires • Renseignements relationnels • Renseignements événementiels • Renseignements techniques • Renseignements d'analyse opérationnelle
Surveillance	**Veille**	Observation systématique du théâtre ou de la zone d'action pour y trouver : • des signaux faibles susceptibles de recherches à développer ; • des indices d'informations nouvelles, tels que faits, événements, objets, sujets, concepts, idées, découvertes, etc. ; • des signaux d'alerte qui auront été prédéfinis et qui déclencheront de nouvelles recherches et, dans certains cas, des mesures préventives. Ces indices et signaux seront ensuite exploités par une recherche d'informations plus poussée sur les acteurs, les espaces physiques, sociaux et structurels ainsi que sur les réseaux nécessaires pour la préparation et la conduite de l'opération.

1. Concept exploratoire SA2R, EMA/CICDE.

Scanné avec CamScanner

Surveillance	**Observation**	Observation systématique du théâtre ou de la zone d'action pour fournir des informations sur les acteurs, les espaces physiques, sociaux et structurels ainsi que sur les réseaux nécessaires pour la préparation et la conduite de l'opération.
Acquisition	**Acquisition d'objectifs**	Identifier, localiser et caractériser un objectif dans un cadre espace-temps.
	Renseignement de dommages	Évaluer les dommages et les effets résultant de l'emploi de la force armée sur un objectif prédéterminé.
Recherche	**Recherche multicapteurs**	• confirmer ou recouper un indice, • transformer un indice en information, • préciser les données et éléments d'information acquis par la surveillance, • suivre dans le temps les données acquises.
	Reconnaissance-éclairage	Confirmer l'information par une recherche systématique au contact pouvant aller jusqu'à un engagement de combat pour préciser les intentions de l'adversaire.
	Renseignement de contact	Recueilli par les forces sur le terrain dans l'accomplissement de leur mission, fournir toute information utile et complémentaire sur les espaces, les réseaux et les acteurs qu'elles ont la possibilité d'acquérir.
	Enquête	Par une exploration méthodique, découvrir de nouvelles informations pour conforter les éléments recueillis par la recherche documentaire ou la recherche multicapteurs.
	Espionnage	Activités clandestines, utilisées par des services spécialisés, afin de se procurer illicitement des renseignements sur un organisme adverse ou pouvant le devenir.
Renseignement	**Renseignement de situation**	Disposer des renseignements permettant de concevoir une manœuvre : • observer une situation, • comprendre la situation, • anticiper.
	Renseignement à fin d'action	Disposer des renseignements permettant de conduire une action.

Il semble que, pour caractériser les missions du SA2R dans les zones urbaines, une solution très acceptable, parce que suffisamment exhaustive et permettant une approche originale qui dépasse les simples aspects physiques, soit de pratiquer une analyse croisée entre les références et sous-références du sigle SA2R et les caractéristiques des zones urbaines, à savoir : les espaces, les réseaux et les acteurs.

Scanné avec CamScanner

On notera, incidemment, que la bonne exécution de la transmission et de l'exploitation du renseignement nécessite la maîtrise et la sécurisation des liaisons de tout type au sein de l'agglomération, malgré les limitations naturelles propres au milieu ou provoquées par malveillance.

En résumé, l'obtention du renseignement en zone urbaine est complexe : un terrain plus élaboré, une diversité des lieux, des espaces et des réseaux, plus grande et plus changeante qu'en terrain ouvert, à superficie égale, rendent le renseignement mieux localisé mais plus fugace. L'adversaire n'a généralement pas la netteté organisationnelle d'une armée régulière. La population constitue une somme d'individualités, avec d'autres acteurs que ceux de violence. Chacun y joue la partition qui lui convient et dont il importe de savoir si elle contrarie l'action de la Force où s'il est possible de l'amener à la compléter, à la soutenir.

- ***La finalité du renseignement sur les acteurs de violence***

Il convient de se rappeler que, vis-à-vis d'acteurs asymétriques, les activités de renseignement sont fondamentalement distinctes des activités de guerre symétrique. Ce renseignement nécessite des concepts, des moyens et des savoir-faire très différents, qui sont plus proches des actions de renseignement de police que des actions d'ordre militaire. En effet, les buts sont de prévenir et de pouvoir agir contre ces acteurs de façon à mettre en œuvre des actions de prévention, de répression, voire de coercition.

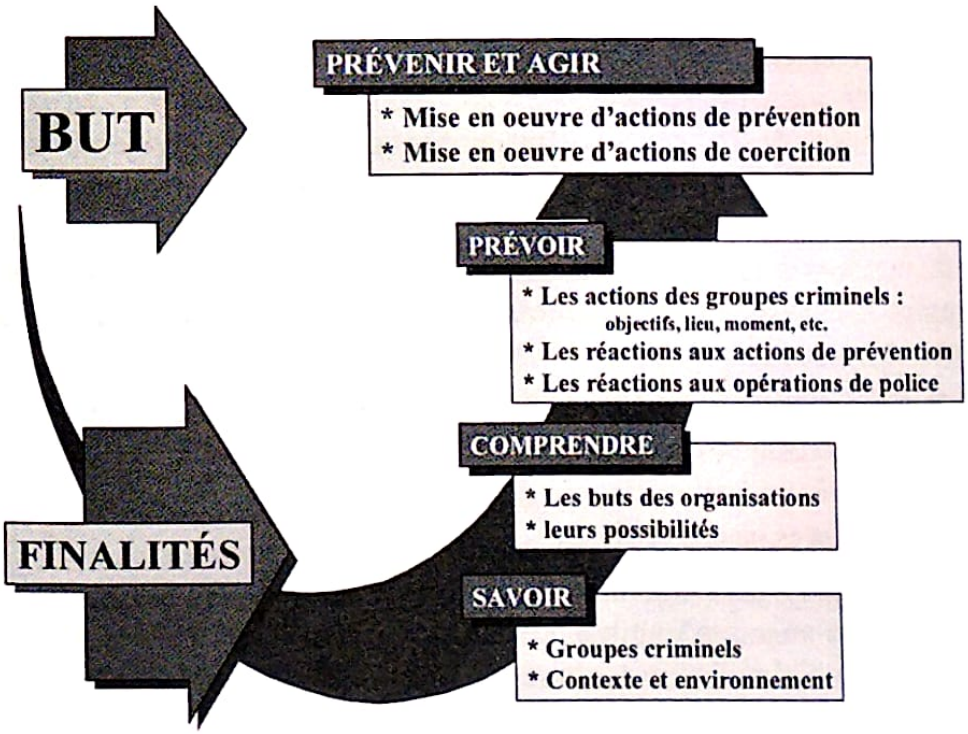

Finalités du renseignement

Scanné avec CamScanner

♦ ***Organisation du renseignement***

Obtenir les informations nécessaires à la conduite d'actions de répression ou de coercition oblige à effectuer, en amont, un travail de fond, à la fois sur les individus et sur les structures : identités des acteurs, groupes ou familles d'appartenance, activités déployées, moyens mis en œuvre, réseaux utilisés, etc. Un arsenal de moyens humains et techniques est ainsi mobilisé. La complexité des situations nécessite désormais de disposer à chaque niveau, outre les bureaux traditionnels de renseignement, d'une centrale d'investigation qui réponde à cette exigence. Elle doit faire face sur tous les fronts à des groupes transnationaux puissants, pratiquant un commandement décentralisé et utilisant pour parvenir à leurs fins des méthodes extrêmement sophistiquées : planification subtile des actions, recrutement et manipulation d'individus, communications furtives, financement illicite discret des opérations, partenariats croisés avec d'autres organisations, etc. En fonction de sa mission, cette centrale est en mesure de déterminer ses besoins en renseignement et d'orienter la recherche d'information. Plusieurs centaines de personnes peuvent concourir à cette tâche. Les prérogatives des différents responsables doivent être clairement définies et leur permettre de savoir ce qu'ils recherchent dans tel ou tel domaine et d'établir des ordres de priorité.

Au sein d'une centrale d'investigation, il existe différents services qui remplissent des fonctions spécifiques, mais complémentaires. On peut les classer en trois grandes catégories :

- les services d'enquête qui effectuent toutes les recherches d'informations ne faisant pas appel à des techniques particulières et constituent ce qu'on appelle le réseau ;
- les services de soutien technique qui sont chargés des activités « techniques » telles que les écoutes téléphoniques, les filatures ou la gestion des bases de données et fichiers ;
- les services d'analyse et de diffusion qui sont spécialisés dans le traitement et l'interprétation des informations obtenues puis dans la recherche documentaire.

En fonction de la spécificité de chaque service, les agents qui y travaillent effectuent des enquêtes sur le terrain, des recherches d'information sur les réseaux télématiques, des traductions de documents spécialisés, des filatures ou des analyses.

Le « réseau » est l'ensemble des sources d'information permettant de renseigner la mémoire centrale. Le (ou les) service(s) en charge de cette « mémoire » – c'est-à-dire des bases de données et des fichiers – remplissent une fonction qui consiste moins à stocker de l'information qu'à en assurer une gestion électronique. Cela permet aux services de renseignement de procéder à des recherches ciblées, puis aux analystes de recons-

Scanné avec CamScanner

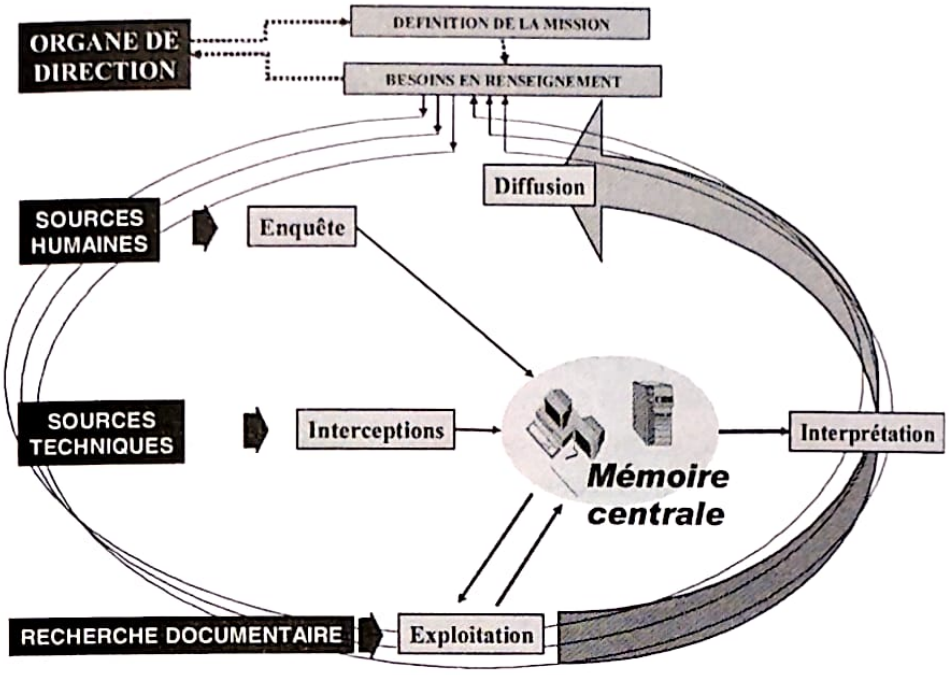

tituer le déroulement d'infractions complexes, de déterminer si ces infractions ont été commises par un même groupe de personnes ou encore de comprendre le fonctionnement de réseaux des acteurs de violence. Des logiciels spécialisés offrent aussi la possibilité, à partir de cette « mémoire », de faire apparaître des champs d'interrelations multiples entre des données *a priori* indépendantes et sans lien. Une telle faculté met au jour de nouvelles pistes d'enquête ou identifie des filières. Individus, véhicules, comptes en banque ou numéros de téléphones sont rapidement mis en relation, grâce à des outils spécialisés tels que les « analyst's notebook », qui donnent une représentation spatiale, temporelle, statistique ou cartographique de ces liens, facilitant ainsi leur compréhension et leur exploitation. Une partie importante de ce travail se fait de manière automatique, à partir des requêtes formulées par les agents, que ces derniers appartiennent à un service d'enquête ou à un service d'analyse. Forts des résultats obtenus, les hommes du renseignement peuvent, par exemple, être amenés à travailler sur certaines pistes parce que des liens inattendus entre des faits ou des événements ont été révélés par l'analyse.

- ***Une gamme complémentaire de moyens***

  Un auteur américain [1] évoque à ce sujet Sherlock Holmes. Le détective fictif d'Arthur Conan Doyle évoluait dans la zone urbaine tentaculaire du Londres victorien. Pour trouver le criminel ou l'indice qu'il recherchait, Holmes employait souvent les fameux *Irregulars* de Baker Street – un gang

1. Lt-Col. Robert R. Leonhard, « Sun Tzu's Bad Advice : Urban Warfare in the Information Age », *Army Magazine*, April 2003.

Scanné avec CamScanner

amorphe de gamins des rues qui pouvait tapisser les rues d'yeux et d'oreilles, le tout dans l'espoir de mériter un shilling du grand détective. De manière similaire, la ville doit être considérée comme « un moteur à informations » [1].

L'appareil de renseignement militaire est encore principalement conçu pour la confrontation en terrain ouvert. En agglomération, il est moins performant du fait des obstacles physiques, de la discrétion, de la fugacité et des modes opératoires des cibles et aussi en raison d'un cycle très lent de modernisation de ses moyens au regard de la rapidité d'évolution des technologies.

En zone urbaine, la plupart des modes d'acquisition, tout en gardant un intérêt certain, voit ses performances amoindries :

- *La recherche optique et optronique*, habituellement très utile pour la surveillance directe, est fréquemment limitée dans son emploi par les nombreux obstacles urbains.
- *La recherche électromagnétique* sera perturbée par les masses métalliques, les lignes électriques, les surfaces réfléchissantes [2].
- *Les écoutes téléphoniques* [3] des réseaux fixes et mobiles restent un moyen essentiel, mais supposent de disposer des capacités linguistiques nécessaires à leur exploitation.
- *Le renseignement de source ouverte* est généralement abondant mais manque d'instantanéité et peut être orienté pour désinformer.

Seul, *le renseignement humain* n'est pas affecté. Plus direct et plus nuancé que les autres modes, il reste cependant limité par les réticences au dialogue, les risques d'intoxication et, comme pour les écoutes, la barrière de la langue.

Si, comme en zone ouverte, la combinaison d'emploi de ces différents modes s'impose, on soulignera cependant le caractère primordial du renseignement humain, bien dans la culture militaire française, dans un milieu où le cloisonnement physique, la concentration humaine et l'environnement électromagnétique dense rendent difficile l'emploi des moyens techniques.

♦ *La coordination d'ensemble*

En environnement urbain, les opérations se déroulent sur un mode déconcentré, dans un espace physique restreint, d'où le besoin d'une déconfliction et d'une coordination plus importantes des moyens qu'en terrain ouvert.

---

1. Quentin Pichelin, « Vaincre une guérilla : le cas français en Algérie », *Cahier de la recherche doctrinale*, CDEF/DREX p. 51, http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/cahiers_drex/cahier_recherche vaincre_guerilla. pdf 16 octobre 2009.
2. Baies vitrées, plans d'eau.
3. Les acteurs de violence délaissent les moyens radios.

Scanné avec CamScanner

À la différence de ce dernier, les dénominations et délimitations de zones d'intérêt du renseignement et de responsabilité du renseignement sont moins nettes et moins pertinentes en zone urbaine : plus que de zone, il semble préférable de parler d'espaces, l'espace d'intérêt d'un niveau de responsabilité pouvant dépasser largement l'espace de responsabilité du niveau supérieur et embrasser tous les aspects liés à la vie de l'agglomération et des violences qui s'y développent ou y ont cours.

Cette étendue potentielle des espaces d'intérêt et de responsabilité du renseignement, la gestion déconcentrée des crises, voire la densité des moyens de recherche nécessaires, imposent de fixer des règles de déconfliction des recherches et d'emploi des moyens pour éviter trop de redondances et, surtout, des manques dans la recherche et le recueil du renseignement.

La nature même des informations recherchées, qui ressortent à des domaines très variés et souvent non militaires, milite pour une coopération interministérielle [1] étroite jusqu'aux plus bas niveaux de responsabilité, où corps diplomatique, poste d'expansion économique, éléments de liaison auprès des instances de sécurité locales et autres acteurs de résolution peuvent apporter, avec un regard extérieur, leur contribution à l'établissement de la vision opérationnelle commune (COP : Common Operational Picture). C'est certainement dans ce domaine que la coopération interministérielle peut être la plus efficace.

1. Interagences selon la terminologie anglo-saxonne.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 18

LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE COLLECTIVE SPONTANÉE

La lutte contre la violence collective spontanée ne constitue généralement pas le mandat de la Force. Elle est nécessaire par le fait que cette violence s'exprime, de façon indépendante ou coordonnée, à côté de la violence principale à maîtriser qui est généralement une violence de revendication ou de subversion. La violence spontanée est difficile à contrôler en raison de son imprévisibilité. Elle survient soit par la manipulation de groupes par des acteurs plus organisés, soit en raison d'un accès de colère suite à un événement grave ayant provoqué une réaction émotionnelle, soit encore en raison d'un découragement total transformé en colère par un incident mineur. Dans tous les cas et même si certaines réactions sont prévisibles, il sera difficile d'anticiper le moment de déchaînement de la (ou des) foule(s).

18.1. LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE PROTESTATAIRE

La neutralisation de la violence protestataire repose, en premier lieu, sur une parfaite connaissance de la situation et sur la prise de mesures de prévention. Si cela s'avère insuffisant pour en empêcher la concrétisation, il convient alors de la contrôler, puis de la maîtriser progressivement pour revenir à une situation de calme durable.

- ***Obtenir du renseignement***

Il s'agit, pour la Force, de mettre en place un réseau de renseignement capable d'obtenir des informations du milieu dans lequel nait et se développe la protestation. Cela suppose de détecter des signaux faibles de situation de crise ou, d'une manière plus efficace, mais a priori, d'implanter des informateurs dans ce milieu.

Une telle politique de renseignement demande des efforts importants en termes de personnels au contact. Ces informateurs peuvent être soit des

Scanné avec CamScanner

personnels, spécialistes du renseignement, infiltrés patiemment, soit des personnes appartenant déjà aux organisations et au milieu de protestation et que l'on a retournées.

Missions SA2R		**Besoins en renseignement : Violences protestataire et émeutière**
Références de savoir général	**Renseignement de référence**	• Origine du mouvement : – causes de la naissance du mouvement : idéologique, politique, sociale, économique, etc. – montée en puissance et conditions de maintien du mouvement – motivations et adhésion de la population – chronologie des événements marquants
Surveillance	**Veille**	• Typologie des acteurs et fiches biographiques des : – décideurs politiques, – leaders intellectuels • Types d'organisation • Ressources du groupe – ressources financières – influence auprès de la population et aide de celle-ci – liens avec le monde extérieur à la ZUB
	Observation	• Surveillance des : – meneurs – agitateurs – hommes de main
Acquisition	**Acquisition d'objectifs**	• Sur information des personnels disséminés dans la foule : – identifier les meneurs, les caractériser, voire les marquer pour, éventuellement, les faire capturer
	Renseignement de dommages	
Recherche	**Recherche documentaire**	– Recherche concernant l'approfondissement des bibliographies – Suivi des médias parlant du mouvement et des événements possibles
	Recherche multicapteurs	• Dès l'annonce de signaux d'alerte de manifestations possibles : – suivi discret des activités des leaders et meneurs par écoutes – suivi des attitudes et conversations dans les lieux publics

Scanné avec CamScanner

Recherche	**Recherche multicapteurs**	• Dès l'annonce de manifestations, recherche concernant la zone de manifestation : – mise en place de capteurs visuels – définition du périmètre de surveillance des drones – recherche des lieux d'observation, des points de passage obligés, des lieux d'attente des unités, des lieux de déploiement • En début de manifestation : – suivi des rassemblements – appréciation du nombre de manifestants – estimation des intentions sur le terrain
	Reconnaissance -éclairage	• Contact avec les leaders pour désamorcer la manifestation ou au moins en connaître les buts recherchés et le déroulement • Reconnaissance des voies de contournement ou de dégagement pour la force
	Renseignement de contact	• Disséminer des personnels de la force au sein de la population quand cela est possible pour : – connaître l'ambiance psychologique de la foule – savoir ce qui se prépare – repérer les meneurs
	Enquête	• Détermination du type d'actions d'influence à mettre en place pendant la période de prévention • Repérage des thèmes et cibles possibles
Renseignement	**Renseignement de situation**	• Synthèse des informations permettant : – une connaissance suffisante de la situation – une compréhension des événements et de leurs enchaînements – une anticipation des actions et réactions de la foule et des meneurs
	Renseignement à fin d'action	• Synthèse des informations permettant : – de relancer le cycle de la recherche d'informations concernant les actions et intentions des leaders et des meneurs – de conduire l'opération de contrôle de foule en disposant d'une bonne connaissance de celle-ci – de mener des actions tactiques contre les meneurs ou auteurs de troubles en disposant de renseignements précis et actualisés en permanence

Scanné avec CamScanner

◆ ***Prévenir la violence protestataire***

Les mesures de prévention seront différentes selon le niveau de la Force auquel on se situe.

➢ *Au niveau stratégique*

Comme cela a déjà été vu, c'est un choix politique d'utiliser soit une stratégie de d'affrontement pour enclencher ensuite une désescalade soit, au contraire, d'instaurer le dialogue et de prendre très vite des mesures destinées à calmer les revendications. En ce qui concerne les opérations extérieures, sans véritable présence politique effective, il semble logique de choisir d'emblée la seconde stratégie. Celle-ci s'attachera d'abord à produire un fait significatif allant dans le sens des revendications sans cependant aller au-delà de la politique générale choisie et contrevenir aux règles de la logique d'action. Dans le même temps, un accompagnement d'actions d'influence sera nécessaire pour faire connaître les choix en fonction de l'état final recherché. Ces actions d'influence s'adresseront tant en dehors du théâtre d'opération, vers les pays en soutien des parties en présence et les pays participants à la coalition, que sur le théâtre lui-même, vis-à-vis des leaders, des opposants et des sympathisants. Il importe cependant de ne chercher en aucune façon la manipulation des esprits, mais plutôt la conviction par l'argumentation. Les seules contraintes raisonnables visent les leaders et meneurs et se traitent au niveau opératif, voire tactique.

Il importe que le commandement de niveau stratégique ait une stratégie claire, la fasse connaître, donne des consignes précises aux niveaux subordonnés et conduise les actions d'influence de son niveau qu'il juge nécessaires.

➢ *Au niveau opératif*

Deux modes opératoires peuvent être utilisés, éventuellement combinés, pour prévenir les manifestations de protestation :

La désescalade

Il s'agit d'établir un contact permanent avec les leaders grâce à la négociation par gouvernance plutôt que de pratiquer une négociation par rapport de force. La négociation par gouvernance consiste à établir des rencontres formelles sur des sujets apparemment sans importance, mais qui créent des habitudes d'échange et de dialogue. Ce dialogue pourra ensuite s'étendre à des sujets plus sérieux jusqu'à la restauration d'un débat politique qui abaissera les tensions et rendra plus complexe l'instrumentalisation de la violence de protestation. Dans d'autres cas, ce sera l'influence d'un médiateur qui permettra d'éviter les manifestations.

Scanné avec CamScanner

Kenya : L'opposition a annulé sa manifestation de protestation

Le chef de l'opposition kényane, Raila Odinga, qui accuse Mwai Kibaki d'avoir fraudé pour lui voler la victoire à la présidentielle du 27 décembre, a répondu à l'invitation lancée hier par son adversaire pour une rencontre vendredi après-midi. Par la voix de son porte-parole, il s'est dit prêt mardi à rencontrer le président sortant, mais en présence d'un médiateur étranger, en l'occurrence le président de l'Union africaine, John Kufuor [1].

L'intimidation

Elle peut parer à l'éventualité du recours à la violence par les leaders politiques. Le principe de l'intimidation consiste à montrer que la Force d'intervention dispose des moyens nécessaires pour neutraliser les capacités militaires de la partie qui emploierait la violence. Cette dernière risquerait sa survie politique, alors que les autres parties en conflit conserveraient un potentiel intact. Il faut cependant prendre soin de ne pas s'immiscer dans un jeu de type « réaliste » en opposant les différents leaders les uns aux autres, au risque de liguer tous les acteurs contre la Force qu'ils jugeraient manipulatrice.

➢ *Au niveau tactique*

Les mesures de prévention des manifestations sont à la fois physiques et psychologiques.

Parmi les mesures physiques destinées à empêcher la formation de la manifestation, on citera la création de points de contrôle provisoires ou de barrages filtrants dans les zones d'approche du lieu de la manifestation. Cette disposition est efficace, mais implique un engagement important de la Force et la dispersion de petites unités ainsi que l'établissement de barrages de canalisation permettant d'orienter la formation du rassemblement. Les barrages d'arrêt nécessitent une étude attentive des lieux (possibilité d'action, de repli, impact sur la suite du déroulement de la manifestation), car ils peuvent devenir un motif d'affrontement avec les manifestants et les transformer en émeutiers.

Les mesures psychologiques ont pour but de dissuader les individus de participer à la manifestation : à court terme, l'utilisation appropriée des médias audiovisuels aide à convaincre les indécis de rester chez eux ; à très court terme, l'utilisation de haut-parleurs permettra d'informer et d'expliquer les raisons du contrôle des accès au lieu de la manifestation. Dans ce cas précis, la présence d'interprètes, y compris dans certaines zones urbaines francophones où sont encore parlés des dialectes, est déterminante.

---

1. Franck Salin, « Kenya : Odinga prêt à négocier avec Kibaki », *Afrik*, 8 janvier 2008, disponible en ligne sur http://www.afrik.com/article13325.html (date d'accès : 19 avril 2008).

Scanné avec CamScanner

En outre, un dialogue préventif vis-à-vis des leaders et meneurs permettra de nouer les liens de confiance indispensables entre les forces chargées d'assurer l'ordre public et les manifestants. Il permettra, éventuellement, de prévoir et de régler le déroulement de la manifestation (lieux et conditions de formation et de dissolution, itinéraire, horaires) de façon satisfaisante pour les deux parties ; d'entrevoir les risques et les limites ; de préparer le comportement et les réactions des meneurs.

◆ ***Contrôler la violence protestataire***

Le but du contrôle est d'éviter la transformation de la manifestation en émeute. Quatre phases peuvent en être distinguées :

➢ *Phase préliminaire de maîtrise de l'espace*

La première préoccupation des forces en charge de contrôler la foule est de délimiter l'espace. Cette délimitation doit être préparée. Il s'agit de conserver un espace partiellement ouvert, tout en interdisant certaines zones, notamment les zones à protéger ou celles qui donneraient un avantage indu aux manifestants. Un des buts de cette opération est de détourner la foule de certains de ses objectifs et de l'obliger à établir sa protestation sur un autre lieu moins sensible.

Il s'agit également, pendant le déroulement de la manifestation, de créer l'espace vital des forces et de la foule. Chacun doit se sentir libre de ses mouvements et non prisonnier d'un espace qu'il ne peut plus contrôler. C'est pour cette raison que des portes de sorties (rues, avenues) doivent toujours être disponibles et mises en évidence. Enfin, il est également indispensable de laisser un espace entre la foule et la Force, pour permettre à cette dernière d'avoir le recul suffisant pour manœuvrer. Cela peut être fait par l'utilisation d'obstacles non létaux (produits collants ou glissants) et d'obstacles lourds contraignant pour la foule.

➢ *Phase de persuasion*

Cette phase dépend du dialogue préalable déjà établi avec les leaders et meneurs de la protestation. Son objet est d'accompagner la masse, si possible en lui donnant une direction et sans la contrarier. Cela s'obtient par le dialogue et la négociation avec les meneurs, ainsi que par une mise en confiance de la foule grâce à une attitude de neutralité. Elle permet d'éviter ou de retarder au maximum la naissance d'une psychologie collective caractéristique des rassemblements houleux. Dans ce cadre, il sera parfois plus judicieux de tolérer un léger désordre plutôt que d'engager une action de force pouvant générer un désordre plus grave.

➢ *Phase d'intimidation*

Dans cette phase, les forces montrent leur puissance et leur détermination par la visibilité de leur dispositif et une graduation dans la tenue ves-

Scanné avec CamScanner

timentaire et les équipements individuels. L'objectif est de délimiter la zone d'influence de la foule par rapport à celle des forces et de créer une zone neutre. Il n'y aura affrontement que lorsqu'il y aura intrusion par la foule dans la zone neutre.

➢ *Phase d'intervention*

Succédant aux manœuvres d'intimidation si celles-ci ont échoué, elle ouvre une phase de confrontation avec les provocateurs agissant dans la zone neutre. Ceux-ci s'efforcent par l'injure et le jet d'objets d'exciter le personnel de sécurité, de créer un état de tension insoutenable pour les contraindre à agir. Sang-froid et discernement sont alors nécessaires.

L'action sur les provocateurs est peu utile. Inversement, le repérage, l'isolement et l'extraction des meneurs contribuent à faire perdre sa cohésion à la foule et à revenir à la prépondérance du jugement individuel sur la psychologie de masse.

◆ ***Les forces nécessaires***

Trois types de forces sont nécessaires :

➢ *Des forces de contact*

Elles sont destinées à contrôler le rassemblement en cherchant en permanence à abaisser le seuil de violence : ces forces sont généralement constituées d'un ou plusieurs escadrons de gendarmerie ou et d'une ou plusieurs compagnies de réserve opérationnelle (CRO). Ce dernier type d'unité bénéficie d'une instruction de qualité en matière de gestion des foules, pilotée par la Gendarmerie [1], indispensable pour mener les actions de contrôle des foules sur le théâtre. De plus, des matériels adaptés de protection individuelle et des armements à létalité réduite dotent cette CRO. Elle a donc une double compétence lui permettant de passer, si la situation l'exige, d'une posture d'endiguement à une posture coercitive.

➢ *Des forces de soutien des forces de contact*

Elles sont là pour prévenir tout débordement ou encerclement des forces de contact. Elles peuvent aussi les tirer d'une difficulté imprévue et les couvrir en cas de nécessité. Ces forces de soutien peuvent être des forces de gendarmerie ou des forces des armées selon leur disponibilité.

➢ *Des forces de sûreté*

Ce sont des forces des armées dont le rôle est d'assurer la sûreté du secteur avoisinant (interdiction de leurs accès à la manifestation) et, principalement, d'interdire à de nouveaux acteurs de violence de rejoindre la manifestation pour récupérer le mouvement à leur profit ou de mettre

1. Formation pratique dispensée pendant trois semaines.

Scanné avec CamScanner

l'événement à profit pour déclencher de nouveaux incidents dans d'autres zones et étendre ainsi son impact.

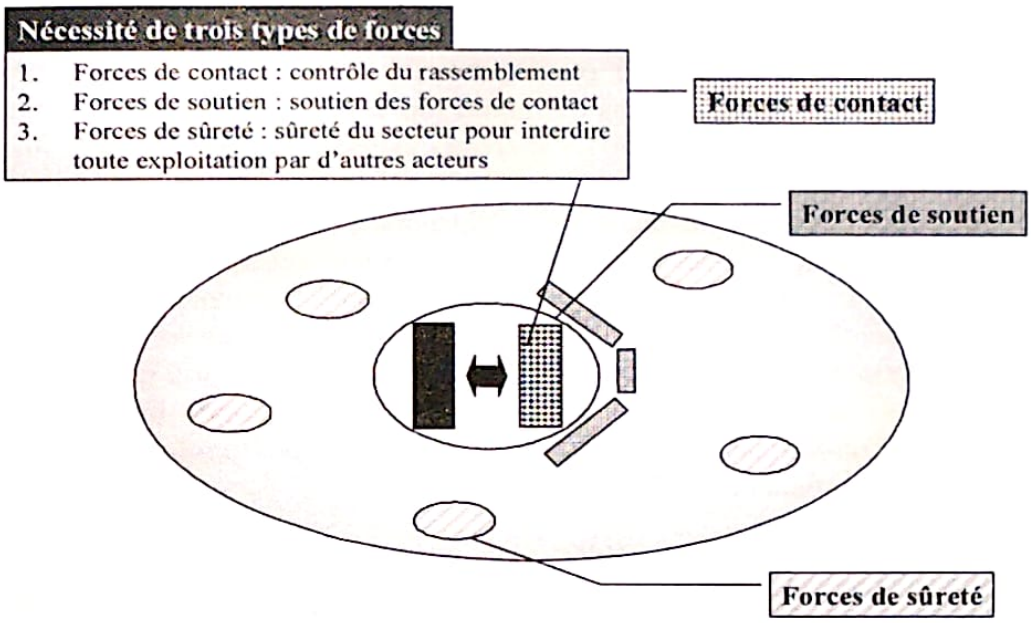

Maintien ou restauration de l'ordre public

18.2. La lutte contre la violence émeutière

La violence émeutière est heureusement plus rare que la violence protestataire, mais plus brutale dans ses conséquences. Si, comme celle-ci, elle implique une parfaite connaissance de la situation, elle nécessite, en revanche, des capacités d'informations plus fortes et plus immédiates. On s'efforcera, bien évidemment, de prévenir ce type de violence, par des actions à moyen ou long termes, mais la prévention immédiate d'une émeute reste complexe et difficile. Si l'émeute éclate, le but sera de la circonscrire rapidement puis de ramener progressivement le calme en engageant le dialogue et en démontrant une volonté d'apaisement, non dépourvue de fermeté, par des mesures concrètes et immédiates.

◆ *Obtenir du renseignement*

Le renseignement est capital tant pour la prévention de la violence émeutière que pour la maîtrise de son évolution. Il nécessite la constitution d'un réseau d'informateurs ciblés complémentaires, familiers des quartiers identifiés comme étant à risques : outre la police de proximité, il conviendra d'y associer, avec doigté et dans la mesure où ils accepteront de coopérer, des éducateurs sociaux, des enseignants, des commerçants et agents de proximité (Poste, Eau, Électricité…), mais aussi des membres d'associations locales de lutte contre la drogue, contre la petite délinquance. On tentera également d'infiltrer des indicateurs, bénévoles ou

Scanné avec CamScanner

rétribués, dans les groupes à risque. L'enrôlement de ces informateurs par la conviction raisonnée, par l'adhésion, doit être une priorité des bureaux renseignement (G2) de la Force à tous les niveaux.

> Pour passer une bande au crible et en décoder les pratiques, le groupe spécialisé de la Direction du renseignement se livre à un inédit travail d'immersion. « Pendant trois ou quatre mois, nos hommes multiplient les surveillances pour identifier les meneurs et leurs complices ainsi que les délits qu'ils commettent en s'introduisant sans un établissement scolaire et en dealant devant ses grilles », note-t-on à la Préfecture de police. Au terme de ce travail de « passe-murailles », les « grandes oreilles » consacrent des notes pour chaque bande. D'une trentaine de pages estampillées « confidentiel », elles sont agrémentées de noms et d'adresses, de faits et d'une impressionnante collection de clichés en couleur pris sur le vif. Ces précieux documents sont transmis clefs en main aux unités opérationnelles de la P.J. ou à la direction de sécurité de proximité de l'agglomération parisienne qui prennent le relais [1].

- ***Prévenir la violence émeutière***

La paix civile repose sur l'ordre, la justice sociale et des conditions de vie acceptables. Elle doit être protégée, en permanence, contre les activités illicites qui tendraient à la saper.

➢ *Recréer l'ordre*

Le retour à l'ordre nécessite l'instauration d'une police de proximité ou de milices et d'en fidéliser les membres au quartier et à la population qui leur sont assignés : connaissance des lieux, des espaces, des réseaux humains et des individus. Il conviendra de les former, de les encadrer et de les contrôler de telle sorte qu'ils accomplissent leur mission sans crainte infondée et sans agressivité, créant ainsi progressivement un climat de confiance avec les citoyens de leur quartier.

➢ *Établir une justice sociale*

Bien souvent les émeutes se produisent dans des espaces délaissés par les services publics et sociaux, laissant la population seule face à ses problèmes. Il conviendra donc d'assurer ou de rétablir une présence de tous les instants des services publics, sociaux, éducatifs, sanitaires ainsi que des organisations caritatives au cœur même des espaces de vie et d'y favoriser le développement du tissu associatif. La sélection, parmi les habitants, de médiateurs locaux, en fonction de leurs aptitudes foncières et de leur incontestabilité participera de façon décisive au retour au calme, en désamorçant au quotidien et au plus près les mille conflits qui peuvent, par accumulation et dégénérescence, conduire à l'émeute.

---

1. Christophe Cornevin, « Nouvelles stratégies contre les bandes », *Le Figaro*, samedi 17-dimanche 18 octobre 2008, p. 9.

Scanné avec CamScanner

➢ *Instaurer une politique de la ville*

L'émeute recrute souvent ses acteurs parmi les désœuvrés, les chômeurs, ceux qui n'attendent plus rien du système en place. Le retour durable au calme nécessite que l'on soit en mesure de leur procurer une motivation, un emploi et des conditions de vie décentes.

À court terme, il faut instituer des cours de formation professionnelle, de reconversion pour orienter ces inactifs involontaires vers des emplois stables. C'est une action d'ordre interministériel qui doit associer des économistes (quel développement économique possible ? quels métiers d'avenir ? en quelle quantité ?), des formateurs dans les filières identifiées et des accompagnateurs pour la phase d'insertion ou de réinsertion professionnelle. Ceci n'entre pas dans le rôle imparti à la Force, mais elle peut contribuer au développement de cette action en assurant la sécurité de la zone et en apportant son soutien matériel lorsque les événements lui en laissent la possibilité.

Pour s'inscrire dans une vision d'avenir, cette action à court/moyen terme doit être complétée par la lutte contre l'illettrisme, l'échec scolaire, par la scolarisation dès le plus jeune âge, dont les résultats pour être plus tardifs n'en sont pas moins essentiels à une paix civile durable.

Enfin, il faudra restaurer progressivement des conditions de vie « normales » pour la population, à « sa mesure », c'est-à-dire tenant compte de ses coutumes, de sa culture et de ses attentes. La rénovation urbaine avec des réseaux d'eau, d'énergie, de transport en état, des logements sociaux, des espaces communs et des lieux de rencontre et d'échange en est un volet important. La résurgence d'un tissu associatif dans ses diverses dimensions (culturelles, sociales, sportives…) en est un autre. L'étude minutieuse des particularités du milieu en fera trouver d'autres, comme, par exemple, une adaptation de la fiscalité ou des servitudes locales aux contingences du moment afin de soulager la population.

➢ *Interdire les incivilités*

Contribuant à la dégradation du climat social, les incivilités, des plus anodines aux plus pernicieuses, doivent être combattues résolument. Cela concerne, par degré de nuisance croissant, les manifestations d'asociabilité courantes, la petite délinquance et, enfin, la criminalité. On objectera, à juste titre, que cette dernière relève de la violence de prédation, mais la particularité de celle-ci étant de se combiner aux autres types de violence, elle est ici un élément provocateur de violence émeutière qu'il faut prendre en compte dans le cadre de la prévention de cette dernière.

Concernant la prévention des incivilités, ce point pourrait paraître secondaire mais il contribue au retour à l'ordre, à sa perception par la population et à la dissuasion des éléments violents. Il convient donc de

Scanné avec CamScanner

définir des règles de civilité, sans excès, et de les faire appliquer en permanence, sans faiblesse. Seront proscrits les insultes, les comportements agressifs, l'occupation indue des espaces communs, les bousculades, etc. Les contrevenants doivent être mis en garde et enregistrés, les récidivistes étant astreints à des travaux d'intérêt collectif.

Plus nocive, la délinquance sera pourchassée sous toutes ses formes (tournantes, tabassages, discrimination interne, incendies de voiture, intimidation des habitants). Au-delà, il conviendra d'empêcher toute activité criminelle, qu'il s'agisse de trafics illicites (stupéfiants, êtres humains, voitures volées…) ou de prédation organisée (rançonnement, meurtres, fusillades).

♦ *Lutter contre les émeutes*

➢ *Le contrôle des émeutes de masse*

Le contrôle des émeutes de masse est complexe. Il nécessite un dispositif plus étendu et une mobilité adaptée aux actions éparses et volatiles des émeutiers. L'élément essentiel de succès réside dans les capacités de renseignement, de commandement et d'intervention tactique. L'objectif n'est plus d'empêcher la montée de l'énergie de la masse et de contrôler son inertie, mais de :

- limiter l'effet gravitationnel des différentes masses d'émeutiers, par des mesures de cloisonnement (barrages), de séparation (charges éventuellement) et de poursuite des groupes d'émeutiers ;
- maîtriser l'effet inertiel du mouvement de la masse émeutière en la détournant de son objectif principal vers un objectif de substitution laissé découvert à dessein. Une telle manœuvre devra avoir été soigneusement planifiée et sa conduite nécessite une bonne coordination des unités au contact.

Le contrôle des émeutiers passe également par la capacité de les empêcher de communiquer et de s'organiser. Le repérage des meneurs, la neutralisation ou l'écoute de leurs moyens de communication (téléphones urbains, téléphones portables, etc.), tout en préservant ceux de la Force, et, le cas échéant, leur capture devraient faciliter le retour à l'ordre.

➢ *Le contrôle des émeutes de bandes*

Le contrôle des émeutes de bandes du type « émeutes de banlieue » est différent. Il nécessite également un dispositif plus étendu et une mobilité accrue. Mais il impose :

- des forces de l'ordre organisées en groupes suffisamment forts et suffisamment mobiles pour quadriller le quartier sans le tenir de manière fixe (ces forces sont chargées d'empêcher les actions de violence, de chasser les bandes et si possible de s'emparer des meneurs) ;

Scanné avec CamScanner

- des forces en charge d'assurer la sûreté des points névralgiques et de quadriller le terrain ;
- des forces de protection des véhicules publics : pompiers, bus ;
- des forces luttant contre les obstructions et les incendies en liaison avec les pompiers ;
- voire des forces anti-criminalité en cas de besoin.

L'ensemble de ces forces doit être en liaison avec un PC terrain qui suit les bandes et prévoit leurs déplacements.

18.3. La lutte contre la violence communautaire

◆ *Obtenir du renseignement*

Les affrontements communautaires se distinguent des émeutes par le fait que leur prévention et leur traitement sont infiniment plus complexes. L'émeute met en situation d'opposition les émeutiers et les forces chargées d'assurer l'ordre public. Les affrontements entre communautés mettent les forces en situation d'interposition, dans un jeu à trois et parfois à quatre. Dans certains cas, une communauté instaure un contexte de terreur pour l'autre communauté. Dans d'autres cas, chaque communauté peut être tour à tour martyre ou criminelle. La Force mandatée pour rétablir l'ordre peut être épaulée par les forces armées ou policières locales. Mais dans de nombreux autres cas, elle devra également traiter avec celles-ci, soit pour les remplacer parce qu'elles restent inertes, soit pour les entraîner à réagir, soit enfin pour les empêcher de faciliter l'affrontement.

Le renseignement est donc plus complexe à obtenir. Il s'agit de créer un réseau de connaissance dans les deux camps par la confiance pour obtenir les renseignements permettant d'empêcher la violence communautaire.

Missions SA2R		**Besoins en renseignement : Violence communautaire**
Références de savoir général	**Renseignement de référence**	• Historique des problèmes intercommunautaires – origine du mouvement – causes – motivations des acteurs – montée en puissance et conditions de maintien du mouvement • Historique des attentats – cibles visées – lieux – armes ou techniques utilisées – intentions et influence obtenue

Scanné avec CamScanner

Références de savoir général	Renseignement de référence	• Type d'organisation de la lutte pour chaque communauté : – organigramme connu – ressources supposées
Surveillance	**Veille**	• Actualisation permanente de ces données • Recherche d'indices de nouveaux incidents
	Observation	• Surveillance permanente des secteurs communautaires pour déceler tout signe de reprise d'affrontement • Surveillance des leaders et meneurs des deux camps
Acquisition	**Acquisition d'objectifs**	– identifier et suivre un meneur susceptible d'engager la confrontation pour, éventuellement, l'intercepter avant son action
	Renseignement de dommages	
Recherche	**Recherche documentaire**	• Établissement de la fiche biographique de chaque personnalité des deux communautés • Identifier : – leur système de communication – leur système de propagande et les arguments • Suivi des sites internet et médias dédiés à chaque communauté : – indices de montée en puissance d'affrontement – identification des thèmes de propagande
	Recherche multicapteurs	• Suivi des activités des leaders et meneurs de deux communautés • Suivi permanent des moyens de communication des leaders des deux communautés • Suivi des mouvements de population dans leurs zones respectives • Suivi des rassemblements, en particulier dans les secteurs limites entre communautés ou sur les points de cristallisation
	Reconnaissance -éclairage	• Surveillance des locaux des organismes des deux communautés
	Renseignement de contact	• Patrouilles dans les zones des deux communautés • Disséminer des personnels infiltrés au sein de la communauté quand cela est possible pour : – connaître l'ambiance psychologique – savoir ce qui se prépare – repérer les meneurs

Scanné avec CamScanner

Recherche	**Enquête**	• Enquête sur tout incident susceptible de créer des tensions entre les deux communautés • Enquête après affrontement pour en connaître les causes et les intentions
Renseignement	**Renseignement de situation**	• Synthèse des informations permettant : – une connaissance suffisante de la situation – une compréhension des événements et de leurs enchaînements – une anticipation des actions et réactions des leaders et meneurs de chaque communauté
	Renseignement à fin d'action	• Synthèse des informations permettant : – de relancer le cycle de la recherche d'informations concernant les actions et intentions des leaders et des meneurs de chaque communauté – de conduire une opération de contrôle de communauté en disposant d'une bonne connaissance de celle-ci – de mener des actions tactiques contre les meneurs ou auteurs de troubles en disposant de renseignements précis et actualisés en permanence

◆ ***Prévenir la violence communautaire***

La prévention des affrontements communautaires est indispensable.

➢ *Prévention à court terme*

La prévention la plus pratique et la plus aisée à mettre en place est une prévention d'interposition ou de séparation des communautés. Elle consiste à installer des barrages ou au moins des check-points aux limites des zones appartenant à chaque communauté. Outre le fait qu'une telle pratique n'est pas forcément aisée s'il y a interpénétration des aires géographiques des communautés (et c'est la plupart du temps le cas), elle est également préjudiciable à moyen et long termes. Elle instaure en effet des ghettos de fait qui deviennent vite insupportables pour chaque îlot de communauté : difficulté à en sortir, à visiter la famille logeant dans un autre îlot, etc. Enfin, elle nuit totalement à la restauration du dialogue intercommunautaire. Cette solution ne peut cependant être rejetée à priori. Elle doit être comprise comme une solution temporaire qui permet, pendant une première phase, d'empêcher les affrontements meurtriers.

➢ *Prévention à moyen terme*

Cette prévention à court terme doit impérativement être suivie de mesures à moyen et long termes visant à restaurer les liens existant auparavant ou, mieux encore, à en créer de nouveaux, d'abord ténus, puis plus

Scanné avec CamScanner

solides, orientés vers l'avenir en commun ou au moins communautaire (modus vivendi entre les communautés).

Les actions de prévention à moyen terme recouvrent :

- la création de médiateurs intercommunautaires, dont le rôle est le traitement de tout incident, même minime, pour éviter qu'il ne dégénère ;
- l'information des communautés des conséquences d'affrontement ;
- la dissuasion des affrontements par des mesures préventives contre les meneurs et les extrémistes.

Si nécessaire la mise en place préventive de forces de sécurité, à condition d'avoir obtenu préalablement le renseignement d'affrontements possibles.

➢ *Prévention à long terme*

La prévention à long terme passe par la création de lieux de fréquentation intercommunautaires, tels que magasins, banques, services municipaux, dispensaires, avec des horaires communs et séparés laissant le libre choix aux membres des deux communautés.

Cette recherche de convergence s'appuiera sur un mécanisme d'échanges d'informations périodiques lors de réunions ou au sein d'organismes communs portant sur des points d'intérêts communs, tels que le ramassage des ordures, les transports en commun, etc. Ainsi, à Mitrovica, les deux communautés dépendant l'une de l'autre pour l'eau (Kosovar serbe) et l'électricité (Kosovar albanaise) ont maintenu le dialogue, malgré tous leurs griefs, pour préserver les besoins élémentaires des deux communautés.

◆ ***Lutter contre la violence communautaire***

➢ *Mesures de contrôle*

Concrètement et au moment où l'affrontement devient probable, les mesures de contrôle commencent par le cloisonnement et la séparation des groupes prêts à en découdre et par le dialogue permanent avec les meneurs, dans la mesure où ils ont été identifiés. Il est en effet dans la plupart des cas toujours possible d'établir ce dialogue avec les meneurs pour des raisons de sécurité de la foule. Les meneurs restent ouverts à cette démarche en raison des répercussions sur leur propre légitimité et crédibilité. Dans la durée, l'instauration de patrouilles toujours différentes en termes de composition, d'horaires et d'itinéraires, est susceptible de freiner les velléités d'affrontement.

➢ *Mesures de sûreté*

Il faut également noter que ce type d'affrontement risque de dégénérer très vite en bataille rangée avec utilisation d'armes à feu. Le filtrage sur

Scanné avec CamScanner

un large périmètre des participants à la « manifestation » peut permettre la fouille et la réduction de ces risques. Cependant, dans la plupart des cas, ce procédé ne sera pas réalisable. Le seul moyen envisageable reste alors l'établissement d'un large no man's land entre les deux foules, utilisant si possible un lieu favorable constituant un obstacle naturel empêchant le débordement des unités par l'un ou l'autre groupe.

➢ *Mesures d'interposition*

S'interposer entre communautés prêtes à s'entredéchirer est particulièrement difficile et dangereux. La difficulté tient à la position en tiers des unités cherchant à s'interposer. Le risque n'est pas seulement opérationnel et physique, il est également stratégique et psychologique. En effet, dans de nombreux cas, les unités de la Force seront taxées de parti pris pour l'une ou l'autre communauté, aucun des partis en présence ne sera satisfait de son rôle et il s'efforcera de le faire savoir par tous les moyens, en premier lieu médiatique. Ce n'est pas pour autant qu'il faille agir à l'écart des médias, ceux-ci étant, dans le même temps, plus ou moins garants de la légitimité de l'action menée.

Les forces d'interposition sont spécialisées dans l'interposition, équipées de manière spécifique et pourvu d'armes à létalité réduite, avec un deuxième échelon pourvu d'armes létales.

Tout au long de l'interposition, les forces se donneront pour tâche de surprendre les manifestants à la fois dans l'emploi d'une arme à létalité réduite ou de plusieurs, simultanément ou successivement. L'objectif est de toujours laisser meneurs et foule dans l'expectative en les poussant à sortir de leurs sentiments de certitude et de contrôle de la situation et en les faisant passer de la colère à la peur.

➢ *Mesures de neutralisation*

Dès l'instant où l'affrontement devient inévitable, il importe de soustraire les meneurs de la foule ou, au moins, les empêcher de communiquer entre eux et avec la foule. Ceci nécessite cependant beaucoup de sang-froid et des unités parfaitement spécialisées dans ce mode d'action particulier. Il faut en effet capturer les meneurs sans soulever de protestation forte ou de réaction agressive de la part de la communauté. Cette neutralisation aide au passage de la colère à la peur par manque de guides d'action.

18.4. LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SÉCURITAIRE

♦ ***Obtenir le renseignement***

Le renseignement est plutôt fait de manière indirecte :

- par recoupement d'indices et de présomptions ;
- par vérification des statistiques concernant la sécurité, s'il y en a ;

Scanné avec CamScanner

- par témoignages de victimes ;
- et, dans certains cas plus fâcheux, en étant témoin de scènes de violence de la part des forces de sécurité.

Il faut généralement du temps pour comprendre que les forces de sécurité n'exercent pas leur seul droit de défendre la société, mais en profitent pour avantager une partie de la société contre une autre en fonction de son opinion. De plus, le fait de constater un acte de violence fait d'abord penser à un abus de pouvoir personnel de la part du policier plutôt qu'à une attitude permanente des forces de l'ordre. Il faut donc la répétition de faits constatés pour changer d'attitude vis-à-vis des forces avec lesquelles on travaille parfois.

Missions SA2R		**Besoins en renseignement : Violence sécuritaire**
Références de savoir général	**Renseignement de référence**	• Inventaire et historique des problèmes entre forces de sécurité et certaines parties de la population : – origine du mouvement – causes – motivations des acteurs – montée en puissance et conditions de maintien du mouvement • Inventaire des actions : – cibles visées – lieux – types d'action – intentions et influence obtenue • Légitimité de ses actions au sein du gouvernement
Surveillance	**Veille**	• Actualisation permanente de ces données • Recherche d'indices de nouveaux incidents
	Observation	• Surveillance des suspects d'actions sécuritaires • Suivi des appels radio sur le réseau de la police locale
Acquisition	**Acquisition d'objectifs**	• Recherche de toute preuve de la culpabilité de policiers locaux
	Renseignement de dommages	
Recherche	**Recherche documentaire**	• Établissement d'une fiche biographique des personnels suspects – recherche des indices de rapprochement d'attitudes et de comportements sécuritaires exagérés

Scanné avec CamScanner

Recherche	**Recherche multicapteurs**	• Pour chaque intervention suspecte de la police locale, suivi et prise de vue des actions qu'elle mène
	Reconnaissance -éclairage	• Reconnaissance de lieux où se sont déroulés les faits • Reconnaissance dès le moindre indice d'actions en cours
	Renseignement de contact	• Introduction de policiers internationaux sous prétexte d'assistance de la police locale • Participation de policiers internationaux au moindre incident
	Enquête	• Enquête discrète auprès des victimes d'actions sécuritaires de la part des forces de sécurité locales • Repérage de suspects parmi les forces de sécurité • Recherche de preuves d'actions contre la population • Recherche concernant les comptes en banque et le train de vie des suspects
Renseignement	**Renseignement de situation**	• Synthèse des informations permettant : – une connaissance suffisante de la situation – une compréhension des événements et de leurs enchaînements – une anticipation des actions de certains membres des forces de sécurité et de leurs réactions face aux populations victimes
	Renseignement à fin d'action	• Synthèse des informations permettant : – la relance du cycle de la recherche d'informations concernant les actions et intentions de certains membres des forces de sécurité – la détention de preuves d'actions de discrimination de certains membres des forces de sécurité en disposant de renseignements précis et actualisés en permanence – éventuellement, la conduite d'une opération d'arrestation de certains membres des forces de sécurité en disposant de renseignements précis et actualisés en permanence

◆ ***Prévenir la violence sécuritaire***

➢ *Se démarquer des missions des forces de sécurité locales*

Le premier réflexe de la part des forces armées internationales est tout d'abord de ne pouvoir être confondu avec l'action des forces locales. La

Scanné avec CamScanner

distinction doit être nette entre les missions des forces locales et les missions de la force internationale. Cet arrangement doit être pris avant l'entrée sur le théâtre ou, si cela n'a pas été fait, au plus tard dès que le sentiment de partialité dans l'action des forces locales apparaît.

➢ *Limiter les échanges de renseignement avec les forces locales*

L'action commune sur le théâtre implique, à un moment ou un autre, d'échanger des informations sur des suspects, sur des activités, sur des comportements. Dès l'instant où l'on soupçonne l'utilisation de ces informations à des fins de discrimination, il convient de le vérifier et d'arrêter toute fourniture de renseignement exploitable. De la même façon, toute information transmise par des forces locales susceptibles de partialité devra être considérée comme douteuse et soigneusement recoupée, sinon il n'en sera pas tenu compte.

➢ *Relever les actions et infractions commises par les forces de sécurité locales et en rendre compte*

Dès l'instant où les faits se confirment, il est indispensable de relever les causes, les acteurs, le contexte, les faits eux-mêmes, les conséquences, les collusions entre personnes clés, et toute information pouvant être utile à des recoupements ultérieurs. C'est l'accumulation de témoignages précis et fiables qui rendra crédible le constat.

➢ *Dissuader les membres des forces locales de commettre des injustices*

Le contexte est important. S'il y a entente entre les forces locales et les forces armées internationales et s'il n'y a pas collusion entre les membres incriminés des forces locales et leur hiérarchie, il y aura possibilité de dénoncer les actions répréhensibles à un certain niveau pour les faire cesser. Ceci suppose cependant de suivre l'affaire, d'en estimer la portée et de constater la réaction des autorités locales. Dans un premier temps, la hiérarchie tentera toujours de faire croire à des actions isolées qui sont le fait d'individualités.

◆ ***Lutter contre la violence sécuritaire***

➢ *Contraindre les forces locales de cesser une action de violence*

S'il y a discrimination organisée à tout niveau, il s'agit alors de contraindre par la force, mais en étant sûr de son droit, avec si possible l'accompagnement de magistrats ou d'officiers de police judiciaire internationaux. Cela suppose que les forces internationales soient mandatées pour ce type d'action, ce qui n'est souvent pas le cas. L'action ne doit pas pouvoir être contestée et il est nécessaire de détenir des preuves de ce que l'on avance. Un moyen efficace est alors de filmer toute l'action, sous

Scanné avec CamScanner

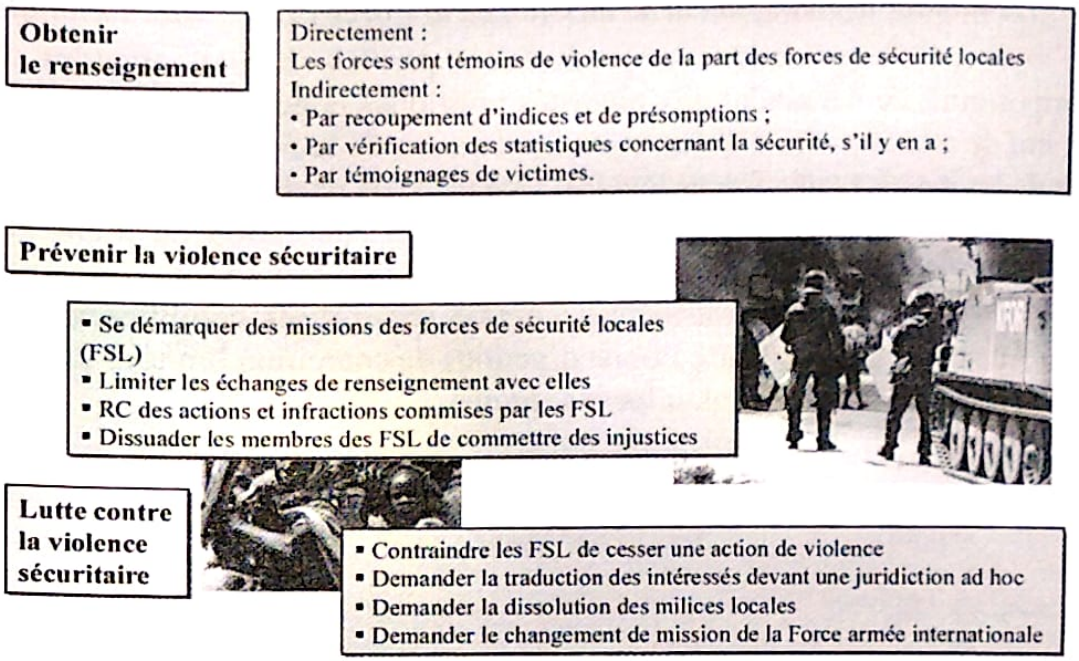

La lutte contre la violence sécuritaire

plusieurs angles et d'enregistrer tous les échanges verbaux avec les forces locales.

➢ *Demander la traduction des intéressés devant une juridiction* ad hoc

Il s'agit là de passer d'une action militaire ou policière à une action juridique qui implique le système judiciaire soit local, s'il consent à y participer de manière impartiale, soit international, ce qui suppose des accords préalables difficilement explicitables. Il est également possible, dans certains cas, de faire appel à des magistrats internationaux.

➢ *Demander la dissolution des milices locales*

Enfin, il est également possible de combattre la constitution et l'action de milices privées agissant en sous-main au nom du gouvernement. L'affrontement devient plus net. Cela suppose également de filmer les activités de ces milices et l'intervention des forces armées internationales, de les faire constater par des officiers de police judiciaire, puis de demander leur dissolution au gouvernement en place. Une large diffusion des preuves mobilisant l'opinion internationale devrait aider un gouvernement peu coopératif, ou faible, à prendre cette décision. Il est évident que le contexte est extrêmement important et que les modalités de mise en œuvre de toute action de ce type en dépendront.

Scanné avec CamScanner

➢ *Demander le changement de mission de la Force armée internationale*

Au cas où ses actions ne produiraient pas les résultats attendus, il importerait de demander aux autorités politiques concernées un changement de mission afin d'éviter toute implication de la Force internationale dans les activités des forces locales. Une prise de position s'avère nécessaire de telle sorte qu'aucune suspicion de collaboration ou d'entente avec les forces locales ne puisse être avancée. Dans certains cas, les forces locales pourront être considérées comme adversaires conditionnels et seront susceptibles de faire l'objet d'actions de coercition limitées dans le temps et dans l'espace selon leurs activités.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 19

LA CONTRE-RÉBELLION

La rébellion est la résistance organisée contre le pouvoir en place d'une fraction de citoyens ou de groupes revendicatifs ou subversifs, utilisant la violence pour arriver à leurs fins. Cette résistance peut revêtir la forme d'une insurrection populaire, d'actions terroristes, de guérilla.

Dans ce chapitre consacré à la lutte contre la rébellion, la lutte contre une révolte populaire n'est que brièvement évoquée car, dans la plupart des cas lorsque cette révolte survient, aucune Force d'intervention n'est dépêchée sur place ou, si elle s'y trouve déjà, ses missions restent neutres tant vis-à-vis du pouvoir que de la population. En revanche, il importe d'approfondir la contre-rébellion au niveau politico-stratégique d'abord, puis au niveau du théâtre d'opération dans ses deux formes (contre-terrorisme et contre-guérilla). Enfin le problème crucial de la restauration de la société est abordé.

En préambule, une vision globale de la lutte que peut mener une Force d'intervention contre ces différentes formes de sédition est présentée.

Le lecteur pourra s'étonner de ne pas retrouver ici une analyse basée sur les types d'acteurs de violence pratiquant la rébellion (violence de revendication et violence de subversion). Il s'avère que les contre-stratégies à mettre en œuvre face à ces deux catégories d'acteurs, adoptant des stratégies similaires (le terrorisme et la guérilla), sont malgré tout assez proches. C'est pourquoi on a estimé préférable, pour éviter des répétitions fastidieuses, d'adopter la présentation qui suit.

Pour désigner les opérations de prévention et de lutte contre les formes armées de remise en cause du pouvoir, nous avons choisi de parler de contre-rébellion conformément au document de doctrine élaboré par le CDEF [1],

1. *Doctrine de contre-rébellion*, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, Armée de terre, Paris, janvier 2009.

Scanné avec CamScanner

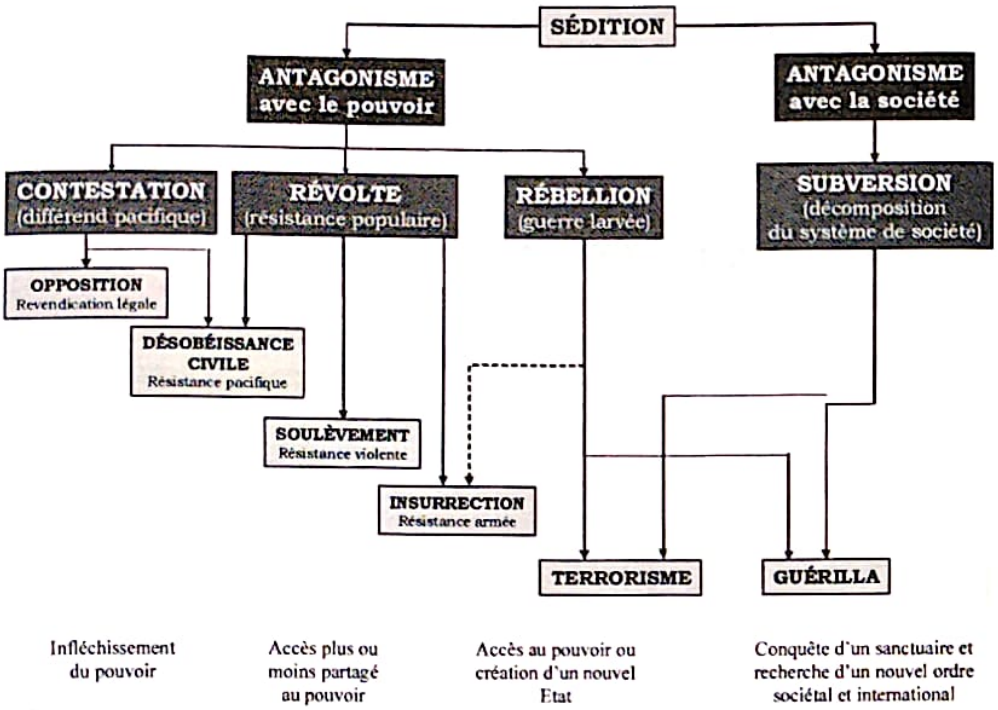

La remise en cause du pouvoir ou de la société

plutôt que de contre-insurrection comme le font les anglo-saxons. En effet, la contre-insurrection, dans l'acception française, ne s'oppose qu'à l'insurrection armée du peuple.

En fait les opérations de contre-rébellion sont particulièrement complexes et recouvrent de nombreuses activités de la part des acteurs de violence déjà énumérées dans la deuxième partie de ce livre. D'abord en raison des acteurs concernés : utilisant le plus souvent la violence de revendication ou de subversion, ils peuvent également employer les violences émeutière ou communautaire. Puis en raison des lieux où elles s'exercent : zones urbaines avec ou sans bases hors du territoire selon l'importance de la rébellion, mais aussi en zones ouvertes, avec des populations plus ou moins favorables, ou en zones couvertes (forêts, maquis, montagnes, etc.) servant également de refuge. Enfin en raison des stratégies choisies par les acteurs : terrorisme sans actions d'envergure d'ordre militaire, guérilla classique avec zones refuge et actions combattantes plutôt d'ordre militaro-criminelles ou guérilla purement urbaine avec des actions combattantes d'ordre militaro-terroristes.

Bien que cet ouvrage soit consacré à la maîtrise de la violence en zone urbaine, il a semblé intéressant d'effectuer, dans le tableau ci-après, une comparaison des stratégies des acteurs de rébellion selon qu'ils opèrent en zone ouverte ou en zone urbaine.

Scanné avec CamScanner

Type de violence	Zone ouverte	Zone urbaine
Révolte populaire	• *Désobéissance civile*	• *Désobéissance civile*
	• *Insurrection (très rare)*	• *Soulèvement*
		• *Insurrection*
Violence de revendication	• Guérilla révolutionnaire dans la zone de revendication avec actions combattantes principalement d'ordre militaire et terrorisme en zone urbaine	• Terrorisme, très rarement guérilla urbaine, avec actions de prédation dans le cas d'une guérilla économique et soulèvement ou insurrection, dans le cas où la population soutient le mouvement
	• Guérilla économique avec actions combattantes d'ordre militaro-criminels	
Violence de subversion	• Guérilla stratégique à partir de zones refuges avec actions combattantes d'ordre militaro-terroristes	• Terrorisme stratégique
	• Guérilla tactique avec zones refuge généralement à l'extérieur du pays visé	• Terrorisme tactique + guérilla urbaine, accompagnés de quelques actions de prédation

Afin d'éviter les confusions et erreurs d'interprétation à la lecture des développements qui suivent, il est proposé, ci-dessous, la définition des principaux termes employés pour identifier les opérations de lutte contre une violence collective et organisée. Ces définitions sont le fruit de synthèse de réflexions. Elles ne prétendent pas à une existence officielle et ne sont là que pour faciliter la compréhension des chapitres suivants.

Les interventions dans un contexte de soulèvement populaire sont rares. On peut citer le cas de l'opération ALBA en 1997 en Albanie avec toutefois un mandat exclusivement sécuritaire. Les opérations de contre-rébellion sont également assez rares en raison des difficultés à trouver une prise de position politique unanime de la part de la communauté internationale. Certaines opérations consistent d'ailleurs à empêcher les forces d'un gouvernement autocratique d'effectuer une répression contre une rébellion d'une partie de la population, comme ce fut le cas au Kosovo. Enfin, la lutte engagée contre les acteurs de subversion comme Al-Qaïda comprend des opérations de coercition contre les forces d'un gouvernement supposé permettre leurs activités (cas de l'engagement américain en Afghanistan contre le gouvernement taliban fin 2001-début 2002) et des

Scanné avec CamScanner

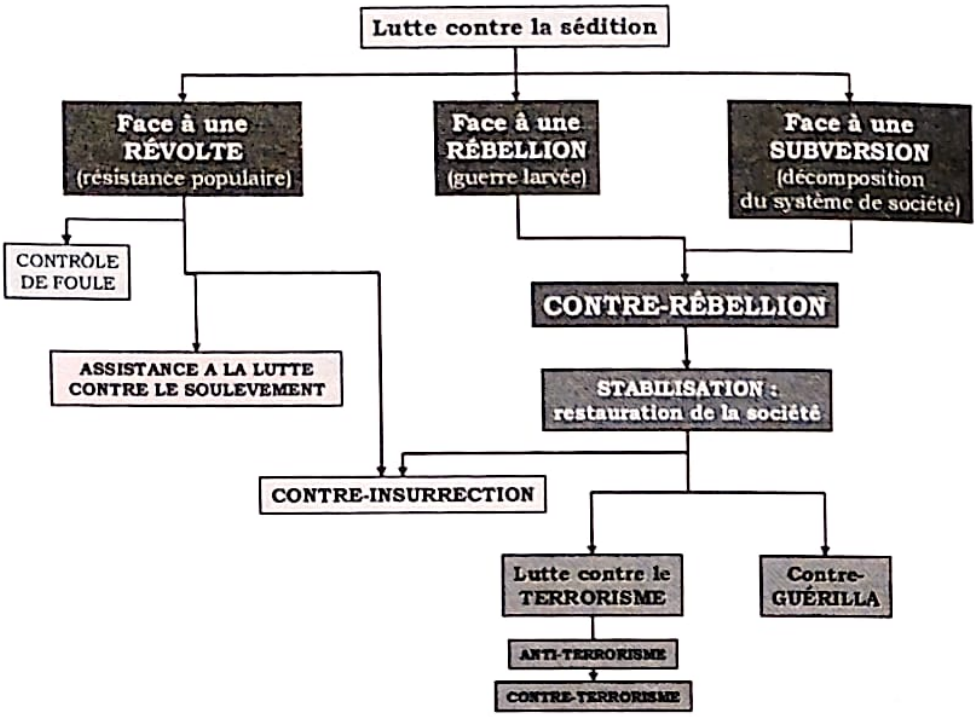

La lutte contre la sédition vis-à-vis du pouvoir politique ou de la société

Contre-rébellion	Mesures de niveau politique visant à mettre fin à une opposition armée et destinées à : • priver cette opposition de sa légitimité et de ses soutiens, • mettre un terme aux actions de violence organisée, • restaurer une gouvernance légitime, • promouvoir des formes de confrontation politique communément admises.
Contre-insurrection	Mesures de niveau politique visant à mettre fin à l'insurrection d'une partie de la population, comprenant : • des mesures de protection permettant au pouvoir de continuer à diriger le pays, • des mesures de rétablissement de l'ordre public, • des mesures d'apaisement répondant aux revendications de la population.
Anti-terrorisme	Ensemble des activités institutionnelles, législatives, judiciaires et policières visant à : • définir l'incrimination légale de terrorisme et de soutien au terrorisme, • déférer devant les juridictions compétentes, les individus ou groupes tombant sous le coup de cette incrimination.

Scanné avec CamScanner

Contre-terrorisme	Sous-ensemble de procédés et savoir-faire tactiques et techniques civils et militaires, destinés à : • s'opposer à l'accomplissement d'une agression terroriste, • arrêter des individus ou groupes soupçonnés d'activités terroristes, • neutraliser ou éliminer une organisation utilisant ces individus ou groupes.
Contre-guérilla	Ensemble des mesures gouvernementales militaires et non militaires destinées : • à entraver la militarisation des méthodes de combat politique d'une organisation, • à éliminer les capacités militaires ou paramilitaires d'une organisation.

opérations de contre-rébellion face à des actions de terrorisme ou de guérilla (cas de l'engagement américain contre Al-Qaïda à la frontière pakistano-afghane, ou encore, cas de l'engagement britannique contre l'IRA jusqu'en 2005).

19.1. Le cas particulier de la lutte contre une révolte populaire

Quoique, parmi les formes de révolte populaire, seule l'insurrection puisse se rattacher à la famille des rébellions, il arrivera dans certaines circonstances que la Force, déjà sur le théâtre, voit se développer autour d'elle ou en sa présence un mouvement populaire tournant progressivement à l'insurrection. Il ne paraît donc pas inutile de déborder ici le seul cas de l'insurrection pour évoquer également les options de la Force lors des deux stades antérieurs de révolte populaire que sont la désobéissance civile et le soulèvement.

De manière générale, lorsque la Force est confrontée à une révolte populaire d'ampleur nationale, qu'elle soit généralisée ou concentrée en zone urbaine, le plus souvent la capitale, elle n'intervient pas. Cependant les choix peuvent être différents en fonction de la situation et du type de révolte.

- ***Le cas de la désobéissance civile***

La désobéissance civile peut conduire soit à une répression sanglante du gouvernement du pays en crise avec l'aide des forces de l'ordre ou même de l'armée, soit à une victoire du peuple contre le pouvoir en place. C'est le cas des diverses révolutions « de couleur », telles que la révolution orange en Ukraine en décembre 2004, la révolution des roses en Géorgie en novembre 2003, la révolution des œillets au Portugal en 1974 (mais initiée par un putsch de l'armée).

Scanné avec CamScanner

Dans ce cadre et si une Force d'intervention est mandatée sur le théâtre, celle-ci n'interviendra pas. C'est une affaire entre le peuple et son gouvernement. La Force restera dans ses quartiers en attendant que ses mandataires (ONU, UE, coalition de pays) décident de sa nouvelle mission qui peut être soit un retrait, soit une mission humanitaire, soit une mission de préservation de la paix publique dans le cadre d'un accord avec le nouveau gouvernement.

- ***Le cas du soulèvement***

Si les leaders politiques contestant le pouvoir en place arrivent à mobiliser une grande partie de la population dans un affrontement non armé, la Force n'a ni à intervenir dans ce type d'événement, ni même à prendre parti pour l'un ou l'autre des opposants ou du gouvernement. Elle doit impérativement rester neutre, se retirer des quartiers concernés ou même rester dans ces casernements dans l'attente d'un règlement pacifique, tout en préservant sa liberté d'action. Au niveau politique, on s'interrogera sur la nécessité d'un retrait ou non du théâtre d'opération. Cette décision sera liée à l'évolution de la situation. Si la situation dégénère en insurrection il faudra impérativement quitter le théâtre. Si la situation se calme, la Force devra recevoir un nouveau mandat justifiant son maintien et explicitant son rôle sur le théâtre. La Force pourra parfois être amenée à préserver une communauté contre une autre, mais elle ne devra en aucun cas être chargée d'affronter la population en révolte contre son gouvernement, ni, à l'inverse, l'appuyer dans sa lutte contre le pouvoir.

- ***Le cas de l'insurrection***

Rappelons qu'une insurrection est un soulèvement populaire armé dans lequel la lutte entre les partis en présence ne peut être arrêtée par la Force sans accusation de prise de position pour l'un ou l'autre des partis en présence avec de nombreux risques juridiques de mise en accusation.

Il est donc plutôt préférable, pour la Force, de se désengager du théâtre d'opération avec les unités de combat, quitte à ne laisser sur place, s'il y a insistance des partis en présence, que les soutiens humanitaires et logistiques et des unités chargées de leur protection.

Cependant certaines circonstances peuvent conduire le mandataire politique de la Force à la maintenir sur le théâtre, voire à la faire intervenir pour, par exemple, empêcher une communauté d'agresser une autre communauté, ou encore, empêcher le délitement de l'État. Ce fut le cas de l'opération Alba en 1997.

22 avril 1997 : Albanie : aux origines de la crise

Depuis le 1er mars, Albanie est en proie à une crise encore plus grave qu'en 1991. Le fragile État albanais n'a pas résisté à l'effondrement des sociétés financières dites « pyramidales ». (...)

Scanné avec CamScanner

> Au début de l'année, des manifestations populaires s'en sont pris à ces « pyramidales ». Mais dans le sud du pays les mafias, aidées par les anciens communistes, ont détourné la colère populaire vers l'État en général et le président Berisha en particulier.
>
> Les manifestations se sont transformées alors rapidement en émeutes, puis en révolte armée. La police et l'armée se sont effondrées entraînant la chute du gouvernement. Malgré la formation d'un cabinet d'union nationale et l'annonce d'élections législatives anticipées, les mutins n'ont pas désarmé. La décomposition de l'État a profité aux gangs locaux qui font régner la terreur dans les villes et les campagnes. Le gouvernement a donc été obligé de faire appel à une force militaire européenne de restauration de l'ordre, arrivée sur place à la mi-avril. Cette grande crise montre l'extrême fragilité d'un pays qui ne s'est toujours pas remis de quarante-cinq ans de pouvoir communiste.
>
> C'est dire aussi le défi qui attend les soldats européens débarquant en Albanie dans le cadre de l'opération Alba [1].

Dans ces circonstances, les objectifs de la Force peuvent être de protéger les infrastructures vitales, permettre le secours d'urgence des populations sur le plan de l'alimentation et de la santé, plus rarement de rétablir l'ordre public ou encore de récupérer les armements disséminés dans la population. Dans tous les cas, il importe que la Force ne soit pas assimilée par la population à une suppléance des forces de sécurité du pays aux ordres d'un gouvernement dont elle veut se débarrasser.

19.2. Les besoins en renseignement pour les opérations de contre-rébellion

Ne seront ici évoqués que les besoins en renseignement pour mener des actions de contre-rébellion. Les finalités et l'organisation du renseignement ont été évoquées en 3.3.2 et 3.3.3 du chapitre 3.

♦ *Le cas de la violence de revendication*

Les besoins en renseignement pour lutter contre la violence de revendication sont nombreux, difficiles à acquérir et constituent un travail de longue haleine avec une organisation particulière comme exposée précédemment.

---

1. Christophe Chiclet, « Albanie : aux origines de la crise », *Le Monde diplomatique*, 22 avril 1997, disponible en ligne sur http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/albanie/ (date d'accès : 9 octobre 2009).

Scanné avec CamScanner

Missions SA2R		Besoins en renseignement : Violence de revendication
Références de savoir général	**Renseignement de référence**	• Historique du mouvement de revendication : – origine du mouvement – causes – motivations des acteurs – montée en puissance et conditions de maintien du mouvement • Type d'organisation du mouvement : – organigramme connu – ressources supposées • Historique des attentats : – cibles visées – lieux – armes ou techniques utilisées – intentions et influence obtenue
Surveillance	**Veille**	• Actualisation permanente de ces données • Recherche d'indices de nouvelles actions • Surveillance de mouvements financiers sur les comptes en banque suspects • Identifier les acteurs du mouvement et leur rôle : leaders politiques, décideurs « militaires », informateurs, porte-parole, etc.
	Observation	• Surveillance du théâtre pour déceler toute information se rapportant aux acteurs du mouvement et à ses intentions • Surveillance de boite à lettres, de caches, etc. • Identifier les acteurs du mouvement et leur rôle : leaders politiques, décideurs « militaires », informateurs, porte-parole, etc.
Acquisition	**Acquisition d'objectifs**	– suivre un suspect susceptible de commettre un attentat pour l'identifier, le localiser, en vue de le neutraliser si la suspicion est confirmée – acquérir une cache ou un refuge d'activistes en vue de sa destruction
	Renseignement de dommages	• Connaître le taux d'atteinte des objectifs visés • Identifier les dégâts collatéraux éventuels avant que la presse ne s'en empare
Recherche	**Recherche documentaire**	• Établir fiche biographique de chaque personnalité du mouvement • Identifier : – le système de communication – le système de propagande et les arguments • Recherche d'indices de tromperie
	Recherche multicapteurs	• Suivre les communications des suspects • Suivre les mouvements des suspects

Scanné avec CamScanner

Recherche	**Reconnaissance-éclairage**	• Reconnaissance de lieux suspects • Reconnaissance d'activités suspectes • Filature de suspects • Validation ou infirmation d'indices de tromperie
	Renseignement de contact	• Lors d'opérations d'arrestation de suspects : – recherche d'indices susceptibles d'apporter des preuves – recherche d'armements ou de matériels susceptibles d'être utilisés pour des attentats – saisie de l'ensemble de la documentation détenue par les suspects • Lors d'opérations de coercition contre des groupes d'autonomistes : – surveillance d'un quartier ou d'un immeuble – reconnaissance d'un immeuble, voire de pièces, susceptibles d'abriter des terroristes – recherche et reconnaissance de passage de pénétration : par les sous-sols ou les toits – recherche et reconnaissance de caches dissimulées
	Enquête	• Identifier, si possible, les actions futures du mouvement, par des enquêtes sur les personnes clés • Identifier les structures de commandement, d'action, de logistique, de correspondance
Renseignement	**Renseignement de situation**	• Synthèse des informations permettant : – une connaissance suffisante de la situation dans l'agglomération – une compréhension des événements et de leurs enchaînements – une anticipation des actions du mouvement de revendication et de leurs réactions face à nos actions
	Renseignement à fin d'action	• Synthèse des informations permettant : – de relancer le cycle de la recherche d'informations concernant les actions et intentions du mouvement de revendication – de conduire des opérations de contrôle du mouvement de revendication en disposant d'une bonne connaissance de celui-ci : recherche de caches, destruction de ressources logistiques, arrêt d'approvisionnement en matériels, etc. – de mener des actions d'arrestation contre les auteurs d'attentats en disposant de renseignements précis et actualisés en permanence

Scanné avec CamScanner

♦ *Le cas de la violence de subversion*

Missions SA2R		Besoins en renseignement : Violence de subversion
Références de savoir général	Renseignement de référence	• Historique du mouvement de subversion : – origine du mouvement – causes – motivations des acteurs – montée en puissance et conditions de maintien du mouvement • Type d'organisation du mouvement : – organigramme connu – ressources supposées • Historique des attentats : – cibles visées – lieux – armes ou techniques utilisées – intentions et influence obtenue
Surveillance	Veille	• Actualisation permanente de ces données • Recherche d'indices de nouvelles actions • Surveillance de mouvements financiers sur les comptes en banque suspects
	Observation	• Surveillance du théâtre pour déceler toute information se rapportant aux acteurs du mouvement et à ses intentions • Surveillance de boite à lettres, de caches, etc.
Acquisition	Acquisition d'objectifs	– suivre un suspect susceptible de commettre un attentat pour l'identifier, le localiser, en vue de le neutraliser si la suspicion est confirmée – acquérir une cache ou un refuge d'activistes en vue de sa destruction
	Renseignement de dommages	• Connaître le taux d'atteinte des objectifs visés • Identifier les dégâts collatéraux éventuels avant que la presse ne s'en empare
Recherche	Recherche documentaire	• Établir fiche biographique de chaque personnalité du mouvement • Identifier : – le système de communication – Identifier le système de propagande et les arguments • Recherche d'indices de tromperie – déception – désinformation – intoxication – stratagème

Scanné avec CamScanner

Recherche	**Recherche multicapteurs**	• Identifier les acteurs du mouvement et leur rôle : leaders politiques, décideurs « militaires », informateurs, porte-parole, etc. • Identifier les structures de commandement, d'action, de logistique, de correspondance
	Reconnaissance-éclairage	• Reconnaissance de lieux suspects • Reconnaissance d'activités suspectes • Filature de suspects • Validation ou infirmation d'indices de tromperie
	Renseignement de contact	• Lors d'opérations d'arrestation de suspects : recherche d'indices susceptibles d'apporter des preuves – recherche d'armements ou de matériels susceptibles d'être utilisés pour des attentats – saisie de l'ensemble de la documentation détenue par les suspects • Lors d'opérations de coercition contre un groupe terroriste – surveillance d'un quartier ou d'un immeuble – reconnaissance d'un immeuble, voire de pièces, susceptibles d'abriter des terroristes – recherche et reconnaissance de passage de pénétration : par les sous-sols ou les toits – recherche et reconnaissance de caches dissimulées
	Enquête	• Recherche des caches, boîtes à lettre, réseaux logistique, d'armement • Enquêtes auprès des sympathisants du mouvement • Recherche de collusion avec d'autres mouvements similaires
Renseignement	**Renseignement de situation**	• Synthèse des informations permettant : – une connaissance suffisante de la situation dans l'agglomération – une compréhension des intentions du réseau de subversion – une anticipation des actions du réseau de subversion et de leurs réactions face à nos actions
	Renseignement à fin d'action	• Synthèse des informations permettant : – de relancer le cycle de la recherche d'informations concernant les actions et intentions du réseau de subversion – de conduire des opérations de contrôle du réseau de subversion en disposant d'une bonne connaissance de celui-ci : recherche de caches, destruction de ressources logistiques, arrêt d'approvisionnement en matériels, etc.

Scanné avec CamScanner

Renseignement	**Renseignement à fin d'action**	– de mener des actions d'arrestation contre les auteurs d'attentats en disposant de renseignements précis et actualisés en permanence – de conduire des opérations contre les bases d'entraînement du réseau de subversion – de démanteler les échanges de communication et les actions de propagande par Internet

Le renseignement sur ce type d'acteurs est essentiellement humain dans la phase exploratoire. Ce n'est que lorsque des premiers éléments d'identification des clandestins sont connus que leur suivi peut utiliser les moyens techniques à disposition.

Ce renseignement s'obtient donc grâce, dans un premier temps, à des informateurs qui peuvent être des agents infiltrés (mais cela suppose qu'ils sont déjà sur le théâtre et que l'opération est depuis longtemps en préparation) ou des membres du réseau clandestin retournés. En parallèle, dès l'instant où une première identification a été effectuée, des écoutes téléphoniques et, si le réseau en fait usage, le suivi des échanges par Internet, permet d'approfondir les relations existant entre les membres du réseau. Puis, des drones, des caméras de surveillance et autres moyens techniques de localisation, permettront de suivre les clandestins dès lors qu'une action se prépare. Enfin, n'oublions pas que le suivi des informations locales, régionales, voire mondiales, permet d'obtenir des informations majeures sur les intentions et actions des clandestins.

> Fin 1992, on annonce la naissance d'une mystérieuse Armée de libération du Kosovo – le « président » Rugova doutera de son existence jusqu'à la fin 1997, parlant même de provocation des services serbes. Trois ans durant, l'organisation va se construire patiemment, avec pour ossature les militants du LPK et une double direction siégeant à Pristina et en Suisse.
>
> Le Kosovo, comme l'Albanie septentrionale, fonctionne sur un système de chefferies. C'est pourquoi, en 1996, l'UCK commence à recruter en leur sein : en s'assurant le concours de chefs de clan, l'organisation se dote de solides bases locales, qui lui servent de réserve en hommes et en intendance. L'année 1997 voit un nouveau renforcement à tous les niveaux. Des unités d'action rapide sont mises sur place, fortes de quelques centaines d'hommes. En un an, l'organisation commet quatorze attentats au Kosovo et un en République de Macédoine. Particulièrement bien informée grâce à ses réseaux claniques, elle assassine systématiquement les « traîtres », particulièrement ceux qui travaillent dans les centres d'écoutes des services secrets serbes. Désormais, elle s'affiche : pour la première fois, trois de ses

Scanné avec CamScanner

militants cagoulés, armés et en uniforme, rendent les honneurs à l'un des leurs, tué au combat, au cimetière de Skenderaj, le 28 novembre 1997 [1].

19.3. La prévention d'une rébellion

♦ *La prévention de la violence de revendication*

La prévention de la montée en puissance d'une violence de revendication n'est pas possible pour une Force qui est projetée sur le théâtre, puisque les éléments de violence de revendication sont déjà en action. On peut difficilement prévenir en menant une opération d'arrestation des rebelles. Cela suppose qu'ils soient connus, recherchés et que les renseignements fournissent suffisamment de détails pour savoir quelle action ils ont l'intention de mener, où, quand et avec quoi. En fait la prévention n'est possible que sur la protection des personnes et des biens et à partir des renseignements fournis par des indicateurs sur un attentat envisagé.

Il sera alors possible :

- pour les personnes ciblées, de modifier leurs habitudes (itinéraires, hébergement, etc.), de les protéger avec des forces spéciales, ou encore, de tendre un piège aux acteurs de l'attentat si la personne accepte de jouer l'appât ;
- pour les bâtiments visés, de les défendre plus étroitement ou de monter une embuscade aux acteurs de l'attentat pour les prendre en flagrant délit ;
- d'intercepter les groupes terroristes pendant leur préparation de l'attentat si les renseignements sont suffisants.

Dans tous les cas, ces actions passent par la maîtrise des zones de l'espace terrestre et la neutralisation des réseaux d'approvisionnement en matériels, armements, voire hommes.

♦ *La prévention de la violence de subversion*

La prévention s'exerce tout au long du processus de montée en puissance des réseaux de subversion, puis au cours de la phase de subversion elle-même, soit contre les groupes terroristes par arrestation avant exécution des attentats, soit en actions de protection des lieux et victimes possibles d'attentats. C'est une prévention du niveau des actions politiques de longue durée, internationales et régionales, et non une prévention au niveau d'une Force sur le théâtre.

---

1. Christophe Chiclet, « Aux origines de l'arme de libération du Kosovo », *Le Monde diplomatique*, mai 1999, disponible en ligne sur http://www.monde-diplomatique.fr/1999/05/CHICLET/12026 (date d'accès : 19 juin 2009).

Scanné avec CamScanner

➢ *Prévention lors de la phase de génération*

La prévention est avant tout politique et sociétale. Il s'agit d'empêcher que les conditions de la génération de partisans et de sympathisants ne soient réunies. Ceci implique des actions de communication, des actions d'égalité sociale. En bref, il s'agit de sortir d'une société dans laquelle seuls quelques-uns ont voix au chapitre ou s'enrichissent au détriment des autres qui ne trouvent ni travail, ni même logement et ne peuvent se faire entendre. Pour une force projetée, il peut s'agir d'imposer une plus grande démocratie dans un régime de clans et de tribus, qui tient plus de la féodalité que de l'État moderne. Ceci a très vite des limites que fixe le gouvernement en place : ne pas risquer son renversement en interférant dans sa gouvernance.

➢ *Prévention lors de la phase de parasitisme*

Dans cette phase, l'action de prévention est plus aisée. En effet, les groupes terroristes commencent à s'implanter et à commettre certaines actions qui gênent le gouvernement en place : actions de propagande vis-à-vis des populations les plus pauvres, actions d'aide pour trouver du travail, actions de financement d'infrastructures collectives (écoles, lieux de culte, dispensaires…), actions de soutien d'associations confessionnelles, etc.

La prévention comprend :

- le renseignement ;
- des campagnes d'information contre le terrorisme ;
- la prise en charge des victimes directes du terrorisme : soins et soutien à la famille ;
- la suppression du financement des réseaux terroristes et le blocage de leurs fonds par le système bancaire ;
- la lutte contre le blanchiment d'argent ;
- la sécurisation de toute matière potentiellement dangereuse ;
- l'aide aux populations en difficultés (aide alimentaire, aide sanitaire, aide de reconstruction, aide en matière d'emploi).

➢ *Prévention lors de la phase de déstabilisation*

Les actions de prévention visent avant tout à empêcher les attentats ou à défaut, à les rendre moins meurtriers.

Il y a en priorité des actions de protection et de sécurisation des lieux susceptibles d'attentats : points clés de l'espace géographique, humain ou structurel, points d'osmose (points de communication, d'incarnation ou de transformation) ou points de cristallisation (points symboliques identitaires ou points de séparation des espaces comme des check points).

Scanné avec CamScanner

Des actions de communication sont également indispensables. Elles ont pour but :

- de prévenir les populations des risques d'attentats sans toutefois les affoler ;
- de faire connaître les peines encourues en cas d'aide aux terroristes ;
- d'encourager la dénonciation de signaux faibles ou forts de présence de terroristes, d'explosifs, etc.

Enfin, les patrouilles permanentes, les check points permettant la fouille des voitures, le contact et les échanges avec les populations, empêcheront éventuellement les terroristes de commettre un attentat.

19.4. La contre-rébellion au niveau politique

Rappelons que, en dehors du cas de l'insurrection populaire, la rébellion est une résistance organisée de groupes revendicatifs ou subversifs utilisant la violence armée pour arriver à leurs fins. Le concept de contre-rébellion organise la lutte contre la rébellion. Ce concept n'est pas nouveau, car, par le passé, les armées ont très souvent pratiqué de telles opérations. Cependant, dans de nombreux cas, le contexte était foncièrement différent, puisqu'il se déroulait dans un cadre colonial avec une législation nationale. Il apparaît que la lutte contre la rébellion commence avec une vision politique des buts et stratégies à adopter. Il ne peut être confié aux armées une mission de contre-rébellion sans vision politique globale. Cela est vrai tant pour la lutte contre le terrorisme que pour la contre-guérilla. Mais alors que ce que recouvre cette dernière est bien perçu, il n'en est généralement pas de même pour la lutte contre le terrorisme et ses différentes formes. C'est pourquoi il a paru utile d'expliciter celles-ci dans le paragraphe qui suit.

♦ *Les formes de lutte définies par le politique contre le terrorisme*

Il est surprenant de noter que, s'il existe beaucoup de définitions du terrorisme (mais aucune officielle en international), il existe *a contrario* peu de définitions concernant l'anti-terrorisme ou le contre-terrorisme. Or, la notion de terrorisme paraît *a priori* plus évidente à cerner pour le profane que la différence entre anti-terrorisme et contre-terrorisme. Il est donc intéressant de constater que les moyens de le combattre, que sont l'anti-terrorisme ou le contre-terrorisme, font l'objet de moins de débat, comme si, une fois qualifié l'acte terroriste, son combat allait de soi. Il apparaît donc nécessaire de s'interroger sur ces deux concepts.

La notion de « lutte contre le terrorisme » est du niveau de l'intention politique et en définit les buts. Les notions d'anti-terrorisme et de contre-terrorisme, quant à elles, qualifient la méthode, et non la fin.

Scanné avec CamScanner

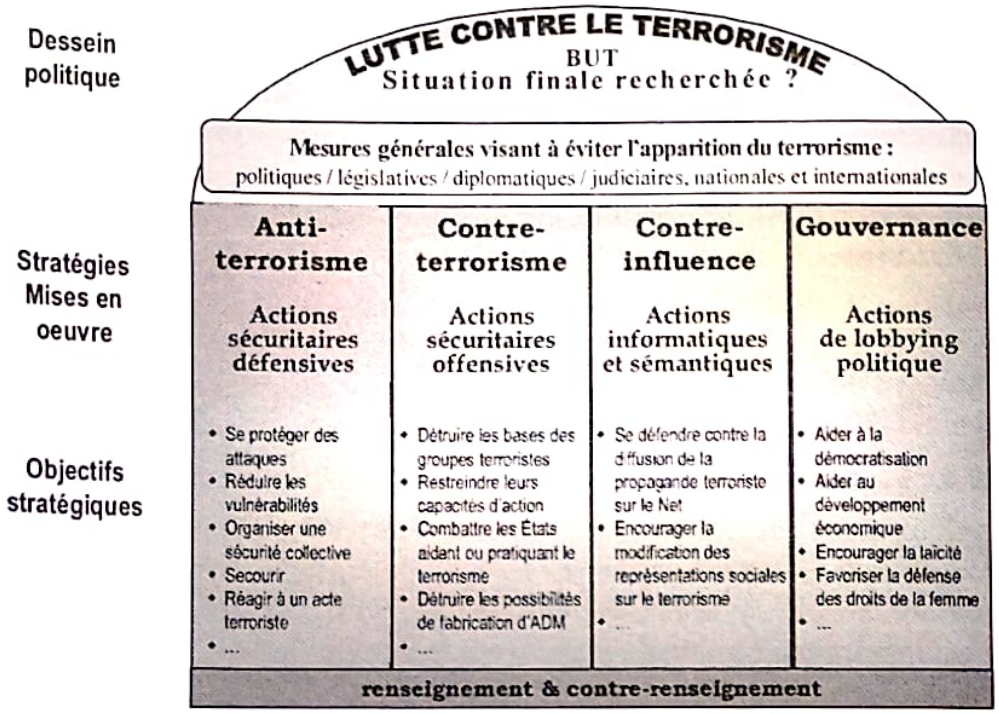

La lutte contre le terrorisme

➢ *L'anti-terrorisme*

Les textes officiels n'établissent pas de distinction claire entre anti-terrorisme et contre-terrorisme. Seule l'OTAN a posé une définition de ces deux termes. Ainsi, le Concept militaire relatif à la défense contre le terrorisme de novembre 2002 décrit l'anti-terrorisme comme « l'emploi de mesures défensives pour réduire la vulnérabilité au terrorisme des forces, des personnes et des biens, y compris une réaction limitée et un endiguement par les forces armées et les organismes civils » [1].

Une synthèse des définitions usuelles tend à faire ressortir les points suivants : l'anti-terrorisme cherche à combattre les manifestations du terrorisme par des mesures passives, ou encore défensives. Il est lié à l'acte terroriste lui-même. Ces mesures sont parfois dites non-violentes, ce qui paraît discutable puisque l'anti-terrorisme inclut les interventions contre les preneurs d'otages. L'anti-terrorisme met l'accent sur la prévention et la protection des cibles potentielles, mais comprend également les réactions aux actes terroristes. Fondé prioritairement sur le respect de la législation et l'emploi des forces de police, il vise à réduire l'impact des actions des terroristes et à contenir la menace. L'anti-terrorisme se prati-

1. *Concept militaire de l'OTAN relatif à la défense contre le terrorisme*, Annexe, Sommet de l'OTAN de Prague, 21-22 novembre 2002.

Scanné avec CamScanner

que dans un cadre législatif ordinaire, hors actions exceptionnelles nécessitant l'emploi de la force armée.

Concrètement, les mesures d'anti-terrorisme comprennent des mesures préventives telles que :

- la protection des personnalités,
- les mesures de sécurité dans les lieux publics (mesures de détection des explosifs et des armes, listing des passagers),
- les mesures de protection des infrastructures (périmètres de sécurité, mesures anti-intrusions, etc.),
- la défense contre les attentats (mesures de protection, intervention-arrestation),
- la mise en œuvre des secours et,
- bien sûr, un travail de renseignement sur les terroristes et les cibles potentielles.

Elles incluent également des mesures réactives :

- les interventions contre les preneurs d'otages,
- des dispositions juridiques permettant de juger les auteurs des actes terroristes,
- des actions de communication en direction de la population.

Les actions anti-terroristes sont généralement du ressort des forces de sécurité, mais dans une zone urbaine, sur un théâtre d'opération extérieur, les forces armées peuvent conduire certaines actions anti-terroristes telles que la protection contre les attaques terroristes, la réduction des vulnérabilités, l'organisation d'une sécurité collective, de secours en cas d'attentat et la réaction à un acte terroriste.

➢ *Le contre-terrorisme*

L'OTAN définit le contre-terrorisme comme « l'utilisation de mesures offensives militaires pour réduire les moyens des terroristes. Les pays alliés s'accordent sur le fait qu'il ne peut être toléré que les terroristes s'établissent, s'entraînent, planifient, organisent et exécutent des actes terroristes, et que la menace est suffisamment grave pour justifier que des mesures soient prises contre eux et contre ceux qui les abritent (…). Les opérations de contre-terrorisme sont essentiellement des opérations interarmées, et les unités qui y sont spécialement entraînées peuvent être extrêmement efficaces. De plus, il est vital de gagner la confiance des populations locales, grâce à des opérations psychologiques et à des opérations d'information » [1].

1. Concept militaire de l'OTAN relatif à la défense contre le terrorisme, Sommet de l'OTAN de Prague, 21-22 novembre 2002.

Scanné avec CamScanner

Sans approfondir, l'aspect du contre-terrorisme sur le territoire national, qui sort du cadre de cet ouvrage, mentionnons cependant que les forces armées peuvent être amenées à y participer en renfort des forces de sécurité. Bien souvent, ces forces sont amenées à opérer dans un cadre législatif d'exception, ce qui donne lieu à de violentes controverses, pour ne pas dire plus (voir l'armée britannique en Irlande du Nord, les commandos du Groupe Antiterroriste de Libération en Espagne, les actions françaises en Algérie).

En opérations extérieures, le contre-terrorisme se pratique souvent sans cadre juridique nettement défini. Comme sur le territoire national, il peut poser un problème à la fois d'ordre éthique et juridique. Certains ont même crû y voir l'utilisation « de moyens analogues à ceux des terroristes » [1]. Le commandement doit donc fixer des règles claires pour les exécutants et en assumer la responsabilité.

Sur le plan pratique, le contre-terrorisme se caractérise par un ensemble de mesures actives et offensives, visant à réduire la capacité d'action du groupe terroriste et à supprimer la menace. Il utilise des méthodes parfois proches de la contre-guérilla. Il est souvent le fait de forces spéciales, militaires, voire paramilitaires. Il n'est pas lié directement à la commission de l'attentat, mais à une conception plus large de la lutte contre le groupe terroriste.

Le contre-terrorisme inclut :

- le renseignement sur les réseaux terroristes, leurs méthodes, leurs soutiens et l'infiltration de leurs réseaux,
- la destruction de leurs infrastructures (camps d'entraînement, caches d'armes),
- la désorganisation de leurs réseaux,
- les opérations d'influence envers leurs soutiens (populations en particulier),
- la capture de terroristes, voire leur neutralisation.

◆ ***Les principes de la contre-rébellion***

Ces principes de niveau politique doivent être pris en considération dans toute intervention contre une rébellion sous peine d'un échec probable. Ils sont au nombre de sept :

➢ *Disposer d'une vision politique claire et d'une volonté affirmée*

Dans ce type d'opérations, l'aspect politique est présent en permanence à tous les niveaux, notamment sur le terrain. Les forces armées seules ne peuvent permettre le retour à la paix. Lors d'opérations mandatées par la communauté internationale pour rétablir la sécurité dans un pays en

1. Sophie Vermeulen, *Brève histoire de la terreur.*

Scanné avec CamScanner

proie à la violence causée par des mouvements utilisant guérilla ou le terrorisme, le mandat doit préciser les objectifs politiques recherchés et le type de solution politique qui sera mis en œuvre. Il est également indispensable que les autorités politiques en charge de la mise en œuvre de la solution fassent preuve d'une volonté constante qui ne soit pas simplement l'application aveugle du plan politique établi. L'écoute et l'adaptation aux événements sont nécessaires sans cependant perdre de vue le but fixé et la stratégie politique adoptée. On s'appuiera donc sur la vie politique interne du pays et de la zone urbaine concernés ainsi que sur la vision de l'avenir des principales personnalités de la vie publique.

➢ *S'attaquer à la cause du mécontentement populaire sur lequel s'appuie la rébellion armée*

Le cœur de la stratégie consiste à s'attaquer à la cause du mécontentement populaire sur lequel s'appuie la rébellion armée. Historiquement les seuls cas de succès sont ceux qui ont tenu compte de l'importance de l'opinion publique et du mécontentement à l'origine de l'enchaînement des événements. Le président Ramon Magsaysay (1907-1957), qui fut le concepteur de la stratégie de « counterinsurgency » menant à l'élimination de la rébellion communiste Huk aux Philippines, n'a réussi que grâce à ce principe essentiel. La plupart des actions armées engagées en contre-rébellion ont échoué pour des raisons politiques ou par le fait que la vision et la stratégie mises en œuvre au niveau politique ne tenaient pas compte de la réalité du terrain, celle de la volonté de la population.

➢ *Combiner étroitement et en permanence les volets militaires et civils de l'action*

De tels conflits, on l'a déjà écrit, n'ont pas d'issue purement militaire. L'engagement de forces armées pour mettre fin à la violence aveugle sur le terrain ne peut suffire et peut même se révéler contraire aux objectifs recherchés politiquement. La stratégie mise en œuvre n'est possible que si elle est articulée autour de plusieurs volets d'action dans lesquels les forces armées ne représentent qu'un élément.

Mais ces volets civils et militaires doivent être conjoints et complémentaires. Les différents acteurs engagés dans la lutte contre les groupes déstabilisateurs doivent impérativement travailler de façon concertée. En particulier, le noyau dur de la lutte contre les mouvements de rébellion réside dans la coordination internationale et interministérielle sur le théâtre même. Une organisation générale de niveau politique est donc nécessaire.

➢ *Dissocier le mouvement de rébellion de la population*

Les mouvements de guérilla ou terroristes ne sont efficaces que par leur capacité à s'intégrer au sein des populations. Celles-ci constituent un

Scanné avec CamScanner

environnement idéal, particulièrement en zone urbaine, pour ne pas être détecté, vivre au quotidien, s'organiser en réseau logistique, se renseigner, générer de nouveaux partisans, attaquer avant de se fondre à nouveau dans l'anonymat. Cette dissociation n'est donc pas chose facile, car il ne peut être question de déplacer les populations comme cela a pu se faire dans certains cas par le passé. Le cloisonnement physique constitue un procédé possible. Mais c'est le cloisonnement des esprits, par l'adhésion de la majorité des acteurs et de la population à la cause défendue, qui est la véritable clef du succès. Dans tous les cas, cette dissociation suppose une grande implication du politique, dont l'action (obtention du soutien de la communauté internationale et de la population du pays concerné) pourra seule rendre légitime l'emploi de la force contre les diverses branches du mouvement de rébellion.

➢ *Impliquer les communautés dans le retour à la vie civile et privée*

C'est l'engagement des responsables de communautés dans un premier temps, puis des membres eux-mêmes de ces communautés qui constitue la plus grande condition de succès et permettra d'atteindre l'effet de résonance et auparavant des effets de consonance.

➢ *Assurer sur le terrain l'unicité des décisions et actions*

La conception et la conduite de l'action, au niveau politique, doivent être prolongées au niveau du terrain. En effet, la prise en compte des attentes et de la volonté des responsables et des populations est primordiale pour arriver à vaincre la rébellion ou la subversion. C'est la connaissance quotidienne des réactions de la population et la capacité à les faire participer à la solution qui conduit à l'État Final Recherché. Seule, la nomination d'un Haut Représentant Politique, délégué par l'autorité politique qui a mandaté la Force, permettra de répondre au plus près à ces attentes et à susciter le sursaut de volonté nécessaire. Ainsi le commandement militaire ne pourra être responsable de l'ensemble des effets recherchés sur le théâtre. Conservant son domaine de responsabilité qui est avant tout la lutte armée contre la rébellion et la sécurité de la zone urbaine et des populations, il devra s'intégrer dans un état-major de niveau politique comprenant les quatre domaines d'action étudiés en 16.1, c'est-à-dire la sécurité, la gouvernance, l'économie et la société, chacun d'entre eux ayant leur propre État Final Recherché et étant en charge des effets à produire pour atteindre leur EFR. Cet état-major de niveau politique est la seule garantie de l'unicité d'action sur le théâtre entre les différents ministères concernés par tel ou tel type d'effets. Il a pour tâche essentielle de conduire la coopération entre les responsables ministériels sur le théâtre en ce qui concerne les effets et d'organiser la coordination des actions.

Scanné avec CamScanner

➢ *Planifier une organisation par phases*

Il est nécessaire de planifier une organisation par phases des priorités entre les volets militaires, sécuritaires, économiques, humanitaires, sociétaux, etc. Les actions contre les mouvements de rébellion ne peuvent se borner à traiter les aspects de la lutte de façon non coordonnée. Les différents volets doivent être intégrés à tous les niveaux. En effet, certaines étapes sont nécessaires à la poursuite du processus de retour à la paix : par exemple, il est indispensable qu'une certaine sécurité soit instaurée avant de commencer la phase de reconstruction économique, sous peine de dilapider en vain les fonds alloués, voire d'alimenter les trafics et les mouvements illégaux.

19.5. La lutte contre la rébellion sur le théâtre d'opérations

La lutte contre les rébellions implique comme cela a été annoncé dans les principes une forte volonté politique ainsi qu'une perception claire des difficultés attendues et de l'ensemble des aspects permettant la mise en œuvre d'une contre-rébellion.

Dans la plupart des cas, la rébellion n'a pas d'assise populaire large. Elle se fait connaître par des actions terroristes, le mouvement de reven-

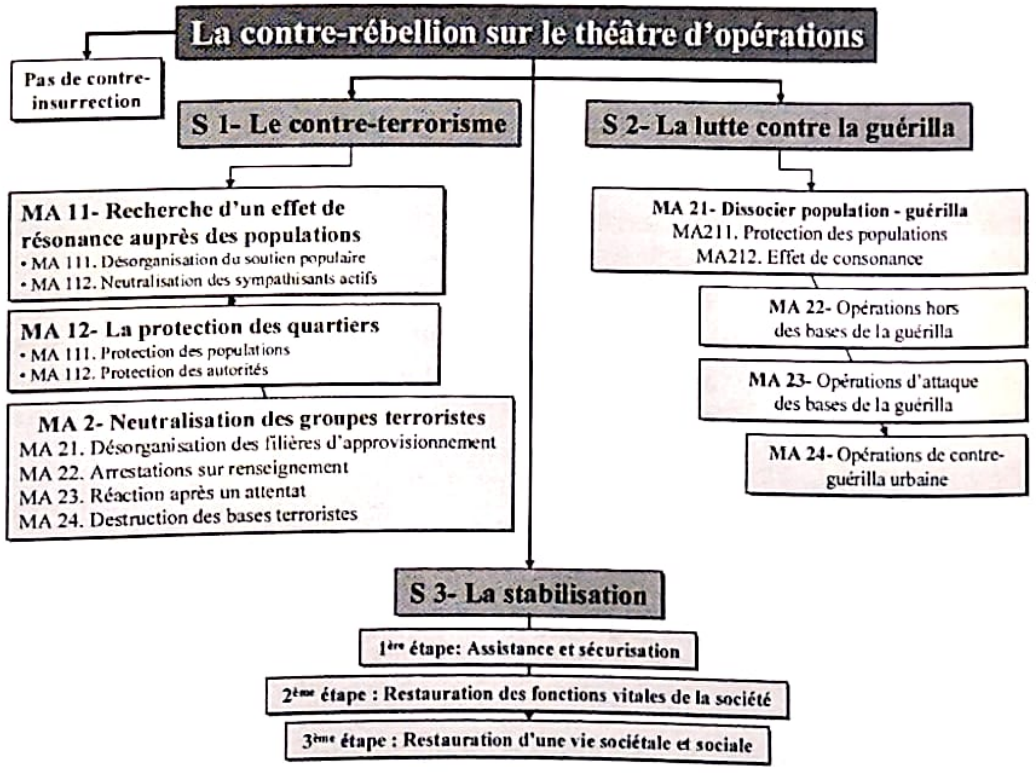

Scanné avec CamScanner

dication ou de subversion n'étant pas suffisamment fort pour entrer en guérilla. Dans d'autres cas, la rébellion peut s'organiser en mouvement de guérilla, soit dans des zones difficiles d'accès et de pénétration pour une armée régulière, soit dans des zones urbaines, soit les deux selon les circonstances (cas de l'Afghanistan pour les zones difficiles, cas de l'Irak pour les zones urbaines). Enfin, dans certains cas, très rares, la rébellion est le fait d'une révolte populaire (soulèvement ou insurrection, le plus souvent les deux successivement) qui peut conduire à une révolution (révolution française en 1789, révolution russe en 1917). Comme cela a été dit précédemment, cette forme de rébellion venant du peuple ne sera pas étudiée ici.

Bien que pouvant comporter de nombreux points communs, les stratégies de contre-terrorisme et de contre-guérilla restent assez différentes. À ces deux stratégies propres, liées à la stratégie adoptée par l'adversaire pour s'opposer au pouvoir en place, s'ajoute une stratégie de stabilisation plutôt orientée vers la société et la population et commune aux deux types de rébellion.

Dans tous les cas, il convient au préalable d'obtenir du renseignement sur les terroristes ou les guérilléros et, si possible, de mener des actions préventives.

- ***S1 – Le contre-terrorisme au niveau du théâtre d'opérations***

La lutte contre la violence terroriste, sur un théâtre d'opération, est faite par les forces armées, dont les forces spéciales arrivées en premier, par les forces de sécurité (forces de police internationale) et, éventuellement, si celles-ci sont sûres et suffisamment aguerries, par les forces de sécurité locales.

Dans tous les cas, la lutte contre les éléments armés comprend une manœuvre indirecte auprès des populations et une manœuvre directe contre les éléments terroristes :

- *MA 11 – Recherche d'un effet de résonance auprès des populations*

Physique ou psychologique, cette manœuvre indirecte consiste à isoler les groupes terroristes à la fois de la population et de leur dispositif de soutien. Elle passe par :

MA 111 : La désorganisation du soutien populaire par la recherche d'effet de dissonance, puis de résonance

C'est une phase difficile, car tout événement peut se révéler contraire aux effets recherchés. Elle est psychologique avant d'être physique (action pour provoquer l'événement produisant l'effet).

Il s'agit, en premier lieu, de convaincre progressivement les populations de s'interroger sur la vision de propagande que leur ont distillée les

Scanné avec CamScanner

acteurs de violence. Les événements susceptibles de provoquer un seuil de dissonance peuvent être engendrés par un acteur de violence (par exemple, un attentat particulièrement meurtrier), ils peuvent bien sûr être provoqués par des éléments de la Force (apport de preuves de collusion entre responsables opposés, assistance efficace auprès de la population dans un contexte difficile mettant en valeur la crédibilité de la Force), ils peuvent enfin être dus à l'action stratégique menée hors du théâtre (par exemple, négociation secrète et dévoilée). Comme cela a été évoqué [1], la difficulté est autant de niveau politique que militaire : comment trouver des actions qui permettent un effet de dissonance chez les autres acteurs et, si un événement est susceptible de le provoquer, comment l'accompagner dans son effet ?

Au-delà des effets de dissonance qui ne sont qu'un point de départ, il convient d'aboutir à un effet de résonance qui retournera psychologiquement la situation en faveur de la Force. Celle-ci doit apparaître comme un élément de protection et non d'occupation et les actions de résolution doivent être plus attractives aux yeux des populations que les actions de séduction ou de crainte que distillent les acteurs de violence. Les événements décisifs entraînant une résonance peuvent porter sur de très nombreux domaines. Là aussi, ils peuvent être indépendants de l'action de la Force. Cela peut être, par exemple, la perte par les acteurs de violence de leur crédibilité auprès des populations suite à un acte particulièrement odieux ou à la lassitude de celles-ci. Mais on ne peut se contenter d'attendre une erreur des terroristes pour atteindre cet effet de résonance. La Force peut, par exemple, atteindre l'organisation terroriste sans s'attaquer à ses centres de gravité. Elle peut également réaliser certains besoins des populations, leur rendre l'usage de leur espace vital, etc. Ou encore l'atteinte d'une réelle maîtrise de l'espace, soit en zone de sécurité, soit en zone contrôlée peut créer un seuil de résonance lorsque la lassitude gagne les populations. Enfin, la maîtrise de l'information peut conduire à un seuil de résonance par la connaissance et l'anticipation des situations ainsi que par le contrôle des informations et communications destinées à attiser la violence.

MA 112 : La neutralisation des sympathisants actifs

Les terroristes ont besoin d'un réseau de sympathisants qui les hébergent, les cachent et leur permettent de vivre dans un environnement hostile sans être détectés. Ces sympathisants actifs sont généralement peu repérables, car ils ne manifestent qu'entre eux leur intérêt pour la cause, contrairement aux sympathisants passifs qui sont de fervents propagandistes en public. Plusieurs types d'action sont possibles, mais nécessitent

1. Livre 3, § 2.2.1.

Scanné avec CamScanner

également du temps. On pourra se fier à la délation et opérer des fouilles systématiques de maisons, voire de quartiers, sur dénonciation. On pourra également tenter d'infiltrer les réseaux de sympathisants, mais encore faut-il trouver des hommes qui se feront accepter et qui accepteront le risque d'être découverts et donc exécutés. On pourra enfin acheter certains sympathisants avec de l'argent ou exercer une pression sur eux. Quant aux sympathisants passifs, il ne faudra pas chercher à les atteindre par les mêmes moyens. Ce seront plutôt des actions de contre-propagande qu'il conviendra d'employer pour provoquer des effets de dissonance.

➢ *MA 12 – La protection des quartiers*

La protection des quartiers et espaces de la zone urbaine n'est pas une fin en soi. Elle vise à assurer d'une façon générale la protection de la population et, plus particulièrement, celle des autorités et responsables dont la contribution au retour d'une paix durable est essentielle. Elle s'organise en effet autour de la maîtrise des espaces urbains et des quartiers de la ville.

MA 121 : La protection des populations

Selon les cas, il convient d'abord de maîtriser les entrées et sorties de la ville grâce à des points de contrôle et des patrouilles mobiles. La maîtrise des différents quartiers s'effectue de trois manières : protection organisée de certains immeubles cibles, protection fixe des points d'affluence (carrefours, gares, marchés, etc.), patrouilles au sein des populations. La sûreté générale est renforcée par des caméras de surveillance. Enfin, des éléments d'intervention peuvent intervenir à tout moment en véhicules blindés, renseignés par des drones.

La sécurisation des réseaux peut se faire selon différents procédés. Soit ceux-ci sont suffisamment modernes pour pouvoir être surveillés de manière électronique, complétée par des patrouilles ; soit ils impliquent une surveillance plus localisée avec postes fixes sur les nœuds de ces réseaux. Doivent être particulièrement surveillés les réseaux d'eau potable (risque d'empoisonnement), les réseaux de transport, les réseaux d'énergie s'ils existent.

MA 122 : La protection des autorités

La protection des autorités est une nécessité vitale si la Force veut reconstituer une gouvernance locale. Elle doit montrer que les autorités protégées peuvent se déplacer sans risque et vivre quasi normalement. Une protection rapprochée est donc nécessaire et des unités spécialisées peuvent y être affectées.

Scanné avec CamScanner

➢ *MA 13 – La neutralisation des groupes terroristes*

Ce type de modes d'action peut comporter plusieurs opérations à mener conjointement ou non :

MA 131 : La désorganisation des filières d'approvisionnement.

Ceci nécessite d'abord de les connaître, c'est-à-dire de comprendre la manière dont les éléments armés se pourvoient en armements, munitions, explosifs, mais également papiers d'identité et fonds. La reconstitution du réseau peut nécessiter plusieurs semaines ou même plusieurs mois. Elle implique des recoupements et la nécessité de disposer d'une centrale d'investigation très au point (repérage des boîtes aux lettres, des agents de liaison), jusqu'au moment où les caches et les planques sont découvertes. Alors une opération de police est montée dans le but d'arrêter l'ensemble du réseau. Parfois, celui-ci a des liens avec l'extérieur, d'autres pays ou d'autres organisations. Dans ce cas, la recherche nécessitera des actions diplomatiques, mais permettra de saisir les implications internationales du mouvement terroriste.

MA 132 – Les arrestations sur renseignement faisant suite aux défaillances d'un réseau

Ces opérations purement policières nécessitent néanmoins un accompagnement des forces militaires pour couvrir les forces de police face à une intervention d'autres acteurs de violence.

MA 133 – Les opérations de réaction après un attentat

Elles se pratiquent par bouclage du quartier, recherche des éléments scientifiques de preuves, fouille systématique, arrestation de suspects, surveillance des moyens de transport, etc. C'est un long travail de recherche, de recoupement et d'hypothèses qui peuvent conduire à l'arrestation des auteurs. Mais avouons que si ces opérations sont possibles dans les pays démocratiques, elles sont beaucoup plus difficiles sur un théâtre d'opération dans un climat tendu et hostile. L'écoute des témoins coopératifs et crédibles est toujours une chance à exploiter, mais elle nécessite une organisation dédiée, avec des interprètes sûrs.

➢ *MA 14 – Les opérations de destruction de bases terroristes*

Ces opérations sont plus complexes et spécifiquement militaires. Elles nécessitent d'abord la constitution d'un dossier d'objectif complet. La préparation renseignement est essentielle pour délimiter le lieu, l'organisation de défense, les moments les plus favorables d'une attaque, les failles de l'ensemble. Il faudra ensuite se poser la question de la manière de l'attaquer et répéter celle-ci sans que le secret de la date et de l'heure de l'attaque ne transparaisse. Si la cible ne comporte pas de documents ou matériels à récupérer, elle pourra être détruite par des frappes de destruc-

Scanné avec CamScanner

tion. Dans le cas contraire ou s'il est important de capturer certains terroristes, on donnera l'assaut. L'échelon d'assaut sera constitué de forces spéciales ; son action sera complétée par des frappes de destruction sur les cibles ne nécessitant pas la récupération de documents ou matériels. Les forces de sûreté seront en charge de couvrir les forces d'assaut face à une intervention de la part d'autres terroristes. Enfin, une fois l'objectif investi, des spécialistes fouilleront la base pour y trouver armes, matériels informatiques, documents, qui pourraient apporter des informations sur le réseau.

- ***S2 – La contre-guérilla au niveau du théâtre d'opérations***

Cette lutte revêt un caractère différent selon qu'on la mène en dehors des bases de la guérilla ou selon qu'on s'attaque à celles-ci. C'est ce que traduisent les deux modes d'action suivants :

- *MA 21 – Dissocier la population des éléments de la guérilla*

Si ce point est crucial au niveau politique comme cela a été vu précédemment, il l'est également au niveau de l'action militaire sur le théâtre d'opération. Cette dissociation comporte en fait deux aspects : l'aspect d'une séparation physique entre les éléments de la guérilla et la population qui comprend également la protection de celle-ci ; l'aspect psychologique de regagner l'adhésion de la population à l'État final recherché.

MA211. La protection de la population

Comme dans la lutte contre le terrorisme, mais à une plus vaste échelle en raison de la terreur imposée par les guérilleros, les populations doivent à tout prix se sentir protégées. Dans le cas de la guérilla, qu'elle se déroule en zone urbaine ou ouverte, on peut distinguer quatre types de zones :

- Les zones à stabiliser, zones dans lesquelles la guérilla ne s'aventure pas ou plus en raison du contrôle de la Force sur le terrain ou dans le quartier. En principe aucune incursion n'y est possible et l'objectif de la Force dans ces zones est le retour à la normale, c'est-à-dire le rétablissement de la vie civile et privée.
- Les zones à sécuriser, zones dans lesquelles la guérilla peut sévir par toutes sortes d'action, mais sur lesquelles la Force exerce un certain contrôle. L'objectif est la reconquête de ces zones par des opérations de quadrillage du terrain en secteurs et de contre-attaque des unités de la guérilla y opérant. Il s'agit d'implanter un dispositif permettant de déceler les incursions de guérilleros : postes d'observation, check points, renseignement de type policier, infiltration de sympathisants, patrouilles imprévisibles, etc. Ce type de modes d'action met l'accent sur la prévention et la protection des cibles potentielles, mais il s'accompagne de la recherche d'un effet de dissonance et d'une reprise de contrôle de la population. Il s'agira dans un premier temps de recen-

Scanné avec CamScanner

ser systématiquement la population et d'établir un dialogue avec celle-ci. C'est sans doute le point le plus difficile, mais on trouvera des motifs d'établissement du dialogue sur des problèmes matériels de vie quotidienne : livraison de vivres, rétablissement de l'eau courante, ramassage des ordures, etc. Dans le même temps, on mènera des actions d'information sur les activités de l'adversaire et les attentats qu'il organise dans l'intention de provoquer une dissonance cognitive. Celle-ci ne peut qu'être désirée, en laissant la population libre de percevoir les failles entre le discours des guérilleros et la réalité.

- Les zones de confinement, zones servant généralement de bases à la guérilla, sur lesquelles la Force ne peut agir hormis les opérations importantes d'attaque de ces bases. Le confinement consiste à isoler une faction dans une zone qui constitue son territoire naturel ou revendiqué. Les actes de violence hors de celle-ci sont alors éliminés et les mouvements de la faction sont limités à sa zone. Pratiquée en Amérique latine, cette option opérative a l'avantage de régler localement le problème de la violence ou au moins de l'abaisser considérablement. Elle peut être prise à la suite de négociations et mise en place par la Force mandatée. Elle peut s'instaurer tacitement lorsque cette dernière est chargée de sécuriser un théâtre d'opérations. Elle peut enfin être imposée. Ce cas particulier exige un effet coercitif sur la faction exerçant la violence, en épargnant toutefois les centres déterminants de l'adversaire, c'est-à-dire la source de leur puissance armée. À défaut, la Force s'engagerait dans une guerre limitée. Le choix des limites de la zone de confinement sera avant tout d'ordre politique. Pour avoir un effet significatif, il devra intégrer l'espace identitaire des factions de violence, tout en prenant en compte la possibilité de surveiller, voire de contrôler les réseaux de soutien à leurs actions (réseaux d'approvisionnement en armes, réseaux financiers, réseaux de communications, etc.).
- Les zones lacunaires, zones dans lesquelles la Force n'agira pas en raison des difficultés du terrain, du manque d'intérêt stratégique d'y agir ou encore de l'inefficacité prévisible de son action.

MA 212 – La recherche d'un effet de résonance

La contre-guérilla au niveau du théâtre comporte également la recherche d'effets de dissonance, puis de résonance et la reprise de contrôle de la population. Il s'agira dans un premier temps de recenser systématiquement la population et d'établir un dialogue avec elle. C'est sans doute le point le plus difficile, mais on trouvera des motifs d'établissement du dialogue sur des problèmes matériels de vie quotidienne : livraison de vivres, rétablissement de l'eau courante, ramassage des ordures, etc. Dans le même temps, et afin de provoquer une dissonance cognitive, on mènera

Scanné avec CamScanner

des actions d'information sur les activités de l'adversaire et les attentats qu'il organise. Celle-ci ne peut qu'être désirée, en laissant ici aussi la population libre de percevoir l'écart entre ce que disent les guérilleros et la réalité.

➢ *MA 22 – Les opérations hors des bases de la guérilla*

En parallèle seront conduites des actions de contre-guérilla, c'est-à-dire visant directement les forces de la guérilla dans les zones à sécuriser. Cela nécessite un bon renseignement de terrain, le plus souvent humain notamment pour les premières informations, puis d'imagerie satellites ou drones ou d'interception des échanges radio entre les groupes de guérilleros. La Force sera alors en mesure d'intervenir en utilisant les mêmes techniques que ses opposants : embuscade contre les détachements de guérilleros, démantèlement de leurs réseaux, isolement et protection des populations.

Le danger des actions de contre-guérilla est d'arriver à un type de combat utilisant les mêmes armes et modes d'action que ceux que l'on cherche à éradiquer. C'est l'engrenage de la violence entre subversion et répression.

> La « guerre de chasse » est l'une des méthodes du contre-terrorisme. En ambiance de guérilla, il s'agit de traquer les groupes terroristes afin d'empêcher leur implantation dans un secteur déterminé. On crée ainsi une sorte de « guérilla de contre guérilla ». Elle est pratiquée par des forces spéciales ou « irrégulières ». En ambiance de terrorisme politique, marginal ou de guérilla urbaine, cette méthode a souvent dérivé vers la constitution d'« escadrons de la mort ».
>
> Israël a créé en 1995 l'unité « Egoz ». Egoz est une unité militaire clandestine, qui opère exclusivement au Sud-Liban, dans la zone opérationnelle du Hezbollah. Elle opère par raids aéroportés ou terrestres contre des objectifs terroristes.
>
> Une autre unité secrète, « Mista'aravim » – issue de la fusion de l'unité « Shimson » (qui opérait dans la bande de Gaza) et l'unité « Duvdevan » (Cisjordanie) – opère dans les territoires occupés. Ses membres sont vêtus comme des arabes et évoluent au sein de la population palestinienne pour assassiner leurs « cibles ». (...)
>
> Une variante de la guerre de chasse, menée par des spécialistes, est de mettre sur pied des organisations autochtones de résistance contre les terroristes. Les Français, puis les Américains ont mis sur pied de tels mouvements de résistance au Vietnam. Toutefois, ceci n'est possible que lorsque la guérilla ou le mouvement terroriste ne bénéficie pas d'un large appui populaire [1].

1. Article disponible en ligne sur http://www.terrorwatch.ch/fr/counter_terrorism.php (date d'accès : 19 mars 2009).

Scanné avec CamScanner

➢ *MA 23 – Opérations d'attaque des bases de la guérilla*

Ces attaques sont de véritables opérations offensives militaires demandant de nombreux moyens pour à la fois encercler la zone, l'investir, arrêter les guérilleros ou les neutraliser, s'emparer des matériels et documents sur place. Mais l'attaque de bases n'est pas évidente, car celles-ci sont le plus souvent dans des lieux difficilement accessibles et déplacées fréquemment. En effet, le meilleur garant de la sécurité pour les guérilleros est la mobilité. Une attaque nécessitera donc un renseignement sûr, récent et la possibilité de passer à l'attaque dans de courts délais. Le plus complexe est bien sûr d'aborder la base sans être décelé, avec un nombre suffisant d'hommes pour être certain de ne laisser aucune possibilité de fuite aux guérilleros. Une première approche se fera avec des forces spéciales qui sont capables de se fondre dans le paysage et d'observer les habitudes de la base pendant quelques jours. Puis il faudra encercler celle-ci avec les troupes d'assaut plus difficiles à camoufler en raison de leurs armements et de leur logistique. L'appui renseignement et l'appui feux aérien n'est possible qu'une fois le combat engagé pour ne pas alerter et faire fuir les occupants de la base avant que les forces ne soient en place. En fait, comme toujours, c'est la précision dans la répartition des missions et du timing qui seule permet le succès. En zone urbaine ce genre d'attaque est toujours périlleux, car il met en cause la vie des populations. Leur évacuation n'est toujours qu'hypothétique et, dans tous les cas, ce genre de modes d'action pratiqué à l'échelle d'une zone urbaine est toujours mal vu des habitants qui tentent de protéger leurs biens. Cela est par contre relativement praticable à petites échelles dans un quartier dont la population aura été protégée, évacuée momentanément et choyée.

◆ ***La contre-guérilla urbaine***

Si les révoltes et les actions terroristes sont pour la plupart urbaines, la guérilla peut être menée en terrain ouvert ou en zone urbaine selon les circonstances et les choix faits par les rebelles. En zone urbaine, plusieurs stratégies adverses peuvent être conduites en même temps. Par exemple, un terrorisme tactique va souvent de pair avec une guérilla d'ordre criminel. Ou encore, un terrorisme de revendication peut exister aux côtés d'un terrorisme de subversion (cas de l'Irak).

Il conviendra donc de s'interroger sur les stratégies à mettre en œuvre du côté ami non pas d'une manière globale, mais selon quels buts, quels types d'adversaires et quels lieux et, dans le même temps, sur la stratégie de stabilisation et de contre-influence, voire de contre-propagande, à adopter pour l'ensemble de la zone urbaine. Ici aussi, l'aide de la population est primordiale. Sans l'adhésion d'une large part de la population, toute tentative de résolution de la crise est conduite à l'échec. Pour cela,

Scanné avec CamScanner

dans une première phase, on s'attachera à maîtriser l'espace aéroterrestre de façon à sécuriser les zones et quartiers de la ville. On s'efforcera, dans une deuxième phase, de produire des effets de dissonance tant auprès des différentes opinions publiques, que des leaders d'opinion, des sympathisants actifs ou passifs des acteurs de violence. Ces effets seront obtenus soit par des actions de contre-influence et contre-propagande, soit par des actions antiterroristes, soit enfin par des actions de contre-terrorisme et de contre-guérilla, s'il y a lieu d'en conduire sur ce théâtre. Enfin, en parallèle ou dans une troisième phase, seront conduites des actions de relance de la vie de la cité. Cette décomposition en temps successifs est essentiellement pédagogique et n'exclut pas des chevauchements, des inversions et des itérations en fonction de la situation initiale et de son évolution. On s'efforcera de mettre en œuvre tel ou tel type d'actions dès l'instant où les circonstances et les conditions y sont favorables.

Cette stratégie globale de contre-rébellion est donc à décider au niveau politique en accord avec les chefs militaires et les responsables civils (policiers, diplomates, ingénieurs, urbanistes, industriels, économistes, médecins, enseignants et autres, selon le moment et le lieu). Elle confirme la nécessité d'une direction politique sur le théâtre d'opérations ainsi que d'une réflexion et d'un suivi des actions dépassant la seule manœuvre militaire.

- ***La contre-rébellion au niveau tactique***

Il n'est pas nécessaire de développer ce sous-chapitre. En effet, le Centre de Doctrine d'Emploi des Forces, de l'armée de terre, a publié un excellent document intitulé *Doctrine de contre-rébellion* (Paris, janvier 2009) qui explicite les modes d'action de niveau tactique à redécouvrir. Il développe en particulier les procédés de quadrillage, pression dissuasive, patrouille, couvre-feu, bouclage, ratissage, harcèlement, l'interception. Le lecteur intéressé par ces modes d'action tactique pourra donc se reporter à cet ouvrage.

19.6. La stabilisation ou restauration de la société

Volet à part entière de la contre-rébellion, cette stratégie civilo-militaire, conduite en parallèle des autres stratégies, a pour objet de reconstruire le tissu de vie sociétal et social indispensable à toute collectivité pour passer de l'assistance à la gouvernance.

Notons tout d'abord que les opérations qui s'y rapportent sont avant tout des « opérations globales de citoyenneté », c'est-à-dire des opérations dans lesquelles le principe permanent de toute action est qu'elle doit concourir à rendre la population plus attachée à sa capacité de construire son avenir.

Scanné avec CamScanner

En fait, la restauration de la société ne s'opère pas dès l'entrée des forces sur le théâtre. Elle s'effectue en trois étapes qui peuvent se dérouler soit successivement, soit de manière simultanée selon le type de zone dans lequel elle opère. Elle se conduit bien en parallèle avec les stratégies de lutte contre les groupes armés, dans un temps différent, selon les territoires et la position des acteurs dans ce territoire : population favorable à l'effet final recherché ou au moins neutre, actions menées par les acteurs de violence, capacités de la Force.

◆ *1re étape : assistance et sécurisation*

➢ *L'assistance humanitaire*

Les actions humanitaires comprennent un certain nombre d'actions génériques. Dans leur mise en application concrète, celles-ci seraient probablement très imbriquées. Il faut donc bien se garder de considérer les développements suivants comme une description détaillée de la réalité, mais simplement en accepter la présentation successive comme un artifice pédagogique.

L'évacuation d'une zone

Cette action ne peut être menée par les organisations humanitaires. Elle exige des moyens importants de transport, de transmissions et de traitement des informations. Elle implique la présence de nombreux personnels au contact des populations. Enfin, des unités doivent assurer une sûreté minimale au cours de l'opération d'évacuation. C'est le rôle des forces de l'ordre du pays hôte, mais dans certains cas, celles-ci ne seront pas en mesure de contribuer à son déroulement. La Force mandatée pourra alors se voir confier ce rôle. Il est toujours préférable de conserver les populations sur place plutôt que de les déplacer et les regrouper dans une zone qu'il faudra organiser. Il sera cependant nécessaire de le faire en cas de catastrophe ou de menace importante, avec l'urgence que cela comporte.

La préparation de l'action comporte plusieurs types d'activités simultanées. L'acquisition du renseignement en est une des plus importantes : connaissances géographiques de la zone, de la population, de sa localisation, de ses besoins immédiats, des voies de communication et de leur état, des risques et menaces qui pourront entraver le déroulement de l'évacuation et des déplacements. Parallèlement sera mis en place le centre d'opérations mixte, civilo-militaire, en un lieu facile d'accès, disposant du maximum de supports de communication. L'acheminement et le regroupement des moyens en personnels et matériels, dont les moyens de transport et les moyens d'ouverture d'itinéraires, seront planifiés et organisés en priorité compte tenu des délais de mise en place. Enfin, une part importante des activités préparatoires sera consacrée à l'information des

Scanné avec CamScanner

populations et de leurs responsables. Celle-ci est en effet indispensable pour éviter tout effet de panique ou de révolte qui ne ferait que compliquer une situation déjà difficile à maîtriser.

Puis se conduit le regroupement des populations en vue de leur évacuation. Celui-ci se fera par secteurs. Des moyens d'information, principalement des haut-parleurs, devront équiper les unités chargées du regroupement. Leur mission est délicate, puisqu'elle impose attention et délicatesse vis-à-vis de populations déjà traumatisées par les événements, et dans le même temps, fermeté pour maintenir l'ordre et respecter la planification de l'évacuation. Le déplacement des populations dans le cas d'une évacuation sera confié à un responsable unique dont la tâche est l'organisation du fractionnement des moyens, la préparation des plans d'embarquement et de mouvement, la régulation de la circulation et la gestion des moyens d'ouverture d'itinéraires.

La prise en compte d'un déplacement de populations ayant de leur propre initiative déjà évacué leur zone d'habitation est complexe. Les facteurs de succès résident principalement dans la coopération des autorités traditionnelles, administratives ou révélées à l'occasion ; dans la capacité à canaliser la foule sur un ou des itinéraires reconnus et balisés ; dans la mise en place de haltes disposant d'approvisionnements en eau et vivres et de moyens en santé ; dans la disponibilité de moyens d'évacuation des personnes dans l'incapacité de poursuivre le mouvement.

Dans un environnement hostile ou incertain, la priorité sera donnée à la protection des populations et à la sûreté rapprochée de l'ensemble de l'opération. Le renseignement sera privilégié, car il permet de concilier la concentration des efforts et l'économie des moyens. Une capacité d'intervention est préférable à un dispositif plus statique, à condition qu'on dispose d'une grande mobilité et d'itinéraires non encombrés par les populations.

Le regroupement des populations

Ainsi que l'on vient de le préciser, le regroupement des populations dans des zones humanitaires sûres, dans des camps ou centres humanitaires, n'est pas souhaitable. Il peut cependant être nécessaire dans le cas de combats trop violents ou dans le cas, fréquent, où la population a d'elle-même fuit certaines zones de violence. Ce regroupement peut être confié aux forces armées.

Généralement installés en urgence, ces lieux de regroupement ne sont pas forcément adaptés à une telle implantation. Il faudra acheminer le matériel nécessaire à une organisation sommaire qui s'améliorera par la suite. Partageant généralement cette tâche avec les organismes humanitaires, les unités assureront plutôt la protection et la sûreté, l'organisation

Scanné avec CamScanner

matérielle des installations de base (logement sous tentes, distribution de vivres, hygiène de base, etc.) et l'acheminement des vivres et matériels. Le centre de commandement et de coordination de l'opération sera autant que possible mixte, malgré la réticence des ONG à se trouver au côté des militaires. Il conviendrait que le mandataire de l'opération nomme un coordinateur de niveau politique qui effacera les prérogatives et préjugés des uns et des autres.

L'assistance humanitaire

Cette assistance peur revêtir plusieurs formes selon les raisons de l'intervention, la situation sur le théâtre et les effectifs dont disposent les ONG et les militaires.

En cas d'urgence, les forces peuvent être chargées de l'aide humanitaire directe, c'est-à-dire de l'acheminement et de la distribution de vivres, de soins médicaux et de toutes les tâches conjointes, en particulier le maintien de l'ordre. Il est en effet fréquent dans les situations de détresse, que la lutte pour la survie entraîne certains à prendre des initiatives préjudiciables aux plus faibles. L'organisation des centres de distribution de vivres devra faire l'objet d'un soin particulier incluant le filtrage de l'accès des personnes aux stocks et au processus de la distribution.

Les forces armées peuvent également recevoir pour mission d'assurer le soutien de l'aide humanitaire effectuée par les ONG. Ce soutien peut emprunter diverses formes : transport de vivres ou de matériels, organisation de zones d'accueil, mise à disposition de matériels et d'unités particulières. Fréquemment un soutien médical des armées peut collaborer avec celui des organisations sur le terrain.

Très appréciée sur le terrain, la protection des acteurs de l'aide humanitaire soulève parfois des objections de principe de la part des organisations humanitaires. Elles craignent d'apparaître impliquées dans un camp et ainsi de perdre leur neutralité. Il sera pourtant difficile d'en faire l'économie dans des situations anarchiques où la violence est exercée par des bandes dont le seul but est le pillage. Dans ce cas, l'escorte des convois d'aide humanitaire sera nécessaire, ainsi que la protection des dépôts de vivres, des centres de repos des personnels des organisations humanitaires et des centres de distribution de l'aide.

➢ *La sécurisation*

La surveillance, le contrôle et la protection de zones peuvent dans les premiers temps être confondus avec les activités de maîtrise de l'espace terrestre. Ces dernières ont alors pour objet d'empêcher des groupes armés d'user de violence envers les diverses communautés. Elles ne peuvent cependant assurer la sécurité individuelle des personnes et des biens, fonction de police générale qui nécessite des forces habilitées à passer de

Scanné avec CamScanner

la surveillance au contrôle d'identité et aux arrestations. La restauration progressive de la vie civile imposera donc une capacité de sécurisation allant au-delà de la maîtrise générale de l'espace terrestre et visant le retour à l'État de droit.

La protection des personnes et des biens s'effectue grâce à la surveillance et au contrôle, parfois par des opérations de police sur renseignement. Une protection permanente peut être nécessaire dans certains cas, en particulier lorsque des zones comportent des îlots de communautés différentes. Cependant, ce sont les actions isolées relevant autant de la vengeance que de la violence ethnique qui posent problème.

La restauration de l'ordre public peut se situer dans la continuité des actions de sécurisation notamment lorsqu'il s'agit d'affrontements interethniques de masse ou encore d'émeutes qui dégénèrent en pillage. Elle englobe cependant des objectifs plus larges, en particulier l'évitement du retour de la violence collective. En effet, les mouvements de foule peuvent être orchestrés par une des parties en présence pour imposer un rapport de force. Ils peuvent également constituer une forme de mobilisation et de résistance contre un aspect controversé de la politique pratiquée par la communauté internationale. Enfin, ils peuvent être autonomes et spontanés. Dans la mesure du possible, une solution par le dialogue et la négociation sera recherchée afin de ne pas tomber dans des situations de blocage pouvant conduire les acteurs à faire appel à la violence pour se faire entendre, ou à recourir à la provocation, premier volet du cycle provocation – répression – émeute, qu'il convient d'enrayer au plus tôt.

La sécurisation passe également par des aménagements urbains qui peuvent être importants : il s'agit dans un premier temps de protéger certaines communautés contre d'autres, en créant des obstacles artificiels empêchant l'irruption par surprise d'une communauté vers une autre, puis, inversement de supprimer les recoins, les impasses et les passages isolés, ouvrir les rues dans les quartiers anciens, désenclaver les ghettos, quadriller certains quartiers, etc. Certes, « il n'existe pas de forme urbaine intrinsèquement perverse », avertissait, par exemple, le préfet de région déjà cité [1]. Cependant, « dans certains cas, la forme urbaine est source d'insécurité, notamment parce qu'elle rend extrêmement difficile l'intervention des forces de police » : ouverture, désenclavement, accessibilité, tels sont quelques-uns des concepts-clefs de l'urbanisme sécuritaire. À cela, s'ajoutera la vidéosurveillance qui devient un moyen de contrôle urbain très intéressant, y compris pour les Forces sur un théâtre d'opérations.

1. Duport Jean-Pierre, Entretien, *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 1, Éditions du Patrimoine, Paris, 1999.

Scanné avec CamScanner

◆ *2e étape : restauration des fonctions vitales de la société*

Le passage à cette seconde étape doit être préparé. L'improvisation dans ce domaine serait préjudiciable. Une étude préalable doit être conduite permettant de faire réaliser un audit de situation, d'envisager les solutions possibles, d'en mesurer les risques et les opportunités, en particulier de poser la question de l'adaptation à la culture locale des solutions proposées. Enfin, ce plan ne fonctionnera que si les énergies des acteurs de résolution et, pour les locaux, la volonté de reconstruire la société entrent en synergie, ce qui implique beaucoup de travail d'explication, de pertes de temps et un effort de formation permanent de tous les acteurs de cette restauration.

➢ *La restauration d'une organisation politique*

La lutte contre la rébellion, sous toutes ses formes, est donc avant tout politique. Il s'agit d'amener les citoyens à participer à la reconstruction de la société. Cela suppose bien sûr que certaines revendications justifiées des insurgés, terroristes ou guérilleros soient entendues et mises en œuvre. La première d'entre elles consiste à confier le pouvoir local à des responsables indépendants, grâce à une élection libre. Ce travail complexe doit être organisé en toute objectivité soit par les militaires de la Force eux-mêmes, soit par une assistance électorale fournie par l'ONU [1]. Mais une élection ne suffit pas. Elle peut être contournée par les partis en présence qui présentent des candidats appliquant leur vision. Elle peut également être gagnée par des responsables vénaux dont le but est de s'enrichir au détriment de la population. Il faut donc ensuite aider les élus à apporter un réel changement :

> Lentement, progressivement, les décideurs politiques américains ont fini par réaliser qu'il leur fallait adopter une nouvelle stratégie en Irak. Il était temps. Le rapport Baker-Hamilton, qui souligne le bilan désastreux de l'intervention américaine sur les plans politique, économique et sécuritaire et insiste sur le besoin d'une nouvelle stratégie aussi bien en Irak que dans la région, apporte un nouveau souffle au débat national.
>
> La nouvelle approche doit se fonder sur une évaluation honnête de la situation. Coquille vide mortellement affaiblie, l'État irakien est aujourd'hui en proie aux milices armées, aux forces sectaires et à une classe politique qui,

1. La Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques coordonne l'assistance électorale de l'ONU afin d'assurer qu'elle soit cohérente, efficace et flexible. L'ONU reçoit en moyenne 24 demandes d'assistance électorale par an de ses États Membres. Outre la Division de l'assistance électorale, plusieurs autres acteurs de l'ONU fournissent un appui, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, le Département des opérations de maintien de la paix, les Volontaires des Nations Unies, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ; disponible en ligne sur http://www.un.org/french/events/democracyday/elections.shtml, (date d'accès : 21 juin 2009).

Scanné avec CamScanner

> en plaçant les avantages personnels à court terme avant les intérêts nationaux à long terme, se rend complice de la tragique destruction de l'Irak. Comme les groupes qu'elles combattent, les forces qui dominent l'actuel gouvernement tirent profit des politiques identitaires, de la polarisation communautaire et d'un cycle de violence/contre-violence qui va s'intensifiant. De plus en plus indifférents aux intérêts du pays, les dirigeants politiques s'apparentent de plus en plus à des seigneurs de la guerre. Ce qui fait cruellement défaut à l'Irak, ce sont des dirigeants nationaux.
>
> En bref, la seule possibilité de connaître le succès en Irak, pour autant que ce soit encore possible aujourd'hui, implique de passer par trois étapes ambitieuses et étroitement liées : Une nouvelle approche multilatérale énergique qui exerce une véritable pression sur tous les acteurs irakiens (...), Une conférence de tous les acteurs irakiens et internationaux concernés pour forger un nouvel accord politique (...), Une nouvelle stratégie américaine dans la région, qui inclue notamment d'ouvrir un dialogue avec la Syrie et l'Iran, de mettre fin aux efforts faits pour changer le régime, de relancer le processus de paix israélo-arabe et de nouveaux objectifs stratégiques (...) [1].

Il faut souligner que, dans le cadre des actions visant à contrôler le pays, les commandants tactiques et leurs subordonnés sont amenés à entretenir des relations étroites avec les autorités régionales et locales, y compris les plus modestes et les plus éloignées. Aucune autre organisation n'est capable d'innerver le pays de cette façon. Le dispositif de la Force permet également de constater la réalité du comportement des responsables politiques sur le terrain. C'est ainsi que peuvent être détectées toutes les entraves à l'application des dispositions prises. La connaissance du terrain permet aussi de renseigner sur d'éventuelles collusions des autorités locales avec les groupes extrémistes et avec le crime organisé.

La Force peut être associée à des opérations conduites au niveau national par la communauté internationale et les autorités locales. Il peut s'agir de grandes campagnes d'intérêt public, comme par exemple la restitution volontaire des armes détenues par les particuliers ou la sensibilisation au danger des mines et artifices. Dans de telles campagnes, la Force joue un rôle majeur du fait de son expertise, mais surtout par les actions de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique qu'elle a l'opportunité de conduire.

> Il faut signaler, comme j'ai pu le constater dans la province centrale d'Uruzgan, que les avancées des talibans concernent strictement les villages pachtounes.

---

1. International Crisis Group, « Après Baker-Hamilton : comment agir en Irak », rapport Moyen-Orient n° 60 du 19 décembre 2006, disponible en ligne sur http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?l=2&id=4580 (date d'accès : 8 mars 2009).

Scanné avec CamScanner

> Dans cette région mixte où il y a des populations hazara, on ne constate aucune implantation des talibans. En revanche, en milieu pachtoune, celle-ci est sensible. Parlant la même langue et partageant la même culture, les talibans ont créé des hiérarchies parallèles et mis en place une infrastructure politico-militaire par un processus classique de persuasion et de coercition. Ils se comportent, sans le savoir, en héritiers des techniques maoïstes (ce qui n'était nullement le cas, en zone pachtoune, du temps où les moudjahidins luttaient contre les Soviétiques).
>
> La raison essentielle de la progression des insurgés est qu'ils rendent la justice au niveau des villages. Cette prérogative régalienne en l'absence de l'État, dont les représentants sont cantonnés dans les centres urbains, est devenue la leur [1].

Les accords de paix fixent le calendrier des premières consultations électorales et désignent l'organisation internationale qui en assurera l'organisation et le contrôle. Il semble aujourd'hui exclu de confier ces tâches à la Force, d'une part, parce qu'il est préférable de donner un « aspect civil » aux élections, d'autre part parce que certaines organisations internationales ont une grande expertise dans ce domaine. La Force fournit un soutien matériel et assure la sécurité du théâtre, en complément des forces de police locales.

Elle peut être appelée à fournir quelques prestations, en particulier pour faciliter l'accueil et les mouvements des quelques milliers de contrôleurs qui séjournent sur le théâtre. Par ailleurs, les jours de scrutin, la Force peut se voir confier la mission de transporter les personnes vivant dans des zones peu accessibles, afin de leur permettre de voter.

➢ *La formation des policiers et des magistrats*

La première priorité est la reconstitution d'un corps de police digne de confiance. C'est une tâche primordiale que l'Union européenne a prise en compte en constituant une Force de police européenne dont le rôle est certes d'assurer un rôle de police en l'absence de police locale, mais aussi et surtout de former des policiers locaux et de reconstituer un véritable corps national de police. C'est une tâche qui va de pair avec une réforme administrative et judiciaire. Elle implique une transformation sociale qui constitue un processus long et complexe : vision du rôle de la police, compréhension par les citoyens de ce nouveau rôle, etc.

> 150 gendarmes français seront déployés en Afghanistan cet automne pour contribuer à la formation de la police afghane. Interrogé par *le Figaro* d'hier, le général Roland Gilles, directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), estime – citant l'exemple du Kosovo et de la Côte

1. Gérard Chaliand, Afghanistan : comment reconquérir le terrain perdu, *Le Monde*, le 4 juin 2009, disponible en ligne sur http://www.afghana.org/1015/index.php?option=com_content&task=view&id=433&Itemid=42 (date d'accès : 29 août 2009).

Scanné avec CamScanner

> d'Ivoire – que *« l'emploi d'une force de police rustique a fait ses preuves... »* Plus *« rustique »* que la police nationale sans doute ! (...) En principe, ces militaires seront déployés dans le cadre de la Force de gendarmerie européenne (FGE), dont ce serait la première mission. Le DGGN assure que les effectifs totaux devraient être de *« 400 à 500 »*, mais il est probable que ce soit moins. Le contingent français devrait représenter près de la moitié des effectifs, les carabiniers italiens fournissant également un contingent. (...) Les gendarmes français seront déployés à Kaboul, où sera créé un « camp de formation à l'ordre public ». Ils le seront surtout dans les districts tenus par l'armée française (Surobi et Kapissa), afin de bénéficier de la protection et du soutien des militaires français [1].

Assurer la crédibilité de l'appareil judiciaire constitue également une tâche majeure qui doit parfois être prise en charge par la Force mandatée, au moins dans un premier temps. La reconstitution de celui-ci implique de résoudre plusieurs problèmes :

- Les juges : dans de nombreux cas, ils ont été liés au pouvoir en place et ne sont ni fiables, ni crédibles auprès des populations. En désigner de nouveaux suppose un véritable travail qui ne peut être confié qu'à des spécialistes de la magistrature.
- Le droit applicable : la législation antérieure est souvent entachée d'atteintes aux libertés démocratiques et nécessite une refonte complète. Peut-on néanmoins continuer de l'appliquer jusqu'à sa refonte ou, sinon, quelle législation appliquer en attendant ?
- Les poursuites pénales : d'une part, l'exigence de justice, surtout lorsqu'il s'agit de crimes contre l'humanité, la légitimité du nouveau gouvernement ou encore la pression de l'opinion publique exigent une justice exemplaire et implacable. D'autre part, il y a nécessité de ne pas poursuivre la politique de division des communautés et de ne pas envenimer les dissensions. Enfin, il faut, dans certains cas, veiller à ce que les « négociations » entre les vainqueurs et les oppresseurs d'hier ne se fassent pas au détriment de la justice pour les victimes [2].

➢ *La remise en fonction des réseaux vitaux*

La guerre civile entraîne généralement d'importantes détériorations aux infrastructures collectives. Celles essentielles aux activités militaires peuvent avoir déjà fait l'objet d'une remise en état sommaire. Dès le début de la mise en œuvre des accords de paix, la restauration de ces

---

1. Dominique Merchet, « Les gendarmes français en Afghanistan à l'automne », *blog Secret Défense*, disponible en ligne sur http://secretdefense.blogs.liberation.fr/defense/2009/05/les-gendarmes-fran%C3%A7ais-en-afghanistan-%C3%A0-lautomne.html (date d'accès : 29 août 2009).

2. Ainsi, aux États-Unis, à partir de 1876, les États du Sud ont retrouvé leurs institutions et leur pleine autonomie dans la fédération. Ils ont alors commencé à entraver l'application du Quinzième amendement, qui accordait le droit de vote aux anciens esclaves, et à instituer contre eux des politiques diverses de discrimination. La réconciliation entre les blancs du Sud et du Nord a été durable mais elle s'est faite au détriment de la justice pour les Noirs.

Scanné avec CamScanner

infrastructures fait partie des toutes premières priorités. Il s'agit de rétablir la praticabilité des itinéraires stratégiques, de rouvrir au trafic les plates-formes aéroportuaires et portuaires ainsi que les voies ferrées les plus importantes, et de remettre en état les principaux réseaux de distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité dans les villes.

Lorsque, pendant une guerre, les mines ont été utilisées à grande échelle, le problème de la dépollution des zones de combat devient vite insoluble. L'essentiel des surfaces polluées doit faire l'objet d'un déminage manuel, soit quelques dizaines de mètres carrés par équipe de déminage et par jour. La dépollution se limite donc aux espaces les plus essentiels à la vie. Les zones non dépolluées font l'objet d'un balisage et d'un isolement empêchant la population de s'y aventurer pour en exploiter les ressources comme ce fut le cas pour la collecte du bois de chauffage au Mozambique.

La dépollution mobilise des moyens importants, coordonnés par la communauté internationale. Les Nations Unies ont également acquis une grande expertise dans ce domaine et activent un centre de coordination : le « *Mine Action Centre* ». Celui-ci, en collaboration avec les autorités civiles et militaires du pays, tient à jour les banques de données et constitue ainsi, sur le théâtre, la référence en matière de mines. Par ailleurs, il coordonne toutes les actions et fixe les priorités.

Les actions de déminage sont conduites par des ONG spécialisées, qui emploient une main-d'œuvre locale correctement rétribuée. Cependant, les autorités du pays sont contraintes de prendre part aux actions de déminage, avec des moyens civils et/ou militaires, sur la base de contrats d'objectif. Cette disposition vise à garantir une poursuite des actions de déminage après le retrait de la communauté internationale. Sauf cas très exceptionnels répondant à des impératifs urgents de sécurité (au Koweït, par exemple), les unités de la Force ne participent pas directement aux actions de déminage. Elle peut cependant se voir confier des missions d'expertise, de surveillance et de contrôle.

La pollution est également due à la présence de munitions non explosées. Il s'agit d'un problème moins difficile que celui du déminage. L'action de dépollution correspondante ressortit normalement aux autorités civiles locales, qui disposent à cet effet d'équipes d'artificiers. Toutefois, les unités de la Force y participent pour répondre à des situations appelant la mise en œuvre de moyens de neutralisation très sophistiqués. Le problème devient beaucoup plus délicat lorsque des munitions chimiques ont été utilisées pendant la guerre. Suivant son ampleur, il peut conduire à la mise en œuvre de techniques très spécifiques, qui engagent des moyens importants de détection, de marquage, de neutralisation, de destruction et de protection.

Scanné avec CamScanner

➢ *La réouverture des écoles*

L'enseignement tient une place importante dans la consolidation de la paix, car l'école est le creuset dans lequel se prépare la génération future, celle qui aura à ancrer la paix dans la durée. Là aussi, c'est une transformation de la société à prendre en compte, avec ses échecs et ses réussites. Néanmoins, cette tâche est importante pour recréer une vie sociale. Elle consiste d'abord à former les maîtres, puis ensuite à leur donner les moyens d'exercer, enfin à convaincre les parents de l'intérêt de la scolarisation pour leurs enfants.

Le problème n'est donc pas tant de remettre le système éducatif en route, que de faire en sorte qu'il constitue un facteur de concorde pour la nouvelle génération. C'est une tâche qui relève des autorités locales : définition des programmes, accueil des enfants sans discrimination. Il faut aussi souligner que les écoles manquent de moyens pour faire travailler les enfants. Le constat de ces difficultés est effectué par la Force ou des éléments précurseurs des autres ministères. Ceux-ci doivent alors prévoir les moyens à accorder sous peine de perdre la confiance des populations difficilement gagnée.

Quant au monde universitaire, il est potentiellement sensible. En raison de la tranche d'âges à laquelle ils appartiennent, les étudiants ont, dans leur majorité, été fortement impliqués dans le conflit. C'est un monde préoccupé par son avenir proche et ouvert aux idées modernes. Toutefois, c'est aussi l'âge où l'on peut épouser des thèses contraires : faire sienne les idées de tolérance et de fraternité ou au contraire se laisser séduire par l'intolérance et le fanatisme.

➢ *La construction ou reconstruction d'une information libre*

Ce dernier volet de la restauration des fonctions vitales de la société est tout aussi important que les précédents. En effet, si une partie de la presse propage principalement la propagande de la violence de subversion (groupes fondamentalistes, par exemple), une autre partie en dénonce les abus. De nombreux journalistes payent de leur vie ce pouvoir et la plupart des crimes contre des journalistes restent le plus souvent impunis.

> Mardi, un étudiant en journalisme, Sayed Perwiz Kambakhsh, a été condamné à mort par la première chambre d'un tribunal de Mazâr-e Sharif, chef-lieu de la province septentrionale de Balkh, pour « blasphème ».
>
> Sayed Perwiz Kambakhsh, 23 ans, a été condamné à mort par trois juges en vertu de l'article 130 de la constitution afghane qui permet, en l'absence de loi, à une cour de statuer en s'appuyant sur la jurisprudence hanafite. Le procès, qualifié d'expéditif par Reporters sans frontières, s'est déroulé à huis clos.

Scanné avec CamScanner

> Kambakhsh a été arrêté en octobre 2007. Étudiant à l'université de Balkh et reporter du Jahan-e Naw (Le Monde nouveau), il avait fait circuler dans sa classe un texte controversé sur les sourates du Coran concernant les femmes. Certains étudiants l'ont jugé contraire à l'islam et ont alerté les autorités. Il est aujourd'hui acquis que Kambakhsh n'était pas l'auteur du document controversé. Il l'a en fait imprimé sur un site Internet iranien [1].

Le but de ce volet est la constitution de médias nationaux qui ne soient pas inféodés aux partis politiques en présence. Cela commence par la promotion de lois sur la presse, la liberté de penser et les questions constitutionnelles. Mais il convient également d'accorder des aides économiques pour permettre la mise en œuvre de véritables journaux, radios, voire, plus tard, télévision.

> Devenu l'un des magazines les plus populaires d'Afghanistan, ROZ est surtout le seul magazine féminin publié sans interruption depuis sa création en 2002. Écrit pour les femmes et par des femmes, ROZ a pour ambition d'informer et d'éduquer les femmes sur des sujets aussi divers que la santé, leurs droits sociaux et politiques et l'actualité afghane en leur permettant l'accès à une presse écrite instructive et ludique. ROZ milite par ailleurs pour la liberté de la presse en Afghanistan ainsi que pour la défense des droits fondamentaux des femmes au sein de la société afghane rurale et urbaine.
>
> Toutefois, ROZ recherche aujourd'hui de nouveaux financements, à la fois publics et privés, afin de réaliser ses ambitions et continuer d'informer les Afghanes sur l'actualité et leurs droits sociaux et politiques. ROZ, le seul magazine féminin d'Afghanistan, va-t-il disparaître ? Cette question est, faute de moyens, sans cesse d'actualité [2].

◆ ***3e étape : restauration d'une vie sociétale et sociale***

Enfin la stabilisation s'achèvera par la restauration d'une vie sociétale et sociale. Il faut comprendre que même ces actions sont indispensables et que la vie ne pourra réellement reprendre que si elles se sont bien déroulées.

➢ *L'aide au retour des personnes déplacées*

Le retour des personnes déplacées relève de la responsabilité de l'UNHCR qui, dans ce domaine, agit en coopération avec les autorités locales. Cependant, la Force joue un rôle important dans le processus, principalement dans le domaine de la sécurité : contrôle, puis sécurisation des zones de réinstallation, si possible en liaison avec la police locale, maintien d'une surveillance de ces zones pour rassurer les personnes et

1. Condamnation à mort pour Sayed Perwiz Kambakhsh, Bassirat.net, le 23 janvier 2008, disponible en ligne sur http://www.bassirat.net/Condamnation-a-mort-pour-Sayed-Perwiz-Kambakhsh,428.html (date d'accès : 29 août 2009).
2. « Une année capitale pour le Magazine ROZ », publié par Gilles, le 17 juin 2009, disponible en ligne sur http://www.afghanistan-libre.org/ (date d'accès : 29 août 2009).

Scanné avec CamScanner

pour réagir en cas d'incident nécessitant la prise de mesures urgentes. Tout doit être mis en œuvre pour que les réimplantations réussissent, car les échecs risquent de compromettre ou de retarder le processus.

➢ *Les spoliations affectant la propriété privée*

La guerre civile provoque des mouvements de population. Ils ne sont pas uniquement dus à l'évacuation des zones de combat ou à la nécessité de survivre. Aux destructions qui sont normalement dues aux combats, s'ajoutent les destructions systématiques, souvent beaucoup plus nombreuses, opérées à des fins de représailles ou dans le but de chasser définitivement des populations de leurs zones d'implantation.

Ces mouvements de population se traduisent, pendant le conflit, par une redistribution de l'habitat disponible qui, au mieux, est organisée par les autorités en place, au pire, s'opère de façon spontanée et anarchique. S'ajoutent à cela les actes inspirés par la malhonnêteté, qui consistent à profiter de la situation pour s'approprier un bien, dans l'espoir que les personnes spoliées ne viendront jamais le réclamer.

La paix revenue, les personnes souhaitent récupérer leurs biens. Mais le problème n'est pas simple. Certains occupants illégaux n'ont pas de solution alternative pour se reloger, soit que la maison qu'ils occupaient avant la guerre est détruite, soit qu'elle est occupée par quelqu'un d'autre, soit qu'ils ne veulent pas retourner d'où ils viennent. Il en résulte une situation d'une extrême complexité, qui s'apparente à un gigantesque et cruel jeu de chaises musicales, agrémenté d'un inextricable imbroglio juridique. Même si, pour faciliter la résolution du problème, la communauté internationale est amenée à promulguer des lois sur la propriété, le traitement des situations individuelles relève de la seule compétence des autorités locales.

➢ *La restauration de l'économie et des finances publiques*

La guerre civile affecte l'économie d'un pays, d'autant plus durement qu'elle est longue. Au moment de l'instauration de la paix, la production peut être presque totalement arrêtée, les usines endommagées ou saccagées du fait des actions de guerre, les échanges commerciaux avec l'extérieur sont en panne, le tourisme n'existe plus. Faute d'activité et d'argent, le commerce est réduit au minimum ; le marché noir et les trafics en tous genres apportent encore un peu plus de désorganisation à l'ensemble. Dans ces conditions, les finances publiques sont, elles aussi, en ruine ; la monnaie locale n'a plus aucune valeur, et seules sont utilisées les devises étrangères ; le paiement des fonctionnaires est, pour une très large part, subordonné à l'aide de la communauté internationale.

Sans une aide extérieure massive, on ne peut espérer redresser la situation dans des délais raisonnables. Dans le domaine de l'économie et des

Scanné avec CamScanner

finances, la communauté internationale peut participer à la création de la monnaie nationale, soutenir l'État en lui accordant des aides, lui faire bénéficier d'une expertise technique et prendre en charge le financement de la réalisation des grands travaux d'équipement les plus urgents. Mais elle n'a pas le pouvoir de remettre l'outil de production en marche et de réactiver les circuits commerciaux. C'est aux entreprises de se prendre en charge et de trouver les solutions leur permettant de redémarrer. C'est aussi à l'État de jouer son rôle, en mettant en place les structures administratives, juridiques et fiscales nécessaires.

Mais quelle que soit sa forme, l'aide de la communauté internationale n'est efficace que dans la mesure où elle permet réellement aux acteurs locaux d'assumer au plus vite leurs responsabilités et le destin économique de leur pays s'ils en ont la volonté.

➢ *Les évolutions culturelles et religieuses*

Les domaines culturel et religieux sont liés l'un à l'autre par une interférence permanente car jaillissent d'eux les principales sources des antagonismes qui, dans le subconscient collectif, ont généralement justifié le déclenchement de la guerre, puis l'ont nourrie. Mais *a contrario*, ils peuvent avoir été le terreau d'une histoire commune à toutes les parties sortant du conflit. La paix retrouvée, il est possible d'envisager que la création artistique aide à retisser des liens aussi sûrs que ceux que les conflits ont fait éclater. Il y a des musiques, des chants, des voix, des arts qui unissent les hommes en dépit de leurs différences, au-delà des violences d'un passé proche. Ces domaines sont le champ où peuvent se transposer sur un plan symbolique des émotions. Réunir dans un même lieu, d'où le danger est écarté, des personnes de toutes parties pour un temps de bien-être de qualité raffermit l'aspiration commune à la paix.

Ces actions contribuent à faire avancer le très lent processus d'évolution des mentalités individuelles et collectives, en développant la tolérance dans le respect des cultures et des croyances. Il s'agit donc de domaines d'action importants dans lesquels se conjuguent le champ d'action visant le rétablissement de la vie civile et privée et la gestion de l'environnement psychologique.

➢ *La réconciliation entre communautés, tribus, ethnies*

Enclencher un processus de réconciliation est une nécessité impérative lorsqu'il s'agit de rétablir la vie de la cité dans un pays où les affrontements entre communautés ont été au cœur du conflit. On compare fréquemment le processus de réconciliation avec la guérison d'un corps humain (cicatrisation, cautérisation, suture des plaies...). Les guerres civiles sont en effet celles où les populations sont les plus marquées dans leur chair (les pires atrocités sont commises afin précisément d'éviter

Scanné avec CamScanner

toute réconciliation possible) et dans leur mémoire. La réconciliation, plus que la paix, semble être le seul gage de stabilité pour un pays qui a été ravagé par la guerre civile.

Les forces mandatées, par leur présence et leur mission de maîtrise de la violence, contribuent les premières à enclencher ce processus de réconciliation en permettant ou en imposant une restauration du dialogue entre les responsables de communautés.

Conditions psychologiques

La réconciliation est d'abord un processus psychologique. Elle ne peut pas se décréter. À un moment, les anciens adversaires vont de nouveau estimer devoir vivre ensemble : le concept de réconciliation suppose d'entrer dans les mécanismes de la confiance, du pardon et de l'oubli conscient.

Dans l'idée de réconciliation, il n'y a pas seulement le rétablissement de relations entre personnes antagonistes, mais aussi l'idée de la reconnaissance des fautes qui ont provoqué l'affrontement entre les communautés.

Le pardon implique un travail psychologique sur les représentations sociales de chaque communauté ainsi que sur les blocages qu'elles induisent. Il s'agit dans un premier temps de délégitimer le système qui a permis que les horreurs soient commises et qui les a justifiées. Puis il faudra entamer l'évolution des émotions que les atrocités commises ont engendrées. Les solutions jusqu'ici mises en œuvre ont consisté en des groupes de discussion et de réflexion et la mise en relation des victimes avec leurs bourreaux. Tout le problème est de faire ressurgir les souvenirs que l'on veut inconsciemment oublier alors qu'il faut qu'ils soient exprimés pour pouvoir évacuer les éléments de blocage.

Conditions sociales et culturelles

La réconciliation découle aussi d'une lassitude des combats, d'une volonté de vivre enfin en paix. L'autre n'est pas forcément vu comme un égal, mais comme quelqu'un dont il faudra bien s'accommoder. Il s'agit d'abord de reconnaître que l'on a des intérêts communs, ne serait-ce que la cessation du conflit. La véritable réconciliation vient ensuite ; elle suppose la reconnaissance de la vérité et une acceptation du passé afin de mieux le surmonter et entamer une étape nouvelle. Il est bon, semble-t-il, de fixer une date butoir aux travaux des commissions chargées de dire la vérité. Le travail de mémoire est d'abord un travail d'oubli, aussi paradoxal que cela puisse paraître. Il y a un temps où les horreurs ne doivent plus faire partie du passé proche, mais de l'Histoire. C'est ce « processus d'historisation » qu'il faut enclencher en mettant en évidence la vérité des faits.

Scanné avec CamScanner

La culture des populations peut aider ou au contraire entraver la réconciliation. Dans le cas de l'Afrique du Sud, il est plus que probable que la tendance au pardon présente dans les mœurs africaines comme dans la tradition chrétienne, a compté pour beaucoup. La culture de violence présente en Amérique du Sud a, au contraire, joué contre tous les processus de réconciliation.

Conditions politiques

En Afrique du Sud, les ressources ont été une aide précieuse : l'argent public, la main-d'œuvre, la qualité de l'expertise ont tous largement favorisé la réconciliation. De plus, les nombreuses ONG présentes ont, elles aussi, apporté leur pierre à l'édifice en contribuant au débat. C'est précisément le débat, et la qualité de ce dernier, relayé par les médias, qui fait la spécificité de la réconciliation en Afrique du Sud. Ces conditions favorables sont loin d'être réunies en ce qui concerne la majorité des pays en fin de conflit.

Les processus de résolution des conflits

On peut distinguer trois types de paix et de tentative de réconciliation suivant l'identité et l'attitude des vainqueurs.

- La paix imposée de force après une supériorité sur le terrain incontestable se traduit souvent par une loi d'auto-amnistie, une façon d'ordonner aux populations l'oubli sans leur accorder la possibilité du pardon. Cette paix débouche sur l'impunité des oppresseurs, l'indifférence vis-à-vis des victimes et, souvent, la reprise du conflit.
- Les tentatives de réconciliation véritables tentent d'obtenir un équilibre entre les deux parties. Elles visent à faire connaître la vérité et à nouer des liens entre les ex-belligérants.
- Enfin, les opprimés parvenus au pouvoir peuvent chercher à obtenir que justice soit faite sans exception. La réconciliation est alors à sens unique : sous le prétexte de faire reconnaître et punir les excès, les victimes risquent de créer à leur tour un ressentiment durable dans le camp des anciens oppresseurs, rendant la réconciliation plus difficile et plus lointaine.

Les organisations et procédures

Pour mettre en œuvre ces différents modes de résolution des conflits, différentes approches ont été utilisées [1].

L'amnistie peut être totale ou limitée à certaines périodes, à certains crimes ou à certains acteurs. La commission de vérité, sur le mode de celle mise en place au Chili en 1990, au Salvador en 1991 par l'ONU puis

1. Luc Reychler et Thania Paffenholz, *Construire la paix sur le terrain*, éditions Complexe (GRIP), décembre 2000.

Scanné avec CamScanner

en Afrique du Sud en 1995 revêt des formes multiples. Elles ont diverses attributions, allant de la découverte de la vérité (avec parfois un rapport à l'appui) à la décision ou non de l'amnistie. L'importance de la personnalité qui conduit les travaux de la commission est primordiale. En Argentine, c'est un écrivain qui a été choisi pour diriger la *Commission Nationale sur la Disparition des Personnes* (CONADEP). En Afrique du Sud, l'archevêque Desmond Tutu a joué un rôle capital.

La purification administrative consiste à dénoncer puis à évincer les fonctionnaires, agents de police, employés municipaux ou régionaux, militaires ou juges des emplois qu'ils occupaient et qui leur ont permis d'effectuer une discrimination au détriment des victimes.

Les poursuites judiciaires peuvent se situer au niveau national mais aussi de plus en plus au niveau international, dans le cadre d'un Tribunal Pénal International (TPI).

Les compensations et l'aide aux victimes sont fournies soit par l'État, soit par les ex-oppresseurs (cas de l'Afrique du Sud). Cela peut prendre la forme de la construction d'écoles ou de dispensaires portant le nom des victimes, de pensions ou encore de bourses d'études.

Le devoir de mémoire prend en général la forme de mémoriaux ou de journées nationales.

19.7. LES TYPES DE FORCES NÉCESSAIRES À LA CONTRE-RÉBELLION

♦ *Les types de forces nécessaires à la contre-guérilla*

À l'instar des cellules des mouvements de rébellion, le niveau tactique de la Force doit pouvoir bénéficier d'une initiative plus large que dans les opérations militaires traditionnelles. Sa réactivité doit être très grande, mais, évoluant la plupart du temps au sein de la population, elle doit aussi faire preuve d'un grand sens de l'à-propos dans la gestion de ses relations avec celle-ci. Le niveau tactique prend ici une importance particulière : s'il n'est pas possible de produire un effet stratégique positif à partir de la seule action militaire, une action militaire tactique peut en revanche produire un effet négatif.

La base de toute action de la force doit reposer sur la maîtrise de l'espace humain et des réseaux qui en découlent.

➢ *Phase d'entrée sur le théâtre*

Dans cette première phase, les objectifs principaux de la Force sont la sécurisation, le renseignement et la mise en place des réseaux.

Cette phase vise à atteindre les situations intermédiaires suivantes :

- disposer d'un espace sécurisé ;

Scanné avec CamScanner

- détenir une première cartographie des acteurs, de leurs fonctionnements et de leurs objectifs ;
- avoir établi de bons contacts avec les autorités locales.

Les forces nécessaires à cet effet sont :

- des forces d'entrée en premier : principalement des forces terrestres et des forces spéciales, mais aussi forces aériennes (logistique, appui) et navales (logistique, mais aussi sécurisation maritime). Les forces navales et aériennes ne joueront la plupart du temps qu'un rôle s'appoint en raison de l'absence de connaissance de la situation des rebelles. L'aspect interarmées est donc moindre que dans les opérations de guerre ;
- des forces de sécurisation : forces terrestres, forces spéciales, éventuellement forces aériennes et navales ;
- les éventuelles forces de coercition qui commencent leur déploiement : forces spéciales, forces terrestres ;
- des forces de soutien qui doivent organiser la vie des forces sur le théâtre ;
- des forces d'accompagnement : équipes d'opérations militaires d'influence, équipes des affaires civilo-militaires (ACM), assistance humanitaire, politique et économique.

Ces forces sont autant que possible complétées par des équipes civiles aux aptitudes complémentaires (assistance humanitaire, politique et économique).

➢ *Phase de réduction de la rébellion*

Dans cette deuxième phase, les objectifs principaux de la Force sont le renseignement, l'obtention du soutien de la population, l'isolement de la rébellion.

Les situations intermédiaires recherchées en fin de phase seront :

- l'entretien de contacts suivis avec la population permettant d'en obtenir des renseignements et de priver les insurgés de son soutien ;
- posséder une connaissance exacte du fonctionnement du mouvement de rébellion ;
- l'éradication des bases de soutien des rebelles (bases dans les zones contrôlées par les rebelles, caches) en combinant des actions sur la base de renseignements précis, par des actions d'encerclement de fouille dans les zones peu peuplées, et par des actions de confinement des guérilleros (check points, lignes infranchissables) ;
- le démantèlement les réseaux de soutien des rebelles : réseaux d'approvisionnement intérieurs et extérieurs, réseaux de renseignement.
- Les forces nécessaires à cette phase sont :
- des forces de coercition : forces spéciales, forces terrestres ;
- des forces de sécurisation : forces terrestres, forces spéciales, forces de police ;

Scanné avec CamScanner

- des forces de soutien ;
- des forces d'accompagnement : PSYOPS, ACM, assistance humanitaire, politique et économique.

Une partie des forces de la première phase pourra être relevée par des forces plus spécialisées, disposant de personnels et de moyens techniques adaptés aux problèmes variés rencontrés.

➢ *Phase de retour à la vie normale*

Dans cette troisième phase, les objectifs principaux de la Force sont la sécurisation, le retour à la vie civile normale, le retrait de la force.

Dans le cadre de la contre-rébellion, le seuil de consonance correspond au passage à la gestion civile de la crise. La force demeurera pour un temps une force de présence et d'accompagnement, et, le cas échéant, de formation des forces gouvernementales qui prendront progressivement le relais. Elle favorisera le passage à la gestion civile de la crise.

Les situations intermédiaires recherchées, en vue d'atteindre en fin de phase l'État Final Recherché sont :

- les derniers éléments du mouvement rebelle sont éradiqués ;
- une transition s'effectue en douceur à la fois vers la gestion civile de la crise et vers le retour à l'emploi normal des forces locales.

Les forces nécessaires à cette phase sont :

- des forces de sécurisation : forces terrestres, forces spéciales, forces de police ;
- des forces de soutien ;
- des forces d'accompagnement : PSYOPS, ACM, assistance humanitaire, politique et économique, formation.

♦ ***Les types de forces nécessaires au contre-terrorisme***

Les opérations de contre-terrorisme, souvent de moindre envergure que les opérations de contre-guérilla, requièrent trois types de forces :

- des forces militaires dont le rôle est de lutter contre les éléments d'actions terroristes lorsqu'ils ont été identifiés, notamment par le biais d'opérations spéciales ;
- des forces de police nombreuses permettant de procéder à des arrestations ;
- des forces mixtes, associant unités de la Force et unités locales, servant aux opérations de sécurisation et contribuant à la mise en place de réseaux entre la Force et la population, ainsi qu'au recueil du renseignement ;
- enfin, toujours en accompagnement des précédentes, mais dans une moindre proportion que pour la guérilla, des forces militaires spécialisées dans le soutien des opérations et de la population.

Scanné avec CamScanner

CHAPITRE 20

LA LUTTE CONTRE LES AUTRES TYPES DE VIOLENCE ORGANISÉE

Il est très rare qu'une Force militaire soit engagée directement contre les deux derniers types de violence organisée que sont la violence de répression et la violence de prédation. Pour la violence de répression, ce fut le cas lors de l'opération aérienne Allied Forces en 1999 contre la Serbie, puis avec la KFOR sur le sol kosovar. En ce qui concerne la violence de prédation, l'opération Atalante, adoptée le 10 novembre 2008 par le conseil de l'Union européenne, relative à la lutte contre la piraterie en Somalie, constitue une première par son ampleur (plus de 1 800 militaires et le nombre de pays y participant (9 nations).

20.1. LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DE RÉPRESSION

La lutte contre la violence de répression commence d'abord au niveau politique et diplomatique. Après une phase de confusion concernant les informations relatives à des exactions commises par des forces d'un pays sur une partie de la population, la communauté internationale s'interroge sur ce qu'il conviendrait de faire. Le débat est porté aux Nations Unies et, parfois, une résolution est votée. Depuis une vingtaine d'années, la communauté internationale s'est engagée à plusieurs reprises dans des opérations militaires dans le but de lutter contre certaines violences de répression (opération Warden au Timor oriental en 1999, opération EUFOR Tchad / RCAen2008, etc.).

La décision est le plus souvent prise par l'ONU, dans le cadre d'une opération humanitaire de protection des populations opprimées. Mais l'engagement militaire est fait maintenant sous chapitre VII. Le territoire est envahi, les forces du gouvernement adverse sommées de partir ou d'être détruites, un gouvernement provisoire de l'ONU est mis en place. Malheureusement le problème est ensuite l'occupation permanente du territoire pour protéger les populations.

Scanné avec CamScanner

♦ ***Obtenir le renseignement***

Le renseignement nécessaire à la décision d'engagement est donné par les Organisations Internationales, les ambassades, les Organisations Non Gouvernementales et les journalistes d'investigation, ainsi que par les satellites dans le cas de déplacement massif de population. En parallèle est mené par les attachés de défense du renseignement de situation qui permet de connaître les conditions d'un engagement éventuel et les forces à neutraliser.

♦ ***Prévenir la violence de répression***

La prévention de la violence de répression est très complexe. Elle n'appartient pas au domaine sécuritaire, ni même au domaine diplomatique.

Des mesures de rétablissement de l'État de droit peuvent être demandées par un vote de l'ONU, mais les résolutions sans action restent le plus souvent vaines.

Des sanctions économiques peuvent également être mises en œuvre, mais le plus souvent également l'État concerné n'en a cure.

Enfin, un blocus ou un embargo peut être décidé, sans que l'on puisse être certain qu'il aura un impact important et à court terme sur la politique du pays concerné, des possibilités de contournement existant souvent, au moins pendant une certaine durée.

♦ ***Lutter contre la violence de répression***

La lutte contre la violence de répression commence au niveau politique et international : convaincre un certain nombre de pays d'intervenir auprès des Nations Unies pour déclencher une enquête, prendre une résolution, envoyer un émissaire spécial, proposer un embargo sur le pays, voire envoyer une mission humanitaire ou de maintien de la paix.

Le rôle d'une force armée internationale pourra être selon le cas de :

- protéger les populations prises à partie ;
- contraindre les forces de l'État oppresseur à cesser leurs exactions ;
- démettre le gouvernement et les responsables en place.

Le mode d'action différera, bien évidemment, selon que l'accent sera mis sur une action humanitaire ou une action de coercition.

➢ *MA 1 – Mission humanitaire donnée par le politique*

Ce mode d'action est complexe puisqu'il s'agit de protéger les populations opprimées sans cependant s'attaquer aux forces légales du pays. Il n'est possible que dans le cadre d'une stratégie de ghettoïsation du gouvernement avec l'aide de sa population majoritaire. Il s'agira alors de créer un couloir d'infiltration des forces jusqu'aux ghettos et de créer des

Scanné avec CamScanner

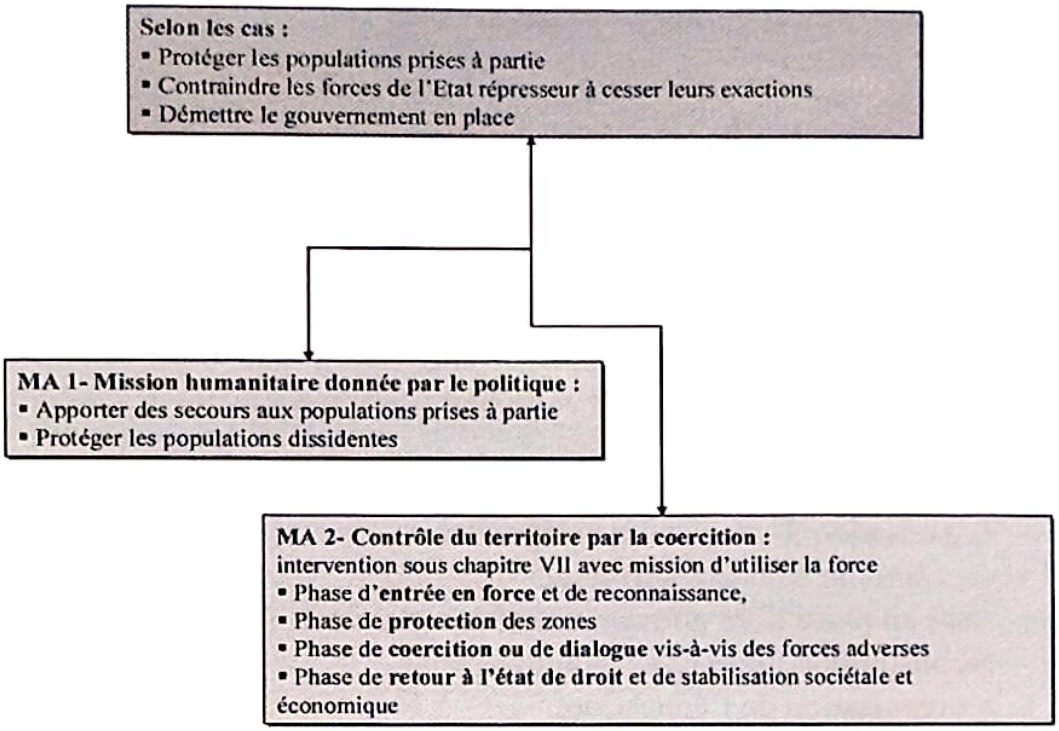

La lutte contre la violence de répression

« Zones Humanitaires Sûres » (ZHS), protégées par la Force internationale contre les exactions des forces du pays.

Ce n'est pas sans complexité puisqu'à tout moment des incidents peuvent éclater entre les deux forces, soit dans les couloirs qui permettent le ravitaillement de la Force internationale, soit dans les ZHS pour le contrôle des populations. Dans tous les cas, la Force internationale devra être suffisamment forte pour empêcher toute attaque des forces paramilitaires du pays comme ce fut le cas en Bosnie. L'exemple de ce qui s'est passé à Srebrenica en juillet 1995 montre la difficulté de ce type d'intervention : malgré la protection des forces de l'ONU, la ville tombe aux mains des forces des Serbes de Bosnie, commandées par Ratko Mladic, qui commirent un véritable massacre (8 000 disparus).

➢ *MA 2 – Mission de contrôle du territoire par la coercition si nécessaire sur ordre du politique*

Ce mode d'action, sans doute plus difficile à obtenir sur le plan politique, est plus simple à assumer. Dans ce cas, la Force intervient sous chapitre VII avec mission d'utiliser la force pour remplir les termes de son mandat. Ce fut le cas au Kosovo. L'opération se déroulera conformément à une opération de coercition :

- Phase d'entrée en force et de reconnaissance, avec deux variantes possibles :
  – soit faire un raid vers les ghettos de peur de massacres possibles,

Scanné avec CamScanner

  - soit contrôler le terrain par secteur.
- Phase de protection des zones dans lesquelles la population minoritaire s'est réfugiée : cette phase comprendra des missions de sécurité (assurer la sécurité de la zone), mais aussi des missions humanitaires si nécessaire, voire des missions de recueil de restes humains si des massacres ont eu lieu.
- Phase de coercition ou de dialogue vis-à-vis des forces adverses, selon leur attitude. L'objectif final étant d'une part d'obtenir soit leur départ, soit leur ralliement, et, d'autre part, de faire cesser toute discrimination.
- Phase de retour à l'état de droit et de stabilisation sociétale et économique :
  - reconstitution de forces de police non politisées,
  - organisation d'une justice indépendante,
  - élections au suffrage universel,
  - mise en place d'un gouvernement non partisan,
  - reconstitution du tissu économique,
  - réorganisation de l'éducation.

Dans tous les cas, ces missions sont des missions de longue haleine, qui nécessitent après la force d'entrée en premier, le maintien sur place de forces en second pendant plusieurs années.

20.2. La lutte contre la violence de prédation

♦ *Obtenir le renseignement*

Ce type de renseignement a été décrit au sous-chapitre 3.3. C'est avant tout un renseignement policier. L'organisation de forces européennes mixtes comprenant des forces de sécurité facilite la recherche et les synthèses d'informations entre le théâtre d'opérations et le trafic international.

♦ *Prévenir la violence de prédation*

La prévention de la violence de prédation dans les théâtres d'opérations extérieures s'effectue, le plus souvent et majoritairement hors de ceux-ci. Il paraît néanmoins utile, pour disposer d'une vue d'ensemble du problème de la lutte cotre la prédation, d'évoquer ce volet des actions à mener qui participe indirectement mais de façon déterminante à la maîtrise de ce type de violence sur le théâtre. On examinera donc successivement ici la lutte « préventive », mais aussi « curative », contre le blanchiment d'argent, la corruption et la criminalité internationale

➢ *Lutte contre le blanchiment d'argent*

Avec la mondialisation et les échanges de capitaux qui sont de plus en plus importants et fréquents, la lutte contre le blanchiment d'argent est

Scanné avec CamScanner

maintenant effectuée à l'échelle internationale. C'est ainsi que différents groupes, comme le GAFI (Groupement d'Action Financière International contre le blanchiment de capitaux), se réunissent régulièrement pour faire un point de la situation, mettre en place de nouvelles méthodes de lutte et ainsi s'adapter aux nouvelles techniques des criminels.

Organismes nationaux et internationaux de lutte contre le blanchiment

Christian Piroth, général (2s), autrefois en charge de la coordination des études opérationnelles de l'armée de terre, a conduit ensuite des études technico-opérationnelles au profit des armées françaises. L'une d'elle portait sur la maîtrise de la violence en zone urbaine lors des opérations militaires extérieures, dont ce livre prolonge les réflexions doctrinales.

Les États-Unis disposent de l'OFAC (Office of Foreign Assets Control). Les membres du G7 (devenu depuis le G8) ont mis en place en 1989 le GAFI (Groupe d'Action Financière sur le blanchiment de capitaux). Ces organismes publient également des « listes noires » de personnes suspectes ou de pays considérés à risques.

Le dispositif français

En France, le dispositif TRACFIN (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) a été mis en place par le MINEFI : les établissements financiers et banques sont tenus de déclarer les comportements suspects de leur clientèle. Ces « déclarations de soupçons » sont traitées en interne, les plus crédibles et exploitables sont transmises aux différents parquets nationaux. Les procureurs de la République décident alors des éventuelles poursuites.

- Les déclarations de soupçon : le principe consiste, pour les professions assujetties à ces obligations, à déclarer à TRACFIN [1] les opérations ou les sommes qui pourraient provenir de certains délits. Réservées à l'origine au seul blanchiment du produit du trafic de stupéfiant, les déclarations de soupçon concernent dorénavant le blanchiment du produit des délits suivants : trafic de stupéfiants, fraude aux intérêts de la communauté européenne, financement du terrorisme, corruption, et activité criminelle organisée.
- Les mesures de vigilance : l'obligation de déclaration de soupçons s'accompagne d'un certain nombre de mesures de vigilances générales (lors de l'entrée en relation et dans le cadre du fonctionnement du compte) et de mesure de vigilances particulières (mesures d'identifica-

1. Créé en 1990 au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, TRACFIN constitue « un centre national pour recueillir, analyser et transmettre les déclarations d'opérations suspectes et d'autres informations concernant les actes susceptibles d'être constitutifs de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme », conformément à la définition retenue au plan international.

Scanné avec CamScanner

tions spécifiques pour les ouvertures de comptes à distance ou relation avec une « personne politiquement exposée » par exemple).

- L'identification du financement du terrorisme : les mesures particulières destinées à lutter contre le financement du terrorisme consistent principalement dans la comparaison (le plus souvent informatique) entre des listes de terroristes connus avec les noms des donneurs d'ordre ou de bénéficiaires des virements internationaux ou des titulaires de comptes bancaires. Ce dispositif est appelé « gel des avoirs » puisqu'il permet, en cas de doute, au MINEFI d'ordonner à l'établissement de bloquer les fonds.

➢ *Lutte contre la corruption*

Elle est régie par les deux textes suivants :

- La Convention des Nations Unies contre la corruption de 2003 : elle comprend des mesures préventives tant pour le secteur public que privé et des mesures d'incrimination, de détection et de répression.
- La Convention pénale et convention civile du Conseil de l'Europe en 2002 et 2003 : la convention pénale contient des exigences minimales sur la sanction des différentes formes de corruption publique et privée. Un mécanisme de surveillance est prévu pour sa mise en œuvre.

➢ *Lutte contre la criminalité internationale*

La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Palerme, Italie, décembre 2000) constitue le premier instrument de droit pénal destiné à lutter contre les phénomènes de criminalité organisée transnationaux. Elle amorce un rapprochement des législations pénales nationales en établissant les incriminations à caractère universel de participation au groupe criminel organisé, blanchiment des produits du crime, corruption et entrave au bon fonctionnement de la justice ; elle définit pour la première fois les concepts essentiels d'infraction grave et de transnationalité de l'infraction. Elle établit un cadre universel pour la mise en œuvre d'une coopération policière et judiciaire internationale permettant d'améliorer la prévention et la répression des phénomènes de criminalité organisée.

En outre, le Centre pour la prévention internationale du crime (CIPIC [1]) a pour mission d'aider les pays et les villes à améliorer la sécurité des collectivités et à réduire la criminalité et la violence par la mise en œuvre de politiques, stratégies et actions de prévention efficaces et durables. Il se veut un forum international d'échange et d'apprentissage pour les gouvernements, les autorités locales, les organismes publics, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales.

1. www.crime-prevention-intl.org

Scanné avec CamScanner

L'action du CIPC se fonde sur les Principes directeurs des Nations Unies applicables à la prévention du crime.

♦ ***Lutter contre la violence de prédation***

La lutte contre la violence de prédation est une lutte organisée au niveau international par l'édiction de contraintes juridiques qui deviennent de plus en plus efficientes.

Au niveau d'un théâtre d'opération, cette lutte fait rarement partie du mandat de la Force internationale qui subit la prédation sans pouvoir intervenir. Ce n'est que lorsque les acteurs de prédation deviennent trop lisibles, trop nuisibles et trop violents que celle-ci intervient, soit parce qu'elle en reçoit directement le mandat, soit parce qu'elle est dans la nécessité de le faire indirectement pour pouvoir continuer à mener à bien sa mission. Contrairement aux actions de prévention, la lutte contre la violence de prédation sur le théâtre est limitée et localisée.

Cependant, la Force mandatée peut apporter son concours aux actions pour lesquelles sa présence sur le terrain et ses moyens d'action complètent les possibilités des dispositifs politiques, judiciaires et policiers du théâtre. Cela concerne :

- la lutte contre les réseaux de stupéfiants,
- la lutte contre la criminalité internationale,
- la lutte contre la piraterie et la contrebande,
- la lutte contre les seigneurs de la guerre.

➢ *MA 1 – La lutte contre les réseaux de stupéfiants*

MA 11 – La lutte contre les producteurs

Dans les pays producteurs de stupéfiants, il faut tarir la source en réorientant les producteurs primaires (qui ne sont pas des prédateurs) vers d'autres productions aussi profitables pour eux. Ce n'est pas toujours évident à réaliser. Ainsi en l'Afghanistan, une des seules activités rentables des paysans est la culture du pavot. Lutter contre ce type de culture en détruisant les champs de pavot avant qu'ils n'arrivent à maturité est certes un moyen direct de lutte, mais contre-productif car il s'oppose directement au moyen de vie, voire de survie du paysan. Celui-ci aura donc tendance à se faire protéger par les trafiquants et à affronter les forces de l'ordre. La difficulté consiste à mettre en place un autre type de culture qui soit aussi rentable, ce qui est rarement le cas. Le seul moyen est alors de fournir des aides aux paysans dès lors qu'ils s'engagent vers d'autres cultures. C'est une action de terrain que ne peuvent pratiquer les forces armées et qui nécessite une organisation sur la base d'actions locales d'ONG, coordonnées par l'autorité nationale ou internationale compétente (un ministère qui peut être le ministère de l'Agriculture ou le minis-

Scanné avec CamScanner

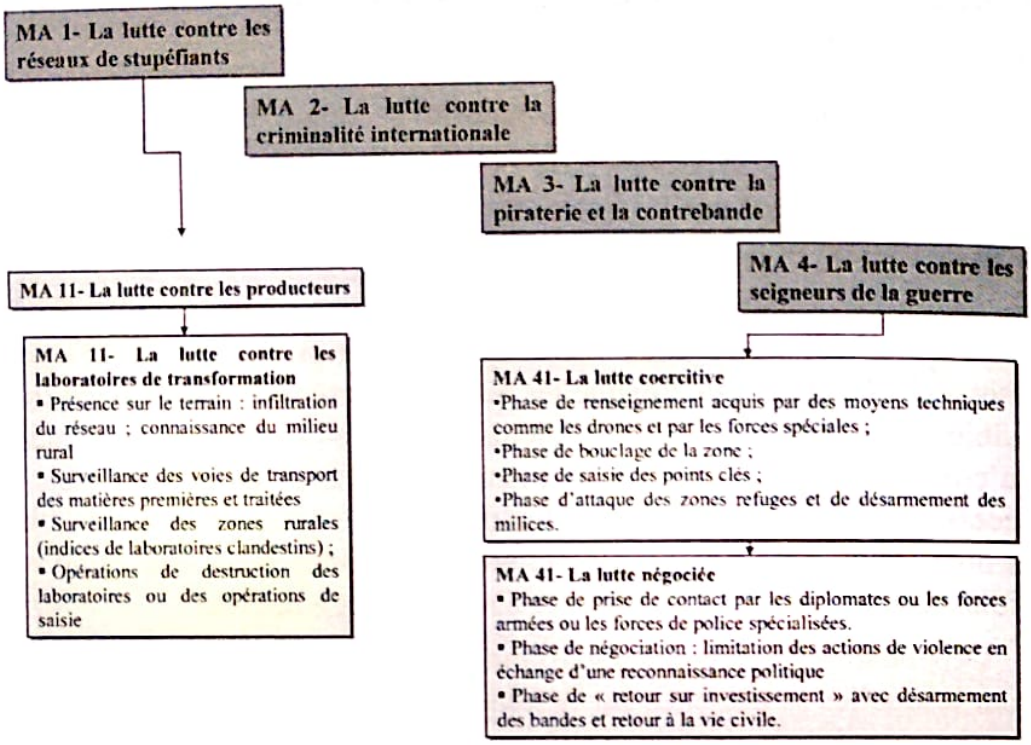

La lutte contre la violence de prédation

tère de l'Écologie et du Développement durable, une agence UE ou ONU, etc.). Le rôle des forces armées sera alors de protéger les zones rurales ayant accepté le changement de modes de culture contre les trafiquants qui tenteront de contraindre les paysans à continuer la culture traditionnelle du pavot. Il s'agit ici d'assurer le contrôle de l'espace terrestre dans la zone considérée, ce qui nécessite des effectifs assez importants.

MA 12 – La lutte contre les laboratoires de transformation

Il s'agit là de s'attaquer aux trafiquants eux-mêmes qui, après avoir acheté la matière première au producteur, la transforment en drogue dans des laboratoires clandestins implantés soit en ville, dans des endroits où, en raison de l'activité environnante, ils passeront inaperçus, soit dans la campagne dans des zones reculées et difficilement accessibles. Pour ce qui concerne la zone urbaine, objet du présent ouvrage, cela nécessite :

- un travail de renseignement policier obtenu par l'infiltration du réseau ou une excellente connaissance du milieu rural qui nécessite une forte présence sur le terrain ;
- une surveillance des voies de transport des matières premières et traitées qui nécessitent là aussi une forte présence policière ;
- une surveillance des espaces, quartiers, zones isolées et de non-droit pour déceler des indices de présence de laboratoires clandestins ;

Scanné avec CamScanner

- des opérations de destruction des laboratoires lorsque ceux-ci sont découverts ou des opérations de saisie lors des transports.

La difficulté est d'arriver à remonter les réseaux pour, en fait, les détruire par le haut, c'est-à-dire par les têtes de l'organisation. C'est un travail de policier, voire de forces de sécurité dédiées, que ne sont pas en mesure de pratiquer les forces militaires sur un théâtre d'opérations déjà trop vastes pour elles. Seules les actions de destruction des laboratoires ou les embuscades sur les transports de stupéfiants peuvent être pratiquées par les forces armées.

➢ *MA 2 – La lutte contre la criminalité internationale*

Cette lutte est essentiellement un travail de police que n'ont pas l'habitude d'effectuer les forces armées françaises. Il faudra donc, si réellement l'on veut lutter contre la criminalité organisée sur le théâtre, disposer d'équipes de renseignement spécialisées et de forces de police de contrôle des réseaux et du terrain. Les forces armées au contact de la population peuvent également participer au renseignement par le fait qu'elles assistent en permanence celle-ci dans sa vie quotidienne et peuvent déceler des indices d'actions de prédation. Les forces spéciales pourront participer aux opérations d'arrestation des criminels lorsque les réseaux auront été identifiés.

➢ *MA 3 – La lutte contre la piraterie maritime et la contrebande*

La contrebande est une source d'approvisionnement des acteurs de violence, généralement primordiale. Il est donc indispensable de la combattre, ce qui impose :

- La constitution d'un véritable réseau de renseignement basé à la fois sur des capacités de surveillance en mer et d'investigation dans les ports : le dispositif de surveillance en mer est organisé par la marine nationale avec la surveillance satellite, le dispositif de surveillance des mouvements de marchandises et d'équipages qui s'établit dans les ports et permet de déceler des arrivages, des navires suspects, etc.
- L'organisation de moyens d'arraisonnement disposant d'un mandat et de forces spéciales marine capables de contrôler les navires suspects et de contraindre ceux-ci à les suivre, par la force si nécessaire.

➢ *MA 4 – La lutte contre les seigneurs de la guerre*

Deux modes d'action sont possibles pour lutter contre les seigneurs de la guerre : soit la lutte est une lutte coercitive qui est toujours difficile à mener, soit elle est affaire de négociation et d'entente avec ceux-ci.

MA 41 – La lutte coercitive

Il s'agit de détruire une organisation criminelle qui dispose d'un territoire difficile à pénétrer, bien gardé par ses milices ou bandes, avec des populations hostiles dans certains cas, et d'engager une lutte à mort contre

Scanné avec CamScanner

l'organisation jusqu'à s'emparer de ses chefs. Cette opération qui constitue une véritable guerre s'articule en plusieurs phases :

- une phase de renseignement pour connaître l'organisation et ses bases (le renseignement est acquis par des moyens techniques comme les drones, mais aussi par les forces spéciales infiltrées dans le territoire) ;
- une phase de bouclage de la zone, dans le but d'empêcher les milices de s'échapper, phase qui est souvent difficile en raison de la topographie des repaires et qui nécessite de nombreuses forces ;
- une phase de saisie des points clés par des forces d'infanterie suffisamment puissantes pour pouvoir affronter les milices qui connaissent bien la zone ;
- une phase d'attaque des zones refuges et de désarmement des milices, pratiquée par des raids héliportés avec des forces spéciales ou de l'infanterie spécialement préparée.

Ces phases sont les mêmes pour une opération en terrain ouvert, mais en zone urbaine, le risque est important de dommages à une population qui assistera impuissante à la bataille et en subira les conséquences.

MA 41 – La lutte négociée

Ce mode d'action permet de limiter l'action des seigneurs de la guerre à la protection de son territoire et de lui permettre de faire entendre ses revendications au niveau politique. Elle est complexe et s'établira en plusieurs phases :

- Une phase de prise de contact qui peut être pratiquée soit par les diplomates lorsque le seigneur de la guerre est organisé et dispose d'une reconnaissance politique, soit par les forces armées (forces spéciales en charge d'établir le contact et de mener les négociations préliminaires), soit encore par des forces de police spécialisées.
- Une phase de négociation qui peut être longue et difficile et qui consiste à limiter les actions de violence en échange d'une reconnaissance politique et d'une possible légitimité dans une future organisation politique du pays.
- Une phase de « retour sur investissement » dans laquelle le désarmement des milices et bandes est conduit et le retour à la vie civile est engagé.

Scanné avec CamScanner

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cet ouvrage, auront été largement développés la spécificité de la zone urbaine sous l'angle de l'intervention d'une Force de retour à la Paix, la nature et les formes d'expression de la violence collective, les voies et moyens propres à éradiquer celle-ci ou, au moins, la rendre inopérante en zone urbaine.

On aura compris que la richesse et la difficulté de la zone urbaine, la différenciant fondamentalement de la zone ouverte, est sa population dont la densité et la diversité peuvent favoriser tous les excès, mais dont la faculté de résonance et la contagion des attitudes ouvrent d'immenses possibilités pour retrouver progressivement le chemin de la Paix. Dans ce contexte, le milieu humain prime sur toute autre considération.

Certes, le propos n'est pas exhaustif. Les aspects liés à une véritable guerre en ville n'ont pas été abordés. Les auteurs n'ont envisagé que la restauration d'une paix durable dans un environnement urbain qui constitue un véritable maquis piégé, en raison de sa structure physique et de sa population omniprésente. Ils espèrent cependant que l'analyse ontologique des zones urbaines contribue à une meilleure compréhension du problème et que les aspects globaux de la lutte contre des opposants au sein de ce milieu soient bien perçus comme un défi dont la finalité n'est pas la destruction de la ville, mais l'acquisition de la confiance de sa population.

Cette approche permet de définir une vision française de ce type d'engagement, vision fondée sur une longue pratique, plus politique, moins technocratique et donc plus humaine que celle d'autres doctrines occidentales. Elle nécessite cependant un engagement des plus hautes instances de la nation, tant au niveau du gouvernement que pour chacun des ministères concernés et la mise en place d'une organisation permettant la coordination sur le théâtre de l'ensemble des actions, civiles et militaires, ce qui n'est pas encore le cas.

Scanné avec CamScanner

Il semble enfin qu'une telle vision de ce type d'opérations pourrait constituer une alternative européenne à la vision américaine qui prévalait encore récemment, sous le mandat de G.W. Bush. L'Union européenne pourrait ainsi mettre en œuvre en parallèle les volets militaire et civil de la gestion de crise qu'elle prône depuis longtemps. Là aussi, cela impose la capacité et la volonté d'appliquer à un niveau politique la stratégie retenue, ce qui constitue actuellement le point faible de l'organisation européenne. Souhaitons donc que le nouveau traité de l'Union puisse être mis en œuvre rapidement, dans sa lettre mais aussi dans son esprit, sans atermoiements ni calculs politiques domestiques, et permette de promouvoir une recherche globale de la paix sur les théâtres d'opérations extérieurs.

Scanné avec CamScanner

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

PREMIÈRE PARTIE
Le nouveau contexte urbain

Chapitre 1 – Confrontations probables et zones urbaines 5
1. Une évolution de la nature et de la forme des confrontations probables 6
2. Des zones urbaines omniprésentes 7
3. Des zones urbaines stratégiques 7
4. Des zones urbaines égalisatrices de forces et de capacités 8
5. Batailler pour les zones urbaines 9
6. Guerre hors des villes ou guerre dans les villes ? 10

Chapitre 2 – Les zones urbaines contemporaines 12
1. L'urbanisation mondiale 12
2. Les grands modèles mondiaux 17

Chapitre 3 – L'analyse des zones urbaines contemporaines 30
1. Les espaces de la zone urbaine : éléments de séparation 31
2. Les zones, quartiers et bâtiments : éléments d'identité 38

Chapitre 4 – Les réseaux, éléments de jonction 44
1. Approche des réseaux par type d'organisation 45
2. Les réseaux urbains 45
3. Les réseaux des acteurs de violence 52

Scanné avec CamScanner

DEUXIÈME PARTIE
La violence collective

Chapitre 5 – Les types et niveaux de violence collective 57
1. Les types de confrontation 57
2. Les types de violence collective 62
3. Les niveaux de violence collective 64
4. Correspondance entre types et niveaux de violence collective 66
5. Les événements provoqués par les acteurs de violence 68

Chapitre 6 – La violence protestataire 75
1. Identifier la violence protestataire 75
2. Appréhender les objectifs de la violence protestataire 81

Chapitre 7 – La violence émeutière 88
1. Identifier la violence émeutière 88
2. Appréhender les objectifs de la violence émeutière 94

Chapitre 8 – La violence communautaire 101
1. Identifier la violence communautaire 101
2. Appréhender les objectifs de la violence communautaire 105

Chapitre 9 – La violence sécuritaire 111
1. Identifier la violence sécuritaire 111
2. Appréhender les objectifs de la violence sécuritaire 115

Chapitre 10 – Les formes de remise en cause du pouvoir et de la société 120
1. Les formes de remise en cause du pouvoir et de la société 120
2. Les stratégies utilisées 122

Chapitre 11 – La violence de revendication 129
1. Identifier la violence de revendication 130
2. Appréhender les objectifs de la violence de revendication 135

Chapitre 12 – La violence de subversion 142
1. Identifier la violence de subversion 142
2. Appréhender les objectifs de la violence de subversion 145

Chapitre 13 – La violence de répression 151
1. Identifier la violence de répression 151
2. Appréhender les objectifs de la violence de répression 154

Chapitre 14 – La violence de prédation 163
1. Identifier la violence de prédation 164
2. Appréhender les objectifs de la violence de prédation 169

Scanné avec CamScanner

TROISIÈME PARTIE
Les opérations en zone urbaine

Chapitre 15 – L'expression de la violence collective en zones urbaines 177
1. Violence collective et espace urbain 177
2. Les lieux préférentiels d'exercice de la violence 183
3. Les facteurs de différenciation entre populations 186
4. La catégorisation d'une population urbaine au regard de la violence collective 191
5. La cartographie des positions des acteurs dans la crise 192

Chapitre 16 – Les objectifs stratégiques des engagements urbains... 196
1. Les choix stratégiques généraux 196
2. Les deux grands types d'option politico-stratégique 207
3. Les options militaro-stratégiques sur le théâtre d'opération... 214
4. Les choix stratégiques pour la zone urbaine 216

Chapitre 17 – La vision opérationnelle de la zone urbaine 222
1. Les visions selon les niveaux de commandement..... 222
2. Une dimension psychologique capitale..... 230
3. Un facteur essentiel : le renseignement en zone urbaine 239

Chapitre 18 – La lutte contre la violence collective spontanée..... 250
1. La lutte contre la violence protestataire 250
2. La lutte contre la violence émeutière 257
3. La lutte contre la violence communautaire 261
4. La lutte contre la violence sécuritaire 265

Chapitre 19 – La contre-rébellion 271
1. Le cas particulier de la lutte contre une révolte populaire 275
2. Les besoins en renseignement pour les opérations de contre-rébellion 277
3. La prévention d'une rébellion 283
4. La contre-rébellion au niveau politique 285
5. La lutte contre la rébellion sur le théâtre d'opérations..... 291
6. La stabilisation ou restauration de la société 300
7. Les types de forces nécessaires à la contre-rébellion..... 316

Chapitre 20 – La lutte contre les autres types de violence organisée 319
1. La lutte contre la violence de répression..... 319
2. La lutte contre la violence de prédation 322

Conclusion générale 329

Scanné avec CamScanner